QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 11925

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 1er JUIN 1983

LE PROCÈS DE HEINZ BARTH A BERLIN-EST

Le témoignage des rescapés d'Oradour

LIRE PAGE 12 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JEAN-MARC THÉOLLEYRE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Compromis au sommet de Williamsburg

Une certaine légèreté

Chacun des sept participants au sommet de Williamsburg pourra, sans solliciter les textes, se déclarer satisfait des résultats de trois jours d'entretiens. Le président Reagan a obtenu la « déclaration sur la reprise économique » qu'il souhaitait — tel est l'intitulé officiel du texte adopté en commun. M. Mitterrand, avec l'aide du chancelier Kohl, a fait admettre une résolution dans laquelle l'éventualité d'une conférence monétaire internationale est envisagée. Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier, a affirmé, Mme Thatcher étant repartie pour Londres la veille au soir, qu'il voyait dans cette déclaration qui évite tout appel à une action de relance systématique par le crédit ou le budget la parfaite justification de la politique suivie par le gouvernement conservateur britannique.

La volonté de consensus qui s'était déjà manifestée à l'occasion de la réunion ministérielle de l'O.C.D.E., tenue à Paris au début de ce mois, aurait-elle accompli de nouveaux progrès ? C'est un fait que les gouvernements des pays à économie de marché sont désormais à l'unisson, au-delà de leurs désaccords, sur un point essentiel : la réanimation de l'activité passe par la diminution de l'inflation. Le nouveau cours imprimé à la politique française constitue un grand changement par rapport aux sommets d'Ottawa et de Versailles auxquels M. Mitterrand a participé.

Si l'on doit se féliciter de voir les principales puissances du monde industrialisé rapprocher leurs points de vue respectifs sur de graves problèmes qui les concernent tous, on ne peut manquer d'être frappé par l'ambiguïté qui pèse sur certains des engagements pris ou renouvelés à Williamsburg : il en va ainsi notamment de ce qui concerne la stabilisation des changes et, plus encore peut-être, de la légèreté au moins apparente des analyses sur lesquelles les Sept, et parmi eux les Etats-Unis, gouvernés par une administration très conservatrice, et la France, dirigée par un président porté au pouvoir par l'union de la gauche, font reposer les affirmations et les propositions qui leur tiennent le plus à cœur.

Le président américain voulait faire reconnaître la réalité de la reprise. Il a cité à cet égard des chiffres impressionnants : le taux de croissance pour le deuxième trimestre en cours serait aux Etats-Unis de 5 à 6 %, soit plus du double qu'au premier trimestre (2,5 %). Il reste que plusieurs des éléments qui caractérisent la situation actuelle, à commencer par le niveau encore très élevé des taux d'intérêt, diffèrent tellement de ceux qui sont habituellement présents au début d'une phase d'expansion qu'il est permis de s'interroger sur les chances de durée du phénomène. Les interlocuteurs européens de M. Reagan n'ont pas manqué de le faire. Le chef de la Maison Blanche et son équipe ne vendent-ils pas aussi trop vite la peau de l'ours en considérant comme définitive la victoire sur l'inflation sous le prétexte qu'elle a été chèrement acquise ?

Quant à M. Mitterrand, les quelques précisions qu'il a apportées sur ses idées en matière de réforme du système monétaire international inspirent des craintes pour la suite. Evoquer le danger d'un manque de liquidités internationales est-il le meilleur moyen d'aborder cette réforme ? Le thème peut sembler un peu éculé, compte tenu des nombreuses négociations qui lui ont été consacrées depuis... 1963.

Les documents finaux mettent l'accent sur la reprise et prévoient une négociation sur le système monétaire

Le neuvième sommet des sept principaux pays industrialisés s'est terminé, le lundi 30 mai, par un dîner qui réunissait tous les participants, à l'exception de Mme Thatcher, revenue la veille à Londres. Les chefs d'État et de gouvernement doivent se retrouver en Grande-Bretagne l'an prochain. A Williamsburg, M. Ronald Reagan a donné lecture d'un texte de compromis intitulé « Déclaration finale sur la reprise économique », titre qui lui donne satisfaction.

Toutefois, cette déclaration, qui comporte une annexe sur le renforcement de la coopération monétaire, indique que les démocraties industrielles doivent s'efforcer non seulement d'« atteindre et de maintenir un taux d'inflation faible », *mais aussi d'*« abaisser les taux d'intérêt qui enregistrent actuellement un niveau trop élevé ». *En outre, ce qui correspond aussi aux vœux des Français, les ministres des finances des Sept ont été invités, en liaison avec le directeur du F.M.I.,* « à prendre en considération le rôle que pourrait jouer, le moment venu, une conférence monétaire internationale de haut niveau ».

Allusion est ainsi faite à une réunion du genre Bretton-Woods, comme l'avait demandé M. François Mitterrand, qui a d'ailleurs estimé que le débat économique entre les Sept, « plus aisé que prévu », *avait été plus loin que les pessimistes ne le pensaient,* « mais moins qu'il ne l'aurait souhaité ». *Les Sept se sont, en outre, prononcés pour une libéralisation du commerce international au sein du GATT et pour un accroissement des ressources du F.M.I. en faveur du tiers-monde, mais ont pratiquement passé sous silence les relations économiques Est-Ouest.*

De notre envoyé spécial

Williamsburg. — Selon un rituel appliqué depuis novembre 1975 à Rambouillet, le chef de la délégation du pays hôte, le président Reagan en l'occurrence, a, le 30 mai, lu, devant plusieurs centaines de journalistes et un public local très attentif, qui devait l'applaudir chaleureusement, le communiqué final du sommet, qualifié de « *déclaration sur la reprise économique* ».

Les représentants spéciaux des chefs de délégation, les « sherpas », assistés de nombreux experts, avaient passé une bonne partie de la nuit a en mettre au point le texte, ainsi que celui de l'annexe qui l'accompagne pour définir l'objet des consultations qui auront lieu entre les ministres des finances des pays concernés.

Le texte donne en effet satisfaction à tous les participants, notamment aux Américains et aux Français, qui cherchaient les uns et les autres à lui imprimer leur marque. L'atmosphère était à la conciliation, après l'« *heureuse conclusion* » — pour reprendre l'expression utilisée par le président de la République française au cours de la conférence de presse qu'il a donnée lundi après-midi — des discussions qui devaient déboucher dimanche sur la publication de la déclaration sur la sécurité de l'Europe et le désarmement.

Le caractère très général de la plupart des paragraphes du communiqué tient au fait que ce genre de texte est censé ne valoir que par sa tonalité, puisque, sauf exception, aucune décision n'est prise par les Sept. Telle est, en tout cas, la thèse officielle, reprise par la diplomatie française soucieuse, en toutes matières, de ne pas « *mélanger les genres* » — un principe qui a conduit M. Mitterrand à demander avec succès des modifications au texte de la déclaration dominicale sur la sécurité. En vertu du même principe, les représentants français ont demandé et obtenu que les allusions faites dans le communiqué aux problèmes de commerce international fassent référence au GATT.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 3.)

Etat d'urgence au Pérou

Face à la guérilla le retour en force des militaires

A la suite d'une série d'attentats à la dynamite commis à la fin de la semaine dernière dans la capitale, le gouvernement de M. Belaunde Terry a décrété, le lundi 30 mai, l'état d'urgence au Pérou, pour une durée de deux mois. Les libertés de réunion et de circulation sont suspendues, la garde à vue pourra être prolongée au-delà de vingt-quatre heures.

Les guérilleros du Sentier lumineux avaient semé l'alarme dans la population, vendredi dernier, en détruisant une dizaine de pylônes à haute tension, ce qui avait privé Lima d'électricité pendant près de deux heures. Ensuite, plusieurs commandos, parfaitement synchronisés, s'étaient attaqués à des firmes commerciales, à des banques, ainsi qu'à deux postes de police. Deux bazookas de fabrication artisanale, et deux caisses de dynamite, que les terroristes n'ont pas eu le temps d'utiliser, avaient été découverts à proximité du palais présidentiel. D'une manière générale, les progrès de la guérilla favorisent un retour en force des militaires.

De notre envoyé spécial

Lima. — Trois ans après son retour triomphal au pouvoir, M. Belaunde Terry affronte une situation d'une gravité exceptionnelle. Sa réélection en mai 1980 était une revanche éclatante pour un homme qui avait été brutalement chassé de la présidence en 1968 par les militaires.

L'hypothèse d'une intervention des forces armées pour « *remettre de l'ordre* » est aujourd'hui de nouveau ouvertement envisagée dans les milieux politiques de Lima. Du côté gouvernemental, on minimise la montée des périls et on traite les rumeurs de putsch par le mépris. Mais pour la plupart des dirigeants de l'opposition, pourtant hostiles à un éventuel coup d'Etat, et pour des personnalités proches de l'armée, la question n'est plus de savoir « *si* » les militaires interviendront, mais « quand » ils passeront à l'action.

La semaine très agitée que vient de vivre le Pérou a naturellement renforcé le pessimisme.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

DANS LES RÉGIONS

La musique en Ile-de-France

(Lire nos enquêtes en page 39.)

La drôle de grève des étudiants d'Aix-en-Provence

(Lire page 11 le reportage de GUY PORTE.)

Les divergences au sein du P.S.

Deux contributions profondément divergentes aux débats préparatoires du congrès du P.S. ont été définitivement mises au point lundi 30 mai. Il s'agit d'un texte élaboré par M. Lionel Jospin au nom des militants du courant mitterrandiste et d'un document signé par les animateurs du CERES de M. Jean-Pierre Chevènement.

Une mise en garde de M. Jospin

Les écarts de langage, le défaut de cohésion, font mauvais effet et offrent à l'opinion une image ternie du parti socialiste et de l'action du gouvernement. Le texte que les principaux responsables du courant mitterrandiste ont mis au point le lundi 30 mai dans la perspective du congrès de Bourg-en-Bresse — et dont l'essentiel est dû à M. Lionel Jospin — le souligne.

Il met en garde contre des divisions qui pourraient contribuer à une défaite électorale de la gauche, comme elles ont précipité celle de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1981.

Cette réflexion tombe à point nommé, au moment où l'opposition exprimée par M. Jean-Pierre Chevènement à la politique économique et sociale du gouvernement ravive le débat à gauche et suscite des commentaires, y compris à l'étranger.

Ainsi le *Financial Times* consacre-t-il, dans son édition du 31 mai, trois colonnes en première page aux déclarations de l'ancien ministre d'Etat sous ce titre : « Chevènement critique la politique monétaire de la France ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

L'Iran en mal de « normalisation »

La célébration, le 11 février dernier, du quatrième anniversaire de la République islamique a suivi de près l'arrestation du secrétaire général du parti communiste iranien (Toudeh), M. Noureddine Kianouri, et de la plupart des dirigeants de cette formation, accusés d'espionnage pour le compte de l'U.R.S.S. Depuis, près de mille cinq cents militants du parti — qui semble avoir été totalement démantelé — ont été arrêtés dans l'ensemble du pays. Selon le procureur général, certains d'entre eux seront prochainement jugés au cours d'un procès à grand spectacle.

Notre collaborateur Jean Gueyras, qui n'a pu obtenir l'autorisation de se rendre à Téhéran, examine dans une série de trois articles les implications de ce tournant décisif dans la politique intérieure et extérieure de la République islamique.

I. — *L'heure des conservateurs*

par JEAN GUEYRAS

L'élimination du Toudeh de la scène politique iranienne constitue un nouvel épisode de la lutte pour le pouvoir qui n'a cessé d'opposer, depuis la fondation de la République islamique, partisans et adversaires de la ligne « radicale » de l'imam Khomeiny. Contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, la destitution du président Bani Sadr, le 21 juin 1981, suivie par la neutralisation des Moudjahidin du peuple, qui avaient fait cause commune avec l'ancien chef de l'Etat, loin de profiter aux « partisans de l'Imam », désemparés par la disparition tragique de l'ayatollah Behechti, l'« homme fort » du pouvoir, a favorisé la fraction conservatrice et traditionaliste du clergé, dont les positions, au sein de l'Etat et des institutions se sont progressivement consolidées.

Allié aux tout-puissants commerçants du Bazar et aux *hodjatieh* (extrême droite du mouvement islamiste), dont la haine à l'égard des communistes n'a d'égale que celle qu'ils ont toujours portée aux « *hérétiques* » bahaïs, le clergé conservateur souhaitait se débarrasser au plus tôt d'un « *corps étranger à l'islam* » qui prône, de surcroît, la lutte des classes et une plus grande justice sociale. Il tolérait de moins en moins l'étrange alliance qui s'était établie entre le Toudeh et certains religieux « progressistes » proches de l'imam, ainsi que la relative liberté dont jouissaient les communistes au sein du régime islamique.

En février 1982, le ministre du travail, M. Tavakoli, proche des *hodjatieh*, résumait une opinion largement répandue dans les milieux dirigeants religieux de Téhéran, en comparant les communistes à un paysan qui, désireux de participer à un repas organisé par des pèlerins à La Mecque et n'ayant rien à y apporter, « *ramasse un rat crevé pour le jeter dans la soupe* ». « *C'est ainsi*, poursuivait M. Tavakoli, *que le Toudeh prétend que lui aussi, a participé à la révolution, alors qu'il n'a en fait joué aucun rôle dans le processus révolutionnaire.* »

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Réforme

Le temps a passé. Nos dirigeants se sont réunis à Williamsburg, puis séparés. Les socialistes français ont trouvé une nouvelle querelle. Les navigateurs de la Transat ont traversé l'Atlantique d'est en ouest. Le dollar a monté.

Et pendant ce temps-là, au Palais-Bourbon, la discussion sur la loi Savary a continué, à un train de sénateur : dix-sept articles — sur soixante-huit — adoptés en huit jours.

A ce rythme, on en aura fini pour la Saint-Jean. On pourra faire un grand feu avec ces centaines d'amendements qui n'auront servi qu'à « abîmer », *comme dirait M. Giscard d'Estaing, le Parlement français.*

BRUNO FRAPPAT.

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS A ROLAND-GARROS

JOHN McENROE LE GALOPIN

SCANDINAVES ET LATINS

(Lire page 14 les articles d'ALAIN GIRAUDO et d'OLIVIER MERLIN.)

Câble et télévision payante

Au début des années 70, tout ce que la France comptait de chercheurs ou d'experts en communication faisait quasi obligatoirement un voyage d'études au Québec pour analyser le phénomène de la télévision communautaire. Le phénomène allait servir de modèle aux premières expériences françaises de télédistribution et de vidéo-animation. Dix ans plus tard, la télévision communautaire a pratiquement disparu mais les voyages d'études continuent. Le modèle québécois fascine toujours, mais son contenu a changé. On ne parle plus de « convivialité » ou de « démocratie directe » mais de logique commerciale et de rentabilité.

I. — *Le modèle québécois*

De notre envoyé spécial JEAN-FRANÇOIS LACAN

Montréal. — *Kagemusha, Le facteur sonne toujours deux fois, Cabaret, Tarzan l'homme singe, Vérité et mensonges, Alien, Poltergeist, etc.* En ce mois de juin 1983, les téléspectateurs québécois ont le choix entre plus d'une centaine de films diffusés en alternance vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Depuis le mois de février, en effet, ils peuvent recevoir, en plus de la trentaine de canaux déjà diffusés par le câble, quatre programmes de télévision payante : Premier Choix et son homologue anglophone, First Choice couvrent tout le Canada tandis que Tevec et C. Channel, chaînes régionales, ne desservent que le Québec.

Pour jouir de cette abondance, il faut payer : 15 dollars par mois et par chaîne auxquel il faut ajouter la location du décodeur (2 et 4 dollars par mois), le raccordement et l'abonnement au service de base du câble (1).

(Lire la suite page 21.)

(1) Le dollar canadien vaut environ 6 francs.

Le Monde

étranger

LA CONCLUSION DU SOMMET

Le sommet des Sept a fait l'objet de commentaires nombreux et acerbes de l'agence Tass, qui avait délégué plusieurs représentants à Williamsburg. La déclaration finale de lundi, affirme notamment l'agence soviétique, « *a de nouveau montré que les participants n'ont pas réussi à surmonter ni même à réduire de manière sensible leurs graves désaccords sur des problèmes économiques et financiers de première importance* ». En particulier, « *les Etats-Unis ont pratiquement empêché que soit résolu le problème posé par l'énorme déficit de leur budget d'Etat, les taux d'intérêt exagérés et le cours du dollar trop élevé* ». Or, malgré la « *protestation vigoureuse de la France, de l'Italie et d'autres pays* », la délégation américaine « *a poussé la conférence à décliner la proposition de François Mitterrand pour la convocation d'une conférence internationale en vue de mettre bon ordre dans le système monétaire du monde capitaliste* ».

Bien entendu, la déclaration sur la sécurité suscite plus encore les critiques de l'agence soviétique, qui, dans un commentaire daté de Moscou, accuse ce texte d'« *ignorer complètement l'aspiration des peuples à reprendre le chemin de la détente politique et militaire* ». Rappelant que les Etats-Unis « *s'en tiennent à une ligne obstructionniste à Genève depuis dix-huit mois* » et que « *c'est pour cette raison que les négociations sont dans l'impasse* », Tass demande : « *Que signifient donc les appels des Sept à l'Union soviétique ? Qu'elle consente à se désarmer unilatéralement, qu'elle avalise la rupture de l'équilibre militaire stratégique à l'avantage de l'OTAN ? C'est absurde.* »

A TOKYO, le secrétaire général et porte-parole du gouvernement a déclaré, dès lundi, que l'adhésion de M. Nakasone à la déclaration de Williamsburg sur la sécurité ne signifiait pas que le Japon était devenu partie prenante à un pacte de sécurité collective. Il a rappelé que la Constitution du pays interdit au Japon de faire partie d'un tel pacte.

Le premier ministre japonais n'en a pas moins été vivement critiqué par les partis d'opposition. Le parti socialiste a notamment qualifié d'« absurdes » les déclarations de M. Nakasone lors de sa rencontre avec Mme Thatcher et dans lesquelles il a approuvé la décision de l'OTAN de déployer des fusées Pershing-II en Europe. Dans un éditorial, le journal *Asahi Shimbun* juge que « *le Japon s'est en fait aligné sur la stratégie militaire de base de l'OTAN* ». Le quotidien en langue anglaise *Yomiuri* approuve, en revanche, l'action de M. Nakasone. « *Le Japon*, estime-t-il, *s'est joint aux six nations occidentales pour serrer les rangs face à un problème critique.* »

« Nos discussions nous donnent un sentiment de confiance accrue dans les perspectives d'une reprise »

proclame la déclaration finale

La déclaration finale du sommet de Williamsburg, adoptée, lundi 30 mai, par les sept chefs d'Etat et de gouvernement, est ainsi rédigée :

« Nos nations sont unies dans leur attachement à la démocratie, à la liberté individuelle, à la créativité, aux valeurs morales, à la dignité humaine, ainsi qu'au développement personnel et culturel. C'est pour préserver, soutenir et répandre ces valeurs communes que notre prospérité est importante.

» La récession a fait subir une rude épreuve à nos sociétés, mais elles ont montré qu'elles avaient du ressort. Des progrès appréciables ont été réalisés au niveau des efforts visant à atténuer l'inflation et à abaisser les taux d'intérêt ; des améliorations dans la productivité ont été constatées et nous percevons maintenant clairement des signes de reprise.

» **Néanmoins, le défi que les démocraties industrielles doivent encore relever est d'assurer que cette reprise se concrétise et se poursuive en vue de mettre fin à une décennie d'inflation cumulative et de résorber le chômage. Nous devons tous nous efforcer d'atteindre et de maintenir un taux d'inflation faible et d'abaisser les taux d'intérêt, qui enregistrent actuellement un niveau trop élevé. Nous renouvelons notre engagement de réduire les déficits budgétaires structurels, notamment en freinant la croissance des dépenses.**

» En vue d'atteindre ces objectifs, nous sommes convenus de ce qui suit :

» 1) Nos gouvernements poursuivront des politiques monétaires et budgétaires appropriées visant à freiner l'inflation, abaisser les taux d'intérêt, intensifier les investissements productifs et multiplier les possibilités d'emploi, en particulier parmi les jeunes.

» **2) La procédure de consultation engagée à Versailles sera renforcée afin de promouvoir la convergence des résultats de nos économies et accentuer la stabilité des taux de change, conformément aux orientations décrites dans une annexe à la présente déclaration** *(voir ci-dessous)*. **Nous sommes convenus de poursuivre des consultations approfondies sur les politiques affectant les marchés des changes et les conditions du marché. Tout en préservant notre liberté d'agir de manière indépendante, nous sommes disposés à mettre en œuvre des interventions coordonnées sur les marchés des changes dans les cas où il est convenu que de telles interventions seraient utiles.**

« Un coup d'arrêt au protectionnisme »

» 3) Nous nous engageons à donner un coup d'arrêt au protectionnisme, et, à mesure que la reprise se confirme, à l'écarter en démantelant les obstacles au commerce. Nous avons l'intention de nous consulter dans les enceintes appropriées sur les moyens de mettre en œuvre cet engagement et de suivre son application. Nous nous attacherons à résoudre les problèmes actuels du commerce. Nous poursuivrons activement les travaux en cours au sein des Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (O.C.D.E.), y compris les échanges de services et de produits de haute technologie. (...)

» 4) Nous considérons avec beaucoup d'inquiétude la situation financière internationale, notamment le poids de la dette de nombreux pays en développement. Nous nous sommes mis d'accord sur une stratégie fondée sur des politiques efficaces d'ajustement et de développement des nations débitrices, des financements adéquats tant privés que publics, des marchés plus ouverts, enfin une reprise durable de l'économie mondiale. Nous rechercherons une ratification rapide de l'accroissement des ressources du Fonds monétaire international et des accords généraux d'emprunt (...).

» **5) Nous avons invité les ministres des finances, en liaison avec le directeur exécutif du F.M.I., à définir les conditions de l'amélioration du Système monétaire international et à prendre en considération le rôle que pourrait jouer, le moment venu, dans ce processus une conférence monétaire internationale de haut niveau.**

» 6) Le fardeau de la récession frappe très durement les pays en développement, et nous sommes profondément préoccupés par leur rétablissement. Il est crucial d'y restaurer une croissance économique saine tout en maintenant l'ouverture de nos marchés.

» **Il convient de veiller tout particulièrement au maintien d'un flux de ressources adéquat, notamment d'aide publique au développement, vers les pays les plus pauvres et en faveur de la production alimentaire et énergétique, tant sur le plan bilatéral que par le biais des institutions internationales appropriées. Nous réaffirmons nos engagements de fournir les niveaux de financement convenus pour l'Association internationale de développement.**

» Nous accueillons favorablement l'ouverture du dialogue manifestée par les pays en développement lors des récentes conférences du Mouvement des non-alignés, à New-Delhi, et du groupe des « 77 », à Buenos-Aires, et nous partageons leur volonté de s'engager dans un esprit de compréhension et de coopération dans la prochaine session de la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement à Belgrade.

» 7) Nous sommes convenus de la nécessité d'encourager à la fois le développement des technologies avancées et l'acceptation par l'opinion publique de leur rôle dans le soutien de la croissance, de l'emploi et du commerce. Nous avons pris acte du rapport du groupe de travail sur la technologie, la croissance et l'emploi qui a été créé à Versailles l'année dernière, et nous nous félicitons des progrès accomplis dans les dix-huit projets de coopération traités dans ce rapport. (...)

» 8) Nous reconnaissons tous que les perspectives de l'économie mondiale bénéficieraient d'une plus grande prévisibilité et d'une moins grande volatilité des prix du pétrole. Nous sommes convenus que la baisse des prix du pétrole ne diminue en aucune manière l'importance et la nécessité de déployer des efforts en vue de conserver l'énergie, de développer des sources d'énergie alternatives économiques. (...)

» **9) Les relations économiques Est-Ouest doivent être compatibles avec nos intérêts en matière de sécurité. Nous prenons note, en l'approuvant, du travail des organisations multilatérales qui ont, au cours des derniers mois, analysé et tiré des conclusions en ce qui concerne les aspects-clés des relations économiques Est-Ouest. Nous invitons ces organisations à poursuivre leur travail selon les besoins.**

» 10) Nous sommes convenus d'accentuer notre coopération pour la protection de l'environnement. (...)

» Les discussions que nous venons d'avoir à Williamsburg nous donnent un sentiment de confiance accrue dans les perspectives d'une reprise. (...) Nous sommes convenus de nous rencontrer à nouveau l'an prochain et nous avons accepté l'invitation du premier ministre britannique à nous réunir au Royaume-Uni. »

La coopération monétaire : « assurer une plus grande stabilité »

La déclaration est accompagnée d'une annexe destinée à définir l'objet des consultations entre les ministres des finances sur le « renforcement de la coopération monétaire pour la stabilité et la croissance ». *Ce texte, déjà analysé pour l'essentiel dans nos éditions du 30 mai, déclare :*

« I. — Nous avons examiné, à la lumière de notre expérience, les procédures définies dans l'engagement pris conjointement à Versailles l'année dernière et qui ont pour objet d'assurer une plus grande stabilité monétaire dans l'intérêt d'une croissance équilibrée et de l'amélioration de la situation économique mondiale.

» II. — Dans cette perspective, nous réaffirmons notre objectif, qui est de parvenir à une croissance non inflationniste des revenus et de l'emploi, ainsi que de promouvoir la stabilité des marchés des changes en appliquant des politiques visant à promouvoir une plus grande convergence des résultats économiques en la matière.

» III. — Nous continuons de resserrer la coopération multilatérale avec le Fonds monétaire international au niveau de ses activités de surveillance, conformément aux procédures convenues à Versailles. Nous adoptons pour ce faire l'approche suivante :

» *a)* Nous privilégions les décisions de principe à court terme qui favorisent la convergence à moyen terme des situations économiques. La perspective globale à moyen terme demeure essentielle, à la fois pour assurer que les nouvelles orientations à court terme n'entraînent pas de divergences et pour rétablir la confiance dans les milieux d'affaires et sur les marchés financiers. (...)

» *b)* Conformément à l'accord qui s'est dégagé à Versailles, nous mettons l'accent sur les questions monétaires et financières, en tenant compte de leur interaction avec les politiques menées dans d'autres domaines. Nous tiendrons expressément compte des implications internationales de nos décisions de politique économique respectives. Les politiques et objectifs suivants feront l'objet d'un examen régulier :

» — *Politique monétaire.* — Croissance non inflationniste et contrôlée des agrégats monétaires, associée à des taux d'intérêt appropriés, afin d'éviter à l'avenir le retour de l'inflation et la remontée des taux d'intérêt, permettant ainsi une croissance soutenue.

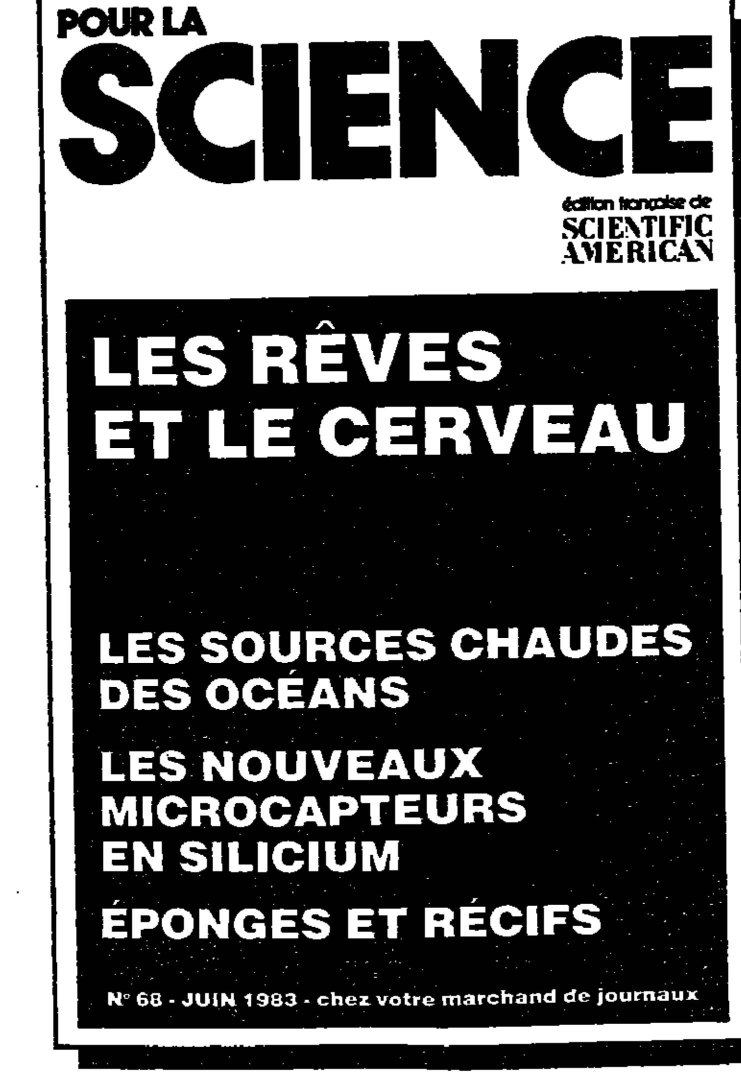
» — *Politique budgétaire.* — Nous nous efforcerons, en recourant de préférence à une politique stricte de la dépense publique, de réduire les déficits budgétaires structurels et de tenir compte des conséquences de la politique budgétaire sur les taux d'intérêt et la croissance.

» — *Politique des taux de change.* — Nous améliorerons nos procédures de consultation, la convergence de nos politiques et la coopération internationale, afin de contribuer à la stabilisation des marchés des changes, et ce à la lumière des conclusions qui ressortent de notre étude sur les interventions sur les marchés des changes.

» — *Politiques en faveur de la productivité et de l'emploi.* — Tout en utilisant les signaux du marché pour prendre des décisions économiques efficaces, nous prendrons des mesures en vue d'améliorer la formation et la mobilité des travailleurs en portant une attention spéciale à l'égard du chômage des jeunes. (...) »

● *M. Philippe Seguin*, député R.P.R. des Vosges, qui était, lundi 30 mai, l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, a notamment déclaré, à propos du sommet de Williamsburg, que la déclaration commune sur la sécurité constitue « *une concession politique de taille faite par M. François Mitterrand aux Américains* ». Il a ajouté que, en signant cette déclaration, le président de la République « *venait de servir la campagne électorale de M. Ronald Reagan* ».

● *M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris*, interrogé dimanche 29 mai par R.M.C., a déclaré : « *Partant de propositions de M. Mitterrand, on en arrive à ce que voulait depuis le début M. Reagan : avoir derrière lui les six autres pays dans l'affirmation d'une politique plus offensive vis-à-vis de l'U.R.S.S.* » Il a souligné « *l'alignement de l'ensemble des pays occidentaux derrière les États-Unis en ce qui concerne la solidarité atlantique* ».



COMMENTANT LA DÉCLARATION SUR LES EUROMISSILES

M. Mitterrand demande que la négociation « reste ouverte »

De notre envoyé spécial

Williamsburg. — M. Mitterrand a expliqué lundi 30 mai au cours d'une conférence de presse pourquoi il avait accepté une déclaration commune impromptue sur la sécurité et les euromissiles et pourquoi il en était « *satisfait* ».

Il n'était pas opposé — a-t-il dit en substance — à ce que cette rencontre des principaux dirigeants du monde occidental soit l'occasion d'une prise de position commune sur un sujet et à un moment aussi important pour la sécurité du monde (puisque 1983 est l'année du début de la mise en place des euromissiles). Tout dépendait du contenu.

« *S'il était bon*, a dit M. Mitterrand, *de rappeler les données sur lesquelles repose l'équilibre des forces, particulièrement en Europe, il fallait que ce texte en restât là et ne pas ajouter de données nouvelles qui eussent compliqué encore l'approche de la négociation.* »

M. Mitterrand avait d'abord écarté une difficulté particulière à la France. Il ne pouvait accepter ce qu'il a appelé « *un fil directeur de raisonnement qui eût engagé la France sur des décisions dont elle n'avait pas eu à délibérer, puisqu'elle ne fait pas partie du commandement intégré de l'OTAN* ». C'est en effet au sein de l'organisation militaire atlantique qu'a été prise en décembre 1979 la « *double décision* » comportant une négociation entre Washington et Moscou et l'installation d'euromissiles américains en cas d'échec. Aussi la première formulation proposée par M. Reagan, qui demandaitd'appuyer « *les propositions de l'alliance occidentale* », ne figure plus dans le texte adopté. M. Reagan souhaitait rappeler aussi qu'en cas d'échec des négociations américano-soviétiques de Genève les euromissiles américains seraient déployés « *en conformité avec la décision de décembre 1979* ». M. Mitterrand a fait remplacer ce membre de phrase par une formule plus vague : « *On sait* », dit seulement le texte définitif que en cas d'échec des négociations, le déploiement des euromissiles américains interviendra.

M. Mitterrand a tenu aussi, a-t-il dit, à ce que la France ne soit pas engagée par « *des propositions énoncées par d'autres sans que nous ayons été préalablement consultés* ». Il faisait allusion aux négociations de Genève et à un long passage du projet de déclaration de M. Reagan, qui insistait en substance sur « *l'option zéro* » rejetée par les Soviétiques. Le texte adopté, beaucoup plus souple, appelle seulement l'U.R.S.S. à une négociation « *constructive* ».

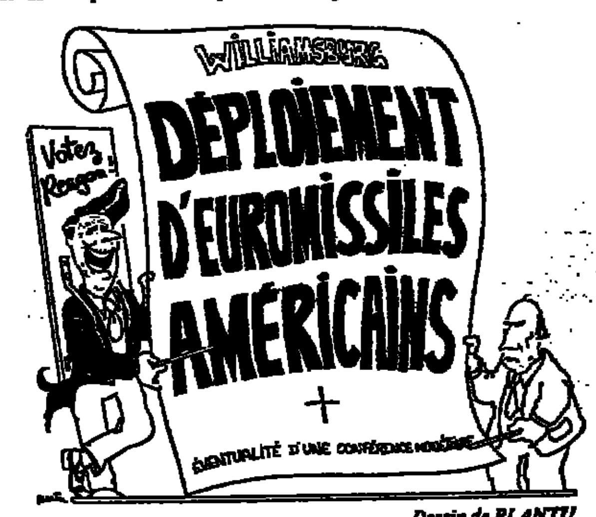
« *Il faut*, a dit encore M. Mitterrand, *que la négociation reste ouverte et épouse exactement la déclaration que j'ai faite à Bonn devant le Bundestag, à savoir que si un accord devait intervenir* [entre Américains et Soviétiques], *ce serait la négociation qui fixerait le niveau de déploiement* » [des euromissiles]. C'est bien en effet ce que dit la déclaration des Sept, tout en précisant que en cas d'échec — et le chef de l'Étatinsiste sur l'emploi du futur, — « *les pays concernés procéderont aux déploiements prévus* ».

Il y a, convient M. Mitterrand, une « *donnée nouvelle* » dans le texte de Williamsburg, mais, a-t-il ajouté, « *elle tombe sous le sens* » : le Japon, qui n'est pas membre de l'alliance atlantique, est en effet associé à la « *définition globale* (de la sécurité) *pour tout ce qui touche aux forces nucléaires à moyenne portée* ». Les SS-20 soviétiques — a rappelé le président français — « *sont en Europe aussi bien qu'en Asie, et ce qui peut être ôté à l'Ouest irait à l'Est, ou l'inverse* ».

Un bon contact avec M. Nakasone

Cette reconnaissance de la « *globalité* » de la sécurité de l'Occident est bien, en effet, la grande innovation de la déclaration de Williamsburg. Elle peut d'ailleurs avoir un effet indirect, qui n'est pas seulement théorique : l'intensification très probable des relations franco-japonaises.

M. Nakasone, le premier ministre japonais, est une personne dynamique qui tranche sur l'effacement de son prédécesseur et qui a fortement impressionné M. Mitterrand. Ancien élève du lycée français de Tokyo, il s'est mis à perfectionner son français, ce qui lui a permis d'avoir, outre leur entretien de samedi, quelques apartés avec le président de la République. Il paraît décidé à accentuer le rôle politique de son pays dans le monde, ce qu'ont souvent souhaité les dirigeants français, notamment M. Mitterrand lui-même lors de sa visite officielle à Tokyo. Le président de la République a invité le chef du gouvernement japonais à venir à Paris, et la date du voyage ne dépend que les possibilités de leurs calendriers. Les consultations franco-japonaises s'étendront désormais aux questions de sécurité, ce qui est dans la logique de la déclaration de dimanche. Les Sept ayant pour la première fois pris position sur la sécurité de « l'Occident », du Japon à l'Europe, les gouvernements japonais et français (entre autres) sont fondés à se concerter sur ce thème sans considérer Washington comme un intermédiaire obligé.



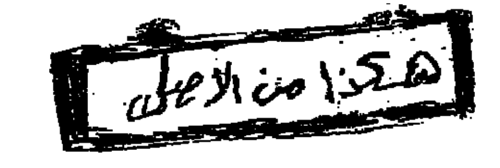
Dessin de PLANTU

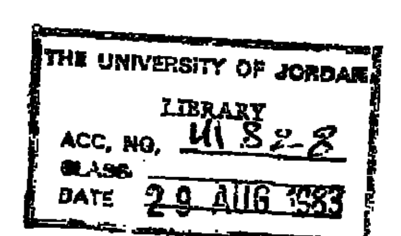
Au cours de sa conférence de presse, M. Mitterrand, après avoir déclaré que M. Nakasone était comme lui-même intéressé par la coopération technologique, a ajouté : « *J'ai compris qu'il était très soucieux des problèmes de sécurité, et notamment de la solidarité de fait créée par la présence des mêmes armes, le cas échéant voyageuses, d'un bout à l'autre de l'Union soviétique, et produisant les mêmes effets en temps de guerre. Il m'a semblé que c'était sa préoccupation principale.* »

M. Mitterrand a également souligné, ce qui est confirmé du côté allemand, que ses relations avaient été « *constamment harmonieuses* » avec le chancelier Kohl au cours de la discussion des deux déclarations — politique et économique — adoptées à Williamsburg. Le président et le chancelier ont pris ensemble leur petit déjeuner de lundi et se sont mis d'accord pour se rencontrer à nouveau au début de l'été, sans attendre le sommet régulier franco-allemand de l'automne.

Avec Mme Thatcher, qui est repartie dès dimanche pour Londres, où l'attendait sa campagne électorale, M. Mitterrand n'a eu qu'une conversation rapide, mais — a-t-il dit — « *c'est une personne qui en peu de temps sait dire beaucoup de choses* ». Il n'a pas dit lesquelles.

MAURICE DELARUE.





DE WILLIAMSBURG

Compromis

(Suite de la première page.)

Le début de la déclaration finale fait état de la récession comme d'une *« épreuve » appartenant au* passé et invite les démocraties industrielles à faire en sorte que la reprise mette fin *« à une décennie d'inflation cumulative »*. L'avenir dira si 1983 aura véritablement marqué le début d'une phase nouvelle, caractérisée par une reprise non inflationniste et un début de résorption du chômage.

En attendant, M. Reagan aura obtenu ce qu'il attendait de ce texte, la justification de sa politique, même si une des plus importantes promesses faites à ses électeurs, à savoir la disparition du déficit des finances publiques, n'est pas accomplie pendant son mandat. Renouant avec les canons de la rhétorique, la déclaration, qui commence par une évocation de la reprise, se termine sur le même thème. On y affirme *in fine* que les discussions qui viennent d'avoir lieu à Williamsburg ont donné à ceux qui y ont participé *« un sentiment de confiance accrue dans les perspectives d'une reprise »*.

Le rôle d'une conférence monétaire

Pour la délégation française, la grande affaire était évidemment que la proposition du président Mitterrand, qui avait reçu un large écho dans la presse française et intenationale, de préparer une nouvelle conférence internationale *« au plus haut niveau »* pour réformer le système monétaire international trouve sa place dans la déclaration. Le texteinitial sur lequel travaillaient les « sherpas » au début de la nuit ne contenait pas d'allusion explicite à ce point.

Le texte, plus neutre, destiné à servir de point de départ à la négociation était ainsi rédigé : *« Nous avons aussi discuté des propositions relatives à l'amélioration du système monétaire international. Nous sommes convenus de poursuivre nos consultations sur ces propositions et nous avons demandé à nos ministres des finances, en liaison avec le directeur général du F.M.I., de les prendre en considération, au fur et à mesure qu'ils avanceront dans la recherche d'une plus grande convergence des résultats économiques. »*

C'était, dans le langage diplomatique hélas en usage à notre époque, tourner autour du pot sans l'avouer. Le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, devait, dans sa conférence de presse donnée le lundi après-midi, révéler que la formule de compromis, qui permet aux Français de relancer l'affaire quand ils le jugeront possible et opportun, avait été proposée par le chancelier Kohl.

On y lit que les sept chefs d'Etat et de gouvernement ont invité les ministres des finances *« à définir les conditions* (le mot dont usait M. Mitterrand dans sa déclaration du 9 mai) *de l'amélioration du système monétaire international »* et *« à prendre en considération le rôle que pourrait jouer, le moment venu, dans ce processus, une conférence monétaire de haut niveau »* (autre expression qu'avait employée M. Mitterrand).

Cependant, certains experts croient pouvoir dire que le monde souffre d'un manque de liquidités. Tel serait notamment le cas pour les pays en voie de développement, qui auraient bien besoin d'une reprise économique : pour les y aider, M. Mitterrand suggère d'*« amorcer la pompe »*. Ce n'est pas que le gouvernement Mauroiy avait essayé de faire en arrivant au pouvoir au printemps et au début de l'été 1981. On pourrait avancer des arguments qui tendraient à prouver que, appliqué à l'échelle du tiers-monde, le procédé pourrait vite se révéler aussi désastreux.

Une initiative du F.M.I.

En vertu du principe cartésien selon lequel il convient de discuter *chaque problème au sein de l'institution* qui a été créée à cet effet, on pourrait penser que la réforme monétaire relève de la compétence du Fonds monétaire. Une initiative de ce dernier en vue de discuter de la réforme serait la bienvenue, a dit M. Mitterrand ; mais cette initiative ne devrait pas se situer *« dans le cadre »* du F.M.I. Pourquoi ? Parce que ceux qui ne sont pas membres de cette institution pourraient être intéressés au débat. Mais, après l'adhésion de la Chine populaire, on ne voit plus guère que l'U.R.S.S. et la Suisse à rester en dehors.

Quant aux modalités de création de nouvelles liquidités, M. Mitterrand a cité à titre d'exemple les droits de tirage spéciaux (D.T.S.) émis par le F.M.I., et le projet d'émissions de papier monnaie gagées sur les matières premières. Les D.T.S. existent depuis 1976. Décider d'une nouvelle émission passerait difficilement pour une réforme décisive. Quant au projet fondé sur les matières premières, il n'a aucune chance d'être pris en considération, et ses mérites sont pour le moins douteux en dépit de la vogue qu'il a pu connaître à diverses époques.

M. Jacques Delors a fait état de chiffres : les liquidités internationales ont augmenté de 20 % en 1981 et baissé de 27 % en 1982. Des chiffres, faisons-le remarquer, qui traduisent le désordre de l'émission de crédit. Ils sont le reflet de l'inflation, puis de la désinflation. On pourrait difficilement en déduire des règles pour la mise en circulation de moyens de paiement supplémentaires.

Le président de la République, pour sa part, a fait allusion au dollar qui monte si la situation est bonne pour les États-Unis, et qui monte encore si elle est mauvaise. Doit-on rappeler que la revalorisation de la *devise américaine à laquelle on assiste* depuis trois ans a succédé à une période de chute profonde sous la présidence de M. Carter ? Décidément, le dossier français sur la réforme monétaire est encore mince.

Plus dans le fil de l'actualité sont apparus les propos du président de la République sur l'état d'esprit dans lequel la France fait sa proposition. *« Elle ne demande rien »*, a dit M. Mitterrand, qui a indiqué : *« Même si des éléments de la crise française tiennent à la crise internationale, la réponse dépend de la France et des Français. »* Et d'ajouter : *« La France ne pourra bénéficier d'une reprise internationale que si elle y est prête. »*

PAUL FABRA.

POINT DE VUE

Réponse à M. Giscard d'Estaing

par PIERRE SUDREAU (*)

VALÉRY GISCARD D'ESTAING a formulé (*le Monde* des 20 et 21 mai 1983) un certain nombre de suggestions fort intéressantes pour lutter contre les désordres monétaires et contribuer à faire de Williamsburg un sommet « utile »... Mais quel dommage que son analyse de la crise ait été principalement limitée aux chocs pétroliers, et n'ait pas tenu compte de la révolution planétaire à laquelle les pays industrialisés vont avoir à faire face dans les prochaines années.

L'hémisphère Nord, en particulier l'U.R.S.S., l'Europe, les États-Unis, vont être agressés par une multitude de problèmes provoqués par l'explosion démographique et la misère du Tiers Monde. Les dirigeants des grands États, au lieu de s'y préparer, gaspillent d'énormes moyens financiers dans la course aux armements, attitude qui confine au suicide dans la situation actuelle du monde.

Lorsque le président Giscard d'Estaing dénonce, avec raison, *« l'évolution des taux d'intérêt, qui décourage les investissements productifs »*, il est regrettable qu'il n'analyse pas plus profondément la cause du phénomène : le Trésor américain a un immense besoin d'argent (210 milliards de dollars de déficit budgétaire en 1983) et cette situation durera tant que les dépenses militaires (275 milliards cette année) opéreront une ponction insupportable pour l'équilibre des finances américaines.

Il est d'ailleurs fascinant de constater que la plupart des dirigeants européens, et français en particulier, approuvent le réarmement nucléaire américain, tout en dénonçant la politique du dollar (*« il n'est pas normal que le déficit budgétaire américain soit payé par nous »*), sans s'apercevoir que les deux questions sont liées. Comment se fait-il que personne n'ose convenir que le coût exorbitant de la course aux armements (près de 15 millions de francs par minute) favorise l'expansion du paupérisme dans le monde et, par conséquent, l'exploitation des mécontentements, apportant des cartes faciles aux politiques déstabilisatrices des révolutions « prolétariennes » ou « populaires » ? L'U.R.S.S., elle-même, va se trouver bientôt confrontée sur son énorme territoire à l'*évolution planétaire* : démographie galopante des républiques « sudistes » à travers le carcan des nationalités....

C'est donc le moment de dépasser la comptabilité macabre des fusées et des têtes nucléaires Est-Ouest, qui dure depuis des années à Genève. C'est donc le moment de tenter d'ouvrir les yeux des dirigeants mondiaux avec un effort de *prospective planétaire, sur cinq, dix* et quinze ans. Les dossiers existent. Il faut que les Grands de l'hémisphère Nord, dont l'Europe, les analysent conjointement..

Un sommet monétaire est certes utile, mais sa réussite ne servirait à rien si un sommet sérieux planétaire *n'était rapidement programmé*, afin d'essayer de ralentir et peut-être (pourquoi ne pas rêver ?) d'arrêter la course aux armements, qui est la source principale des désordres financiers, économiques et politiques.

(*) Ancien ministre.

EUROPE

Espagne

M. Felipe Gonzalez annonce l'achat de 72 avions de combat américains

De notre correspondant

Madrid. – Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a officiellement annoncé, lundi 30 mai, que l'Espagne achèterait à la firme américaine Mc Donell Douglas soixante-douze avions de combat de type F.18.A. Ce contrat, qui devrait être signé ce mardi, après cinq ans d'études et de négociations ardues, est le plus important jamais passé par l'armée de l'air espagnole puisqu'il porte sur une somme d'environ 1,6 milliard de dollars (près de 12 milliards de francs).

Le gouvernement avait à choisir entre le F.18.A et l'appareil Tornado qui est, lui, construit conjointement par la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et l'Italie. Les socialistes ont finalement entériné la décision de leurs prédécesseurs centristes qui avaient signé, en juillet 1982, un précontrat pour l'achat de l'avion américain. En revanche, ils ont réduit le nombre d'appareils à acquérir, initialement fixé à quatre-vingt-quatre, car la crise économique oblige à de sérieuses économies.

Lorsque le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) était dans l'opposition, certains de ses dirigeants avaient affirmé leur préférence pour le Tornado, en soulignant le caractère politique d'un tel choix, et en invoquant la nécessité d'intégrer leur pays dans les circuits européens de fabrication d'armements. Mais les arguments techniques ont pesé *dans le choix final. L'armée de* l'air espagnole avait exprimé sa préférence pour l'appareil américain, qu'elle juge plus polyvalent : adapté à la fois aux missions air-sol et air-air, contrairement au Tornado qui donnerait moins satisfaction pour les opérations du second type. En outre, M. Gonzalez ne pouvait ignorer les aspects politiques d'une telle décision, mais pas comme l'entendaient ses compagnons de parti dans l'opposition. Un mois après avoir affirmé pour la première fois son appui à la « double décision » de l'OTAN sur les euromissiles, malgré le mécontentement de certains secteurs socialistes, il a de nouveau montré l'importance qu'il accordait au maintien de bonnes relations avec Washington.

THIERRY MALINIAK.

Pologne

LE COMITÉ CENTRAL DU PARTI EXAMINE LA « SITUATION SOCIO-POLITIQUE »

Varsovie *(A.F.P.)*. – Le douzième plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais (POUP), qui s'ouvre ce mardi 31 mai dans la capitale, porte sur *« les principaux problèmes de la situation socio-politique et les lignes d'activité du parti »*. Cet ordre du jour n'est pas conforme à celui qui avait été annoncé le 12 avril quand le bureau politique avait convoqué pour la mi-mai un plénum consacré aux *« questions idéologiques »*. Mais, trois semaines plus tard, la publication dans l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* d'une vive critique de ceux qui *« sont allergiques au socialisme réel »* en avait amené le rapport.

L'un des membres du bureau politique, M. Wlodzimierz Mokrzyszczak, s'est rendu pendant ce week-end à Moscou, et à son retour on apprend de bonne source qu'il n'y aurait, du moins pour l'instant, qu'un changement mineur au sein des instances dirigeantes : M. Marian Orzechowski quitterait notamment le secrétariat pour se consacrer entièrement au PRON, le Mouvement patriotique de renaissance nationale, dont il est le secrétaire général.

République d'Irlande

Le forum interirlandais s'est ouvert à Dublin dans une atmosphère marquée par la campagne électorale en Ulster

Dublin. – Pour la première fois depuis la division de l'île en 1922, tous les partis nationalistes du Nord et du Sud sont réunis, depuis le 30 mai, dans un « forum pour une nouvelle Irlande », à l'exception du Sinn Fein, branche politique de l'IRA, qui n'a pas été invité. Il s'agit pour eux de reprendre l'initiative alors que *toutes* les solutions esquissées par les Britanniques pour résoudre la question de l'Ulster se sont soldées par un échec.

De notre envoyé spécial

Le parti des catholiques modérés d'Irlande du Nord, le S.D.L.P. (parti social-démocrate et travailliste), est à l'origine de cette idée. Son leader, M. John Hume, député au Parlement européen, a proposé la réunion du forum depuis plusieurs mois déjà pour tenter d'introduire la *« dimension irlandaise »* dans les relations entre Belfast et Londres. *Mais la création du forum obéit* aussi à des considérations tactiques. Le S.D.L.P. doit faire face, dans le Nord, à la concurrence de plus en plus vive du Sinn Fein dans la communauté catholique. Les modérés ont l'impression d'avoir été « menés en bateau » depuis plus de dix ans par *les Britanniques, qui ne leur ont* rien donné en échange de leur coopération. En octobre dernier, aux élections pour l'Assemblée provinciale de Belfast, le Sinn Fein a remporté cinq sièges et près d'un tiers des voix catholiques, alors que le S.D.L.P. reculait de cinq points.

Aux *élections législatives* du 9 juin, il se présente dans quatorze des dix-sept circonscriptions nord-irlandaises, et paraît bien placé pour avoir au moins deux députés, même si ses élus doivent boycotter le Parlement de Westminster.

L'IRA a décidé, non sans remous internes, de lutter *« le fusil dans une main, le bulletin de vote dans l'autre »*. Elle n'a pas abandonné la lutte armée, comme en témoignent les attentats de ces dernières semaines. Les responsables du maintien de l'ordre craignent même une recrudescence de la violence à l'approche des élections. Ce serait un moyen pour l'IRA de réintroduire la question irlandaise dans la campagne, et de rassurer ceux de ses militants qui craignent que la lutte électorale ne l'emporte sur la lutte armée. Mais la violence doit, en même temps, être dosée, pour ne pas détourner les catholiques de voter pour le Sinn Fein.

Quatre grandes questions

Les candidats républicains sont, en tout cas, extrêmement actifs. Non seulement ils font le porte à porte traditionnel avant des élections, mais ils prennent en charge les problèmes sociaux des ghettos catholiques, et ils interviennent auprès des autorités en faveur des électeurs. Sans disparaître complètement, le S.D.L.P. court le risque de ne plus être, après les élections, le principal représentant de la communauté catholique.

Le « forum pour une nouvelle Irlande » peut lui donner plus de poids dans des négociations avec les unionistes protestants et le gouvernement britannique. Mais il a également *une fonction interne, en* République d'Irlande elle-même. Il devrait en effet permettre de dissiper un certain nombre d'illusions entretenues depuis soixante ans. L'unité irlandaise est un mythe utile, que les partis du Sud n'avaient jamais eu le courage politique de *définir concrètement. Or les deux principales* formations de la République, le Fine Gael et le Fianna Fail, n'ont pas la même conception de l'avenir de l'île. Mais, malgré leur antipathie personnelle, MM. Garret FitzGerald, premier ministre, et Charles Haughey, chef de l'opposition, ont *accepté de participer ensemble* au forum.

Quatre grandes questions devraient être soulevées au cours des débats, qui, en séance plénière, puis en commission, dureront jusqu'à la fin de l'année. Ces quatre questions sont : que signifie être irlandais, y compris pour le million de protestants du Nord qui se considèrent autrement ? Comment trouver une solution pour le conflit du Nord en tenant compte de la dimension anglo-irlandaise en ce qui concerne la souveraineté, le sécurité, etc. ? Comment régler les relations entre l'Eglise et l'État alors que les catholiques du Sud et les protestants du Nord sont souvent, chacun de leur côté, les « intégristes » de deux confessions différentes ? Et, enfin, quel serait le coût économique de l'unité ?

Vis-à-vis des unionistes protestants, dont les organisations boycottent le forum, il s'agit de montrer que la République n'est plus animée d'intentions hégémoniques et irrédentistes, et qu'une évolution constitutionnelle ne signifie pas nécessairement la dissolution d'une forte minorité protestante (l'*actuelle* majorité en Ulster) dans une République *« papiste »*. Chaque parti a son idée sur les institutions qui pourraient être mises en place : une confédération de deux Etats indépendants, par exemple, l'un au Nord, l'autre au Sud, mettant en commun les affaires étrangères, la sécurité, la monnaie, mais dans chacun desquels s'appliquerait la règle démocratique de la majorité.

A Dublin, on ne désespère pas que les unionistes du Nord soient sensibles à ces marques de bonne volonté, et que le prochain gouvernement britannique, quel qu'il soit, saisisse les perches qui lui seront tendues.

DANIEL VERNET.

ASIE

Inde

Les principaux partis d'opposition envisagent des « mesures concrètes d'action commune »

De notre correspondant

New-Delhi. – Un conclave réunissant les principaux partis d'opposition s'est tenu le 28 mai à Vijayawada, dans l'Etat d'Andhra-Pradesh. En 1982, M. Chandra Shekhar, *l'actuel* président du Janata, avait, sans succès, tenté de *« réveiller l'esprit de 1977 »* – année marquée par le désaveu massif infligé au Congrès de Mme Gandhi par l'électorat indien, qui ne lui pardonnait pas deux années d'état d'urgence. Le bouleversement politique *du mois de janvier dernier dans deux* Etats du Sud a permis de revitaliser l'opposition. Au Karnataka, le Janata, sous la conduite de M. R. K. Hegde, revenait au premier plan de la scène politique, alors qu'en Andhra-Pradesh voisin un parti régionaliste, le Telegu Desam, qui n'avait pas un an d'existence, arrivait au pouvoir avec à sa tête un ancien acteur de cinéma reconverti dans la politique, M. Nandamuri Taraka Rama Rao – plus communément désigné par ses initiales N.T.R.

A la différence de la plupart des autres personnalités de l'opposition, le passé politique de « N.T.R. » est vierge. Il cultive son image de *« Sanyasin »*, c'est-à-dire d'homme qui a *« renoncé aux plaisirs du monde »*. Lors de la réunion, il a choisi de séjourner dans une petite hutte en feuilles de bananier plutôt que de loger avec les autres délégués dans un grand hôtel, quelques mètres plus loin. C'est cette neutralité politique au sein de l'opposition qui a rendu possible cette rencontre de quelque vingt-quatre délégués venant de quatorze formations d'opposition.

Outre la présence de quatre ministres ou chefs régionaux, MM. Rama Rao, Hegde, Ramachandran du Tamil Nadu et Farooq Abdullah du Jammu et Cachemire, on notait la présence de Mme Maneka Gandhi, la jeune veuve rebelle de Sanjay Gandhi, et celle du vieux dirigeant « intouchable » du Congrès, M. Jagjivan Ram.

Les autres formations ont fait preuve d'une certaine méfiance envers les intentions supposées de « N.T.R. », soupçonné de vouloir mettre son *« innocence politique »* au service d'ambitions plus grandes.

Rassemblement d'ennemis et de rivaux, le conclave de Vijayawada a abouti à une déclaration de principe contre le gouvernement central. Pour pallier l'impression de vague et de déjà-vu qui se dégageait de leur réunion, les délégués ont décidé de se retrouver dans un futur proche, à New-Delhi et ensuite au Cachemire, pour *« mettre au point des mesures concrètes d'action commune »*.

(Intérim.)

Indonésie

« ESCADRON DE LA MORT » A LA JAVANAISE

Plus de quatre cents personnes ont été tuées depuis le début de l'année dans l'île de Java par la police, l'armée et des *« tueurs inconnus »*, au cours d'opérations de lutte contre le banditisme, a indiqué, ce mardi 31 mai à Djakarta, l'Institut d'aide légale, organisme de défense des droits de l'homme. Cette sorte d'« escadron de la mort » serait responsable de l'assassinat de trente-quatre bandits présumés dans la seule capitale indonésienne au cours du mois de mai.

Cette opération, la plus meurtrière depuis l'indépendance, estime l'Institut, semble rencontrer l'approbation d'une partie de la population, lasse de la criminalité et des lenteurs de la justice. *« Si vous demandez à l'homme de la rue, il est content que l'on exécute les criminels, même s'il y a des erreurs »*, a déclaré un avocat de l'Institut, M. Abdul Rahman Saleh. Selon lui, le chef des forces armées et de la sécurité, le général Benny Moerdani, aurait déclaré que ces opérations de police étaient destinées à protéger les touristes. Or, actuellement, le gouvernement indonésien encourage le tourisme, source de devises, et a aboli, le 1er avril, les visas pour les ressortissants de vingt-six pays.

Ce grand nettoyage entraîne des bavures. Ainsi, le 26 mai, les *« tueurs mystérieux »* ont assassiné de douze balles un jeune garçon de seize ans, Viktor Sinaga, dont les journaux ont publié la photo en uniforme de scout. La mère et le frère de la victime, qui travaille au quartier général de la police, ont violemment protesté contre ce meurtre. – *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Algérie

LA VISITE DES PRÉSIDENTS BOURGUIBA ET OULD HAIDALLA

Alger se garde de dramatiser l'absence de Hassan II

De notre correspondant

Alger. — Le président Bourguiba regagne Tunis, le mardi 31 mai, au terme d'une visite officielle de trois jours en Algérie. L'événement un moment attendu n'a pas eu lieu. Le roi Hassan II n'est pas venu à Alger pour sceller une réconciliation à l'ordre du jour depuis sa rencontre avec le président algérien, le 26 février. Le pouvait-il sans prendre le risque de voir arriver aussi les dirigeants de la R.A.S.D. avec lesquels, officiellement, il refuse toujours tout dialogue ?

La présence du président de la Mauritanie, le lieutenant-colonel Ould Haidalla, a permis de donner aux dernières heures de la visite du président tunisien un air de fête de famille maghrébine. On se garde de dramatiser l'absence du roi. Il n'y a pas eu de refus désobligeant de sa part, laisse-t-on entendre, puisque *« aucune invitation formelle n'avait été envoyée »*.

Simplement, on déclare de source officielle : *« Certains frères — ne nous demandez pas lesquels — avaient suggéré de profiter de l'occasion de la présence du président Bourguiba pour se rencontrer. Nous avons alors dit que ceux qui voudraient se joindre aux deux présidents seraient les bienvenus. »*

On poursuit de même source que la visite du président Bourguiba et l'intense activité diplomatique qui l'a précédée n'ont pas été inutiles : *« Nous avons informé tous les frères et voisins de ce que nous avons entendu exprimer par les Marocains. Nous leur avons dit ensuite ce que nous pensons et ce que nous voulons. Nous avons fait le maximum pour aider à l'accouchement d'une solution. Maintenant il y a un travail complémentaire à poursuivre à l'O.U.A. Une action ne peut remplacer l'autre. »*

Le sens des propos tenus lundi soir dans les milieux officiels algériens est que l'absence du roi Hassan II n'est pas, *en soi, un élément* permettant de se faire une opinion définitive sur l'évolution probable du problème saharien, mais qu'on sera fixé après le sommet de l'O.U.A. L'Algérie attend de voir l'attitude du Maroc et de ses partisans à l'occasion de ce sommet ou des tractations qui précèdent la date prévue de son ouverture. Tout porte à croire que si la conduite de Rabat était inacceptable de son point de vue, elle en tirerait rapidement des conséquences.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *Occupation de l'ambassade de France.* — Environ trois cents coopérants ont occupé, lundi 30 mai, le parc de l'ambassade de France à Alger. Pour éviter l'occupation des locaux, les portes de la chancellerie et des différentes missions ont été fermées et aucun service n'a fonctionné. Le mouvement paraît susceptible de se poursuivre. Les manifestants demandent une indemnité de perte de change plus importante que celle qui leur a été proposée. Il s'agit d'enseignants travaillant dans les établissements algériens et adhérant à la section de la Fédération de l'éducation nationale en Algérie. — *(Corresp.)*

Cameroun

● *Les élections législatives au Cameroun.* — Les cent vingt candidats présentés par l'Union nationale camerounaise (U.N.C., parti unique) ont obtenu plus de 99 % des suffrages exprimés aux élections législatives du dimanche 29 mai. Le taux de participation a également été supérieur à 99 %. Les cent vingt candidats de l'U.N.C. — seuls autorisés à se présenter — ont été élus sur une liste unique. — *(A.F.P.)*

Maroc

Les « radicaux » du parti socialiste condamnés à de lourdes peines

Présenté comme une affaire de *droit commun*, le procès des trente-quatre militants de l'aile radicale de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) aura été, en fait, une carte politique dans les mains du pouvoir. Ouvert le 16 mai à Rabat, il a été rondement mené, et les sentences — fort lourdes si l'on tient compte de l'inconsistance des charges retenues — ont été prononcées lundi 30 mai, moins de deux semaines avant les élections municipales.

Trois années de prison ferme ont été infligées à cinq inculpés, dont des avocats du barreau de Rabat, Mes Abderrahmane Benameur, ancien bâtonnier, et Larbi Chtouki, tous deux membres du bureau de l'Association marocaine des droits de l'homme, dont le premier congrès, prévu il y a quelques semaines, a été interdit par les autorités. Seize autres inculpés ont été condamnés à un an de prison ferme et treize à deux ans de prison avec sursis.

A Paris, Mes Charrière de Bournazel, Champetier de Ribes, Dupeux et Latour, mandatés par huit organisations, dont la Fédération internationale des droits de l'homme, ont exposé, avant le verdict, leurs conclusions et leurs impressions après avoir assisté à plusieurs audiences. Ils sont unanimes sur deux points : le procès avait toutes les apparences de la légalité, et, contrairement à ce qui s'était produit après les émeutes de Casablanca en juin 1981, les observateurs ont été courtoisement accueillis, alors qu'à l'époque leurs confrères avaient été refoulés. Ils n'en ont pas moins formulé bon nombre d'interrogations et de réserves.

La commission administrative de l'U.S.F.P. avait récemment exclu certains de ses membres. Ces derniers soutiennent qu'ils l'ont été de façon non statutaire, à la suite d'un coup de force, la majorité requise n'étant pas réunie. Aussi s'étaient-ils présentés le 8 mai au siège du parti, où le comité central devait décider, semble-t-il à l'unanimité, de participer aux élections, contrairement à ce que souhaitaient les « radicaux », qui réclament un congrès, le dernier remontant à 1978. Premier fait troublant : les forces de l'ordre avaient pris position autour du bâtiment dès 6 heures du matin, bien avant l'ouverture des travaux et sont intervenues dès que des bousculades ont opposé les exclus à leurs camarades qui leur refusaient l'accès des locaux. Toutefois, seuls les « radicaux » ont été arrêtés. Ceux qui ont été blessés, comme Me Benameur (nez fracturé, plaies à la tête, coups dans le dos), l'ont été après leur arrestation.

Recourant à la procédure du flagrant délit, le parquet a retenu quatre chefs d'inculpation : *« Troubles à l'ordre public ; violation de domicile ; menaces aux forces de l'ordre ; attroupements armés »*. Or le juge unique a refusé d'entendre comme témoin un avocat, Me Ziane, n'appartenant pas à l'U.S.F.P., qui a assisté à la scène, tout comme il a refusé les autres témoins à décharge, les expertises médicales et graphologiques, alors que plusieurs inculpés affirmaient n'avoir pas signé les procès-verbaux de l'instruction.

Autres anomalies : aucune plainte pour violation de domicile ne figure dans le dossier et Me Tayeb Sassi, qui a pourtant été arrêté et condamné, se trouvait à Agadir au moment des incidents.

PAUL BALTA.

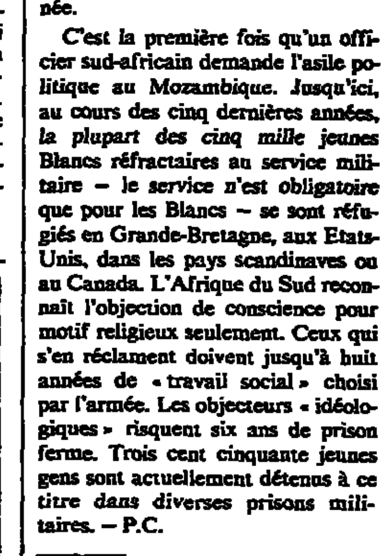
Mozambique

UN AVION NON IDENTIFIÉ ABATTU AU-DESSUS DE MAPUTO

L'agence mozambicaine de presse A.I.M. a annoncé qu'un avion non identifié avait été abattu au-dessus de Maputo, lundi 30 mai. Pretoria a aussitôt fait savoir qu'aucun avion sud-africain n'avait pénétré lundi dans l'espace aérien mozambicain. A.I.M. n'a donné aucune indication sur le sort du pilote.

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — Après avoir clandestinement passé la frontière, un officier blanc des forces sud-africaines, le lieutenant Gerald Andreas Eckert, âgé de vingt-quatre ans, s'est réfugié, dimanche 29 mai, au Mozambique. *« Opposé au régime de l'apartheid »* et souhaitant démontrer qu'il existe en Afrique du Sud *« des Blancs qui résistent au régime minoritaire »*, le déserteur a demandé l'asile politique à Maputo.



L'armée sud-africaine a confirmé, lundi, *« l'absence sans autorisation »* de l'officier *« réfractaire à la discipline des armées »* (1). Né en Allemagne fédérale, pays qu'il a quitté à l'âge de sept ans, le lieutenant Eckert a obtenu la citoyenneté sud-africaine au début de cette année.

C'est la première fois qu'un officier sud-africain demande l'asile politique au Mozambique. Jusqu'ici, au cours des cinq dernières années, *la plupart des cinq mille* jeunes Blancs réfractaires au service militaire — le service n'est obligatoire que pour les Blancs — se sont réfugiés en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, dans les pays scandinaves ou au Canada. L'Afrique du Sud reconnaît l'objection de conscience pour motif religieux seulement. Ceux qui s'en réclament doivent jusqu'à huit années de « travail social » choisi par l'armée. Les objecteurs « idéologiques » risquent six ans de prison ferme. Trois cent cinquante jeunes gens sont actuellement détenus à ce titre dans diverses prisons militaires. — P.C.

(1) Le transfuge serait un médecin de l'hôpital *militaire de Pretoria* (N.D.L.R.).

● *Les seize pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique occidentale* (C.E.D.E.A.O.) sont tombés d'accord pour assister au sommet de l'Organisation de l'unité africaine prévu à Addis-Abeba le 6 juin prochain. Dans une déclaration publiée lundi à la fin du sommet de la C.E.D.E.A.O., les chefs d'Etat de ces pays pressent les autres membres de l'O.U.A. d'en faire autant. — *(Reuter)*

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● FORTES HAUSSES DES PRIX. — Les autorités bulgares *ont annoncé lundi 30 mai une série* d'augmentations : la viande de porc augmente de 21,4 %, la volaille de 23 % (en revanche le mouton baisse de 16 %) : le prix de la vodka importée augmente de 30 %, celui de la bière importée de 70 %, de la bière de fabrication locale de 28 % ; enfin, les taxis seront de 50 % plus chers. — *(A.F.P.)*

Haute-Volta

● LE CHEF DE L'ETAT SE RETIRE DE LA COMPETITION ELECTORALE. — Le chef le l'Etat voltaïque, le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, n'envisage *« absolument pas »* de se présenter à l'élection présidentielle qui sera organisée après l'adoption d'une Constitution. *« Je suis contre les militaires au pouvoir »*, a-t-il déclaré samedi 28 mai, et, dans le cas où les forces politiques tiendraient à présenter sa candidature, *« je ne marcherai pas, c'est catégorique »*, a-t-il assuré. — *(A.F.P.)*

Mali

● VISITE DE M. NUCCI. — M. Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, arrivé dimanche 29 mai à Bamako, a eu des réunions de travail successivement avec MM. Alioune Blondin Beye, ministre malien des affaires étrangères et de la coopération internationale, et Ahmed Mohamed Ag Hamani, ministre du plan. Le ministre français a *évoqué avec ses interlocuteurs* les questions relatives à l'Office du Niger, principale entreprise agro-industrielle, que les autorités de Bamako souhaitent réhabiliter avec l'aide de la France, ainsi que le concours français aux divers *projets de développement du* pays. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● NOUVELLES EXPULSIONS DE PACIFISTES INDÉPENDANTS. — Le gouvernement est-allemand a expulsé de République démocratique allemande six nouveaux pacifistes non officiels, lundi 30 mai. Il s'agit de quatre hommes et d'une femme membres d'un mouvement chrétien d'Iéna, *non reconnu, ainsi* que de l'enfant de huit ans de la jeune femme. Ils ont été accueillis en Allemagne fédérale. Ces expulsions portent à vingt le nombre des pacifistes indépendants chassés de République démocratique allemande par les autorités en deux semaines. — *(A.F.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

La visite de M. Arens à Paris illustre l'amélioration des relations entre la France et Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — Le ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens, devrait arriver à Paris le 1er juin pour une brève visite au cours de laquelle il se rendra au Salon aéronautique du Bourget et sera reçu par M. Charles Hernu, ainsi que par le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson. Ce voyage est considéré à Jérusalem comme la confirmation d'une détente sur le front israélo-syrien au Liban, car M. Arens et l'ensemble du gouvernement de M. Begin avaient envisagé d'annuler ce déplacement si la situation ne s'améliorait pas.

Comme cela était prévu depuis longtemps, M. Arens se rend en France pour souligner l'importance de la participation israélienne au Salon du Bourget, où sont exposés des armements qui ont fait leurs preuves *durant* la guerre du Liban, notamment un avion sans pilote et différents types de missiles utilisés avec succès contre les défenses antiaériennes et l'aviation de l'armée syrienne, où le matériel soviétique a été surclassé. Peut-être plus encore que ses prédécesseurs, M. Arens a l'intention de mettre l'accent sur la promotion des productions de l'industrie militaire israélienne et de la construction aéronautique (il en a été précédemment l'un des directeurs) dont le développement considérable ces dernières années constitue une des priorités du gouvernement de Jérusalem, afin de limiter la dépendance d'Israël vis-à-vis des Etats-Unis et réduire autant que possible le déficit de la balance des paiements qui demeure particulièrement lourd en raison précisément des fournitures d'armes américaines. Le Salon du Bourget est depuis des années un événement majeur pour Israël qui a peu à peu rejoint le groupe des principaux pays fournisseurs d'armes dans le monde.

Dès sa nomination au ministère de la défense en février dernier M. Arens avait donc décidé de se rendre à Paris, avant même de savoir s'il serait accueilli par des membres du gouvernement français. L'invitation de M. Hernu a tardé à venir ce qui a causé une certaine irritation à Jérusalem. Mais la récente signature de l'accord israélo-libanais a entraîné une relative amélioration des rapports entre Paris et Jérusalem, qui avaient été presque *« gelés »* depuis le début de l'intervention israélienne au Liban.

On indique en Israël que, au cours de ses entretiens avec MM. Hernu et Cheysson, M. Arens devrait appuyer la démarche déjà entamé au Quai d'Orsay le 30 mai par M. David Kimche, directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, c'est-à-dire mettre en valeur l'importance de l'accord conclu entre les gouvernements israélien et libanais. On regrette à Jérusalem que, jusqu'à présent, le gouvernement français n'ait pas davantage soutenu cet accord et M. Arens devrait demander aux dirigeants français qu'ils tentent d'intercéder auprès du gouvernement de Damas et d'autres gouvernements arabes pour obtenir le retrait des troupes syriennes du Liban. Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, entreprend actuellement la même démarche dans d'autres pays européens à l'occasion d'un voyage en Belgique et en Italie.

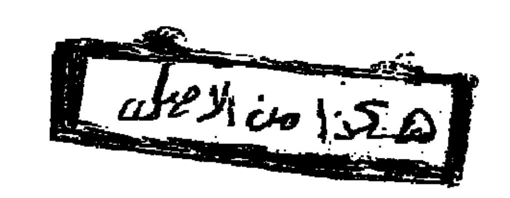
Les attaques palestiniennes

La recrudescence des attaques palestiniennes à l'arrière des lignes israéliennes au Liban continue de provoquer des mises en garde de la part du gouvernement israélien. Ainsi, M. Simha Erlich, vice-premier ministre, a-t-il déclaré le 30 mai : *« D'ici peu de temps, Israël pourrait remettre les Syriens à leur place et leur faire comprendre qu'ils ne doivent pas permettre aux terroristes d'opérer contre les forces israéliennes à partir des territoires qu'ils contrôlent. »* M. Erlich a, une nouvelle fois, déclaré qu'Israël *« ne tolérerait aucune forme de guerre d'usure »*.

Les dernières et nombreuses attaques lancées par des commandos palestiniens ont allongé la liste des victimes dans les rangs de l'armée israélienne : sept morts et cinquante-cinq blessés pour le seul mois de mai, ce qui porte à quatre cent quatre-vingt-dix le nombre des militaires israéliens tués au Liban depuis le début de l'invasion voici près d'un an. Devant le siège du gouvernement à Jérusalem, deux mille cinq cents parents de soldats ont manifesté le 30 mai pour protester contre la prolongation de cette campagne en scandant des slogans tels que *« Ramenez nos enfants à la maison ! »* et *« Begin démission ! »*.

FRANCIS CORNU.





PROCHE-ORIENT

L'Iran en mal de « normalisation »

(Suite de la première page.)

L'organe du parti républicain islamique, *Djoumhouri Islami*, abonde dans le même sens, en affirmant que *« le Toudeh, qui, dans le passé, a préparé la victoire de l'impérialisme américain, est de nouveau de retour, prétendant défendre la ligne de l'imam »*. Pour la première fois, le mot d'ordre *« les toudehi au poteau »* commence à faire son apparition, même dans les colonnes de l'organe officiel du P.R.I., dirigé par le chef de l'Etat, M. Khamenei.

Le refus de la lutte des classes

Bien que représentant une force d'appoint marginale, le Toudeh est devenu, sous l'impulsion de son secrétaire général, M. Noureddine Kianouri, l'un des défenseurs les plus zélés de la politique dite de la « ligne de l'Imam ». On peut même affirmer que la base théorique de cette politique, qui implique la radicalisation de la révolution et son prolongement sur le plan social, a été définie par les idéologues du Toudeh, qui se sont montrés souvent plus khomeinistes que l'imam lui-même. La distinction entre partisans et adversaires de la « ligne de l'Imam » n'a cependant jamais été claire, la frontière entre les deux tendances n'étant pas étanche. Il n'est pas rare qu'un responsable religieux défende à quelques jours d'intervalle des thèses fondamentalement opposées. En outre, soucieuses de préserver le caractère islamique du pouvoir qu'elles monopolisent, les différentes composantes du clergé n'hésitent pas à mettre en sourdine leurs divergences dès qu'elles estiment qu'un danger extérieur menace leur autorité. C'est ainsi que le Toudeh était presque seul parmi les partisans de l'imam, à défendre l'idée d'une alliance privilégiée avec l'U.R.S.S. D'ailleurs, le soutien enthousiaste qu'il n'a cessé d'apporter à la « ligne de l'imam » a souvent desservi ses propres alliés au sein du sérail islamique, taxés, de ce fait, de *« crypto-communistes »* par leurs adversaires.

Jusqu'à tout récemment encore, l'imam observait une apparente neutralité entre ceux qui se disputaient l'honneur de défendre la ligne qui porte son nom. Mais pouvait-il persister dans son refus de choisir entre les tenants de la lutte des classes, que condamne l'interprétation des textes du Coran, et les traditionalistes de l'islam ? Jouissant de l'appui sans réserve de l'imam, le Conseil de surveillance de la Constitution, chargé de s'assurer que les lois promulguées sont conformes aux prescriptions de l'islam, s'est rapidement transformé en garde-fou, tempérant les ardeurs réformistes du Majlis (Parlement), présidé par l'hodjatoleslam Rafsandjani, le plus fidèle des partisans de la « ligne de l'imam ». Qualifiée d'*« anti-islamique »*, car elle remettait en cause la propriété privée, la loi sur la réforme agraire votée en 1980 par le Majlis a été édulcorée pour être finalement suspendue par le Conseil de surveillance. Malgré les promesses faites au lendemain de la révolution, 80 % des terres agricoles se trouvent toujours entre les mains de riches propriétaires, dont près du tiers sont des religieux.

De même, le Conseil de surveillance, *toujours au nom du sacro-saint principe de la défense de la propriété privée*, a « gelé » un projet de loi sur la nationalisation du commerce extérieur. Au début de cette année encore, il a rejeté comme anticonstitutionnel un projet de loi prévoyant la confiscation des biens des exilés iraniens qui refuseraient de regagner l'Iran.

Des velléités de libéralisation

Toutes ces mesures tendaient en fait à rassurer les classes moyennes et les bazaris, qui aspirent à une *« normalisation »* mettant définitivement un terme aux mesures révolutionnaires. Les fameux « huit points » de l'imam, rendus publics en décembre 1982, interprétés hâtivement comme étant l'amorce d'une *« libéralisation »* annonciatrice d'une politique des *« cent fleurs »* à l'iranienne, allaient dans le même sens. Une commission spéciale chargée de mettre en application les recommandations de l'imam fut mise en place, avec pour tâche de mettre fin aux arrestations arbitraires, à l'ingérence des comités révolutionnaires dans la vie privée des citoyens et aux mesures de confiscation des biens, estimées contraires aux préceptes de l'islam.

En fin de compte, la montagne a accouché d'une souris. Plusieurs hauts fonctionnaires ont été arrêtés, quelques procureurs de la révolution et juges islamiques particulièrement *discrédités, révoqués*, et une vingtaine de comités révolutionnaires dissous. Mais, devant l'inertie d'un régime axé sur la répression et du fait de la mauvaise volonté des responsables chargés d'appliquer dans la pratique *les « huit points »* de l'imam, rien d'essentiel n'a changé. Comment pouvait-il en être autrement alors que le septième point de l'imam excluait explicitement les *« ennemis de la révolution »* du bénéfice d'une amnistie ? Les exécutions et arrestations arbitraires se sont donc poursuivies suivant la procédure sommaire et expéditive établie par les juges islamiques et les tribunaux révolutionnaires. Ceux qui avaient cru déceler, dans l'initiative de l'imam, un relâchement de l'emprise des religieux sur la vie quotidienne ont vite déchanté. Les vendeurs de cassettes de musique, *qui avaient réapparu dans les rues*, ont été impitoyablement pourchassés, et les femmes qui avaient commencé à y paraître sans tenue « islamique » ont été promptement rappelées à l'ordre. Les seuls bénéficiaires des recommandations de l'imam semblent avoir été les bazaris, qui ont obtenu l'allégement de certaines mesures entravant le cours de leurs affaires, les anciens membres de la Savak, qui ont été invités à servir la république islamique, et une poignée d'industriels de l'ancien régime qui se sont vu restituer leurs entreprises confisquées au cours des premiers mois de la révolution.

Début 1983, le Toudeh ressemble de plus en plus au paysan indésirable au repas de La Mecque dont parlait M. Tavakoli. Réduit à une semi-clandestinité, ne disposant plus de moyens légaux d'expression — la *plupart de ses publications ont été* interdites, — il continue son action en usant de tracts et de brochures distribués par ce qui subsiste de son réseau de militants. Particulièrement actifs dans les entreprises, ces derniers essaient d'ameuter les ouvriers contre le projet de code de travail particulièrement *« paternaliste et rétrograde »* préparé par le ministre chargé de ce secteur et qui semble destiné à encourager les investissements du secteur privé dans *l'industrie. En octobre 1982, les* pasdarans (« gardiens de la révolution ») procèdent à l'arrestation des seize responsables de la « commission des publications » du Toudeh, sans que ce dernier, désireux d'éviter un affrontement avec le pouvoir, en souffle mot. A cette époque, plus de trois cents de ses militants se trouvaient déjà sous les verrous. Malgré une mise en garde sévère du président de la Cour suprême, M. Moussavi Ardebili, pourtant relativement tolérant à leur égard et qui les accuse d'être *« inféodés »* à Moscou, les communistes multiplient, dans leurs publications clandestines, les conseils *« respectueux »* aux autorités, les invitant à ne pas *« tomber dans le piège »* de la guerre à l'intérieur du territoire iranien.

Deux fers au feu

Cette « ingérence » dans une affaire qui relève du *« domaine réservé »* de l'imam a probablement été la goutte d'eau qui a fait déborder la coupe et incité le « Guide de la révolution » à donner son feu vert pour la liquidation du parti communiste. La mise hors la loi du Toudeh, le dernier carré non islamique qui défendait encore le régime de Téhéran, a valeur de symbole. Elle ne manquera pas d'accentuer le caractère religieux du pouvoir et constitue également un avertissement aux religieux « progressistes » de la « ligne de l'imam », qui, tout en ne partageant pas *l'idéologie marxiste du* Toudeh, préconisaient comme lui la *« radicalisation »* des institutions mises en place par la République islamique.

Dans son discours du 15 décembre 1982, l'imam concluait l'exposé de son ambitieux projet de libéralisation par cette mise en garde : *« A partir d'aujourd'hui, nous nous trouvons dans une période de stabilité et de construction. La nation doit désormais vivre en paix et en sécurité et devrait continuer à travailler sans aucune inquiétude. »* Pour être plus clair, il ajoutait huit jours après : *« Nous devrions cesser de répéter que nous nous trouvons dans une situation révolutionnaire. »*

Le plan de « libéralisation » de l'imam a avorté, mais la volonté de « normaliser » la révolution demeure. Elle va dans le sens des souhaits formulés depuis longtemps déjà par la fraction conservatrice et traditionaliste du clergé, lasse des *soubresauts d'une révolution qui* n'en finissait plus et désireuse de consolider les positions-clés qu'elle s'est assurées au sein du pouvoir. On aurait tort cependant de conclure un peu hâtivement que les partisans de la « ligne de l'imam » ont définitivement perdu la partie. Certes, ils paient aujourd'hui le prix de leur alliance de fait avec les communistes, mis au ban de la République, et se trouvent en position de faiblesse. Mais le régime islamique ne peut ignorer totalement les réformes sociales qu'ils préconisent, sous peine de perdre sa crédibilité auprès des masses populaires, qui, jusqu'à présent, n'ont que peu profité de la révolution.

Ils sont surtout utiles pour le « guide et arbitre » de la révolution, qui a toujours voulu et su garder deux fers au feu, frappant tantôt à gauche, tantôt à droite. La mise en garde qu'il a adressée récemment à un groupe islamique *« proche de l'Occident et des Etats-Unis »* accusé de *« comploter »* était vraisemblablement dirigée contre les *hodjatieh*, principaux bénéficiaires de la disgrâce du Toudeh. Tout semble indiquer que l'imam souhaite préserver du moins l'apparence d'un équilibre entre les différentes tendances du sérail islamique au pouvoir à Téhéran.

JEAN GUEYRAS.

Prochain article :

L'OUVERTURE SUR L'OCCIDENT

AMÉRIQUES

Pérou

Le retour en force des militaires

(Suite de la première page.)

Mercredi 25 mai à l'aube, les policiers de la capitale se *mutinaient* pour obtenir des augmentations de solde. Ils se déclaraient en grève, s'enfermaient dans leurs casernes.

Tout Lima évoquait avec un frisson le souvenir dramatique de février 1975 : exploitant une grève de la police, des émeutiers avaient occupé et saccagé le centre de la capitale. Bilan : trente morts, et le début de la fin pour l'expérience du général Velasco Alvarado.

Pour éviter le pire, le gouvernement Belaunde a cédé. Il a donné satisfaction aux policiers rebelles et demandé à l'armée d'assurer provisoirement le maintien de l'ordre. Bien que les dirigeants affirment que des augmentations de solde étaient prévues et que des sanctions pourraient être prises contre les mutins, ils ont perdu un peu plus de prestige dans l'affaire. En revanche, les militaires ont marqué un point important. Le vendredi 27 dans la soirée, puis de nouveau samedi, des terroristes sont passés à l'action dans la capitale. Opération spectaculaire de guérilla urbaine qui a stupéfié la population et manifestement pris de court les forces de l'ordre. Les militants mystiques et fanatiques du Sentier lumineux, qui font régner l'insécurité depuis trois ans dans les Andes centrales, avaient annoncé des actions « sélectives » dans la capitale. Mais ont-ils pu dynamiter seuls des pylônes à haute tension ? Une telle action implique des complicités à très haut niveau, une logistique et un « professionnalisme » dont ne disposent pas à *priori* les guérilleros de la sierra qui rêvent de « nettoyer » les villes à la manière de Pol Pot au Cambodge. Quels que soient les vrais auteurs des attentats de la semaine dernière, la preuve est faite pour les habitants de Lima que *« tout peut arriver »*.

La faillite des « grands projets »

Le président Belaunde a qualifié les attentats de *«trahison»*. Humaniste et libéral, il rêvait en 1980 de relancer les «grands projets» de son premier gouvernement, interrompu par un coup d'Etat. Mais le «modèle» économique recommandé par ses ministres, pour la plupart très liés aux milieux d'affaires des Etats-Unis, a manifestement contribué à aggraver la crise économique et financière.

Le taux d'inflation devrait approcher les 100 % cette année. La hausse rapide du coût de la vie frappe les plus humbles. Le sous-emploi affecte environ 50 % de la population. La moitié, au moins, des six millions d'habitants de Lima vivent dans les *barriadas*, ces bidonvilles installés sur les pentes des collines dénudées ou au cœur même de la cité. Petits métiers, vendeurs ambulants : tout un système parallèle et mal connu permet à des millions de marginaux de subsister. Les «mirages» de la capitale continuent d'attirer des bataillons de paysans sans terre et sans travail. 65 % des dix-huit millions de Péruviens sont urbanisés.

L'industrialisation n'a pas suivi une croissance démographique très rapide. La crise frappe d'abord les entreprises nationales. Les faillites se multiplient. La dette extérieure est évaluée à 11 milliards de dollars. La récession mondiale mais aussi l'insécurité provoquée par la guérilla, ont fait chuter le tourisme. A tous les niveaux, c'est le marasme et l'aggravation des déséquilibres structurels. Le trafic de drogue n'a pas atteint les niveaux de la Colombie ou de la Bolivie, mais il a doublé en un an. C'est déjà un «problème» national, favorisant la corruption, et qui fait apparaître des mafias puissantes.

Un gouvernement déchiré

La nature s'en mêle : des inondations catastrophiques dans le nord du pays ont fait deux millions de sans-abri et, dans le Sud, une sécheresse exceptionnelle ravage la province de Puno.

Face à cette accumulation de difficultés, le gouvernement n'a pas, disent ses adversaires, de stratégie clairement définie. *«Par rancune à l'égard des militaires de 68,* disent-ils, *il veut ignorer délibérément les changements apportés durant les douze années de pouvoir des forces armées. Or les règles du jeu et les rapports de force ne sont plus les mêmes.»*

L'Action populaire, la principale formation de la coalition gouvernementale, est déchirée par des conflits de personnes. Depuis le départ de M. Manuel Ulloa, premier ministre et « homme fort » de l'équipe dirigeante jusqu'en décembre 1982, c'est le président Belaunde qui apparaît en première ligne, cible des critiques et des mécontentements. La Gauche unie — qui regroupe plusieurs petites formations, dont le parti communiste orthodoxe — est la première victime de l'action brutale du Sentier lumineux, qui rejette aussi bien *« l'Etat bourgeois et corrompu »* que *« la gauche parlementaire et bavarde »*. Son malaise s'accroît devant l'offensive des guérilleros.

Seule l'APRA échappe apparemment au discrédit des forces politiques traditionnelles. La formation populiste fondée par le légendaire Victor Raul Haya de la Torre a résolu le problème difficile de la succession du vieux leader, mort en 1979. Son nouveau secrétaire général, M. Alan Garcia, âgé seulement de trente-quatre ans, est un homme dynamique, résolu, qui a fait ses études en France. Sans renier le passé, il s'efforce avec intelligence de construire un parti plus moderne, adapté aux réalités, de tendance social-démocrate.

Ironie amère. M. Belaunde Terry a restauré les libertés démocratiques mises à mal par les militaires pendant douze ans. Mais la dégradation interne, politique et sociale a été si rapide que l'armée, honnie par la majorité en 1980, apparaît déjà en 1983 comme une force tranquille, attentive, silencieuse, mais vigilante. (Les Péruviens n'entendent pas renoncer aux libertés retrouvées, mais ils souhaitent, en majorité, plus d'ordre, de sécurité et de cohérence. *« Ce que propose le Sentier lumineux,* dit M. José Matos Mar, directeur de l'Institut des études péruviennes et fin connaisseur des réalités andines, *c'est la folie, l'horreur, l'holocauste. Mais ce plan a sa logique effroyable face à l'indécision du gouvernement et à la perplexité de la classe politique et de l'opinion. »*

MARCEL NIEDERGANG.

LU

« LA RÉVOLUTION CONSERVATRICE AMÉRICAINE » de Guy Sorman

Un avenir radieux ?

Evoquant le souvenir de Tocqueville, Guy Sorman explique au début de son livre que *« le voyage en Amérique reste initiatique »*. Il l'a été en tout cas pour lui, qui voit dans la *« révolution conservatrice américaine »*, dont le symbole est M. Reagan, l'avenir radieux de nos sociétés européennes. La Bible, les grands espaces, le ciel bleu, la liberté individuelle, l'absence de contraintes étatiques et l'innovation technologique, tel est, résumé à grands traits, le « modèle » qui a séduit l'auteur. Le « reaganisme » allie pour lui les vertus de la triade traditionnelle, religion, famille, patrie, aux charmes nouveaux du microprocesseur et du redéploiement économique dans les Etats de la « ceinture du soleil ».

Guy Sorman, fasciné par les idées reaganiennes, colle de près à son sujet sans aucune distance critique.

On peut ne pas être d'accord avec le darwinisme social que l'auteur partage avec les idéologues de la droite américaine, pour lesquels la *« lutte pour la vie »* s'applique aussi au domaine économique. On peut contester le postulat que, en aidant les plus faibles, on leur interdit de se tirer d'affaire tout seuls. Il n'empêche que cet essai décrit admirablement la tentative actuellement en cours outre-Atlantique pour refaire l'histoire à l'envers et effacer l'héritage « socialisant » du New Deal.

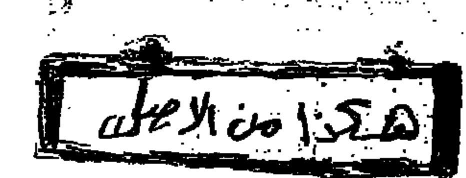
L'auteur instruit, avec les penseurs reaganiens, le procès de ce qu'on appelle aux Etats-Unis le « libéralisme », qui est le « contraire » de ce qu'on désigne en France par ce mot, puisqu'il s'agit d'une pensée « social-démocrate » quoique *« sans arrière-base idéologique »*. Les libéraux, depuis Franklin Roosevelt jusqu'à Ted Kennedy, défendraient les seuls intérêts d'une classe bureaucratique qui profite, plus que les bénéficiaires eux-mêmes, des programmes sociaux. C'est toute l'armée — majoritairement démocrate — des fonctionnaires chargés d'administrer le *welfare* qui est ainsi frappée de suspicion.

Le chapitre consacré aux Noirs est le plus polémique du livre. L'auteur donne un large écho aux thèses des économistes conservateurs noirs Thomas Sowell et Walter Williams. Ceux-ci estiment que les lois sociales, votées à l'initiative des Blancs libéraux, tournent au désavantage des Noirs. L'obligation du salaire minimum dissuaderait les entrepreneurs d'embaucher les jeunes Noirs. L'aide sociale serait la contrepartie du refus d'intégrer ceux-ci à la vie économique du pays. La gauche américaine aurait agi en fonction des intérêts de sa clientèle, les syndicats ouvriers, qui préfèrent maintenir les jeunes Noirs dans un statut d'assistés plutôt que de les voir « casser » le marché du travail. De même, les libéraux blancs seraient — à la différence des conservateurs — favorables au contrôle des armes à feu tout simplement parce qu'ils ont peur de la violence des Noirs.

Guy Sorman a raison de souligner l'ambiguïté de l'attitude libérale à l'égard des Noirs, où la générosité se mêle de culpabilité et de crainte. Il oublie de signaler que les sentimens, à droite, oscillent souvent entre l'indifférence et la haine. Et il pousse le bouchon un peu loin quand il envisage, pour la communauté noire, *« un ralliement au conservatisme auquel l'invite sa propre élite »*. A trop vouloir prouver...

DOMINIQUE DHOMBRES.

★ *La Révolution conservatrice américaine*, de Guy Sorman, Fayard, 246 pages, 67 F.





AMÉRIQUES

Brésil

A LA TÊTE DES PRINCIPAUX ÉTATS DU PAYS

L'opposition a du mal à gouverner

Un sondage d'opinion réalisé pendant la première quinzaine de mai montre que si une élection directe avait lieu pour la présidence de la République, M. Lionel Brizola, soixante ans, l'actuel gouverneur de l'Etat de Rio-de-Janeiro, viendrait en tête. L'Institut brésilien d'opinion publique, qui a sondé mille cinq cents électeurs dans les douze principales villes du Brésil, indique que M. Brizola a la préférence de 23 % des personnes interrogées. Le gouverneur de Sao-Paulo, M. Franco Montoro, vient en deuxième position avec 13,7 %.

Il s'agit là d'un sondage théorique, puisque la prochaine élection présidentielle se fera au suffrage indirect, en janvier 1985, et que c'est le candidat désigné par le président actuel, le général Figueiredo, qui, selon toute vraisemblance, sera appelé à lui succéder. MM. Brizola et Montoro auront eu l'occasion, entre-temps, de faire la preuve, ou non, de leur efficacité, à la tête des deux principaux Etats de la Fédération. Pour l'instant, ils se heurtent à des difficultés de toutes sortes.

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. – Plus de deux mois ont passé depuis que les nouveaux gouverneurs ont pris leurs fonctions, et on sent encore un certain flottement chez ceux qui suscitaient les plus grands espoirs parce qu'ils étaient des élus de l'opposition. Tel est le cas à Rio-de-Janeiro, où M. Lionel Brizola éprouve des difficultés à mettre son administration en place. Il dispose d'un parti, le P.D.T. (parti démocratique travailliste) qui, de l'avis général, compte un nombre réduit de cadres de valeur. Beaucoup de ses élus (conseillers municipaux, députés à l'Assemblée législative régionale) sont même d'un niveau franchement médiocre. En outre, le parti se ressent de la tendance au « physiologisme » (c'est ainsi que les Brésiliens appellent le népotisme et le trafic d'influence) qui caractérisait le travaillisme avant 1964.

M. Brizola n'a guère expliqué au début de son mandat comment et dans quels délais il entendait réaliser son programme d'assistance scolaire et alimentaire aux enfants déshérités (ils sont plusieurs centaines de milliers) de l'Etat de Rio-de-Janeiro. Les opposants qui ne sont pas de son bord lui reprochent de faire surtout du « show » politique (par ses déclarations contre le régime militaire) plutôt que de s'attaquer aux difficultés concrètes qui affligent la population. Au mieux, le nouveau gouverneur leur semble encore en rodage. Il doit résister, il est vrai, à de nombreuses pressions : celles des sans-logis qui envahissent périodiquement des terrains inoccupés, celles des éléments radicaux de son parti, pressés de réaliser le socialisme « mulâtre » *(« moreno »)* que lui-même a prêché pendant sa campagne électorale sans bien expliquer ce que recouvrait une telle étiquette ; et celles, diverses, d'une formation composite qui n'apprécie pas toujours le « *brizolisme* », c'est-à-dire une façon personnelle de gouverner.

M. Brizola a néanmoins montré, très vite, sa capacité de réagir face à l'un des problèmes les plus aigus de la région : celui de la violence et de la criminalité policières. Il a mis en place une commission de juges et de policiers chargée d'enquêter sur les crimes de l' « escadron de la mort ». Grâce à l'action, encore solitaire, d'un inspecteur de police, M. Aires Joaquim do Nascimento, huit policiers militaires ont été arrêtés ces dernières semaines, sous l'accusation d'avoir participé à des « *commandos d'extermination* ».



Des caisses vides à Sao-Paulo

A Sao-Paulo, les mêmes hésitations étaient perceptibles après les « révoltes de la faim » du début d'avril. Les journalistes butaient sur un mur lorsqu'ils voulaient connaître les projets de l'homme-clé du nouveau gouvernement, M. José Serra, secrétaire à la planification, si bien qu'ils se demandaient si de tels projets existent. L'équipe de M. Franco Montoro a surtout fait le constat, dans les premières semaines, que les caisses étaient vides.

Les idées, en revanche, ne manquent pas. Le secrétaire chargé de l'aménagement du Grand Sao-Paulo, M. Amino Affonso (qui a été ministre du travail de Joao Goulart), en expose quelques-unes : « *Nous voulons*, dit-il, *encourager l'agriculture de subsistance pour retenir le paysan à la campagne et éviter qu'il ne congestionne les villes. Orienter les investissements vers les secteurs sociaux, comme la santé et l'éducation, qui ont l'avantage de créer des emplois. Favoriser les petites et moyennes entreprises et donner la priorité aux projets modestes, qui ont un effet immédiat, plutôt qu'aux programmes spectaculaires, qui ont un rendement à long terme.* »

M. Affonso reconnaît que cette politique – qui prendrait le contrepied de celle qui est appliquée depuis près de vingt ans – est impossible à réaliser pour l'instant. « *Mais nous pourrons la mettre en pratique dans un an ou deux si nous gérons bien les affaires* », dit-il. Certes, malgré la structure fédérale du pays, le pouvoir est de plus en plus concentré à Brasilia. Mais Sao-Paulo a la chance d'être la « locomotive » du Brésil. « *Nous avons donc une certaine marge de manœuvre*, dit M. Affonso. *Nous sommes les premiers producteurs, les premiers vendeurs, les premiers acheteurs. Si nous sommes en crise, c'est tout le pays qui est étranglé.* »

Peut-on en dire autant de Rio-de-Janeiro et du Minas-Gerais, malgré leur importance ? Ici M. Brizola, là-bas M. Tancredo Neves, ailleurs sept autres gouverneurs élus sur le programme du P.M.D.B. (parti du mouvement démocratique brésilien), la principale formation de l'opposition, se trouvent devant une double difficulté : ils doivent faire une politique sociale alors que le système économique est antisocial au possible, être à la fois gouvernement et opposition. Pareille difficulté les obligera, estime-t-on, à composer avec le gouvernement fédéral, « *à ne pas chercher l'affrontement* ». « *Les gouverneurs de l'opposition auront besoin du soutien de Brasilia s'ils ne veulent pas se retrouver les mains vides devant leurs électeurs* », affirme M. José Roberto Guzzo, directeur de l'hebdomadaire *Veja*. C'est pourquoi, selon lui, la politique du gouvernement de Sao-Paulo sera forcément modérée, à l'image du gouverneur, M. Montoro, un ancien démocrate-chrétien, et malgré l'activisme des différentes formations marxistes-léninistes qui sont entrées au P.M.D.B. parce qu'elles ne sont pas encore légalisées (c'est le cas du P.C.B. et de sa variante « albanaise », le P.C. do B.)

Des difficultés financières

Les gouverneurs de l'opposition *comptent aussi quelques atouts* : le processus de démocratisation rencontre un assentiment quasi général, y compris dans les milieux d'affaires. Rares sont les Brésiliens, aujourd'hui, qui imaginent un retour en arrière. Les militaires eux-mêmes se sont faits à l'idée de retourner dans les casernes. « *Le gouvernement fait preuve de beaucoup d'habileté pour les dépolitiser*, dit M. Celio Borja, membre du parti gouvernemental et ancien président de la Chambre des députés. *On enseigne aujourd'hui dans les écoles militaires les règles de la coexistence démocratique, et pas seulement celles du maintien de l'ordre et de la lutte antisubversive qui dominaient autrefois l'enseignement.* »

Enfin, le gouvernement fédéral s'est convaincu qu'en concentrant trop de pouvoirs « *il n'exerçait plus vraiment le pouvoir* ». « *Tout, apparemment, se décidait et se faisait à Brasilia : les programmes de santé, d'assainissement, de production énergétique, d'agriculture, d'enseignement, etc. Mais ce n'était qu'une apparence* », dit M. Guzzo, qui explique la démocratisation du pays par les nécessités de la décentralisation, donc du « *partage des responsabilités* ».

Pourtant, de plus en plus, une inquiétude apparaît : le gouvernement semble désemparé face aux difficultés financières qui l'assaillent. Les responsables de l'économie, dit-on, « *se contentent de gérer la crise : ils n'ont plus de projet, plus de perspective à offrir au pays* ». Malgré le ballon d'oxygène apporté au début de l'année par le F.M.I. et les créanciers étrangers, la balance des paiements de 1983 sera déficitaire si de nouveaux crédits ne sont pas accordés. Et s'ils le sont, ce sera au prix de nouvelles mesures d'austérité, donc d'un poids accru de misère et de chômage.

CHARLES VANHECKE.

Le Monde

politique

Les « contributions » des socialistes en vue du congrès de Bourg-en-Bresse

Les membres du parti socialiste avaient jusqu'aulundi 30 mai pour faire parvenir à la direction les textes de leurs contributions préparatoires au prochain congrès de Bourg-en-Bresse, qui sera *organisé au mois d'octobre*. Le plus important de ces textes est celui du courant majoritaire, le courant A (mitterrandistes), préparé par le premier secrétaire M. Lionel Jospin. Ce document, dont nous publions des extraits, engage l'ensemble des responsables du courant A et invite les socialistes à soutenir sans ambiguïté *la politique du gouvernement*. M. Jospin n'élude pas pour autant les risques que comporte à ses yeux cette politique, notamment pour l'emploi et les investissements, et la décrit comme une phase transitoire qui prendra fin lorsque l'économie française sera assainie.

Un autre texte engage le CERES qu'anime M. Jean-Pierre Chevènement. Il est critique à l'égard de la politique du gouvernement Mauroy. Les responsables du CERES soulignent que c'est, en fait, la stratégie politique (d'union de la gauche) et économique (réputée anticapitaliste) des socialistes qui est remise en question.

Les rocardiens présentent deux contributions nationales. La première, dont M. Jean-Pierre Cot est l'un des signataires, s'inscrit dans une perspective d'alliance avec les courants A et B (ce dernier étant celui du premier ministre). La seconde émane, notamment, de M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, et est conçue comme la contribution d'une minorité.

M. Jospin : pour mener une politique autonome il faut reconstituer nos forces

La contribution du courant A est composée de cinq parties : un monde en crise ; la politique économique suivie a-t-elle été la bonne ? Gouverner : assurer la confiance en animant le changement ; place, rôle et fonctionnement du P.S. ; la situation internationale.

Après avoir analysé la crise qui frappe aussi bien le tiers-monde que les pays développés et les pays de l'Est, les signataires s'interrogent sur la manière dont ils ont apprécié cette crise. « *Si la crise était correctement caractérisée, peut-être avons-nous surestimé notre capacité à y répondre. (...) Peut-être aurions-nous dû tabler sur la situation internationale la plus difficile possible et ne pas attendre une part de notre salut d'une toujours hypothétique reprise américaine. (...) Dans la stratégie à suivre aujourd'hui, nous devons compter davantage sur nous-mêmes, ne pas ménager l'effort intérieur ; si de bonnes surprises arrivaient de l'étranger, il serait toujours temps de moduler notre effort.* »

Dans le deuxième chapitre, les auteurs s'interrogent sur le fait de savoir si une autre voie que celle choisie au cours de la première année d'exercice du pouvoir en matière économique était praticable. Ils estiment que « *l'action qui a été menée était politiquement, socialement et économiquement justifiée* », malgré le « coût » qu'elle a entraîné dans le domaine du commerce extérieur.

« Nous n'avons pas changé de politique »

Par rapport à ses objectifs (ne pas sacrifier l'emploi à la lutte contre l'inflation, construire une société plus juste, permettre à la France de conserver son rang de grande puissance industrielle), la gauche, « *bien sûr, n'a pas changé de politique* », affirment les signataires. « *Mais la réalité,* ajoutent-ils, *peut nous conduire à ne pas développer notre action de façon linéaire et uniforme pendant tout le septennat. L'aggravation de la crise dans le monde, les politiques déflationnistes de nos voisins nous contraignent à reconstituer nos marges de manœuvre. Pour mener une politique autonome, il nous faut reconstituer nos forces, ceci impose des phases de consolidation qui font suite à des phases de progrès considérables. D'autres phases de progrès viendront, mais pour cela le redressement de notre appareil productif est indispensable et il passe par le rétablissement de l'équilibre extérieur. Notre obligation de réussir, notre priorité à l'emploi nous forcent à retrouver le chemin de la croissance. Mais l'indépendance de notre pays exige l'indépendance économique et financière. Sans retour à l'équilibre extérieur d'ici à la fin de 1984, notre pays risquerait de se voir imposer par ses créanciers une politique économique contraire au projet de la gauche. Sans rééquilibrage de nos comptes extérieurs, rien ne sera possible.* »

Les auteurs estiment d'autre part que « *le protectionnisme est un poison lent et mortel s'il entraîne repli sur soi, malthusianisme et confort factice. Le libre-échange est nocif lorsqu'il permet aux plus riches de s'imposer aux autres, lorsqu'il est utilisé pour assurer la domination de certains pays, lorsqu'il facilite la transmission de fluctuations aberrantes (...). Nous n'avons pas de raison de subir les limitations que nous imposent nos partenaires commerciaux sans réagir, mais nous ne devons pas aller au-delà. C'est dans la confrontation avec les autres pays que notre industrie trouvera les stimulants lui permettant de retrouver la compétitivité perdue au cours des dix dernières années. La musculation en chambre ne suffit pas à faire des athlètes* ».

Ils notent qu'à terme « *il n'y a pas de réponse au problème de l'emploi qui ne passe par un redémarrage de la croissance. Ainsi, l'environnement international comme la faiblesse des marges de manœuvre dont nous disposons laissent penser qu'à court terme d'autres mesures devront être prises en faveur de l'emploi. Le débat sur le temps de travail doit être repris en gardant à l'esprit qu'au cours du IXe Plan une faible croissance serait insuffisante pour faire diminuer le chômage* ».

Des risques

Les auteurs remarquent cependant que la stratégie économique du gouvernement « *n'est pas dénuée de risques. Le point central sur lequel beaucoup se joue est de savoir si le ralentissement de la demande ne risque pas de retirer toute motivation à l'investissement. Sur l'arbitrage entre consommation et investissement, trois réponses doivent être apportées :*

» *Il faut tout d'abord assurer un grand dynamisme à l'ivestissement des entreprises nationalisées ;*

» *Il faut se donner les moyens d'assurer le déplacement des parts de marchés. Le ralentissement de la demande des ménages s'adresse à l'offre mondiale, il ne s'agit donc pas tant de consommer moins que de diminuer la consommation de produits étrangers ; ceci suppose qu'un effort suffisant soit fait pour reconquérir des parts de marchés ;*

» *Ce qui détermine le niveau de l'activité, ce n'est pas seulement la consommation des ménages mais la demande globale. Dans ces conditions, le redéploiement des dépenses de l'Etat en faveur de l'investissement et de ses consommations en direction de produits français peut être d'un apport considérable. Par ailleurs, si la fraction du revenu des ménages qui est épargnée est effectivement investie, la demande globale ne diminue pas, et l'effet dépressif parfois naïvement attribué à un taux d'épargne supérieur ne se produit pas. Ceci suppose que les capacités dégagées par l'épargne soient rigoureusement canalisées vers le financement des investissements productifs* ». Le P.S. devra, selon les auteurs, formuler des propositions concrètes afin que « *la stratégie engagée ne reste pas au milieu du gué* ».

Dans le troisième chapitre (« *gouverner : assurer la confiance en animant le changement* »), les signataires dressent le constat suivant : « *Notre majorité s'est effritée à chaque consultation électorale et les sondages nous sont défavorables.* » « *Une partie de notre base sociale et électorale ne nous suit pas* », ajoutent-ils.

Cohésion

Le plan du 25 mars « *constitue avant tout une réponse à une nécessité conjoncturelle qui ne saurait faire oublier nos objectifs politiques. La rigueur ne sera acceptée par notre base sociale que si elle apparaît juste, équitablement répartie et susceptible de contribuer réellement au redressement annoncé.* » Les auteurs estiment que le pouvoir d'achat « *des grandes masses salariées doit au moins être maintenu* ». A propos de la protection sociale, ils affirment la nécessité de poursuivre dans la voie d'une meilleure répartition de la charge de la contribution au budget social, ce qui suppose une meilleure connaissance de tous les revenus et une application plus équitable des prélèvements.

Ils soulignent que le plan de rigueur « *risque de provoquer quasi mécaniquement de nouvelles difficultés pour l'emploi* ». Ils proposent que des « *règles du jeu* » soient fixées dans les relations entre l'Etat et le patronat. « *On pourrait, par exemple,* écrivent-ils, *envisager des contrats Etat-entreprises ou région-entreprises pour les PME, qui associeraient des avantages consentis par l'Etat et par le système bancaire (déductions fiscales, subventions ou prêts ANVAR, prêts bonifiés...) à des engagements précis de l'entreprise (reconquête de parts du marché intérieur, embauche, investissement).*

Après avoir noté, à propos de la nécessaire « *affirmation de l'autorité de l'Etat* », qu'une politique n'est pas seulement jugée sur ses résultats mais aussi sur « *son style et l'impression de netteté qu'elle donne aux citoyens* » et que le PS continue de juger souhaitables certaines « *modifications institutionnelles* » (sans préciser lesquelles), les signataires souhaitent une « *cohérence plus assurée dans l'expression de la politique gouvernementale* ». A propos du P.S., ils écrivent : « *Le manque de cohésion, chacun le sent, risque toujours de conduire à des divisions dont il et bon de rappeler que celles qu'a connues la droite ont joué un rôle non négligeable dans notre victoire de 1981. Les nôtres pourraient contribuer à notre défaite. Qui ne le sait ? Qui pourrait le vouloir ?* »

Dans le quatrième chapitre, consacré à la place, au rôle et au fonctionnement du P.S., « *parti de pouvoir* », les signataires remarquent : « *Il est de bon ton aujourd'hui de critiquer le parti ou sa direction ou certains dans sa direction, comme si, tout d'un coup, après des élections difficiles, on rendait le P.S. responsable des insuffisances, des faux pas, et des lenteurs rencontrés depuis juin 1981. A première vue, pourquoi s'en étonner ? François Mitterrand lui-même, au lendemain de 1978, n'avait pas été épargné, c'est le moins qu'on puisse dire. Qui pourrait donc y échapper ?* » Les auteurs ironisent sur « *le refrain à la mode* » selon lequel le P.S. « *n'a pas su trouver sa place* » et invitent les militants à se prononcer sur l'« *appareil vertical* » (1), « *éloigné des aspirations, de la société et fonctionnant en vase clos* ». Ils estiment nécessaire de donner au parti, avec le groupe parlementaire, les moyens d'anticiper sur la préparation des décisions du gouvernement.

Il affirment que le P.S., placé au confluent de plusieurs traditions et courants historiques de la pensée socialiste, doit préserver ce patrimoine. « *Dans ce contexte,* ajoutent-ils, *toute offensive antimarxiste (par exemple sur les droits de l'homme, que les marxistes authentiques défendent autant que l'autres) doit être récusés* ».

La cinquième partie, consacré à la situation internationale, développe les thèses habituelles du parti socialiste et reprend, pour l'essentiel, l'analyse du pacifisme formulée par M. Jacques Huntzinger, membre adjoint du secrétariat national, dans sa propre contribution (*le Monde* du 24 mai).

(1) L'expression a été utilisée par M. Michel Rocard.

Le CERES estime que le « recentrage » du gouvernement remet en cause la stratégie des socialistes

Le texte présenté par le CERES, intitulé « le parti de la réussite », invite les socialistes à refuser de « *garder le silence* » car « *des choix politiques dangereux* » ont été faits par le gouvernement, et ils sont durables : « *Les mesures de déflation qui sont annoncées pour dix-huit mois, et auxquelles les documents du IXe Plan promettent une durée plus longue, constituent bien, pour la gauche, un changement de politique et non la politique du changement* », est-il écrit. Les auteurs de cette contribution (notamment MM. Michel Charzat, Didier Motchane et Georges Sarre) assurent que « *le recentrage qui est aujourd'hui proposé à la gauche lui pose, à terme, la question de sa stratégie politique... celle de l'union et celle des choix anticapitalistes du congrès d'Epinay* ».

Ils estiment toutefois que les Français « *n'attendent pas aujourd'hui de la gauche le socialisme* » ; mais ils ajoutent aussitôt : « *Les Français attendent ce qui nous mettra à pied d'œuvre pour faire le socialisme : une autre réponse à la crise que celle que lui proposait la droite en France naguère et la droite à l'étranger aujourd'hui.* » Le texte du CERES précise également : « *Doit-on accepter comme un choix inévitable celui qu'on nous invite à faire entre l'alignement et l'isolement. (...) Nous pensons que ce n'est pas en s'alignant tout de suite qu'une France de gauche peut éviter de s'isoler ensuite. L'attitude de la R.F.A., le cours du dollar, les résultats du sommet de Williamsburg, sont déjà une réponse.* » La gauche doit donc compter non sur l'extérieur, mais « *sur son peuple* ».

Les auteurs proposent d'« *adapter les institutions de la Ve République à la gauche* », afin que le chef de l'Etat puisse trouver dans la société « *l'appui actif d'un parti capable d'un travail de masse* ». Affirmant ensuite qu'il s'agit, pour le P.S., de « *rassembler* » autour de la gauche et d'en appeler au « *redressement national* », les animateurs du CERES soulignent que « *ce n'est jamais un centre qu'on rassemble, mais en avant* ». Ils ajoutent : « *L'illusion d'un centre inaccessible pour lui a conduit Giscard à sa perte : la gauche l'y rejoindrait si elle s'imaginait pouvoir y parvenir à sa place. Le risque n'est sans doute pas immédiat. Mais la gauche ne pourrait y échapper si elle se résignait, dans les années qui viennent, à pratiquer une politique de déflation* ». Ils précisent : « *Il est douteux qu'on puisse, comme l'avant-projet du IXe Plan, faire son deuil d'une croissance effective et prôner en même temps l'impératif industriel. De même, peut-on simultanément appeler au redressement national et programmer à la baisse la production, l'équipement industriel et l'emploi ? D'« état de grâce » en « deuxième phase », de « rigueur » en « austérité », l'affirmation d'une continuité n'est pas passée dans l'opinion populaire, dont le scepticisme, tout le montre, grandit aujourd'hui.* »

Le texte du CERES affirme en outre que c'est en matière de culture économique « *qu'il importe le plus de lutter contre les tabous dominants* », et indique : « *La domination de la « vulgate économique » des multinationales désarme la France alors que le « libéral-protectionnisme » triomphe de par le monde. Le temps est venu de présenter la « crise » pour ce qu'elle est : non pas une fatalité, mais une guerre économique ; non pas une « mutation » — car, à ce compte, l'histoire n'est qu'une perpétuelle mutation, — mais le heurt de stratégies de domination et d'émancipation.* »

Les auteurs prennent enfin position pour une « *renégociation globale de la coopération européenne* » et demandent au gouvernement de « *stimuler la demande intérieure* ».

Propos et débats

M. Max Gallo : exprimer des divergences c'est la règle

Selon le porte-parole du gouvernement, les déclarations de M. Jean-Pierre Chevènement devant la convention nationale du P.S., contre la politique du gouvernement, doivent être replacées dans « *le cadre de la préparation du congrès socialiste* ». Rappelant les propos de M. Mitterrand, selon lesquels « *il y a une politique du gouvernement et une seule* », M. Max Gallo, a estimé lundi 30 mai, qu'il peut y avoir « *plusieurs analyses au sein du P.S.* ». « *C'est la règle générale, au fil des congrès socialistes, hormis celui de Valence, que d'exprimer des divergences parfois très vives sur les conditions du combat politique ou les orientations du P.S.* » a-t-il ajouté.

Commentant d'autre part le discours de l'ancien président de la République à Lyon, M. Max Gallo a invité M. Giscard d'Estaing à plus de circonspection. « *Ce qui s'est passé en mai 81,* a-t-il déclaré, *devrait rendre cet homme politique plus circonspect quand il se hasarde à un état des lieux.* »

M. Bertrand Delanoë : le débat démocratique

M. Bertrand Delanoë, porte-parole du parti socialiste a estimé lundi, à propos de l'intervention de M. Jean-Pierre Chevènement, qu' « *aujourd'hui nul n'a le droit de ne pas être acteur* » et que « *de ce point de vue* » « *son intervention n'a pas été utile à notre œuvre commune* ». « *Nous perdrions une partie du meilleur de nous-mêmes si nous n'assumions pas le débat démocratique au sein du P.S.* », a-t-il ajouté.

M. Delanoë a affirmé qu'« *il serait inexact et injuste* » de comparer les propos de M. Chevènement à ceux de M. Giscard d'Estaing. Selon le porte-parole du P.S., l'ancien président de la République « *parie avec gourmandise sur l'échec de la France.* »

M. Jean-Pierre Cot : un mauvais coup

M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la coopération, a vigoureusement critiqué mardi 31 mai, sur l'antenne de Radio-Alpes-Isère les déclarations de M. Chevènement. « *La solidarité gouvernementale ne s'arrête pas aux portes du conseil des ministres... Il y a, par-delà la liberté que reprend un ancien ministre, une bataille en commun que nous menons et qui nous oblige à une solidarité active de militant socialiste avec l'action du président de la République et du gouvernement* », a-t-il affirmé avant d'ajouter : « *Il me semble qu'en jetant le doute sur la nature même de l'effort qui est fait aujourd'hui par le gouvernement... Jean-Pierre Chevènement a dépassé la mesure. De ce fait il a porté un mauvais coup à l'action du gouvernement.* »

Une mise en garde du premier secrétaire

(Suite de la première page.)

La photographie de M. Chevènement est accompagnée de cette légende : « *Dévaluation inévitable* ».

A eux seuls, ce titre et cette légende justifieraient, s'il en avait eu connaissance, la réaction violente d'un autre ancien ministre, M. Jean-Pierre Cot, proche de M. Michel Rocard, qui considère l'initiative de son camarade de parti comme un « *mauvais coup* » porté au gouvernement.

M. Cot plaide en faveur d'une « *solidarité active* » avec le pouvoir de gauche, attitude qui rejoint celle de M. Lionel Jospin et de M. Pierre Joxe. Les amis du président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, après avoir défendu des thèses proches de celles de M. Chevènement, se contentent aujourd'hui de souligner les risques que pourrait présenter, sur l'emploi et l'investissement notamment, le deuxième plan de rigueur du gouvernement.

M. Chevènement et ses amis continuent, quant à eux, d'affirmer que la gauche a bel et bien changé de politique et que ce « *recentrage* » risque de mettre en cause l'union avec le parti communiste et les choix fondamentaux du parti socialiste. Bien que les amis de M. Michel Rocard soient en désaccord total, sur le fond, avec ceux de M. Chevènement, les uns et les autres se rejoignent au moins sur ce constat du « *recentrage* » durable.

Les rocardiens se réjouissent de ce que la politique de rigueur financière ne soit ni une simple « *pause* » ni une « *parenthèse* ». Ils la considèrent comme un virage dans lequel la gauche s'est engagée en deux étapes (juin 1982 et mars 1983) et dont il s'agit de ne plus quitter le tracé.

L'assainissement est perçu, en revanche, du côté de MM. Jospin et Joxe, comme une « *phase de consolidation* » qui permet de reconstituer les forces de l'économie nationale et d'envisager, à terme, dès lors que la contrainte extérieure sera desserrée, la conduite d'une politique autonome.

Le gouvernement n'a réagi que modestement face à l'attaque frontale dont il est l'objet de la part de M. Chevènement. Seul M. Max Gallo s'est exprimé, mais pour minimiser la portée d'un conflit pourtant réel. Il est vrai que si M. Pierre Mauroy se mêlait de cette affaire, sa voix serait difficilement entendue et risquerait d'être couverte par les éclats de la polémique engagée.

JEAN-YVES LHOMEAU.

AU FESTIVAL DES JEUNES COMMUNISTES

« Il faut garder nos objectifs d'avant 1981 mais s'y prendre autrement pour les atteindre » déclare M. Paul Laurent

Le Festival des jeunes et des étudiants, organisé par le Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.F.) les 28 et 29 mai, au parc des loisirs de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), a été l'occasion, pour plusieurs membres du bureau politique du parti communiste, de débattre avec des jeunes de problèmes tels que l'emploi, la formation ou la réforme universitaire.

Le chômage est-il un problème de formation ou de débouchés ? Peut-on à la fois former des ingénieurs hautement qualifiés et assurer un enseignement supérieur de masse ? Le gouvernement n'a-t-il pas reculé devant les pressions des forces conservatrices dans le monde médical ? Telles ont été quelques-unes des questions posées à M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, qui avait quitté, pour la circonstance, le débat sur le projet de loi Savary à l'Assemblée nationale. « *L'industrie française ne trouve pas les ingénieurs et techniciens de haut niveau dont elle a besoin* », a-t-il expliqué.

Le projet Savary a été vigoureusement défendu, dans un autre débat, par M. Pierre Juquin. « *Cette réforme, franchement, je ne croyais pas qu'elle serait aussi bonne* », a déclaré le responsable de la propagande du P.C.F. Il a souligné que « *la France sera le seul pays occidental où il n'y aura pas de sélection à l'entrée de l'université* ». M. Juquin a reproché à la radio et à la télévision de ne pas avoir expliqué le contenu du projet. « *Jusqu'en 1981,* a-t-il dit, *la radio et la télévision soutenaient systématiquement le gouvernement en place. Maintenant, elles croient de bon ton de le critiquer.* »

Ailleurs, un jeune homme rappelait à M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, que le P.C.F. avait inscrit à son programme pour l'élection présidentielle de 1981 la « *mise hors la loi* » du travail intérimaire. Qu'en est-il aujourd'hui ? « *Nous avons perdu un million cinq cent mille voix,* a répondu M. Laurent. *Au lieu d'affluer vers nous, les gens se sont détournés de nous. Ils ont eu le sentiment que ce que nous demandions était exagéré, pas possible, démagogique, et que, avec les socialistes, ils en auraient moins, mais seraient sûrs de l'avoir.* »

« *Il faut garder nos objectifs,* a ajouté M. Laurent, *mais s'y prendre autrement pour les atteindre. Avant d'en finir, par exemple, avec l'intérim, il faut mettre fin aux injustices les plus graves qu'il recèle, avec l'idée que, au bout du compte, il n'aura plus de raison d'être.* »

Chanson, rock, jeux divers et politique ont attiré au total, selon les organisateurs, vingt-cinq mille personnes pendant ces deux jours.

● *Le Conseil constitutionnel a* décidé, le 28 mai, que la loi portant diverses mesures relatives aux prestations de vieillesse est conforme à la Constitution, tant sur le principe de la liberté professionnelle que sur celui d'égalité. Le Conseil avait été saisi de ce texte le 11 mai (*le Monde* du 13 mai) par des sénateurs de l'opposition (U.D.F.-R.P.R.).

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement hésite à engager sa responsabilité

La suite de l'examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur a fait l'objet d'un entretien lundi soir 30 mai entre MM. Mauroy et Savary. Le ministre de l'éducation nationale avait déclaré dans l'après-midi que face au *« blocage du travail parlementaire de l'opposition, il appartient au gouvernement de dire quelles hypothèses il retiendra »*.

Le débat a commencé mardi 24, mais s'il continuait à son rythme actuel (l'article 18 du texte qui en comporte soixante-huit était encore en discussion lundi soir), il pourrait durer encore quelque trois semaines. Indéniablement cela conduirait à une remise en cause des travaux de la session et rendrait difficile, voire impossible, l'examen d'autres textes jugés importants par le gouvernement.

L'hypothèse la plus sérieusement envisagée est le recours à l'alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution : M. Mauroy après que le conseil des ministres du mercredi 1er juin en eut délibéré, serait autorisé à engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote de ce texte qui serait considéré comme adopté sauf si une motion de censure était votée. *Mardi matin, toutefois, le premier ministre n'avait pas encore arrêté sa décision. Il devait s'en entretenir mardi soir avec M. Mitterrand, de retour des États-Unis.*

L'Assemblée nationale continue le 30 mai la discussion des articles du projet de loi sur l'enseignement supérieur.

● L'article 14 définit l'objet et la nature du troisième cycle et pose le principe d'une réforme fondamentale de la formation doctorale. Se référant toujours au principe d'autonomie, M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) demande – sans succès – la suppression de cet article. Modifié par la commission, celui-ci est ainsi rédigé : *« Le troisième cycle est une formation à la recherche et par la recherche, qui comporte la réalisation individuelle ou collective de travaux scientifiques originaux. Il comprend des formations professionnelles de haut niveau intégrant en permanence les innovations scientifiques et techniques. Il peut conduire à l'élaboration et à la soutenance d'une thèse qui permet d'obtenir le titre de docteur. »*

● L'article 15 réaffirme le monopole de l'État en matière de collation des grades et titres universitaires, et reprend l'ensemble des dispositions figurant dans la loi modifiée de 1968 concernant les règles d'obtention des diplômes nationaux. Pour M. Bourg-Broc (R.P.R., Marne), ce *« monopole d'État »* correspond à *« une mise sous tutelle »* des universités. M. d'Aubert souligne que celui-ci date de Napoléon. Il en réclame la suppression au nom de l'autonomie pédagogique des universités. Un diplôme dont la valeur dépendrait seulement de l'établissement qui le délivre, explique M. Hage (P.C., Nord), ne donnerait aucune garantie à ses détenteurs. *« Nous allons passer de l'université impériale à l'université syndicale »*, assure M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire).

Pour M. Savary, ministre de l'éducation nationale, en revanche le monopole est *« une garantie de qualité »*, comme le diplôme national.

M. Foyer plaide encore pour *« la compétition entre les universités »*. Puis l'Assemblée repousse un amendement de M. d'Aubert supprimant les diplômes nationaux et laissant aux établissements d'enseignement supérieur le soin de délivrer leurs propres diplômes. Elle repousse également un amendement de M. Foyer précisant que les universités et autres établissements d'enseignement supérieur *« déterminent les conditions d'obtention des grades et diplômes qu'ils confèrent en leur nom propre »*.

S'adressant à l'ancien garde des sceaux, M. Tavernier (P.S., Essonne) assure que le modèle dont se réclame *« une partie de la droite »* est *« le système nord-américain »*. Il enjoint l'opposition à aller jusqu'au bout de sa logique en réclamant la privatisation de l'Université française et en prévoyant que les universités seront payantes.

Est adopté un amendement de la commission qui précise que les personnalités qualifiées appelées à siéger éventuellement aux jurys d'examen devront soit avoir organisé des enseignements, soit en avoir dispensé, soit encore avoir été choisies par des enseignants.

● L'article 16 donne la responsabilité de la formation non seulement initiale mais aussi continue et tous les maîtres concourent à la formation des autres formateurs avec le concours des départements ministériels concernés. M. Savary conteste que l'Etat, comme l'assure M. Foyer, soit amené à avoir le monopole de la formation des maîtres.

● L'article 17 pose le principe d'une carte des formations supérieures et répond aux yeux de M. Fourmelon (P.S., Finistère) à la nécessité de corriger les dispositions géographiques qui handicapent les petites universités. La procédure d'élaboration est aux yeux tant de M. Millon (U.D.F., Ain) que de M. Bourg-Broc *« bureaucratique »*. Cet article est *« incompatible »*, selon M. Gantier, avec *« l'objectif de qualité »*. Sans être hostile au principe, M. Hamel (U.D.F., Rhône) s'inquiète d'une élaboration tenant compte du Plan. Mme Gœvriot (P.C., Meurthe-et-Moselle) explique que la décentralisation et les droits nouveaux reconnus aux travailleurs rendent possible la démarche envisagée *« neuve »* et *« efficace »* ; et qui pour le rapporteur est une nécessité qui, *« loin d'asphyxier la recherche, favorisera son développement »*.

M. Savary rappelle que depuis deux ans, il s'est employé à mettre fin à la pratique qui consistait pour les enseignants à quitter sans son accord l'université dans laquelle ils exerçaient. Les mutations sont subordonnées à l'accord de l'université de départ et à celui de l'université d'accueil.

En séance de nuit, M. Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation, indique que la carte sera *« un simple outil d'aide à la décision »*, qu'elle *« n'aura pas valeur normative »* et qu'elle sera *« non contraignante et susceptible d'évolutions »*.

Un amendement de la commission prévoyant la consultation des conseils régionaux est adopté. Le conseil supérieur de la recherche et de la technologie sera associé à l'élaboration, selon le vœu de M. Bassinet (P.S., Hauts-de-Seine) et de la commission de la production, dont il est le rapporteur pour avis.

● L'article 18 crée une nouvelle catégorie d'établissements publics dénommés établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.) qui bénéficieront d'un statut d'autonomie et qui seront pluridisciplinaires. M. Gantier doute qu'une *« réelle autonomie »* puisse naître de ce projet, et les affirmations d'autonomie sont à ses yeux « fallacieuses », adjectif repris par M. Foyer.

Après que sont repoussés les premiers amendements à cet article, la séance est levée à 0 heure 20.

L. Z. et A. Ch.

POLITIQUE

LES ATTENTATS OUTRE-MER

« Nous n'aurons de cesse de frapper le colonialisme français »

affirme une mystérieuse Alliance révolutionnaire caraïbe

Les dix-sept attentats perpétrés au cours de la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mai en Guadeloupe, Martinique, Guyane et dimanche matin à Paris ont été revendiqués, dans un communiqué parvenu lundi matin à certains organes de presse guyanais, par une organisation inconnue jusqu'à ce jour : l'Alliance révolutionnaire caraïbe *(nos dernières éditions du 31 mai).*

Daté du samedi 28 mai et signé « ARC », ce texte a été adressé à la station R.F.O. de Cayenne ainsi qu'à une radio libre de la même localité. Il déclare : « *Au cours de la nuit du (...), l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) a atteint les objectifs multiples qu'elle s'était assignés tant sur le territoire national de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe qu'en France coloniale, pays occupant les nôtres. Nous déclarons solennellement que, désormais, plus rien ne sera comme avant et que, jusqu'à l'indépendance totale de nos pays, nous n'aurons de cesse de harceler et frapper notre ennemi commun, le colonialisme français et ses collaborateurs locaux partout où il se trouveront. Notre engagement résolu s'inscrit dans le cadre du processus historique qui exige que les dernières positions de l'empire colonial français accèdent à leur pleine souveraineté.*

» *Nous saluons nos camarades de la Nouvelle-Calédonie qui ont, les armes à la main et au mépris de leur vie, affronté les forces du colonialisme français. Le peuple de France, en fonction de ses idéaux et fidèle à ses traditions démocratiques, comprendra la raison et la portée de notre lutte. Il lui appartient aussi de faire pression sur ceux qu'il a installés au pouvoir par son vote. Pour notre part, nous sommes déterminés à aller jusqu'au sacrifice de nous-mêmes si c'est le prix de la dignité et de la liberté.* »

Alerte à la bombe à Fort-de-France

A Fort-de-France, lundi 30 mai, une alerte à la bombe a provoqué l'interruption des examens de droit, sciences économiques et lettres auxquels participaient un millier d'étudiants de l'université des Antilles-Guyane. Après avoir reçu un message enregistré sur bande magnétique et indiquant que trois engins explosifs devaient exploser dans la journée, la gendarmerie est intervenue, mais aucune bombe n'a été découverte dans les locaux de l'université.

Les présidents des conseils généraux de la Guadeloupe, Mme Lucette Michaux-Chevry (mod.), de la Guyane, M. Emmanuel Bellony (R.P.R.), et de la Martinique, M. Emile Maurice (R.P.R.) ont adressé, lundi 30 mai, au ministre de l'intérieur et au secrétaire d'État aux DOM-TOM, une lettre demandant au gouvernement de « *prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour que la sécurité des biens et des personnes soit assurée, et pour contrôler, de façon sévère, l'entrée et la présence des étrangers dans les trois départements* ». Ils y affirment également que ces attentats ont pour objectif « *de terroriser la population, de déstabiliser la vie politique, économique, sociale et culturelle et de porter atteinte au prestige de la France* ».

[Les premiers éléments dont disposent les enquêteurs semblent accréditer la thèse selon laquelle cette série d'attentats aurait été préparée par des indépendantistes des trois départements qui auraient mis au point un dispositif commun. Selon des indications recueillies mardi matin 31 mai de source autorisée, cette opération aurait pu être organisée au cours de contacts qu'ont eu à Paris, il y a trois semaines, des indépendantistes guadeloupéens (appartenant notamment au M.P.G.I., Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante, créé en 1982 par les anciens dirigeants du GLA, Groupe de libération armée de la Guadeloupe, démantelé en 1981) et guyanais connus pour leurs options extrémistes.

La référence que fait cette mystérieuse Alliance révolutionnaire caraïbe à la « lutte armée » en Nouvelle-Calédonie ne peut évoquer que les incidents survenus le 10 janvier près de Koindé, au cours desquels deux gendarmes avaient été tués par des Mélanésiens. Mardi, en fin de matinée, *le Monde* a reçu, lui aussi, un exemplaire de ce communiqué, posté le 30 mai à la Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Ce texte était accompagné d'une « proclamation solennelle » affirmant notamment que l'objectif de l'A.R.C. est de chasser la France de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique « par la force ».]

A TAVERNY DANS LE VAL-D'OISE

Le démantèlement de l'Office municipal culturel est vivement contesté

De notre correspondante

Pontoise. — L'Office municipal culturel de Taverny (Val-d'Oise), les élus locaux de gauche, les partis socialiste, communiste et le P.S.U., la section locale C.G.T. du personnel communal et l'union locale C.F.D.T., ont appelé à une manifestation lundi 30 mai pour dénoncer « *l'attitude scandaleuse* » du maire de la ville, M. Raymond Demanet (R.P.R.) qui, au nom des équilibres des finances locales, a décidé de licencier un éducateur de rue et de dissoudre l'Office municipal de la culture, que préside M. Maurice Boscavert, P.S., ancien adjoint chargé de la culture de M. Jean-Yves Le Coadic, député socialiste et maire de Taverny de 1977 à 1983.

Six à huit cents personnes ont ainsi défilé, sans incident derrière MM. Le Coadic et Boscavert, pour protester contre le démantèlement de l'Office municipal culturel. Cette manifestation faisait suite à une réunion houleuse du conseil municipal, le 27 mai, au cours de laquelle deux motions, l'une contre le licenciement de l'éducateur, l'autre s'opposant à tout démantèlement de l'Office culturel ont été remises au maire.

L'assemblée qui a débuté dans une atmosphère très houleuse en présence de plus de deux cents manifestants venus soutenir les élus de gauche a donné lieu à de nombreux incidents et à l'intervention des forces de l'ordre requise par le maire. Les élus de droite (vingt-huit contre quatre P.S. et trois P.C.) souhaitaient une réunion à huis clos, tandis que l'ancien maire Jean-Yves Le Coadic réclamait une suspension de séance afin d'écouter les doléances des manifestants. Mis aux voix, le principe du huis clos ayant été approuvé, le commissaire de police a procédé à l'évacuation de la salle. Dans l'agitation qui a suivi, M. Maurice Boscavert, voulant s'interposer entre des manifestants et des policiers, a été victime d'une syncope. Les six autres élus de gauche ont préféré quitter la salle, la séance du conseil municipal s'est toutefois poursuivie à huis clos, en présence des seuls élus d'opposition nationale.

Pour le maire, ces suppressions d'emplois sont commandées par la nécessité d'assainir les finances de la commune, « *laissées dans un état désastreux par les socialistes (...). Mon prédécesseur a embauché à tour de bras : trente-deux contrats de solidarité en un an ! Le personnel communal représente plus de 52 % du budget de fonctionnement. Selon la Caisse des dépôts et consignations, si l'on tient compte de tous les emprunts, la pression fiscale de 1984 pour Taverny augmenterait de 45 % (...). Il a donc fallu faire des économies. J'ai déjà économisé 5 millions de francs sur les investissements. Sur le budget de fonctionnement, il y aura 0,8 % d'économies.* »

Des économies réalisées au moyen de coupes sombres pour le moins symboliques puisque, hormis l'office culturel et l'éducateur, elles concernent des subventions accordées jusque-là à des organismes comme l'UNICEF, le MRAP, l'aide aux détenus libérés, tandis que l'amicale laïque voit sa subvention pour les centres de vacances diminuer dans le même temps qu'augmente celle de la section locale de tennis.

Ancien responsable des Jeunesses communistes de France, passé « *de l'autre côté après le drame du Viet-nam* », M. Raymond Demanet reconnaît que ces mesures sont également d'ordre politique : « *Cet office que j'ai créé en 1972, avant l'arrivée de la gauche à Taverny, comptait un seul animateur aidé par le personnel communal. Aujourd'hui, je verse 1 110 000 F de subventions pour 900 000 F de salaires, sans pouvoir faire ma propre politique culturelle.* »

Les organisateurs de la manifestation de lundi espèrent toujours faire revenir le maire, M. Demanet, sur ses décisions. Ils ont décidé d'organiser, samedi 3 juin, un cortège d'automobiles qui sillonnera les rues de la ville, et de préparer pour la fin du mois un gala de soutien à l'Office municipal culturel.

JACQUELINE MEILLON.

● *M. François Léotard*, secrétaire général du parti républicain a annoncé la dissolution du comité départemental des Alpes-Maritimes du P.R. Cette dissolution fait suite aux « difficultés » survenues dans certaines villes du département au moment des municipales. Plusieurs membres du P.R. avaient été alors critiqués pour avoir organisé des primaires au sein de l'opposition, notamment M. Fernand Icart (candidat contre M. Jacques Médecin à Nice) et M. Palmero (candidat contre M. Emmanuel Aubert à Menton).

AU COURS D'UN COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES JUIFS DE GAUCHE

Des juifs et des Arabes ont discuté de leur intégration dans la société française

L'Association des juifs de gauche a organisé, les 28 et 29 mai, à l'Ecole normale supérieure, un colloque sur le thème « Etre juif en France aujourd'hui ». Plusieurs autres organisations juives de gauche participaient à ce colloque — notamment Identité et Dialogue, Socialisme et Judaïsme et les Amis de Chalom Archav (La paix maintenant), — ainsi que des intellectuels, comme Mme Blandine Barret-Kriegel, MM. Serge July, Alain Finkielkraut, etc. La particularité de ce colloque était le dialogue auquel il a donné lieu, au sein d'une commission « juifs et Arabes en France », entre les participants juifs et arabes, comme l'écrivain marocain Abdelkebir Khatibi et M. Majid Amar, responsable de l'hebdomadaire *Sans frontière.*

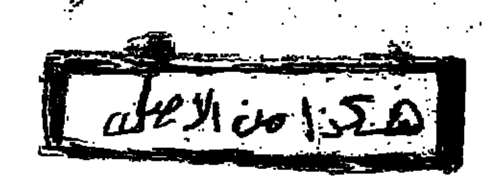
Les débats ont porté notamment, au sein de cette commission, sur la comparaison des problèmes que pose aux juifs et aux Arabes l'intégration dans la communauté française. Il a été souligné que l'assimilation qu'avaient connue les juifs, sur la base des valeurs républicaines, serait aujourd'hui dépassée et que les juifs comme les Arabes souhaiteraient, à l'égal d'autres minorités, une intégration qui n'efface pas leurs spécificités culturelles. Les participants se sont interrogés, d'autre part, sur le point de savoir si le « palestinisme » n'est pas, pour les Arabes de France, une forme d'identification comparable à ce que représente le sionisme, ou la solidarité avec Israël, pour une partie des juifs. Les uns et les autres ont insisté, enfin, sur la lutte que les organisations juives et arabes doivent mener ensemble contre le racisme. Ils ont regretté que la communauté juive n'ait pas réagi davantage contre la propagation de thèmes racistes lors de la campagne pour les élections municipales de mars dernier.

Les autres discussions en commission ont porté, notamment, sur les rapports entre Israël et les juifs des autres pays, c'est-à-dire la Diaspora. Les participants ont souligné une évolution qui donne à ces rapports un caractère plus politique, la situation d'Israël ayant elle-même changé depuis trente-cinq ans et les débats apparus au sein de cet Etat s'étant eux-mêmes diffusés dans la Diaspora. La solidarité avec l'Etat hébreu n'a plus un caractère univoque, diverses thèses s'affrontent quant à son avenir et à la politique qu'il doit mener. En outre, le lien avec Israël n'est plus le seul fondement de l'identité juive, qui s'affirme aussi dans l'intégration aux diverses collectivités nationales auxquelles appartiennent les juifs.

Le nouveau visage de l'antisémitisme a aussi fait l'objet de discussions, qui ont mis en évidence ce qu'un participant a appelé un « *anti-racisme antisémite* », répandu, notamment, dans l'ultra-gauche. Une illustration de cette attitude a d'ailleurs été donnée par le jet dans les locaux de l'Ecole normale supérieure d'une bombe fumigène, accompagnée de tracts réclamant la libération du militant d'Action directe Frédéric Oriach, dénonçant la « *social-démocratie sioniste* » et proclamant : « *Mort au sionisme et à l'Etat colon Israël !* Il s'agit d'une forme extrême de la condamnation d'Israël et des juifs au nom de la solidarité avec les victimes arabes du racisme.

Ce colloque, riche des contributions les plus diverses, souvent contradictoire avec les orientations des organisateurs eux-mêmes, a permis à ceux-ci de développer leur conception d'une culture juive, elle-même multiple, et qui aurait, dans la société française, la même place que d'autres cultures minoritaires. La présence du chef de cabinet de M. Jack Lang, M. Gilbert Estève, a montré l'attention que le ministre délégué à la culture porte à cette conception. M. Lang avait évoqué, naguère, la possibilité de créer à Paris un centre international des cultures juives. Un tel projet correspondrait aux idées de l'Association des juifs de gauche, qui milite pour la reconnaissance d'une identité juive laïque et de l'apport juif à l'histoire et à la culture nationales.

PATRICK JARREAU.



Le Monde **société**

ÉDUCATION

A AIX-EN-PROVENCE
La drôle de grève des étudiants de la faculté de droit

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. – En grève depuis le 26 avril, les étudiants en droit et en économie de l'université d'Aix-Marseille-III se sont prononcés pour une organisation de la première session d'examens en deux parties : les écrits à la fin juin et les oraux à la fin septembre. Cette solution de compromis ne signifie pas, selon le comité de grève, la fin du mouvement, mais sa « suspension ». A maints égards, la grève des étudiants aixois aura été une « drôle de grève ».

Drôle de grève, d'abord, par les conditions de son déclenchement. Les étudiants ont-ils été manipulés par les enseignants hostile, au projet de réforme de l'enseignement supérieur ? « *Certains de mes collègues,* affirme M. Michel-Henry Fabre, professeur de droit constitutionnel, connu pour ses sympathies gaullistes, *ont fortement inspiré le mouvement, sinon poussé leurs étudiants à l'action en les assurant qu'ils seraient ultérieurement conciliants au sujet des examens.* » Même certitude pour deux étudiantes en maîtrise, Anne-Marie et Danièle : « *Au moment des « partiels » en mars,* soulignent-elles, *des professeurs nous avaient déjà parlé d'un boycottage de la première session d'examens. Il est tout de même curieux que la grève ait été annoncée, plusieurs heures avant d'être effectivement décidée, par une radio locale.* »

Premier président de l'université d'Aix-Marseille-III, de 1973 à 1978, et ancien conseiller de M. Giscard d'Estaing à l'Élysée de 1978 à 1981, M. Debbasch a été, en effet, volontiers désigné comme le « chef d'orchestre » de l'agitation des étudiants en droit à Aix-en-Provence. Une assertion que l'intéressé qualifie « d'*absurde* » et « *d'infamante* » pour les étudiants, « *qui ont été les maîtres absolus de leur mouvement* ». La grève, fait-il remarquer, a été votée et reconduite régulièrement en assemblée générale (1) : « *Quand je prends une responsabilité, je n'ai pas l'habitude de me cacher.* »

Il reste, comme le note avec ironie un professeur de gauche, M. Jean Pivasset, que « *tout s'est passé d'une manière harmonieuse entre les étudiants et l'administration de l'université* ». Deux exemples : l'autorisation, naguère systématiquement refusée, d'afficher et même de vendre des photos dans le grand hall de l'université et l'octroi sans problèmes aux animateurs de la grève de locaux de réunion. En retour, les murs de la faculté ont été soigneusement épargnés par les « bombages » vengeurs du style « *Savary, pourri, les étudiants auront ta peau* », réservés à la devanture du rectorat. Certains ont vu, enfin, la preuve d'un encouragement des étudiants à la grève par une partie du corps professoral dans le communiqué publié dès le début « *par des enseignants* » — sans autre précision — affirmant qu'ils « *adopteraient toujours une attitude reflétant leur compréhension à l'égard du mouvement des étudiants, ce qui exclut évidemment l'idée de sanctions* ».

Sélection et professionnalisation

Drôle de grève aussi dans son déroulement. Paradoxalement, la préparation aux examens n'a pas été totalement interrompue. Des professeurs de tendances politiques différentes ont pu continuer à donner leurs cours, fût-ce devant des assistances très réduites. Certains ont assuré les cours de maîtrise mais pas ceux de licence ; d'autres ont renoncé à enseigner à la faculté, mais se sont déplacés dans des organismes de formation extérieurs. Une partie d'entre eux ont utilisé leurs cours pour expliquer pourquoi ils faisaient la grève et une autre pourquoi ils ne la faisaient pas. A l'U.E.R. d'économie appliquée, on a observé, d'autre part, plusieurs pauses pour organiser des épreuves de contrôle continu...

Drôle de grève aussi dans son objet, puisque plusieurs des dispositions essentielles du projet de réforme de l'enseignement supérieur sont appliquées depuis plusieurs années à U.-3, université qui ne pratique pas de sélection particulière à l'entrée et se veut largement ouverte sur l'extérieur. L'introduction de disciplines non juridiques (histoire contemporaine, sociologie politique, philosophie du droit) dans les études de droit du premier cycle y est aussi une réalité.

U.-3 s'est de plus engagée, avec succès, dans la voie de la professionnalisation par le biais d'instituts spécialisés (assurances, droit des affaires, transports aériens) au niveau du deuxième cycle. « *On pouvait penser, en effet, que nous n'étions pas concernés par le projet,* se justifie le président d'U.-3, M. Louis Favoreu, un spécialiste réputé de contentieux constitutionnel, *mais nous l'étions au premier chef, car ce que l'on nous propose n'est qu'une pseudo-professionnalisation. On a tout misé,* insiste-t-il, *sur la diversité et la souplesse, alors que la loi va banaliser, rigidifier et centraliser. Sur les seize U.E.R. de l'université, la moitié bénéficient d'un régime dérogatoire. Le projet Savary réduirait à néant tous nos acquis* ».

Dernière particularité du mouvement : sa « fixation » sur le rectorat, pris comme cible par les étudiants à trois reprises en un mois. Une première fois, le 28 avril, il était brièvement « occupé » sans dommages, mis à part la disparition de quelques tampons officiels ; le 17 mai, des pneus brûlaient devant le portail d'entrée ; le 25 mai, un commando non identifié commettait diverses déprédations à coups de pavés et de manches de pioche. Cette répétition des manifestations sur les mêmes lieux aura, en fait, illustré les mauvaises relations, depuis deux ans, entre l'université et un recteur dont elle se dit « mal aimée » ; M. Claude Lombois. Le contentieux, déjà lourd, se sera un peu plus envenimé avec la plainte en diffamation déposée par M. Debbasch contre M. Lombois à la suite de la manifestation du 17 mai (*le Monde* daté 22-23 mai).

Une grève politisée ? « *Pas d'un pouce* », affirment deux responsables étudiants, Eddie Turcon, membre du CELF (giscardien), et Xavier Agostinelli, indépendant. « *On nous colle volontiers une étiquette de « fachos »*, s'irrite, de son côté, le doyen de la faculté de droit, M. Fernand Boulan. *Les libertés ici sont intégralement respectées, et ceux qui se battent contre la réforme ne le font que pour empêcher l'anéantissement de leur institution...* »

Pour M. Pivasset, au contraire, « *poser la question, c'est y répondre*, mais, ajoute-t-il, *si U.-3 est toujours une machine de guerre corporative et politique, elle est, d'autre part, une excellente université, qui travaille bien, qui est bien gérée, avec une bonne image, un esprit « maison » très développé* ». La solution qui a été trouvée, même si elle ne satisfait pas les « ultras », correspond bien en définitive au sens de l'ordre et de l'efficacité d'U.-3. Mais on ne renonce pas à faire échec à ce que M. Debbasch appelle une « *loi scélérate* »...

GUY PORTE.

(1) La grève a été décidée à main levée en assemblée générale le 26 avril. Cette décision a été confirmée peu après par un vote à bulletin secret. Et le mouvement a été ensuite reconduit à plusieurs reprises par des votes à main levée.

Mme JACQUELINE GENET PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN

Mme Jacqueline Genet, professeur d'anglais, a été récemment élue présidente de l'université de Caen. Elle succède à M. Max Robba dont le mandat arrivait à expiration.

[Née le 24 février 1932 à Evreux, Mme Jacqueline Genet est ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres. Agrégée d'anglais en 1954, elle a enseigné pendant plusieurs années dans le second degré, puis à l'université de Limoges, où elle a participé à la mise en place de filières d'études anglaises et de celle de langues étrangères appliquées. En 1974, elle est nommée professeur à l'université de Caen. Spécialiste de littérature anglo-irlandaise et de littérature anglaise du vingtième siècle, elle est l'auteur d'ouvrages sur le poète W. B. Yeats.

Mme Genet, ancienne vice-présidente de l'université, est membre du SNE-Sup.]

● *M. Pierre Denizet*, directeur de cabinet de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a été nommé directeur des équipements et des constructions scolaires au *ministère de l'éducation nationale*. Ancien élève de l'ENA, M. Denizet est, en outre, membre de la commission nationale de contrôle du parti socialiste depuis 1975.

Il remplace M. Claude Bozon appelé à d'autres fonctions.

DÉFENSE

« La France renforcera outre-Rhin ses trois divisions blindées »
confirme M. Hernu au président de la République fédérale d'Allemagne

De notre envoyé spécial

Munsingen (Bade-Wurtemberg). – Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a donné l'assurance à M. Karl Carstens, président de la République fédérale d'Allemagne, lundi 30 mai au camp de Munsingen (Bade-Wurtenberg), que la France maintiendra et renforcera outre-Rhin ses trois divisions blindées actuelles, en dépit de la réorganisation en cours de l'armée de terre française.

Accompagné de M. Manfred Worner, ministre ouest-allemand de la défense, M. Carstens a assisté à des exercices de la 5e division blindée, dont l'état-major est à Landau, et il s'est dit « *ravi* » de cette occasion de « *mettre en évidence l'importance des relations militaires entre les deux pays* » et « *l'engagement français pour la défense commune* ».

C'est la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, et malgré le traité d'amitié en 1963 entre les deux pays, qu'un chef de l'État ouest-allemand était invité à visiter les forces françaises dans son pays. M. Carstens, dont le mandat présidentiel s'achève l'an prochain, a déjà vu les forces britanniques et américaines et envisage de rendre une visite analogue aux forces belges stationnées outre-Rhin. M. Hernu a dit de cette visite officielle qu'elle était « *un symbole* » de la volonté de la France d'une « *solidarité totale* » avec ses alliés européens, « *dans le cadre de l'alliance atlantique* ».

« *La France est membre de l'alliance atlantique*, a déclaré le ministre français de la défense. *Elle est fidèle, bien entendu, à ses engagements. L'adhésion profonde aux valeurs démocratiques, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales font de notre pays un partenaire naturel des États d'Europe occidentale et de la République fédérale d'Allemagne en tout premier lieu (...). Il est clair qu'une grave menace sur la sécurité de l'Europe affecterait profondément la sécurité de la France. Notre champ d'action se trouverait singulièrement rétréci si la France était entourée de pays asservis ou plongés dans l'incertitude quant à leur propre avenir.* »

M. Hernu devait ajouter : « *Le commun souci de la paix et de la sécurité est la raison essentielle de la présence de nos forces ici. C'est aussi la raison essentielle du souhait du président de la République française de voir accroître leur puissance de feu, leur mobilité, et c'est pourquoi nous étudions la mise sur pied d'une force d'action rapide capable d'intervenir à très bref délai à l'endroit voulu et au moment choisi, accroissant ainsi de manière notable nos capacités d'être présents, s'il le fallait, en dehors de nos frontières. Parallèlement, nous renforcerons la mobilité et la puissance de feu de nos forces stationnées en Allemagne. Pendant la durée de la loi de programmation militaire 1984-1988, les trois divisions blindées françaises verront leur dotation en chars de combat augmenter d'une centaine d'unités. Celles-ci verront leurs effectifs maintenus à cinquante mille hommes et femmes.* » « *Les forces françaises en Allemagne doivent demeurer le gage, l'élément le plus tangible de la solidarité agissante entre nos deux démocraties* », a conclu le ministre de la défense.

M. Hernu répondait ainsi à la rumeur qui avait couru en République fédérale d'Allemagne selon laquelle la France s'apprêtait à dissoudre la 5e division blindée, celle-là même que le ministre français a voulu présenter à M. Carstens. Deux autres divisions françaises, la 1re et la 3e, sont respectivement installées à Trèves et à Fribourg.

Le projet à l'étude qui sera soumis à la fin de juin à l'approbation du président de la République française consiste à diminuer de l'ordre de trois mille à quatre mille hommes les éléments de commandement, de soutien et de services du 2e corps d'armée français outre-Rhin et, au contraire, à augmenter d'une centaine environ le nombre des chars de combats AMX 30 qui équipent les deux régiments de chars de chacune des trois divisions blindées.

Au terme de ce renfort, chaque régiment blindé français en Allemagne comptera soixante-dix chars AMX 30 au lieu de cinquante-quatre actuellement. De cette réorganisation, M. Wörner est convenu : « *Il n'y a aucune raison de penser que l'importance des forces françaises puisse être réduite. Nous apprécions leur contribution à notre défense.* »

JACQUES ISNARD.

MÉDECINE

Le nouveau mode de financement des hôpitaux entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1984

A partir du 1er janvier 1984, le mode de financement des hôpitaux publics devrait subir de profondes modifications : un projet de décret, dont on connaît aujourd'hui le détail, prévoit que les hôpitaux seront régis suivant le principe de la « *dotation globale* ». La mise en œuvre de cette réforme devrait être échelonnée sur deux ans. Pour sa part, le Syndicat national des cadres hospitaliers critique très sévèrement ce projet qu'il qualifie de « *rétrograde* » et dont il estime qu'il sacrifiera le service public hospitalier.

Actuellement, les hôpitaux sont financés selon le principe des « prix de journée » que leur rembourse la Sécurité sociale. Plus l'hôpital « *remplit* » *ses lits, plus le volume de* son activité est élevé et plus la Sécurité sociale lui accorde de fonds, en fonction de ses dépenses constatées au cours de l'année précédente.

Le système qui va être mis en place vise à rompre avec cette très ancienne méthode, jugée archaïque et hautement inflationniste.

Il est prévu, en effet, qu'à l'avenir le commissaire de la République arrêtera « *en fonction d'un taux de progression des dépenses hospitalières fixé à un niveau ministériel* » *une* « *dotation globale* » pour chaque établissement. Cette dotation « *ne pourra être révisée en cours d'année qu'en cas de modification importante et imprévisible des conditions économiques ou de l'activité médicale* ».

Cette méthode, indique-t-on au secrétariat d'État à la santé, « *a pour avantage majeur de supprimer tout lien direct dans chaque établissement entre le montant de la dotation globale et l'activité : ainsi l'hôpital ne sera-t-il plus tenté comme auparavant de* « *faire des journées* » *pour obtenir davantage de recettes* ». Il devrait même être incité à dégager des excédents.

Le champ d'application du texte exclut les établissements de long séjour et les transports sanitaires d'urgence, qui resteront régis jusqu'en 1987 par les dispositions actuelles : les consultations externes des hôpitaux gardent aussi, pour le moment, un mode de financement inchangé. *D'autre part, et ce n'est pas le moindre* aspect du décret, les nouvelles dispositions ne s'appliqueront pas non plus aux cliniques privées, comme M. Pierre Mauroy s'y était engagé devant les internes et chefs de clinique en grève.

Une vive critique du syndicat des cadres

Bien que favorable au principe de l'instauration du budget global, le Syndicat national des cadres hospitaliers (S.N.C.H.), qui groupe la majorité des personnels de direction, *critique sévèrement ce projet de décret.* Pour le (S.N.C.H.), il s'agit d'« *un budget global tronqué, rétrograde, sacrifiant le service public hospitalier* ». Le S.N.C.H. regrette que la globalisation ignore les activités externes des hôpitaux et que les objectifs de besoins sanitaires des populations en soient totalement absents. « *Seul le souci d'équilibrer le budget de la Sécurité sociale est pris en compte* », estime-t-il.

Pour le S.N.C.H., « *en s'offrant la possibilité de contrôler l'activité médicale, (...) la Sécurité sociale essaie de se donner les moyens d'orienter à l'intérieur des établissements telle ou telle discipline en défiant les médecins* ». Enfin, ce syndicat critique très vivement le fait que les établissements privés soient exclus du champ d'application : « *Un financement limité des établissement publics, figeant des situations obsolètes, ne peut que conduire à des transferts de clientèle dont le caractère dramatique pour la qualité de notre médecine et le droit d'égalité d'accès aux soins pour tous les Français se passe de démonstration.* »

LE PRÉAVIS DE GRÈVE DES INTERNES ET CHEFS DE CLINIQUE EST SUSPENDU

Les deux intersyndicats des internes et chefs de clinique des centres hospitaliers universitaires ont proposé, le 30 mai, la levée du préavis de grève qu'ils avaient déposé, il y a quelques jours (*le Monde* du 20 mai) et qui devait prendre effet à compter du 1er juin.

Les internes et chefs de clinique voulaient ainsi obtenir du gouvernement qu'« *il respecte ses engagements* », notamment sur l'autonomie de la médecine au sein de l'Université et sur le calendrier des réformes hospitalières. Plusieurs entrevues entre les responsables syndicaux et M. Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé, auront donc suffi à désamorcer le mouvement. Ce 31 mai, la quasi-totalité des assemblées générales des C.H.U. avaient pris la décision de suspendre le préavis.

Pour protester contre l'ouverture de cabinets mutualistes

LES DENTISTES SONT APPELÉS A FAIRE GRÈVE LE 1er JUIN

Pour protester contre l'autorisation accordée par la Caisse nationale d'assurance-maladie d'ouvrir vingt-sept cabinets dentaires mutualistes (ce qui représente une subvention de *6,75 millions* de francs), plusieurs organisations syndicales appellent les vingt-huit mille cabinets dentaires à faire grève le 1er juin.

Selon M. Jacques Monnot, président de la Confédération nationale des syndicats dentaires et du Centre national des professions de santé, cette décision montre que « *le gouvernement a autorisé une dépense qui accroîtra le déficit du budget social au moment même où il demande un effort supplémentaire à la plupart des contribuables pour combler précisément ce déficit* ».

En outre, ajoute-t-il, le gouvernement s'était, à maintes reprises, engagé à améliorer le remboursement des frais dentaires, aujourd'hui très insuffisant. Selon la confédération, il diffère *constamment* cette décision, qui serait pourtant « *une dépense prioritaire et d'intérêt général* », au profit d' « *une faveur délibérée accordée à l'exercice collectiviste* » qui entraînera, estime M. Jacques Monnot, « *une concurrence déloyale* » avec l'exercice libéral.

De son côté, l'Union des jeunes chirurgiens-dentistes (U.J.C.D.) appelle à la même manifestation, à la même date. Le financement des cabinets mutualistes par la Sécurité sociale « *n'est qu'un prélude*, souligne l'U.J.C.D., *au développement concerté du secteur public mutualiste aux dépens du secteur libéral* ».

En revanche, la Fédération des chirurgiens-dentistes de France souligne qu'elle « *ne cautionnera pas la grève du 1er juin* » et réaffirme son attachement à « *un système conventionnel adapté tant aux besoins de la population qu'aux possibilités financières des caisses de Sécurité sociale* ».

JUSTICE

AU PROCÈS DE HEINZ BARTH A BERLIN-EST

Les rescapés d'Oradour

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. — Ils devaient être *douze, ils seront seulement cinq*, les rescapés du massacre *d'Oradour-sur-Glane à témoigner à* partir de ce mardi 31 mai devant la chambre *criminelle de Berlin-Est*, où a commencé, depuis le 25 mai, le procès de Heinz Barth. Ancien lieutenant S.S., Barth appartenait à la troisième compagnie de la division Das Reich, l'unité qui, le 10 juin 1944, dans l'après-midi, encercla ce village paisible du Limousin pour laisser à la nuit six *cent quarante-deux victimes dans* les ruines fumantes d'un anéantissement méthodique et sans quartier.

Ils se sont retrouvés dimanche *soir 29 mai à Paris et ensemble*, via Bruxelles, ils ont fait ce voyage vers la République démocratique allemande, où il leur faudra rappeler leurs souvenirs. Des souvenirs qu'ils s'étaient refusés à ressasser depuis 1953, lorsque déjà, en France, devant le tribunal militaire de Bordeaux, ils avaient eu à déposer. Il y a là Maurice Beaubreuil, Robert Hebras, l'un et l'autre habitant *aujoud'hui Saint-Junien, en* Haute-Vienne ; Marcel Darthout et Yvon Roby, de la région parisienne, et puis Martial Machefer, de Saint-Sulpice-en-Guerétois, dans la Creuse, leur doyen, qui prenait l'avion pour la première fois.

Investis d'une mission

Mais, tout au long de ce voyage singulier, il fallait bien se remémorer cette journée dont ils devaient ressortir, les uns et les autres, en *miraculés*, pour avoir eu la chance de trouver une cachette ou avoir *été capable d'escalader un mur.* En ces temps, ils étaient des jeunes gens de moins de vingt ans. Il fallait bien confronter dans tous leurs détails ces images conservées, la façon dont on les rassembla brutalement, dont on sépara les hommes des femmes et des enfants, les premiers conduits vers *des garages ou des granges, où allaient les faucher des tirs de mitrailleuses*, les autres poussés dans l'église pour y périr par le feu.

C'est qu'ils se sentent malgré tout investis d'une mission, ces témoins qui n'auraient jamais dû être là. Il leur est arrivé d'être désabusés. Ils ont même pu dire honnê*tement et simplement que*, depuis la fin du nazisme, d'autres Oradour *ont eu lieu à travers le monde et* qu'il en sera sans doute ainsi tant qu'il y aura des guerres. Aujourd'hui, c'est du leur qu'il faut reparler. La convocation qu'ils ont reçue du président de la chambre criminelle de Berlin-Est, M. Heinz Hugot, est impérative : « *Votre participation à cette procédure pénale est instamment requise.* »

Question

Alors, les voici à l'aéroport, le *consul de France les a accueillis et* informés un peu du déroulement du débat, du comportement de Heinz Barth, accusé qui ne nie pas mais semble vouloir circonscrire les faits reprochés à la mission qui, ce jour-là, aurait été seulement la sienne : rassembler la population d'un secteur bien délimité d'Oradour et *veiller ensuite à ce que personne ne* s'échappe. Ils ont écouté. Ils ont dit : « *Alors, c'est comme à Bordeaux en 1953, où ceux qu'on jugeait et qui étaient, eux, des subalternes ne voulaient parler que de détails.* »

Ils voudraient bien savoir aussi pourquoi Heinz Barth, qui vivait en R.D.A. depuis la fin de la guerre, *n'a pu être découvert qu'en 1980*, dans un pays qui pourtant se flatte d'être *sans complaisance pour les* anciens nazis. A cette question, qu'ils ne sont pas les seuls à se poser, le procureur de la chambre criminelle, M. Horst Busse, a, dès le premier jour du procès, donné seulement cette réponse : « *Les raisons pour lesquelles Barth a pu échapper si longtemps ne dépendent pas de la justice de la R.D.A.* »

L'homme, donc, devant lequel vont se retrouver les cinq d'Oradour, est aujourd'hui un sexagénaire, père de deux enfants. Les cheveux gris, la démarche claudicante — il fut blessé sur le front de *Normandie et amputé d'une jambe*, — il a volontiers, depuis le 25 mai, raconté *ce que fut son itinéraire de* jeunesse dans le régime hitlérien. Fils de cheminot, élevé à Gransee, au nord de Berlin, il fut séduit par ce dessein allemand que présentait dans les années 30 le parti *national-socialiste*. Alors, à l'insu de son père, il adhère dès douze ans aux Jeunesses *hitlériennes*, convaincu que son pays « *allait se retrouver grand et fort* ». Son destin est fixé. Le militant devient bientôt un policier enthousiaste au fur et à mesure des avancées allemandes en Autriche, puis en Tché*coslovaquie. En 1940*, la fulgurante campagne de France le conforte encore dans ses choix. « *J'étais prêt à faire mon devoir pour le grand Reich allemand.* » Son « devoir » le conduira à accepter toutes les besognes. Ce sont ces consignes qui constituent le dossier réuni aujourd'hui contre *lui*.

On le trouve d'abord en 1942 policier en Tchécoslovaquie. Il n'est pas encore officier, mais il rêve de le devenir. Là, sous ses ordres, vont se mener des actions de représailles. Au total, quatre-vingt-douze exécutions. Il les a racontées sans se faire *prier*, admettant avoir mis lui aussi la main à la pâte. *La première fois, il en* éprouva malgré tout « *un certain malaise* ». Après, non : « *Cela se passait comme d'habitude.* » Lorsque le président lui demandera s'il en éprouve quelque remords, il aura le mérite de refuser l'hypocrisie : « *Non, je n'avais pas de problème de conscience : ces gens avaient enfreint les lois du grand Reich allemand, il fallait les punir. D'ailleurs, personne ne se posait de questions.* »

Pour lui en tout cas il n'y avait pas à s'en poser. Et l'on sent que, *pour cet homme d'ordre, ce n'était* pas faire trop cher payer l'assassi*nat d'un grand dignitaire du Reich* comme Reinhardt Heydrich, le « protecteur » de Bohême-Moravie, qui venait d'être victime des partisans tchèques. A ce régime, Heinz Barth gagnait ses galons. De Tchécoslovaquie, il arrive *en France, muté dans l'unité dont il* rêvait, la S.S.

Il est d'abord instructeur à la division Das Reich. C'est lorsque cette unité, cantonnée dans le Sud-Ouest, reçoit l'ordre, aussitôt après le débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie, de faire mouvement vers ce nouveau front *que va commencer pour lui le* temps des nouvelles exactions. *Ainsi a-t-il raconté qu'avant même* le massacre d'Oradour, à *Frayssinet-le-Gelat, dans le Lot*, parce que son unité avait essuyé *des coups de feu de la Résistance*, l'ordre fut donné de fouiller les maisons et de fusiller toute personne qu'on y trouverait. Ainsi fut fait. Lui assure n'avoir tué personne ce jour-là, « *parce que les maisons dans lesquelles je suis entré étaient vides. Mais, en quittant le village, j'ai vu que plusieurs femmes avaient été pendues et plusieurs hommes fusillés* ».

Bien dormi ?

Et puis ce fut Oradour. Pourquoi Oradour-sur-Glane ? Heinz Barth, pour l'heure, n'a pas encore fourni de réponse. Mais déjà, le 30 il a *expliqué que c'est parce qu'un officier* de son unité avait été enlevé le *9 juin 1944* par la Résistance que l'opération de représailles fut décidée. L'ordre en fut donné par le commandant Dickmann, qui fut tué plus tard sur le front de Normandie.

On est entré dans les détails, comme il y a aujourd'hui trente ans à Bordeaux. On lui a demandé combien d'hommes il avait avec lui — *une trentaine*, — *quelle était leur* tenue, de quel armement on les avait dotés. Devant le plan du village, il a montré où il avait opéré et comment. Il a dit que c'était dans le secteur ouest, cela pour soutenir qu'il ignora ce qui put se passer ailleurs, mais déjà il a reconnu avoir tué lui-même plusieurs fois. C'est *qu'il parle beaucoup, ce petit* homme aux cheveux gris, sans élever la voix, avec même une sorte d'étrange docilité.

Pour sa part, dans l'avion qui l'amenait à Berlin-Est, l'un des rescapés, M. Marcel Darthout, disait : « *Moi, voyez-vous, je voudrais que le président m'autorise à lui poser une question, une seule : je voudrais simplement lui demander si, depuis quarante ans, il a bien dormi.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

FAITS ET JUGEMENTS

Des C.R.S. demandent le départ du directeur de la police

Le principal syndicat de C.R.S. demande le départ du directeur général de la police, M. Paul Cousseran. Réunis en congrès à Toulouse du 30 mai au 1er juin, les adhérents du Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. ont estimé que M. Cousseran était « *responsable de l'échec de la démocratisation de la police* ». « *Nous déplorons la présence au secrétariat d'État d'un homme qui n'admet pas le syndicalisme, qui déverse son fiel en déclarant par exemple que les gardiens de la paix sont des fainéants. Paul Cousseran sabote et bloque les dossiers* » a notamment déclaré M. Jean-Pierre Meljean, secrétaire général, vivement applaudi par les congressistes scandant : « *Cousseran, démission ! Cousseran, fous le camp !* » Le SNIP, qui affirme grouper sept mille huit cent cinquante adhérents, est majoritaire chez les C.R.S., où il a rassemblé 60,75 % des suffrages lors des dernières élections professionnelles de mars 1982.

[*Le SNIP est le deuxième syndicat affilié à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, socialisante) qui demande en un mois le départ de M. Cousseran. Le 20 mai, le Syndicat national des policiers en tenue avait fait de même à son congrès de Nantes. Ancien préfet de la Corse du Sud et de la région Corse, M. Cousseran, qui est un proche de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, a été nommé directeur général de la police en septembre 1982. La détérioration des rapports entre la FASP et M. Cousseran remonte à six mois plus tard. Le 24 mars, les syndicalistes avaient rompu les négociations sur la réduction du temps de travail, dénonçant le « reniement des engagements de M. Franceschi ».*]

● *Quatre policiers de Fréjus et de Saint-Raphaël* (Var) ont été inculpés, lundi 30 mai, l'un de coups et blessures avec matraque, les trois autres de violence, par M. Guy Bellecq, juge d'instruction à Draguignan. Ces inculpations font suite à une plainte déposée par un jeune homme affirmant avoir subi des violences alors qu'il venait d'être appréhendé en flagrant délit de cambriolage au centre Leclerc de Fréjus, dans la nuit du 13 au 14 mai.

Vendeur d'« épaves »

Grenoble. — Un garagiste d'Annecy, qui avait vendu une voiture considérée par les experts comme une « épave », et l'assureur du véhicule *ont été inculpés*, samedi *28 mai*, d'homicide involontaire et placés *sous contrôle judiciaire*.

Le 17 octobre 1979, deux heures après avoir acheté une Renault 16 vieille de dix ans, Mme Marie-France Lathuille avait un accident au cours duquel la voiture se retournait sur l'autoroute Chambéry-Grenoble. L'une de ses filles, Nathalie, neuf ans, était tuée sur le coup.

Le garagiste, M. Maurice Tissot, avait acheté la Renault 16 pour 750 francs, puis il l'avait revendue trois fois plus cher sans effectuer la moindre vérification. Quant à l'assureur, M. Albert Lacroix, le juge d'instruction a estimé qu'il connaissait parfaitement l'état de l'automobile *puisqu'il avait lui-même voulu* l'acheter. Il avait renoncé quelques jours plus tard et rendu le véhicule. C'est la même voiture qu'il devait, un peu plus tard, assurer.

Les expertises *pratiquées* sur la voiture ont montré que, contrairement aux conclusions des assurances, qui faisaient porter sur la conductrice la seule responsabilité de l'accident, l'état du véhicule en était directement responsable. — C. F.

● *L'auteur du rapt du petit Bruno Bouvet*, douze ans, de Thonon (Haute-Savoie), Guy-Dominique Pernaud, trente-deux ans, a été inculpé mardi 31 *mai d'enlèvement* de mineur de moins de quinze ans et *écroué. Cet ancien restaurateur*, originaire du Calvados, installé depuis *quelques années à Thonon*, avait fermé son établissement il y a deux *mois à la suite* d'importantes difficultés financières. Démuni et en proie *à une volonté farouche de réussir*, ce personnage « *complexe, intelligent et calculateur* », selon les policiers, avait enlevé le 26 mai le fils d'un notaire de Thonon (*le Monde* du 31 mai). Arrêté dimanche sur le parking d'un supermarché quelques minutes après le dépôt d'une rançon de 700 000 francs, Guy-Dominique Pernaud a reconnu avoir agi seul. — (*Corresp.*)

L'Union syndicale des magistrats remporte les élections professionnelles

Les résultats aux élections professionnelles de la magistrature, résultats encore officieux, font apparaître une nette *victoire de l'Union syndicale des* magistrats (modérée). Celle-ci recueille 66,2 % des suffrages exprimés. *Le* score du Syndicat de la magistrature (gauche) est de 26,72 %. Les listes diverses rassemblent 7,07 % des suffrages. Il y a eu 82,36 % de votants et 17,6 % d'abstentions. Les résultats officiels ne seront connus que dans plusieurs jours.

Il est impossible de comparer ces résultats avec ceux des élections de 1980 que le Syndicat de la magistrature avaient appelé à boycotter en raison du mode de scrutin qui a depuis été modifié (*le Monde* du 14 mai).

L'U.S.M. se félicite de son succès « *éclatant* » qu'il attribue à l'attachement des magistrats à une « *justice indépendante et étrangère à tout esprit partisan* ». Cette allusion vise le Syndicat de la magistrature accusé de mainmise sur la justice et qui fait aujourd'hui *figure d'épouvantail. Le S.M.* accuse l'U.S.M. de « *glissement à droite* » et se félicite de son score dans un « *corps réputé particulièrement conservateur* ». Il demande à M. Badinter de ne plus considérer l'Association professionnelle des magistrats (droite), qu'il assimile à un « *clan* », comme un syndicat représentatif. En raison de sa création récente, l'A.P.M. n'avait pas présenté de candidats à ces élections.

Polémique

Il aurait placé ses hommes partout : dans les cabinets ministériels et à la tête des tribunaux. Son influence serait sans commune mesure avec ses *effectifs*, toujours qualifiés de « maigres ». Soupçonné des pires visées, de l'infiltration à la « soviétisation » de la justice, le Syndicat de la magistrature n'en finit pas d'alimenter les inquiétudes et les fantasmes de ses adversaires.

On ne prête qu'aux riches. Riche de ses idées et de ses convictions, le S.M. a imaginé au début des années 70 une nouvelle manière de regarder la justice. Riche de ses militants, il *recueillerait aujourd'hui*, aux postes que ceux-ci occupent désor*mais, le fruit mérité de longues an*nées de formation syndicale.

Noyautage ou aide indispensable à la majorité ? Au lendemain de la victoire de la gauche, les nouveaux gouvernants ont fourni la réponse en faisant appel, comme proches collaborateurs, à treize militants connus du syndicat (*le Monde* du 16 octobre 1981).

Cette présence dans les cabinets ministériels étant désormais à peu près admise, les critiques se concentrent aujourd'hui sur ce que les adversaires du syndicat appellent sa « *mainmise* » sur la justice, surtout sur la chancellerie, avec la complicité de M. Badinter.

Les apparences donnent raison à ceux qui considèrent que les militants du syndicat sont les mieux placés. Le cabinet de M. Badinter compte quinze membres officiels et officieux. Six sont des magistrats dont cinq ap*partiennent* au Syndicat de la magistrature : Mmes Marie-Françoise Petit et Brigitte Monereau et MM. Pierre Lyon-Caen, Régis de Gouttes et Jean Favard. Sur les six grandes directions du ministère, cinq sont dirigées par des magistrats et trois sont dirigées par des membres du *syndicat* : Mme Myriam Ezratty, MM. Michel Jéol et *François-Victor* Colcombet. Il en va de même pour le directeur de l'*École nationale* de la magistrature, M. Bernard Bacou.

Cette situation suscite la fureur de l'Union syndicale des *magistrats* (modérés), qui ne compte aucun militant à ces *postes enviés. Il en est de* même, ce qui n'est guère surprenant, pour l'*Association professionnelle* des magistrats (droite). A ces protes*tations syndicales, de plus en plus* vigoureuses, s'ajoutent celles de *francs-tireurs, tel M. Paul Léonetti*, avocat général à Nancy, qui a réuni il y a *quelques jours* une conférence de presse pour dénoncer, seul face aux *journalistes, « le favoritisme et le copinage »* dont bénéficieraient les membres du S. M. (1). *Martelées* depuis plusieurs semaines, ces accusations sont *relayées* par l'opposition, et d'abord par l'ancien garde des sceaux, M. Jean Foyer, député (R.P.R., Maine-et-Loire), vieil adversaire du syndicat, qui affirme qu'« *il faudra nettoyer la chancellerie* » au prochain changement de majorité.

Il ne se passe guère de semaines sans que les adversaires du syndicat *trouvent de nouveaux prétextes pour* leurs accusations : la nomination de M. *Etienne Ceccaldi* comme préfet de police à Nice ou la désignation de Mme Monique Guémann comme procureur à Nîmes, même s'il *ne* s'agit pas d'un avancement.

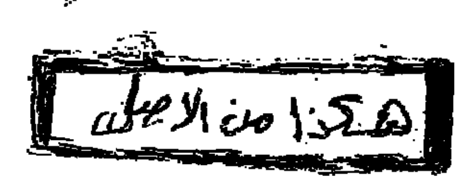
Cette campagne a produit des effets au ministère. Le syndicat a perdu tous les postes qu'il détenait, après les récentes élections à la tête de l'Association des *magistrats* de la chancellerie, et M. Badinter *ne peut* éviter de tenir compte du fait syndical lorsqu'il *choisit ses proches collaborateurs*.

Ce que certains dénoncent comme un « complot syndical » est, *en réalité*, beaucoup plus banal. Le garde des sceaux *mène dans le domaine de* la justice une politique de gauche pour laquelle *M. Mitterrand a été élu*. Pour cela, M. Badinter s'est entouré de *collaborateurs* partageant les mêmes idées. Comme la sensibilité de gauche n'est pas très répandue dans la magistrature, *le* ministre de *la justice* a dû puiser dans le vivier du Syndicat de la magistrature.

Ce n'est pas plus étonnant que de voir de proches collaborateurs de M. Alain Peyrefitte militer aujourd'hui à l'Association professionnelle des magistrats. C'est la loi de l'alternance que M. Foyer approuve implicitement lorsqu'il parle du « nettoyage » à venir. Quant aux accusations de franc-maçonnerie et de noyautage, elles relèvent d'excès verbaux proférés sans preuve.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Militant gaulliste, A. Léonetti a été responsable de l'ex-SAC dans le Haut-Rhin en 1969-1070.





SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Pour la huitième journée des Internationaux de Roland-Garros, lundi 30 mai, deux bonnes surprises : un rayon de soleil et un McEnroe tranquille comme Baptiste. Deux quarts de finale chocs en perspective : Higueras-Vilas et Wilander-McEnroe. Deux outsiders dans la première demi-finale dames : Mima Jausovec et Jo Durie.

Scandinaves et Latins en combats singuliers

Affiché sur le mini-central, au milieu de l'après-midi de lundi, le vainqueur des Internationaux 1982, Mats Wilander en personne, fit fuir tout le monde après qu'il eut remporté par 6-4 le premier set de son match contre son compatriote suédois Henrik Sundström. Cette manche à elle seule avait duré une heure vingt-huit minutes, les rallyes du fond du court s'échangeant jusqu'à trente et quarante fois, à la vitesse d'un train de marchandises et prodigieux d'ennui. *« Pourquoi ne montent-ils pas à la volée ? »*, demandait un innocent à nos côtés. Tout simplement parce que le *« lift »* cher aux Scandinaves — Borg *primus inter pares* — se prête malheureusement à l'attaque du filet par un rejet naturel du corps en arrière. Le deuxième set fut tout de même enlevé par le champion titré à une vitesse plus soutenue (6-1). Menant par 4-0 au troisième set, il semblait s'acheminer vers une victoire rapide lorsque Sundström chuta lourdement. Nous crûmes à ce moment que Wilander allait gagner par abandon. Pas du tout. La victime se remit sur pieds. Et, comme il arrive souvent en pareille aventure, la cadence du meneur de jeu s'en ressentit. Sundström reprit ainsi deux puis trois jeux après des échanges redevenus, hélas, interminables. Mais, à ce rythme ralenti, Wilander n'en était pas moins le plus fort, et, par un 6-3 bien frappé, il acquit le droit d'affronter McEnroe dans une rencontre au sommet qui vaudra le déplacement.

Auparavant, dans la même arène, deux Latins barbus, aux antipodes de la blondeur nordique, l'Espagnol José Higueras, au visage biblique, l'Equatorien Andres Gomez, au profil de roi assyrien, s'étaient tiré une bourre terrible, le premier nommé vainqueur de justesse par 7-6, 6-4, 7-6. A signaler, comme phénomène rare, la poignée de main fraternelle, mieux : l'*abrazo* chaleureux, qu'échangèrent les deux antagonistes, tout sourire dehors.

Entre-temps, nous avions assisté mélancoliquement à l'écroulement de Kathy Horvath devant l'expérimentée Yougoslave Mima Jausovec, championne des Internationaux en 1977. *« Je compte gagner le tournoi »*, avait-elle imprudemment annoncé après son triomphe sur Martina Navratilova. Sans doute voguant sur les nuages du rêve, l'ingénue Américaine, cette fois, ne mit pas une balle dans le court.

OLIVIER MERLIN.

A LA TÉLÉVISION

MARDI 31 MAI
TF 1

- En direct : 14 h à 18 h 20.
- Résumé à 23 h 10.

MERCREDI 1er JUIN
TF 1

- En direct : 11 h à 12 h et 15 h à 18 h.
- Résumé à 22 h 50.

Le galopin et le père Fouettard

Jadis, derrière la porte des parents dont les mioches étaient insupportables, il y avait le père Fouettard. Freud le fit décamper. Les « sales gosses » n'ont plus de complexes et leurs pauvres parents regrettent beaucoup le père Fouettard. C'était un personnage très utile pour le bon équilibre de la cellule familiale. On en a eu la preuve lundi à Roland-Garros.

John McEnroe, le galopin, avait fait, au début du tournoi, ses caprices de méchant garnement. Et je t'insultais les arbitres, et je te shootais dans les appareils des photographes et je te piquais des colères. Marshall Happer, le directeur administratif du conseil professionnel qui gère les tournois du Grand Prix, est alors arrivé avec le code de conduite des joueurs sous le bras. Marshall Happer, c'est le père Fouettard du tennis. Il a suffi qu'il lise deux articles du règlement et qu'il rappelle à « Big Mac » le montant des amendes accumulées depuis douze mois. John tête de lard est devenu d'un coup John- l'enfant sage. La métamorphose de l'histrion.

Une opération somme toute simple à réaliser : en continuant de perturber le jeu, Junior risquait d'atteindre le montant d'amende qui l'aurait fait suspendre. Suspendre, cela veut notamment dire interdit de Wimbledon. Or, il voudrait reconquérir ce titre. Quand on ambitionne le prix d'excellence, on évite de se faite mettre au piquet.

C'est donc un McEnroe à peine bougon que le public du Central découvrit lundi dans son huitième de finale contre son compatriote Eliot Teltscher. Et la qualité de son tennis n'a rien perdu à cette sérénité. Bien au contraire.

Avant d'affronter le champion en titre, Mats Wilander, avec lequel il partage le record de durée d'un match (six heures et trente-neuf minutes) depuis leur rencontre marathon en Coupe Davis, cette fleur du ciment américain a démontré une appréciable adaptation à la terre battue. Aux tours précédents, contre l'Américain Testerman, l'Espagnol Tous et l'Américain Gitlin, McEnroe s'en était sorti assez laborieusement en douze manches au total. Or, il ne s'agissait que de second couteaux. Eliot Teltscher était le premier obstacle sérieux sur son chemin. Classé treizième mondial, cet Américain de vingt-quatre ans est particulièrement opiniâtre sur le court. Sans éclat, sans génie particulier, il est constamment menaçant. C'est ainsi que, pendant les quatre manches, il prit six fois le service de son adversaire et gagna le deuxième set.

C'est dire que « Big Mac » a dû constamment être sur ses gardes. Le point n'était jamais tout a fait gagné face à Teltscher, qui ne s'avoua vaincu sur aucune amortie ni aucune volée croisée perfide comme sait en distiller le bras gauche du New-Yorkais. Cela donna une des plus belles rencontres auxquelles il a été donné d'assister depuis le début du tournoi, pleine de rebondissements jusqu'à la balle de match (6-3, 4-6, 6-4, 6-1).

Voilà McEnroe bien en selle pour la suite des événements. Il a montré qu'il avait retrouvé le service précis qui lui avait permis de dominer Yannick Noah en finale de la Coupe Davis et qu'il avait assez bien trouvé ses marques sur la brique pilée du Central. Il lui manquait encore un soupçon de concentration au début de chaque manche. Mais, décidément, il y avait bien du génie dans cette caboche d'Irlandais. En revanche, pas trace de génie dans le jeu d'un autre drôle de moutard du circuit, Jimmy Arias, dix-huit ans et trois ans de professionnalisme. Coup droit, encore coup droit. Cela peut suffire pour gagner les Internationaux d'Italie, mais pas pour venir à bout d'un Guillermo Vilas (7-5, 6-3, 6-2). L'Argentin, qui paraît au mieux de sa forme, a cédé deux fois son service à l'élève de Nick Bollettieri, mais il n'a pas perdu une manche depuis le début du tournoi. En quart de finale, le protégé de Ion Tiriac doit rencontrer l'Espagnol José Higueras. Deux fanatiques du tennis de la longue patience. Malheureusement, aucun père Fouettard ne fera monter ces deux coureurs de fond de court vers les sommets de la volée.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS DU LUNDI 30 MAI

SIMPLE MESSIEURS
Huitièmes de finale

Higueras (Esp., 7) b. Gomez (Equ., 39), 7-6, 6-4, 7-6 ; Vilas (Arg., 4) b. Arias (E.-U., 12), 7-5, 6-3, 6-2 ; Wilander (Suède, 5) b. Sundström (Suède, 20), 6-4, 6-1, 6-3 ; McEnroe (E.-U., 2) b. Teltscher (E.-U., 16), 6-3, 3-6, 6-4, 6-1.

DOUBLE MESSIEURS
Huitièmes de finale

Gonzalez-Pecci (Par.) b. Graham-Warder (E.-U.), 6-3, 6-3 ; Dyke-Prajoux (E.-U.-Chili) b. Birner-Pimek (Tch.), 5-7, 6-2, 6-3 ; Fromm-Glickstein (E.-U.-Israël) b. Clerc-Nastase (Arg.-Roum.), 6-3, 4-6, 6-4 ; Kirmayr-Motta (Brésil) b. Damiani-Ycaza (Ur.-Equ.), 7-5, 6-7, 6-4 ; Slozil-Smid (Tch.) b. Casal-Hocevar (Esp.-Brésil), 6-4, 6-0 ; Jarryd-Simonsson (Suède) b. Fillol-Rebolledo (Chili), 6-2, 6-3 ; Edmondson-Stewart (Aust.-E.-U.) b. Simonsson-Sandström (Suède), forfait.

SIMPLE DAMES
Quarts de finale

M. Jausovec (Youg., 44) b. K. Horvath (E.-U., 33), 6-1, 6-1 ; J. Durie (G.B., 27) b. T. Austin (E.-U., 4), 6-1, 4-6, 6-0.

DOUBLE DAMES
Seizièmes de finale

Madruga-Osses - Tanvier (Arg.-Fr.) b. Mould-Sayers (E.-U.), 6-4, 6-7, 7-5 ; Mandlikova-Ruzici (Tch.-Roum.) b. Filkoff-Minier (Aust.), 6-0, 6-3.

Huitièmes de finale

Mascarin-Moulton (E.-U.) b. O'Neil-Whytcross (Aust.), 6-4, 6-0 ; Durie-Hobbs (G.-B.) b. Lee-Romanov (Corée-Roum.), 4-6, 7-5, 6-0 ; Kodhe-Pfaff (R.F.A.) b. Horvath-Vermaak (E.-U.-Af. S.), 6-4, 6-2 ; Casals-Turnbull (E.-U.-Aust.) b. Suire-Thibault (Fr.), 6-2, 6-2 ; Mandlikova-Ruzici (Tch.-Roum.) b. Kiyomura-P. Smith (E.-U.), 6-3, 6-2 ; K. Jordan-A. Smith (E.-U.) b. Nagelsen-Wade (E.-U.-G.-B.), 6-7, 6-4.

BASKET-BALL

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE
Des policiers à la rescousse...

L'Italie, l'Espagne, l'U.R.S.S. et les Pays-Bas joueront à partir du 1er juin à Nantes les demi-finales du championnat d'Europe. Les huit autres équipes, dont la France, qui a gagné, lundi 30 mai à Limoges, son dernier match (91-71) contre la Suède, participeront de leur côté à la poule du classement.

Le match Italie-Yougoslavie, qui opposait deux des meilleures équipes d'Europe, a été marqué par des incidents. Les joueurs en sont venus aux mains. Il a fallu l'intervention de la police pour séparer les antagonistes.

De notre envoyé spécial

Limoges. — L'affiche était pleine de promesses. Yougoslaves et Italiens dominent avec les Soviétiques le basket-ball européen. De leur rencontre dépendait la qualification d'une des deux équipes pour les demi-finales. Côté yougoslave, une formation vieillissante et souvent agressive, mais au sommet de son art ; côté italien, une équipe jeune et talentueuse, au point qu'une vedette comme Antonello Riva (vingt et un ans) ne fera, au début de la rencontre, qu'une brève apparition.

C'est un combat de géants, à la mesure de l'enjeu. Un match défensif. Il s'agit d'empêcher l'adversaire de marquer. A ce jeu-là, les Yougoslaves, d'abord plus adroits - ils menaient 42-36 à la fin de la première période de jeu, — finirent par perdre la tête. L'Italien Bonamico avait déjà mis le feu aux poudres en donnant un coup de poing malheureux au Yougoslave Kicanovic, meilleur joueur européen de la saison.

Eclataient alors des incidents plus sérieux. L'Italie avait fini par prendre l'avantage sur son adversaire (62-54). Les esprits étaient échauffés au plus haut point. Qui, des Italiens ou des Yougoslaves, ouvrit les hostilités ? On ne le saura jamais. L'Italien Meneghin, véritable « armoire à glace » (2,04 mètres), un visage de boxeur, poursuivit, menaçant, Kicanovic (1,91 mètre), lequel trébucha. Il n'allait pas plus loin. Le soigneur et l'entraîneur italiens, en revanche, perdant leur sang-froid, s'en prirent physiquement au même joueur. Ce fut alors la bagarre générale, à laquelle l'intervention des forces de l'ordre finit par mettre un terme. Une vingtaine de karatékas limougeauds prirent alors place autour du terrain pour éviter le retour de tout nouvel incident.

Il restait cinq minutes à jouer. Les Italiens avaient démontré leur supériorité ; ils la traduisirent encore davantage en aggravant la marque.

GILLES MARTINEAU.

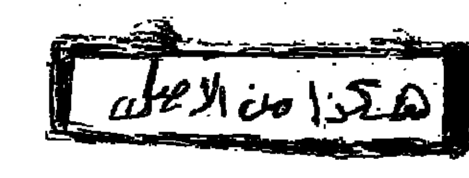
VOILE

La Transat en double
Abandon de Tabarly

Le mauvais sort s'acharne décidément sur le *Paul-Ricard* le trimaran construit en 1979 et battu sur le fil cette année-là à l'arrivée de la première édition de la Transat en double organisée par *le Point* et Europe 1. *« Mon bateau est maudit »*, dit parfois Eric Tabarly. Déjà contraint à l'abandon dans la Twostar en 1981 (voie d'eau dans la coque centrale), puis l'année suivante dans la Route du rhum (problèmes électriques), le skipper breton, associé cette fois à son frère Patrick, a annoncé, lundi 30 mai, qu'il faisait demi-tour alors qu'il se situait à la neuvième position. La vergue de sa grand-voile s'était tordue, rendant celle-ci inutilisable.

Le Suisse Pierre Fehlmann et le Français Jean-Yves Terlain *(Mecca-rillos)*, deuxièmes de la course, ont également connu des ennuis lundi. Une pièce maintenant leur étai à enrouleur a cédé, ce qui les contraindra à filer sous voile réduite jusqu'aux Bermudes, où ils feront probablement escale. Cette avarie renforce la position de Daniel Gilard et Halvard Mabire *(Brittany Ferries)*, qui devraient atteindre la bouée des Bermudes en fin de semaine. Leurs plus dangereux rivaux semblent être désormais Pierre Follenfant et Jean-François Fountaine *(Charente-Maritime)*, pointés à 70 milles des premiers.

« Si nous virons à la bouée avec moins de 200 milles de retard, c'est dans la poche, ont annoncé les deux 310510 à la radio. *A moins que le petit temps ne nous amène à redouter un possible retour de Mike Birch ou de Patrick Morvan. »* Jusqu'ici, les trimarans n'ont pas suffisamment bénéficié des conditions de navigation au près pour se mettre hors de portée des catamarans, qui attendent la mi-course et le retour par vents portants pour lancer leur offensive.





Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

LA PRODUCTION DE LÉGUMES ET DE FLEURS SANS SOL

On cultive même sur des matières plastiques

Elles sont fermes, charnues et rouges à souhait. Belles à séduire cuisiniers et gastronomes. Et, de surcroît, bonnes et croquantes comme il convient. Mais ces tomates-là ne sont pas à vendre ; pas plus que ces fleurs de gerbera qui feraient le bonheur de bien des horticulteurs. Là, à Antibes (Alpes-Maritimes), bien à l'abri dans les petites serres de la station d'agronomie et de physiologie de l'Institut national de recherche agronomique (INRA), légumes et fleurs se développent, sans sol, en plongeant leurs racines dans des bacs remplis de graviers, de perlite ou de pouzzolane d'origine volcanique, bref dans des matières inertes bien incapables d'assurer seules la nutrition des plantes.

LE mystère n'est pas bien grand. Dès 1804, Nicolas de Saussure entreprit, avec un certain succès, des expériences de cultures sur eau distillée et conclut à la nécessité d'introduire, dans le milieu utilisé, des sels minéraux pour aider au développement de la plante. Mais il faut attendre la fin des années 30 pour que, sous la pression des événements, des réalisations expérimentales américaines de taille *significative* voient le jour dans le domaine des fleurs et des primeurs. De ces multiples travaux sont nées, au cours de la deuxième guerre mondiale, des opérations à caractère plus industriel destinées à alimenter en légumes frais les troupes de l'U.S. Navy stationnées sur les îles désertes du Pacifique ; expériences très particulières *qui ne tenaient* guère compte des impératifs de la compétitivité économique.

« *L'avantage le plus incontestable des cultures sur milieu artificiel*, explique Mme Denise Blanc, directrice de la station d'agronomie et de physiologie végétale de l'INRA à Antibes, *tient dans la possibilité qu'elles offrent de produire de la matière végétale fraîche en un point où le sol est squelettique et le climat aride depuis toujours. En revanche, leur implantation dans des régions agronomiquement plus favorisées les mettent en compétition avec la culture traditionnelle.* » Pourtant, la surface des cultures sans sol est passée en quatre ans, ces dernières années en France, de 10 à plus de 300 hectares.

Longtemps, la culture sur milieu artificiel s'est limitée à des productions de luxe hautement rentables comme l'obtention de nouveautés végétales ou de multiplication de matériel végétal produit à partir de méristèmes (1) (*le Monde* du 7 janvier 1981). Ainsi en a-t-il été des cultures sans sol destinées à la multiplication de nouvelles variétés de roses réalisées au début des années 50 par l'INRA et la firme Meilland pour s'affranchir, notamment, de l'achat – toujours coûteux dans le Sud-Est – de *grandes surfaces* de terrain. Mais aujourd'hui les besoins d'une horticulture très sectorisée et la fatigue des sols, phénomène bien connu des maraîchers et des horticulteurs, ont favorisé un changement de mentalité.

Trois groupes de techniques

La fatigue des sols se traduit par des pertes de rendement. Elle résulte d'une dégradation de la structure du sol, de l'infection des plantes cultivées par des micro-organismes pathogènes spécifiques des plantes cultivées et de déséquilibres chimiques. Très tôt, cette « fatigue » a été un handicap sérieux pour la Scandinavie, l'Irlande et les Pays-Bas. Ces pays, comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne, *se sont* résolument tournés vers la culture sans sol et l'ont développée à un point tel qu'ils en commercialisent le système. En France, les spécialistes de la culture sous serre, confrontés à *leur* tour à des problèmes pathologiques affectant la rentabilité de leurs cultures d'œillets ou de tomates, ne se sont tournés que tout récemment vers les cultures sans sol.

Qu'ont-ils trouvé sur le marché ? Bien évidemment les procédés commercialisés par des firmes étrangères et que l'on peut regrouper grossièrement sous trois rubriques :

● **La culture en sacs, en bacs ou en gouttières.** – Quel que soit le contenant, *le* substrat *utilisé* est toujours de la tourbe blonde importée à grands frais de l'étranger. Ce matériau, contrairement à la tourbe brune extraite dans certaines régions de France, se présente comme un milieu bien structuré, peu poussiéreux et peu asphyxiant pour la plante appelée à y croître. L'alimentation de celle-ci *se fait au moyen de* solutions nutritives qui sont soit recyclées, soit définitivement perdues après avoir été versées.

Ce système a fait l'objet d'un important développement dans les pays nordiques – notamment la Finlande. L'Irlande et les Pays-Bas, soucieux de réduire les coûts des procédés faisant appel aux bacs et aux sacs – très utiles, par exemple, pour la culture des roses baccarat, – ont bientôt eu recours, pour des productions à plus grande échelle, au creusement de tranchées sur le fond desquelles est déposé un film de plastique recouvert ensuite de tourbe. Des cultures sans sol fondées sur ces principes ont été réalisées en Bretagne, dans le val de Loire et *dans le sud-est de la France.*

● **Les cultures sur film nutritif liquide (N.F.T).** – Cette technique fut mise au point, voici douze ans environ, à *Little-Hampton*, en Grande-Bretagne. A l'origine, elle consistait en une gouttière dans laquelle circulaient les solutions nutritives alimentant les plantes soutenues par des tuteurs. Les résultats obtenus étant satisfaisants, le groupe I.C.I. s'y est intéressé et a amélioré le procédé en proposant une gouttière *métallique tapissée d'un film* plastique sur lequel est déposée de la gaze. La plante est prise dans une motte de tourbe, de terre ou de laine de roche permettant son maintien.

● **Les cultures sur pain de laine de roches.** Mises au point en Suède et au Danemark dans les années 75, ces cultures sans sol résultent d'une diversification des ventes de certains déchets – des silicates – produits par les hauts fourneaux. Ces déchets font, en effet, le plus souvent l'objet d'un traitement *destiné* à en faire des matériaux isolants pour le bâtiment. Une partie seulement donne lieu à la production de pains de laine de roche rectangulaires dont l'industriel allemand Bayer s'est fait le spécialiste. C'est dans ces pains, enveloppés d'un film de plastique destiné à isoler la culture du sol, que se développent les racines des cultures alimentées en substances nutritives par un *système* de goutte à goutte installé au pied de la plante.

Cette technique a suscité l'intérêt d'un industriel français – Isover – qui s'efforce actuellement, en relation avec l'INRA, d'améliorer le produit qu'il propose pour concurrencer ainsi Bayer. D'excellents résultats ont été, il faut en convenir, obtenus sur le concombre avec ce type de culture dont l'implantation commence en France et s'étend à la tomate. Dans les pays scandinaves, des tentatives sont actuellement menées pour l'adapter à des cultures de type floral.

Si les rendements des cultures hors sol telles qu'elles sont proposées par certains industriels étrangers sont *généralement meilleurs* que ceux des cultures traditionnelles, si, d'autre part, le recours à ces techniques permet, notamment avec la tomate, des récoltes plus précoces et donc économiquement plus intéressantes pour le producteur, il n'en reste pas moins vrai que ces procédés présentent des inconvénients avec lesquels il faut compter.

Inconvénient économique, d'abord, en raison du fait que les systèmes de cultures sans sol proposés sur le marché *sont* chers et, pour la plupart, d'origine étrangère ; inconvénients techniques, ensuite, dans la mesure où les procédés commercialisés sont difficilement transférables d'un pays à l'autre et donnent parfois lieu, lorsqu'ils sont utilisés tels *quels*, à des difficultés inattendues.

Ainsi sont apparus des problèmes de contamination, par le *Fusarium oxysporum*, des cultures de tomates sur substrat de tourbe. De même, les *cultures sur film liquide* ont *dû* être adaptées aux conditions climatiques françaises. Ce qui convenait à la Bretagne était inutilisable dans le midi de la France, où les températures atteintes dès le mois de mai surchauffaient le milieu. Telle eau *qui donnait satisfaction ici se révélait* désastreuse ailleurs, etc.

Une situation que Mme Blanc résume de la manière suivante : « *Nous n'avons pas de tourbe en France, ce qui est un handicap économique certain, et nous sommes, comme pour la laine de roche, tributaires de l'étranger. Quant aux cultures sur film, elles sont sophistiquées et présentent quelques inconvénients.*

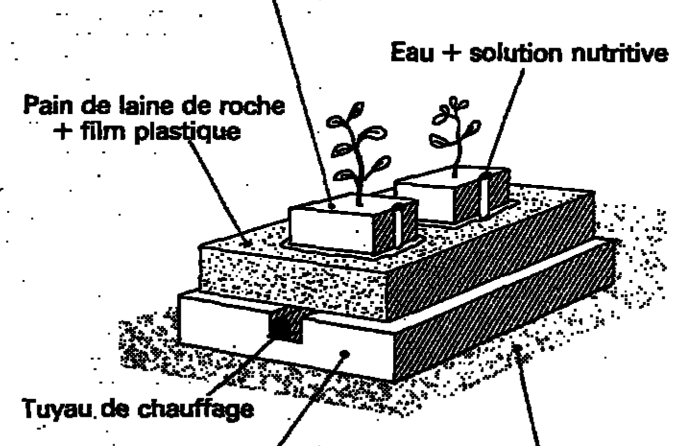
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 16.)

(1) Le méristème est la petite masse de cellules indifférenciées, d'une dimension inférieure au 1/10e de millimètre, qui, prélevée à l'extrémité du bourgeon et placée en éprouvette, engendre la plante complète.

Une productivité en hausse

TOUT le problème des cultures sans sol tient dans le choix du substrat sur lequel s'épanouira la plante, dans celui du dispositif cultural retenu et dans celui, enfin, des solutions *nutritives apportées à* la plante pour son développement. En milieu de culture naturel, comme l'explique Mme Denise Blanc, directeur de recherches à la station INRA d'Antibes, « *le sol remplit vis-à-vis de la plante un rôle bien défini. Il constitue* grâce à la porosité naturelle du substrat. Le recours à de telles techniques présente au plan cultural des avantages certains qui vont du renouvellement constant, selon l'INRA, de l'at*mosphère au niveau des surfaces* racinaires en l'absence de tout labour ou de tout binage, à la suppression des opérations de désherbage, en passant par l'élimination des risques d'accumulation de sels ou de toxines et de propagation des maladies.



une réserve d'éléments minéraux et d'eau indispensable au développement ; il assure, par sa structure, un approvisionnement en air nécessaire aux phénomènes de nutrition ; il joue enfin le rôle purement mécanique de support pour le système radiculaire et la plante en général ».

Sa suppression implique donc la reconstitution, par des moyens artificiels, d'un milieu remplissant chacune de ces fonctions : alimentation en eau et en éléments minéraux grâce à des solutions nutritives ; support ; aération

Il s'y ajoute une augmentation notable de la productivité par unité de surface cultivée sur les postes suivants : développement plus rapide des plantes ; précocité plus grande de ces cultures par rapport aux cultures traditionnelles ; absence de compétition avec des plantes voisines dans la lutte pour la vie et l'alimentation ; et, ce qui n'est pas le moindre, réduction de la main-d'œuvre nécessaire à la mise en œuvre de ce type de culture.

J.-F. A.

DU MYSTÈRE DES SOURCIERS A LA PROSPECTION MINIÈRE

Le sixième sens de l'homme est-il magnétique ?

Des bactéries aux vertébrés, de nombreuses espèces animales savent utiliser le champ magnétique terrestre comme repère d'orientation. D'une manière plus générale, ces animaux réagissent à des excitations magnétiques de faible intensité, du même ordre de grandeur que le champ terrestre. (*le Monde* du 11 mai).

L'homme, cet animal supérieur, serait lui aussi sensible au géomagnétisme. Il aurait des réponses musculaires inconscientes à de très faibles variations, dans le temps ou dans l'espace, du champ magnétique local. Bien plus, l'homme serait, sans le savoir, susceptible de s'orienter dans le champ terrestre. Accumulation de données scientifiques ou affirmations fantaisistes ? Le débat est encore largement ouvert.

Les détracteurs irréductibles ont beau jeu de s'appuyer sur les ambiguïtés du langage, d'associer magnétisme et magnétiseurs et de rejeter globalement la question du côté de la parapsychologie. D'autres, à l'opposé ne s'intéressent qu'au phénomène physique, celui de l'action d'un champ sur un système matériel, par l'intermédiaire d'un récepteur qui doit être identifiable, localisable dans un organisme et couplé à des structures sensorielles complexes, mais dont l'étude peut se révéler plus délicate chez l'homme que chez tout autre animal. C'est évidemment ce dernier point de vue qui nous concerne ici.

L'HOMME plongé en permanence dans le champ magnétique de la Terre a-t-il développé une capacité sensorielle adaptée à ce facteur de l'environnement ? Parmi les différentes manifestations possibles d'une telle adaptation, R. Baker a choisi de tester l'aptitude à s'orienter. Ses expériences portaient sur un groupe d'étudiants de l'université de Manchester devenus cobayes de leur plein gré. Les sujets sélectionnés par *Baker avaient habité Manchester* pendant au moins deux ans. Transportés en voiture par petits groupes, les yeux bandés, en silence, par des *chemins tortueux, jusqu'à un site de* « lâcher » à moins de 50 km de l'université, ils devaient à l'arrivée, toujours aveuglés, indiquer la direction de leur point de départ.

Dans une seconde série d'expériences, un aimant était fixé sur la nuque de la moitié d'entre eux, tandis que les individus du groupe témoin ne portaient, à leur insu, qu'un simple barreau de laiton. Selon les observations de Baker, les estimations des étudiants furent raisonnablement précises : l'erreur moyenne n'était que de 47°, alors qu'une répartition au hasard aurait donné 90°, et la distribution des résultats groupée de *manière satisfaisante, autour de* cette moyenne. La présence des aimants détruisait cette aptitude à choisir convenablement la direction à prendre.

Baker allait développer ultérieurement cette étude et postuler l'existence d'un récepteur unique, organe *situé dans la tête de l'homme, un* peu au-dessous de la ligne des yeux, à 3 cm environ vers l'intérieur du crâne. Lorsque l'Américain J. Gould a tenté de reproduire à Princeton les essais de Baker, d'abord seul puis en collaboration étroite avec ce dernier, les résultats ont été totalement négatifs. Il est clair que l'ensemble des paramètres intervenant tant dans l'expérience que dans son analyse ne sont pas maîtrisés.

Pouvoir divinatoire

Le sens de l'orientation n'est pas la seule réponse possible au champ magnétique terrestre. Pour le physicien Y. Rocard, l'homme réagit aux irrégularités de ce champ ; le mystère des sourciers et de leur prétendu pouvoir divinatoire trouve là son explication rationnelle.

La baguette du sourcier est fourchue, souple et déformable, et maintenue par l'expérimentateur (le sourcier) dans une position instable. Il marche sans secousses, et soudain la baguette lui échappe. Si le sourcier s'arrête à cet endroit précis et troque sa baguette contre un pendule très ordinaire – le fameux pendule du ra*diesthésiste – auquel il imprime un* simple mouvement d'oscillation d'avant en arrière, chacun verra le pendule se mettre à tourner, disons dans le sens des aiguilles d'une montre. L'homme fait un demi-tour sur lui-même, et la rotation s'inverse. L'homme s'arrête en position intermédiaire, et l'on n'observe plus de rotation. On approche *un petit clou* de sa tempe, le pendule recommence à tourner.

Rocard voit là les preuves d'une réaction de l'homme à *un désordre* magnétique. Le sourcier se déplace d'abord dans un champ magnétique lentement variable, environ dix gammas par kilomètre (dix gammas représentent un cinq millième du champ géomagnétique). Une soudaine hétérogénéité du sous-sol, telle la transition entre calcaire et argile ferrugineuse, dont les propriétés magnétiques sont notablement différentes, suffit à créer un changement de dix ou vingt gammas sur quelques mètres au plus. La réponse immédiate de l'homme est ici musculaire : une légère baisse de tonus ou une imperceptible vibration, totalement inconsciente, suffirait à laisser filer la baguette ou à modifier le mouvement du pendule. Aucune corrélation directe avec la présence d'eau, si ce n'est que l'eau s'infiltre ou s'accumule là où la forme et la nature des roches le lui permettent.

Dans ce cadre théorique, le corps humain doit nécessairement contenir des récepteurs magnétiques que Y. Rocard situe en six paires de *points sensibles, vers les tempes,* le cou, les coudes, les reins, les genoux et les tendons d'Achille – tous localisés, dit-il, près de nerfs qui commandent les muscles importants pour la posture et l'équilibre.

La réaction au stimulus magnétique serait provoquée par la différence d'intensité de l'excitation sur les récepteurs droit et gauche d'une même paire. Le mauvais sourcier n'est qu'un sujet pathologique incapable de sentir une différence de champ entre ses deux côtés. On peut abuser un sourcier : une tige de fer enfouie dans le sol apparaît équivalente à une discontinuité géologique, une *automobile* qui passe au voisinage de l'homme immobile déclenchera aussi le réflexe sourcier.

Les méthodes soviétiques

En U.R.S.S., la prospection minière a pris un tour inattendu avec le développement chez les géologues *de ce qu'ils ont nommé les* « M.B.P. », les méthodes biophysiques. Il ne s'agit, ni plus ni moins, que de la bonne vieille baguette du sourcier, version moderne il est vrai, en métal ou en fibre de verre, qui « tourne » lorsque le prospecteur arrive au-dessus d'une veine de minerai métallique, évidemment associée à une perturbation locale du champ terrestre. En dépit des nombreux succès enregistrés, les M.B.P. sont loin d'être unanimement acceptées par *les géologues soviétiques. On* leur reproche leur caractère empirique, leur absence de base théorique. Il est vrai que, jusqu'à présent, on ne s'est guère soucié *en* U.R.S.S. de l'étude et de l'interprétation du phénomène considéré sous son angle scientifique : seules importaient ses applications pratiques et leurs implications économiques.

Si l'on tente d'établir un bilan de ce qui précède et un rapprochement avec les connaissances actuelles sur les animaux, il faut bien admettre que la situation est assez confuse.

● La sensibilité magnétique de l'être humain est chiffrée par Y. Rocard : environ 10 gammas, comme chez le pigeon voyageur. Mais les récepteurs de l'homme seraient saturés par une variation trop importante, 1000 ou 2000 gammas, alors que les pigeons ressentent les effets des orages magnétiques qui peuvent atteindre 3000 gammas.

● L'homme ne serait sensible qu'à l'intensité du champ, il en ignorerait le caractère vectoriel. Mais les bactéries magnétotactiques savent distinguer le pôle nord du pôle sud.

● *Pour Y. Rocard le corps doit* contenir des récepteurs multiples (six paires), tandis que Baker postule l'existence d'un unique organe dans la tête. Harvalik, *professeur* honoraire à l'université de Virginie, qui consacre maintenant son temps à étudier la physique de la « sourcellerie », rend compte d'une série d'expériences réalisées avec des sourciers dont certaines parties du corps sont entourées de blindages magnétiques : il conclut à l'existence de deux détecteurs proches des deux glandes surrénales et d'un troisième dans la tête vers l'épiphyse, ce dernier associé au « processeur » qui *commande le réflexe musculaire.*

● Quant à la nature des détecteurs, toutes les spéculations convergent : on cherche de la « magnétite ». *Les découvertes les plus* récentes, pour excitantes qu'elles soient, ne vont pas encore clore les débats. A deux reprises, on a isolé un matériau ferromagnétique dans des tissus humains : d'abord dans des glandes surrénales, donc l'un des points sensibles de Rocard, l'un des détecteurs de Harvalik ; puis, en janvier dernier, dans les os du sinus, à peu près à l'endroit prévu per Baker !

Il est toujours plus aisé de détecter la présence d'un composé magnétique que de déterminer quel peut être son rôle, et rien ne prouve encore qu'il s'agisse des magnétorécepteurs du corps humain.

YOLANDE ALPERT.

BREVET SCIENTIFIQUE POUR UN LABORATOIRE « LITTÉRAIRE »

L'invention du « banc périphotographique »

COMMENT *obtenir sur une* photo, plate par définition, la totalité du décor qui orne les parois d'un vase, plus ou moins cylindrique par nature ? Ce problème peut faire penser à la quadrature du cercle. Il vient pourtant d'être résolu par M. Antoine Chéné, photographe du centre Camille-Jullian de l'université de *Provence* à *Aix-en-Provence*, laboratoire associé au Centre natio*nal de la recherche scientifique* (C.N.R.S.) et qui se consacre à *l'étude de l'histoire ancienne* de la Méditerranée occidentale.

Grâce à l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar), le « banc *périphotographique* », inventé par M. Chéné, monté et fabriqué par MM. Raphaël Lippi et Bernard Arnaud, de l'atelier de la douzième circonscription du C.N.R.S. à Marseille, est couvert par un brevet *depuis juillet* 1982 : il *pourra en effet* servir non seulement à étudier les vases *antiques* mais aussi tout autre objet approximativement cylindrique. Parmi les éventuelles utilisations du procédé, on peut déjà citer l'étude de l'usure des pneus, l'identification des douilles des cartouches de pistolet ou de fusil et même la décoration. Le système *peut* être facilement adapté à des prises de vue stéréoscopiques qui *permettent* des études photogrammétriques.

Il faut remarquer que ce brevet a été pris à la suite de travaux menés dans un laboratoire consacré aux disciplines dites littéraires...

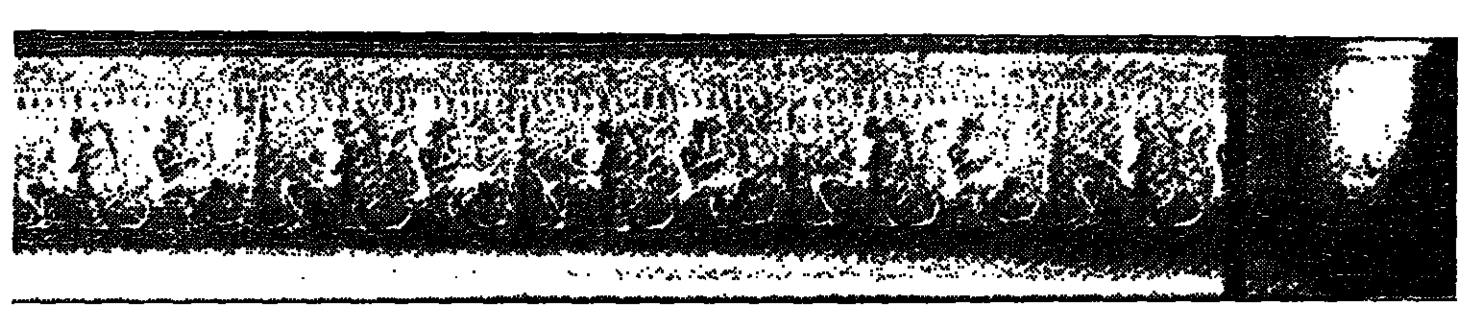
Le principe du « banc périphotographique » est simple : l'objet dont on veut une photographie « déroulée » tourne derrière une étroite fente verticale ménagée sur le devant d'un *chariot qui se déplace latéralement*. Tout le chariot est noir et l'objet est éclairé par des lampes situées dans le chariot et donc invisibles par l'appareil photographique.

On se sert d'un appareil photographique classique qui est posé sur un trépied. L'objectif est ouvert et le champ de prise de vue couvre exactement la longueur de translation du chariot. Cette longueur est au moins *égale à celle de la circonférence de* l'objet. La translation du chariot et la *rotation de l'objet sont synchronisées* avec la plus grande précision, la *largeur de la fente verticale étant* réglée en fonction de l'ouverture du diaphragme et de la sensibilité du film. Plus la fente est étroite, plus la photo est nette. Ainsi, toute la circonférence de l'objet passe peu à peu derrière la fente verticale tandis que la pellicule enregistre les *360 degrés des parois* de l'objet qui défile devant l'objectif.

Bien entendu, il y a des *déformations* lorsque l'objet ainsi « déroulé » *comporte des parties pansues* et des parties resserrées. Mais lorsque la forme de l'objet ne s'écarte pas trop du cylindre, les déformations sont tout à fait acceptables et la netteté du cliché est partout de bonne qualité.

La principale difficulté qu'il a fallu *résoudre pour mettre au point* le « banc périphotographique » a été *l'obtention du parfait* synchronisme de la rotation de l'objet (quel que soit son *diamètre*) et de la translation du chariot grâce auquel l'objet se « déroule » sans mouvement apparent.

YVONNE REBEYROL.



Une moitié du vase a d'abord été photographiée de manière que la forme soit connue. Puis, sur le même négatif, et à la même échelle, la totalité du décor a été « déroulée ». Il s'agit d'une copie d'une céramique sigillée d'Arezzo. Une céramique est dite sigillée parce que le décor est fait en creux par application de poinçons ou sceaux — du latin sigillum : sceau — à l'intérieur du moule dans lequel seront faites un grand nombre de pièces toutes identiques portant, elles, le décor en relief.

On cultive même sur des matières plastiques

(Suite de la page 15.)

Pour toutes ces raisons, l'INRA a lancé en 1978 une action thématique programmée pour : *tenter* d'adapter aux conditions françaises les techni*ques proposées sur le marché*; trouver en France des industriels pou*vant s'intéresser aux cultures* hors sol et de développer, à cette fin, des matériaux *nationaux* ou *régionaux*; réunir enfin les données fondamentales indispensables à la mise en œuvre des cultures hors sol en lançant des études sur les plantes et leurs exigences par rapport au milieu ainsi que des travaux sur la « caractérisation » des substrats — tourbe, laine de roche, pouzzolane, etc. — de manière à déterminer leurs capacités de résistance à la contamination par des organismes pathogènes, leur toxicité, *leur réactivité* chimique, leurs propriétés physiques et hydriques *ainsi que leurs* conditions d'utilisation optimales.

Ces recherches, financées par l'INRA pour 1 million de francs et par une aide de 500 000 francs allouée l'an dernier par le Crédit agricole, ont permis à sept laboratoires de l'INRA de travailler ensemble sur ce thème en association avec le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (C.T.I.F.L.), et ont donné des résultats encourageants. Les chercheurs de l'INRA se sont, en effet, efforcés d'accumuler, grâce à des études menées sur la *tomate, l'œillet*, le concombre et le gerbera, des données fondamentales *sur la cinétique d'absorption* des éléments nutritifs en fonction du stade *de végétation des plantes* et d'adaptation au stade végétatif.

On conçoit aisément que la composition de ces cocktails que constituent les *solutions nutritives* apportées aux plantes soit de toute première *importance*. Entrent, en effet, en ligne de compte, la qualité des eaux, leur teneur en sels minéraux, leur acidité ou leur alcalinité ; les conditions climatiques propres à la région et bien d'autres paramètres tels que la nature du substrat, ses qualités et ses défauts. Et aujourd'hui l'INRA s'efforce de constituer une véritable banque de données sur ces thèmes et les relations étroites existant entre les plantes et le substrat retenu.

L'INRA et le C.T.I.F.L. se sont d'ailleurs efforcés, pour des raisons économiques évidentes, de trouver et d'adapter des substrats nationaux et disponibles à l'échelle d'une région. C'est ainsi qu'ont été développés avec un certain succès des cultures sans sol sur des matériaux comme la pouzzolane — tomate, concombre, aubergine, — le laitier bouleté des hauts fourneaux habituellement utilisé par les ponts et chaussées — œillet et tomate, — la perlite d'origine volcanique, des graviers de différents types, et même des matières plastiques.

Des recherches menées, il ressort qu'il n'y a pas de technique unique et qu'il *« faut s'adapter à l'espèce cultivée, tenir compte des conditions offertes par la région, être à l'écoute des besoins du producteur et en mesure d'offrir un support technique suffisant pour assurer un suivi des cultures »*.

C'est certainement sur ce dernier point que le bât blesse. *« Le monde agricole*, regrettent certains chercheurs, *n'attire pas l'industrie »*, bien que les instituts et les centres techniques fassent un effort dans ce sens. Dans ces conditions, qu'importe une recherche fondamentale de premier plan si l'industrie rechigne à s'engager et si elle n'a pas, sur le terrain, des équipes de techniciens capables de conseiller utilement les producteurs et de prendre en charge leurs soucis et les innombrables mesures et analyses — actuellement assurées par l'INRA, ce qui n'est pas son rôle — que ces cultures hors sol nécessitent.

« La réussite de ces techniques, fait remarquer un chercheur, *implique la collaboration active d'un spécialiste compétent et d'un producteur d'une haute technicité horticole »*. C'est en effet au prix d'une telle symbiose et d'une formation solide des agriculteurs que le pari pourra être gagné. Un pari modeste à l'échelle des productions de matières végétales que l'on peut en espérer, mais un pari important au regard de la mise en place d'une agriculture de pointe dans ce secteur, de son indépendance vis-à-vis de l'étranger et de l'effet qu'une telle politique pourrait avoir sur notre balance commerciale.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Basses températures et « effet Josephson »

Le quiteron : un composant électronique pour les ordinateurs de demain

Une découverte intéressante vient d'être faite à Yorktown-Heights, près de New-York, dans le laboratoire de recherches d'I.B.M. : celle d'un « transistor à effet Josephson ». Nommé « quiteron » par son inventeur, M. Sadeg Faris, ce composant a les caractéristiques d'un transistor, en ce sens qu'il est capable d'amplifier et d'inverser un signal électrique. Mais il a, d'autre part, les avantages des dispositifs à effet Josephson : très grande vitesse de fonctionnement et très faible consommation d'énergie. La médaille a cependant son revers : il doit être maintenu pendant son fonctionnement à une très basse température. Il a été *prouvé en laboratoire*, mais non *confirmé* industriellement, qu'on pouvait fonder sur l'effet Josephson une nouvelle technologie informatique. L'invention du *quiteron pourrait augmenter* les chances de succès d'une telle technologie.

EN 1962, un jeune physicien britannique découvrait, par le calcul, un phénomène inattendu dans les supraconducteurs, ces métaux dont la résistance électrique s'annule à basse température et qui peuvent donc conduire sans dissipation d'énergie des « supracourants » d'intensité énorme. Il montrait que si l'on sépare deux métaux supraconducteurs par une fine couche d'un matériau isolant, le supracourant peut pourtant franchir cette barrière par « effet tunnel », un phénomène quantique dont on connaissait déjà d'autres manifestations. Brian Josephson devait recevoir en 1973, à l'âge de trente-trois ans, le prix Nobel pour cette découverte qui, outre son intérêt intrinsèque pour la compréhension de la physique des solides, a donné lieu à plusieurs applications dans les domaines de l'instrumentation scientifique et de la métrologie, et pourrait, un jour, provoquer une révolution en électronique et en informatique.

Il fut très rapidement évident que cet « effet Josephson » permettait de réaliser des composants électroniques pouvant basculer sur commande entre deux états ; ces « diodes Josephson » permettent de construire des mémoires et de stocker de l'information. La rapidité de la transition entre les deux états et surtout l'absence d'échauffement ouvraient la voie à des dispositifs très denses et très rapides pouvant conduire à des ordinateurs d'une puissance inégalée. Mais les difficultés technologiques étaient considérables ; la principale étant l'obligation de travailler à de très basses *températures, proches du zéro* absolu — moins 273,15 degrés Celsius, — et qu'on ne peut obtenir qu'en immergeant les dispositifs à « effet Josephson » dans des bains d'hélium liquide.

De tels ordinateurs sont étudiés, depuis 1965, dans les laboratoires de *recherche* d'I.B.M. *Ils sont encore* des ordinateurs de l'avenir, et, pour *reprendre une plaisanterie classique*, il se pourrait qu'ils le restent toujours. *Leur « faisabilité »* technique est établie, mais d'autres technologies, comme *l'utilisation* de l'arséniure de gallium en remplacement du silicium dans des composants électroniques, promettent aussi des gains importants de vitesse, et nul ne peut savoir de quel côté la balance économique penchera. *D'autant* que des idées encore futuristes, comme la « logique optique » étudiée principalement aux laboratoires Bell, pourraient venir jouer les trouble-fête.

Des performances supérieures

C'est pourquoi la découverte du nouveau dispositif *mis* au point dans les laboratoires d'I.B.M. peut avoir une grande importance. Si *un* transistor est un dispositif qui amplifie et inverse le signal, le *quiteron* permet, lui, de tripler l'amplitude d'un signal, et même de la *décupler si* le signal est assez faible. Il inverse aussi le signal et peut donc être substitué à un transistor sans qu'il soit nécessaire de repenser l'architecture du circuit. Mais les performances *sont* supérieures à *celles du* transistor en vitesse et surtout en dissipation d'énergie ; celle du *quiteron* est mille fois plus faible que celle des transistors *rapides*, et devrait permettre des taux d'intégration de circuits inégalés.

Schématiquement, le quiteron se compose de l'assemblage *de deux* diodes Josephson dont chacune est constituée par une *très fine épaisseur* d'un matériau isolant — moins de dix milliardièmes de *mètres* — séparant deux métaux supraconducteurs. Il est donc formé de deux couches isolantes séparant trois couches de métal supraconducteur (électrodes). L'application d'une tension électrique à une électrode externe crée un courant qui, à travers une des diodes, passe dans l'électrode centrale et modifie son état ; cette modification induit un courant au travers de l'autre diode, qui peut transporter une énergie supérieure à celle du courant excitateur, d'où l'effet d'amplification.

C'est très exactement le schéma de fonctionnement d'un transistor au silicium, bien que l'effet Josephson n'ait rien à voir avec les phénomènes physiques qui se produisent dans un matériau semi-conducteur, et cette similitude des schémas explique que le quiteron ait des propriétés analogues à celle d'un transistor.

La modification de l'état de l'électrode centrale ne supprime pas sa supraconductivité. C'est ce qui distingue le quiteron d'un dispositif déjà connu, le « cryotron ». Dans celui-ci, l'électrode centrale cesse d'être supraconductrice et redevient momentanément un métal normal. De ce fait, le changement d'état prend plus de temps que dans le cas du quiteron. Pour ce dernier, ce changement d'état se produit en *moins de trois* cent millionièmes de millionièmes de seconde, et il semble *probable que* des améliorations dans le dispositif permettront de *réduire cette durée* ! Les dimensions des électrodes semblent aussi pou*voir être abaissées jusqu'à des* valeurs d'un dix-millième de milli*mètre sans que le fonctionnement* du quiteron en soit perturbé.

Cela ne fait pas de cette découverte une révolution. Qu'I.B.M. ait déjà construit un prototype d'ordinateur à effet Josephson, que d'autres *laboratoires* américains ou japonais soient aussi actifs dans ce domaine montre qu'il n'avait pas été nécessaire d'attendre la découverte du quiteron. D'autres dispositifs à effet Josephson peuvent d'ailleurs servir à amplifier un signal, mais sans doute moins commodément ou avec des gains plus faibles.

MAURICE ARVONNY.

En toute logique

SIX DANS L'ORDRE

Problème n° 245

La proposition d'appliquer leurs *talents* arithmétiques aux structures du vocabulaire a souri à de nombreux *lecteurs* du problème 243. La liste des mots de 5 lettres (pluriels purs exclus) dont les lettres respectent l'ordre alphabétique contient maintenant, grâce à leurs contributions, neuf individus :

ABCES, ALORS,
BIJOU, CEINT, CHIOT,
CHIPS, DELOT,
FILOU, HORST.

Saurez-vous passer à la dimension supérieure et trouver au moins, comme le propose François Laurière et J.-H. Gougenheim, 6 mots de 6 lettres répondant à la question ?

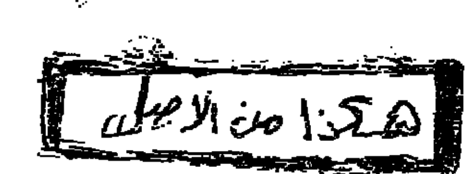
(Solution dans « le Monde des sciences et des techniques » *du 15 juin.)*

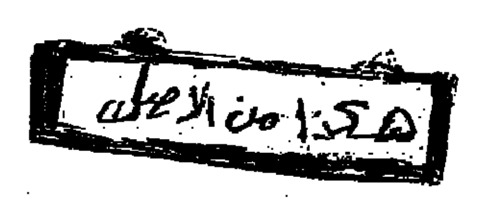
Solution du *problème n° 244*

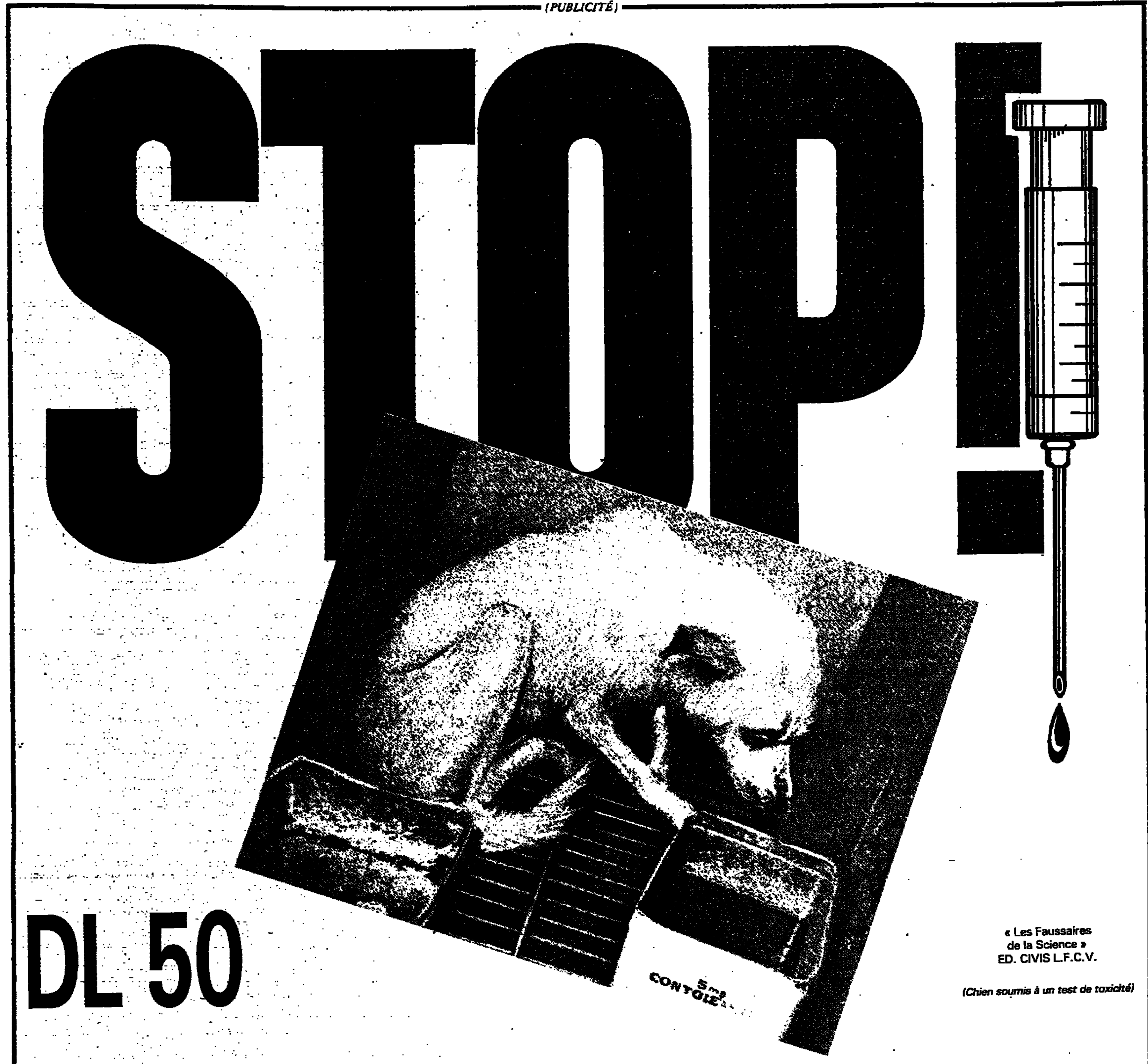
Après 6, les nombres parfaits *sont* : 28, 496 et 8 128. Une formule donne la suite :

$$2^{n-1}(2^n - 1) \text{ lorsque } 2^n - 1 \text{ est premier.}$$

PIERRE BERLOQUIN.







« Les Faussaires de la Science »
ED. CIVIS L.F.C.V.

(Chien soumis à un test de toxicité)

1927 :

Des laboratoires mettent au point un test de toxicité aiguë, la DOSE LÉTALE 50 (DL 50) ; il consiste à administrer à des lots d'animaux (souris, cobayes, lapins, chats, chiens, singes) une substance pour estimer ***la dose qui provoquera la mort de 50 % d'entre eux.***

Les résultats de ce test sont destinés à évaluer la toxicité des produits qui seront utilisés par l'homme (produits industriels, de toilette, de beauté, d'entretien, médicaments...).

DEPUIS, COMMENT PROCÈDE-T-ON ?

Le plus souvent, par injection intraveineuse ou sous-cutanée, et par « gavage ». Les symptômes de *l'animal ainsi empoisonné* sont analysés : troubles respiratoires, hypertension, vomissements, convulsions, ulcères, hémorragies...

Tous ces tests sont pratiqués SANS ANESTHESIE.

L'agonie peut durer 8 à 15 jours ; passé ce délai, les animaux survivants sont tués pour examens des organes atteints.

QUELQUES CHIFFRES :

200 à 300 animaux PAR laboratoire sont sacrifiés pour CHAQUE substance.

Sur MILLE SUBSTANCES testées, UNE SEULE viendra sur le marché.

Bilan annuel pour les seules études de toxicité (à court ou moyen terme) :

CENT MILLIONS DE VIES GASPILLÉES.

VOUS AVEZ DIT : « POUR LE CONSOMMATEUR » ?

Ces tests cruels **ne sont pas fiables.** Ils varient d'une espèce animale à l'autre, d'un laboratoire à l'autre, ce pour une même substance, rendant aléatoire toute extrapolation de l'animal à l'être humain.

Les industriels de la pharmacie le reconnaissent aujourd'hui et ne continuent à utiliser la DL 50 et ses dérivés que pour obéir à une *« obligation légale »*. Ainsi, après les tests, les produits restent dangereux mais peuvent être commercialisés !

Comment s'étonner, dans ces conditions, que les *décès et maladies dus aux produits de synthèse admis sur le marché* (médicaments, additifs alimentaires, engrais chimiques...) soient chaque jour plus nombreux ?

LA DL 50 N'ASSURE PAS NOTRE SÉCURITÉ
IMPLIQUE LA MORT
DE MILLIONS D'ANIMAUX,
CAUTIONNE LA COMMERCIALISATION
DE PRODUITS TOXIQUES.

1983 :

Avec la Ligue française contre la vivisection, demandez aux Pouvoirs Publics

LA SUPPRESSION DU TEST DE LA DOSE LETALE 50 (et de ses dérivés).

TALON A RETOURNER
A LA LIGUE FRANÇAISE
CONTRE LA VIVISECTION
84100 UCHAUX

☐ Je soussigné(e) demande la suppression rapide du test de la Dose létale 50 et de ses dérivés.

☐ Je joins un chèque d'un montant de ...... F libellé à l'ordre de la Ligue afin que puisse se poursuivre la campagne d'information contre la Dose létale 50.

Nom : ....

Prénom : ....

Adresse : ....

....

Signature :

Le Monde

culture

JAZZ

RAY CHARLES A PARIS

Rituel

Cela commence comme un gag. Installés avec un solide retard, les musiciens n'en finissent plus de classer les partitions. Mouvements de papier comme du linge qu'on étend, sous les quolibets... Puis, ils attendent une éternité dans la pénombre. Pourquoi à ce moment plutôt qu'à tel autre, mystère, mais enfin ils attaquent. Jouent avec une sonorisation aussi calamiteuse que les manières des placeurs du Palais des Sports. Protestations. Autant qu'on puisse en juger, l'orchestre n'a pas l'air d'un monument historique : cuivres sans éclat, rythmique palichonne, quelques saxophonistes surnagent. De toute façon, la séance d'échauffement ne dure pas plus d'une demi-heure : entracte ! Déjà ?

Tout le monde sait bien que ce scénario immuable ne résume rien de la vérité différée des concerts de Ray Charles. tout commence avec son entrée en scène, balancée et presque maladroite, émouvante malgré le rituel, sourire intérieur et bras serrés comme en 1960 où s'est nouée son histoire d'amour (« love affair ») avec le public français. La voix s'installe, murmure, se moque ou crie et râle, dans une des plus belles opérations d'interprétations qu'ait connues l'art vocal. Quel que soit le texte, la mélodie, la voix danse dans la moindre de ses inflexions.

La façon dont Ray Charles tourne autour d'un thème, l'évoque (surtout s'il est familier à ses auditeurs), joue avec la connaissance que nous avons, réduit ses accents à un souffle, en varie les structures, en déplace les pulsions, est à elle seule un art du commerce qui justifie notre présence et la fonde sur le divin plaisir de l'attente déjouée, de l'énigme enveloppée et de la surprise. Chaque introduction est à ce titre saisissante.

Du coup, l'orchestre s'anime et parvient parfois à trouver son terrain. Il y a bien quelques ratés encore, comme ce long moment que le public n'a pas manqué de prendre pour un traditionnel échange hérité du gospel où le « génie » de la musique soul enguirlande bel et bien son guitariste empêtré dans sa grille d'accords. Mais dans l'ensemble, présence oblige, ça tourne.

Entrent les Raelets. Elles sont cinq, et derrière les nouvelles tendances (mélanges de country et de disco léger à l'usage de Las Vegas), elles laissent soudain percer la grande tradition des choristes de Ray Charles... Lui, entre son nouveau répertoire dont il fait la réclame et les citations obligées de son histoire, demeure une des voix, un des acteurs les plus sensuels, les plus érotiques, du chant noir.

FRANCIS MARMANDE.

ROCK

La fièvre des concerts

Curieuse manière d'inaugurer l'Espace Balard : le concert de Weather Report, prévu lundi 30 mai dans ce lieu situé près de la place du même nom, a été reporté au dernier moment au mercredi 1er juin, et les spectateurs ont dû rebrousser chemin et éventuellement aller à l'Olympia voir Mink De Ville, le « pachuco » de Manhattan, et son flamboiement de rock, de ballades et de soul, son mélange bien à lui de réalisme et de romantisme à hauteur de rue.

Car ce mois de juin est fertile en concerts. Rarement groupes et super- stars du rock se sont autant bousculés pour se produire devant le public français.

● Ce mardi 31 mai, John McLaughlin, Al Di Meola et Paco De Lucia donnent une prestation unique dans cet Espace Balard créé par les premiers animateurs du chapiteau de la porte de Pantin et destiné à concurrencer, au moins dans un premier temps, le futur lieu officiel de la porte de Bagnolet. Les trois guitaristes virtuoses venus d'horizons si différents vont tenter de retrouver le climat de l'album *Friday night in San Francisco*.

● Les 8 et 9 juin, David Bowie, qui n'avait pas entrepris de tournée depuis cinq ans et joue avec magnificence son rôle de star du rock, s'installe à l'Hippodrome d'Auteuil avec un show comme toujours rigoureusement construit, avec ses superbes mélodies et son lyrisme brûlant.

Les 10 et 11 juin, la fantaisie et la magie de Robert Palmer, prince du new-wave, illumineront le Palace. Le 11 juin également, à l'hippodrome d'auteuil, Crosby Stills and Nash — sans Neil Young — s'efforceront de raviver chez les baba-cool le souvenir d'un super-groupe mythique de la fin des années 60 et du début des années 70.

Le 13 juin, au Palais des sports, Rod Stewart, l'ancien chanteur des Faces devenu une célébrité du show-business hollywoodien et un grand fabricant de tubes, prouvera sans doute qu'il reste aujourd'hui un showman.

Toujours au Palais des sports, Al Jarreau et son jazz-rock seront à l'affiche du 14 au 16 juin, puis le groupe Ange présentera son opéra-rock *la Gare de Troyes* déjà joué au dernier Printemps de Bourges, et qui associe aux musiciens français quarante comédiens et danseurs du Grenier de Bourgogne.

Le 18 juin, porte de Versailles, Stevie Winwood donnera un seul concert avant de céder la place à *Dire Straits*, du 19 au 23 juin, et à Joan Baez les 29 et 30 juin. Entre-temps, Van Morrison chantera ses blues au *Casino de Paris* (lundi 20 juin) et les musiciens de Supertramp, dans le parc du château de Sceaux, essayeront de prouver que leur son de studio reste encore une bonne affaire commerciale. — C.F.

■ Un mort, douze hospitalisations, cent deux arrestations, telles sont les conséquences de violents affrontements au Festival de rock de Devore (Californie), qui s'est achevé le 30 mai, et rassemblait quelque trois cent mille personnes.

MUSIQUE

CRÉATIONS A RADIO-FRANCE

Pourquoi pas une tradition, et laquelle ?

La tradition, en art, a mauvaise presse ; du moins dans la culture occidentale et depuis quelques siècles seulement, depuis qu'on demande aux artistes de tout inventer *ex nihilo* ou d'en donner l'impression, ce qui est déjà plus facile car le public, faute de références, prend facilement pour de hardis novateurs ceux qui réalisent une synthèse ingénieuse des acquisitions de leur époque et de celles qui ont précédé. La synthèse réfléchie étant au fond plus admirable que l'invention accidentelle, il n'y a pas lieu de se scandaliser d'un tel état de choses, mais plutôt de la fatuité de ceux qui prétendent innover radicalement et de la naïveté de ceux qui méprisent ce qu'ils croient académique pour ne s'intéresser qu'à ce qu'ils s'imaginent être d'avant-garde.

« L'avant-garde d'aujourd'hui sera peut-être l'arrière-garde de demain... » Ainsi concluait Louis Saguer, invité avec Maurice Ohana, Yoshihisa Taïra et Jacques Lenot à participer à la journée du cycle Perspectives du vingtième siècle (organisé par Radio-France) sur le thème : *Pourquoi pas une tradition ?*

Chaque compositeur entretient, en effet, un rapport particulier avec le passé proche ou lointain. Ainsi Maurice Ohana (né à Casablanca en 1914) se réclame-t-il d'une tradition millénaire, immémoriale, dont il tente de retrouver la trace enfouie au plus profond de lui, tirant son inspiration de ce qu'il aurait pu entendre dans une existence lointaine et oubliée.

Pour Yoshihisa Taïra (né à Tokyo en 1938), c'est en étudiant, à Paris, la musique occidentale qu'il a pris conscience, à travers certains points communs, de la tradition japonaise, qui s'est immiscée ainsi dans son œuvre. Quant à Jacques Lenot (né en 1945), peut-être parce que c'est au Festival de Royan — ce temple de l'avant-garde situé « hors du monde » — qu'il fit ses premiers pas, ses rapports avec la tradition se posent ainsi : comment l'intégrer ? comment en sortir ?

Issus d'horizons aussi divers et possédant en outre des personnalités bien affirmées, les quatre compositeurs de la journée (il y avait deux concerts) ont permis aux mélomanes curieux de se faire une idée de la variété des tendances actuelles. La récente œuvre pour orchestre de Taïra *Mokça Vinokça* est un nouveau témoignage du talent de ce compositeur à créer des paysages sonores d'un grand raffinement acoustique, animés d'élans internes, riches de détails qui ne détruisent jamais la belle ordonnance de l'ensemble.

Créé en 1981, le *Concerto pour piano* de Maurice Ohana pourrait facilement devenir une œuvre de répertoire tant les qualités de toucher, de virtuosité et de tempérament du soliste s'y trouvent mises en valeur : les applaudissements qui ont suivi son exécution s'adressaient autant à l'interprétation tour à tour fougueuse et raffinée de Jean-Claude Pennetier qu'au compositeur qui avait su lui offrir une si belle occasion sans réduire pour autant l'orchestre au rôle de faire-valoir ; de ce dernier, on dirait plutôt qu'il prolonge les résonances du piano et qu'en s'émancipant il devient le réceptacle ou le complice de la partie soliste.

Jacques Lenot est un compositeur fécond ; tant à l'Orchestre de Paris qu'à l'Itinéraire et qu'à l'Ensemble intercontemporain, on a entendu de nouvelles œuvres de lui au cours de ces derniers mois. Toutes ne sont pas d'un égal intérêt, en sorte que l'attente est parfois déçue. Ainsi, après la très belle pièce lyrique pour piano *We approach the sea*, créée il y a peu à l'Itinéraire, peut-on être désappointé par l'étirement sans contrepartie de *Pour mémoire II*, pour soprano et grand orchestre. Il est vrai que la voix de Jance Harper possède plus de justesse que de puissance ; il est tout aussi vrai qu'il y a dans cette œuvre des instants remarquables, mais l'attention s'effrite bientôt.

Im fröhlichen Ton, du même compositeur, créé par Hervé Derrien et onze autres violoncellistes de l'Orchestre national, d'une écriture issue elle aussi du modèle boulézien, suscite, en revanche, un intérêt plus soutenu, de par le foisonnement d'une polyphonie d'autant plus insaisissable qu'elle est confiée à des instruments semblables, mais attrayante par son mystère même.

Le langage de Louis Saguer, en comparaison, peut paraître plus sage, trop sage même, à ceux qui s'obstinent à confondre sagesse et paresse. *Day Break in Alabama*, pour baryton et piano, se présente comme un cycle de mélodies sur des poèmes pacifistes de Langston Hugues, chacune se développant sur une simple formule caractéristique ; la langue anglaise aidant, on songe aux mélodies de Charles Ives. *I.N.L.*, pour orchestre (« romantico-hédoniste » précise l'auteur), est une grande page symphonique au sens propre, offrant des superpositions de lignes mélodiques, des articulations claires, des jeux de timbres et d'harmonies. Les amateurs d'étiquettes évoqueront Berg, Bartok ou Stravinski, mais avant tout c'est de la musique qui respire et qui vit, malgré quelques effets redondants et, vers le deuxième tiers, une baisse d'intérêt passagère. C'est un véritable plaisir d'entendre ainsi sonner tous les instruments. On appellera cela « métier » ou « tradition », pourquoi pas ?

GÉRARD CONDÉ.

★ L'Orchestre national de France était placé sous la direction de Jacques Mercier. Ces concerts seront retransmis ultérieurement sur France-Musique.

« LA CITÉ FURIEUSE », à Reims

Le cerf-volant ne s'est pas envolé

Le cirque municipal de Reims, construit en 1867, ne sert plus depuis belle lurette à montrer ni clowns ni fauves. L'histoire dit que Strauss en personne l'inaugura en dirigeant *Tanhauser*, que les Pathé vinrent y projeter un des tout premiers muets et que Sarah Bernardht même vint y jouer. L'histoire dit encore qu'il y a eu la quantité de fêtes équestres, de matches de boxe et de judo. Tout ça, c'est terminé. En 1980, Philippe Adrien a monté dans ce bâtiment totalement poétique. Sa deuxième version de *l'Ubu Roi* de Jarry. Mais sinon ? Sinon, pas grand chose : à force de le voir fermé, et de le savoir prêt à s'écrouler, les Rémois ont probablement fini par croire le lieu mort à tout jamais.

Il n'y avait guère plus de quarante spectateurs le week-end passé pour la création du « concert multiple » préparé par le trio de jazz Cerf-Volant — en liaison avec deux plasticiens. Pourtant les vieilles banquettes de bois peintes en bleu n'étaient pas vides : ils étaient des dizaines dans les gradins à taper ou caresser des structures sonores en tous genres — murs à ressorts, panoplies de bidons peints — à souffler ou à crier dans des tubophones et autres « forêts de trompes ». Il y avait aussi une section de vents au complet, un rang d'accordéonistes plus une chorale de quartier très disciplinée ; tandis que, sur l'ancienne piste, d'autres s'activaient derrière un déploiement consistant d'instruments, plus classiques — pianos à queue, harpe, corde et percussions, à tour de rôle, ajouter les évolutions et sketches muets de quelques comédiens ou danseurs, élèves du conservatoire, enfin la présence omnubilante d'un synthétiseur en guise de boîte à rythme.

Ainsi, devait se constituer un « puzzle », selon les termes mêmes du dossier, situant cette expérience d'animation musicale entamée en janvier dernier par une exposition de sculptures sonores à la maison de la culture.

« Provocation d'abord. Fermentation ensuite. Explosion enfin », était-il encore dit. Le seul problème, c'est que la maison de la culture, justement — passé le premier stade — n'a apparemment pas participé aux étapes de la fermentation : Hector Barthélémy percussionniste, François Bohy saxophoniste et Catherine Basile pianiste, tous trois également compositeurs, ont donc travaillé seuls avec les amateurs de la ville, sans soutien de la part des musiciens locaux. Et ils ont eu beau au dernier moment appeler à la rescousse les bons professionnels venus d'ailleurs, l'explosion prévue sous le titre « La cité furieuse », n'a pas lieu.

On ressentait à voir tout ce monde se démener, un vague sentiment d'injustice. Le concert devait initialement faire partie du festival des musiques de traverse, il n'est resté qu'une juxtaposition : morceaux à la manière de Phil Glass par ci, samba par là, chanson sage plus loin, cris style Kagel plus haut, sans compter quelques moments de jazz très bien. Cité hétéroclite, pas furieuse du tout.

Venus d'un baraquement proche, les flonflons d'une fête de la bière couvraient les moments qui se tenaient. Ce soir-là on aurait mieux fait d'aller au Centre d'action culturelle de Dieppe où le Théâtre des Deux Rives donnait *les Femmes savantes*.

MATHILDE LA BARDONNIE.

PETITES NOUVELLES

■ Le Centre Georges-Pompidou, qui a fermé ses portes au public en raison de la grève des personnels de nettoyage, annonce que la prochaine «revue parlée» aura lieu au centre culturel de la communauté de Belgique, situé en face, de l'autre côté de la place Beaubourg, le 2 juin, à 20 h 30, *sur le thème* : «Pourquoi philosopher encore».

■ Le premier film produit par Radio Venceremos, station du Front Farabundo-Marti de libération nationale au Salvador, est projeté le 2 juin à 20 h 30 au cinéma Saint-Séverin, à Paris.

■ Les épreuves du dix-neuvième concours international Marguerite-Long — Jacques-Thibaud, se dérouleront les 21 et 29 novembre 1983 pour le piano et les 19 et 27 novembre 1984 pour le violon. Renseignements : secrétariat du concours, 32 avenue Matignon, 75008 Paris.

CINÉMA

UNE LETTRE DE M. MICHEL GUY A PROPOS DE « L'ARGENT »

Nous avons reçu de M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture, la lettre suivante, en réponse au point de vue de Gérard Blain sur *l'Argent*, de Robert Bresson, publié dans *le Monde* du 28 mai :

Je ne souhaite pas ouvrir une polémique avec Gérard Blain au sujet du film de Robert Bresson, mais il me paraît indispensable de rappeler qu'en 1976, passant outre à l'avis négatif de la commission d'avances sur recettes, j'ai permis le financement du précédent film de Robert Bresson, le Diable probablement. *Cette décision a entraîné la démission d'un réalisateur membre de cette commission, dont j'aurai la charité de taire le nom (1).*

D'autre part, mon ami Jean d'Ormesson, qui appartient comme moi à la petite bourgeoisie française, partage la même admiration pour ce chef-d'œuvre qu'est l'Argent, *et, comme moi-même, n'hésite pas à le faire savoir.*

(1) N.D.L.R. Il s'agit de Bertrand Tavernier (*le Monde* du 7 février 1976).

DANSE

A CRÉTEIL ET AU THÉATRE 18

Portraits de couples avec paysages

La Maison des arts de Créteil a eu la primeur des deux créations commandées à Jean Pomarès et au tandem Joelle Bouvier-Régis Obadia (1) par la Biennale du Val-de-Marne.

Jean Pomarès qui anime Danse 80, un ensemble de huit danseurs, a paru s'épanouir récemment. Il y a chez lui une retenue, démentie par l'intensité du regard, qui donne un charme à ses *Pièces détachées* et autres *Pièces de rechange*, très libres de mouvement. A-t-il assez de souffle pour tenir une longue distance ? Il réfléchit beaucoup et se barde de références littéraires, mais le résultat chorégraphique n'est pas évident pour autant.

Georgia D lui permet de relancer son imagination à partir d'une évocation de roman-photo, chantée en italien d'une voix râpeuse par Hélène Seaglia, sur une musique façon Kurt Weill de Dona Domanich. Vêtus de noir, les danseurs entrent, sortent, les couples se succèdent, se modifient, mais la disparité entre le chant (le texte) et une danse dont on ne perçoit pas les intentions lasse vite.

Paysages avec couples (création) est un interminable divertissement sur une musique nuancée de Kent Carter, jouée en direct. Que Pomarès qualifie son ballet de « danse fiction » ne gêne pas, et les rapports qu'il a établi entre les danseurs paraissent assez évidents pour qu'il n'ait pas besoin de s'en expliquer. Toute danse, même abstraite, repose sur ce genre de relation ; le public est assez grand pour le ressentir tout seul. Ici il serait plutôt sensible au manque d'invention chorégraphique, à la répétition de quelques schémas pauvres, à la maladresse des gestes, à un manque de maîtrise technique qui n'ont rien à voir avec la recherche d'un style dépouillé ou naïf.

En seconde partie, la compagnie L'Esquisse présente *Tête close*. Après *Terre battue*, *Noces d'argile*, Joëlle Bouvier et Régis Obadia continuent d'inventorier des rapports bruts entre individus reposant sur l'énergie, le poids, la chute, le contact. D'une fois à l'autre, ils orchestrent leurs gestes et s'efforcent de donner à leurs échanges une couleur théâtrale. Ils sont quatre à tenter d'échapper à la pesanteur, à la solitude. Leur quête maladroite de verticalité suggère un état archaïque de pré-langage. La tension est maintenue par une alternance de silences et de chants arides très beaux. Il faudrait seulement resserrer l'ensemble ; il y a un bon quart d'heure de trop.

Au Théâtre 18, la compagnie Danse consort donne *la Vallée* (2). Il s'agit d'un travail où l'énergie circule entre le groupe des musiciens et celui des danseuses. La chorégraphe, Marcie Rapoport, cherche à partir d'un magma de corps accumulés, à faire circuler progressivement l'air et la lumière. Un chant hébreu apporte une note dramatique à un spectacle attachant encore à l'état d'esquisse.

MARCELLE MICHEL.

(1) Chevilly-Larue (le 3 juin), Ivry (le 4), Villeneuve-Saint-Georges (le 10), Fontenay-sous-Bois (le 11).

(2) Théâtre 18, 20 heures, jusqu'au 5 juin.

■ *Le Musée des beaux-arts de Los Angeles prépare, en collaboration avec l'Institut d'art de Chicago et la réunion des musées nationaux de Paris, une exposition autour du thème « L'impressionnisme et le paysage en France ». Elle aura lieu à Los Angeles de juin à septembre 1984, puis sera présentée à l'Institut d'art de Chicago et, début 1985, à Paris, au Grand Palais.*

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DEUIL ÉCLATANT DU BONHEUR — Artistic Athévains (355-27-10), 20 h 30

L'AMOUR FOU — Madeleine (265-06-28), 20 h 45.

UN CANAPÉ-LIT — Daunou (261-69-14), 21 h.

DIALOGUE AUX ENFERS ENTRE MACHIAVEL ET MONTESQUIEU — Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), à 19 h 30 : la Belle Hélène.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Andromaque. — Thermes de Cluny, 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.

TEP (797-96-06), 20 h 30 : Erendira.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : les Indes galantes.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Ballet Rambert ; 18 h 30 : Compagnie du Centre national de danse contemporaine d'Angers.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : le Deuil éclatant du bonheur, prélude à K. Mansfield.

ATELIER (606-49-24) 21 h : le Neveu de Rameau.

ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h : Kean

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Description d'un combat

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Patience... patience dans l'azur. — Tempête (328-36-36), 21 h : les Amis de M. Gazon.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), 20 h 30 : Lit vers Lethe.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. — Resserre, 20 h 30 : la Musica.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.

DECHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Mourir à Colone.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.

EPICERIE (272-23-41), II. 20 h. 30 : Kawa Rikako Kosillo.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 18 h 30 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05) 21 h : les Noces de Figaro.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Neil.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Transat.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie. — II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.

MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15, On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le Musée noir de Valia Angel.

POCHE (548-92-97) 21 h : Vera Baxter.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures au plus tard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Toul Avue Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.

THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : l'Ivrogne dans la brousse.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Petite salle 20 h 30 : les Exilés.

THEATRE RUTEBEUF (731-11-53), 21 h : l'Autre Don Juan.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette

Mardi 31 mai

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?

LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Si j'aurais su ; 22 h 15 : A. Gould.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 : 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babica.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Fais voir ton cupidon ; 21 h 30 : Aux gros mots les grands remerdes ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : M. Musseau.

TH. DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : J. Douai.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : G. Martinez.

CENTRE MATHIS (241-50-80), 21 h : M. Harmel.

TH. 18 (226-47-47), 20 h : Cie danse consort.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet A.-Gades.

Les concerts

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : A. Weissenberg (Chopin).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : J.-M. Croq, M. Arrigon, A. Damiens (Fénélon, Donatoni, Raxach...)

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Falla, Lorca, Chaynes...)

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre Conservatoire de Brest, A. Queffelec (Mozart, Beethoven, Marc-Bleuse).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : J. Coop.

CRYPTE SAINT-AGNÈS, 20 h 30 : F. Gérard (Rameau).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : Ensemble vocal et instrumental Ars musici (Delalande, Lully).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Dory.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pakatak.

ESPACE BALARD, 21 h : J.-Mc Laughlin, Al Di Meola, P. de Lucia.

HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), 20 h : M. Oldfield.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : G. Rabol.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Mink de Ville.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Cl. Bolling.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

Festivals

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN (354-96-60)

21 h : A. Veronicki (Chopin...).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Vincennes, Château, 18 h : Orchestre de chambre Andonia, dir. : M. Borusiac.

En région parisienne

CACHAN, CCC (664-12-15), 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : D. Solomon (Chopin, Lutoslawski).

CERGY PONTOISE (032-79-00) : IIIe Biennale des théâtres de marionnettes.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h : Natjamer.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Fugue en mineur.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : C. Zarcate.

Les comédies musicales

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.

Le music-hall

ASSOCIATION CULTURELLE DU XIIe (345-40-86), 20 h 30 : les Boliviens.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : le Cirque imaginaire.

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Drôles de femmes.

CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13), 21 h : Ch. Camerlynck.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h 45 : F. Montaner.

FORUM (297-53-47), 21 h : S. Alaoui, S. Mahassen.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Dancin'.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Opéra de Pékin.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cl. Nougaro.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Panorama du cinéma australien (1919-1982) : Heatwave, de P. Noyce : 21 h, Festival de Cannes 1983, Semaine de la critique : Menuet, de L. Rademakers.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA BALANCE (Fr.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoche St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix Nivert (H. sp.), 15e (374-95-04) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FILLE DE TRIESTE (It., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

ÉGLISE ST-SÉVERIN. Tous les mardis à 21 h. Loc. : Librairie Prétat, 17, rue du Petit-Pont. Rens. 563.74.80 (WERNER)	« Saison Parisienne 1983 » ORCHESTRE KUENTZ. 7 JUIN : MAURICE ANDRÉ
OPÉRA-COMIQUE Salle FAVART. Mercredi 1er juin à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 (p.a. Valmalète)	A 18 h 30 RÉCITAL ÉLISABETH CHOJNACKA, Clavecin. SCARLATTI, KRAUZE, OHANA, XENAKIS, MACHEE. A 20 h 30 CONCERT AUTOUR DE LA CONTREBASSE FRANÇOIS RABBATH. A 22 h 30 Musique Traditionnelle KURDE
SALLE GAVEAU. Mercredi 1er juin 20 h 30 (p.a. Werner)	CONCERT des LAURÉATS du CONCOURS INTERNATIONAL de MUSIQUE de CHAMBRE de PARIS (UFAM) avec la participation de L'ACTION MUSICALE PHILIPPE MORRIS
SALLE PLEYEL. Jeudi 2 juin (Valmalète)	Alexandre LAGOYA. PAGANINI, ALBENIZ, COUPERIN, WEISS, TARREGA, CARCASSI, VILLA-LOBOS
THÉATRE de PARIS. Samedi 18 h « Sous les lustres » le 4 juin. Rens. : 280.09.30 (p.a. Mondial Musique)	Lauréats de la Fondation Menuhin QUATOR DE TUBAS DE PARIS. X. LE MASNE (créations) MOZART, PROKOFIEV, CHOPIN, WAGNER, Scott JOPPLIN, etc.
ÉGLISE DES BILLETTES. Dimanche 5 juin à 17 h (p.a. Kiesgen)	PHILIP BRIDE violon. MARCEL BARDON violoncelle. VIOTTI, HAENDEL, VIVALDI, HONEGGER, MARTINU
ABBAYE DE ROYAUMONT. Dimanche 5 juin 17 h 30. Loc. 035.30.16 (p.a. Werner)	Récital de clavecin SCOTT ROSS. FORQUERAY, RAMEAU
SORBONNE Grand Amphi. Jeudi 9 juin 20 h 45. Loc. FNAC, CROUS, Gibert (disques). Rens. 251.69.11 (p.a. Werner)	LULLY TE DEUM. CHŒUR SORBONNE, LA GRANDE ÉCURIE ET LA CHAMBRE DU ROY. dir. : J. GRIMBERT
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA Palais Garnier. Lundi 13 juin à 20 heures (p.a. Valmalète, O.A.L. Werner, Musica Glotz)	VERDI REQUIEM. Orch. et Chœurs du Théâtre National de l'Opéra. Dir. : Alain LOMBARD. Sol. : Margarita CASTRO-ALBERTY, Alexandrina MILTCHEVA, Veriano LUCHETTI, Terry COOK
SALLE GAVEAU. Lundi 13 juin 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	J.M. FOURNIER PRODUCTIONS. Récital de la soprano Georgette RISPAL. Sybil BARTROP, piano. Massenet, Gounod, Puccini, Poulenc, R. Hahn, Offenbach

SPECTACLES

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GAIJIN (Bre., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (590-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, *14e (540-45-91) ; Murat, 16e* (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

IDENTIFICATION *D'UNE FEMME* (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'INDIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; (v.f.) : Rex, 2e *(236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse*, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, *13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43)* ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis *Champs-Elysées, 8e (720-76-23)* ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, *9e (742-56-31) ; Paramount* Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

REVIENS JIMMY DEAN REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SARAH (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

T'ES FOU JERRY (A., v.f.) : Secrétan, 19e (241-77-99).

THE VERDICT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LES FILMS NOUVEAUX

EN CAS DE GUERRE MONDIALE, JE FILE A L'ÉTRANGER..., film français de Jacques Ardouin : *Rio Opéra*, 2e (742-82-54) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; *U.G.C. Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'HOMME *BLESSÉ* (**), film français de Patrice Chéreau : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; *Bretagne, 6e (222-57-97)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e *(561-10-60)* ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MORT DE MARIO RICCI, film franco-suisse de Claude Goretta : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e *(742-72-52) ; Quintette, 5e (633-*79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Saint-Lazare* Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-48-01).

PIÈGE MORTEL, film américain de *Sidney Lumet, v.o.* : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e *(562-75-90)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

ROCK AND TORAH, film français de Marc-André Grynbaum : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85 ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ZOMBIE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-72-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BANDE A BONNOT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) (H. sp).

BEN HUR (A., *v.o.*) *(70 mm)* : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE COULOIR DE LA MORT (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DEEP END (Ang.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; (v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) (H.sp.).

GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.)-(**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) ; Châtelet, 1er (508-94-14).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LENNY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., *v.o.*) (**) : Olympic Luxembourg, 6e, (633-97-77) (H. sp.).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoche, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-47-62) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e *(354-51-60)*.

TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TROIS CAMARADES (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

YOL (Tur., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

Les festivals

BUSTER KEATON : Le Marais, 4e (278-47-86)) : le Dernier Round.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Quoi de neuf Pussicat ?

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e, (325-72-07) : Un jour au cirque.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.). : Action Rive-Gauche, 5e, (354-47-62) : les Oiseaux.

WIM WENDERS (v.o.). : 14 Juillet-Parnasse 5e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but au moment du pénalty.

FRED ASTAIRE-JUDY GARLAND (v.o.). : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Chant du Missouri.

LES INCUNABLES DE LA FOX (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Cinq Mariages à l'essai.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL. (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) 16 h : la Nuit américaine ; 18 h : Un tramway nommé désir ; 20 h : Zorba le Grec ; 22 h 30. : les Misfits.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ALLEMAGNE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Années de plomb.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), t.l.j. 20 h 30 : John and Mary : 22 h 30 : le Récidiviste.

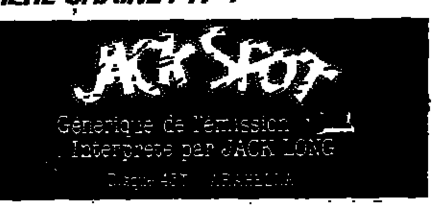
CINÉMA ITALIEN (v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05), en alternance : le Guépard, Sandra, les Nouveaux Monstres.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : l'Imposteur.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 10 Football : France-Belgique.
Match amical en direct du Luxembourg.

22 h 10 Temps X.
Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.
Série anglaise : « le Prisonnier ». Contre-espionnage et problèmes d'identité.

23 h 10 Internationaux de tennis
à Roland-Garros (résumé).

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 40 Film : le Mort en direct.
Film français de Bertrand Tavernier (1980), avec R. Schneider, H. Keitel, H.D. Stenton, T. Liotard, M. von Sydow.
Une jeune femme, atteinte d'une maladie incurable, accepte que la télévision filme ses derniers moments pour une émission de grande audience. Puis, elle rompt le contact en s'enfuyant. Un reporter auquel on a greffé dans la tête et les yeux une caméra miniature lui vient en aide et la donne en spectacle à son insu.
Inspiré d'un roman anglais de science-fiction, ce film (tourné en Écosse) n'utilise la futurologie que pour mieux dénoncer le voyeurisme et le pouvoir des médias. C'est aussi une réflexion morale sur le métier de cinéaste. Romy Schneider y est, constamment, bouleversante.

22 h 50 Document : Romy Schneider, les choses de sa vie.
D. Heymann et J. Meny rendent hommage à l'actrice dans un petit document, un album de photos composé d'extraits de films, d'interviews, de reportages sur des tournages : de belles images un peu glacées mais rendues sensibles par la voix « off » de Michel Piccoli.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
A 20 h 30, Actualité Gaumont, 20 h 45, Tom et Jerry, 22 h 25, Tex Avery.

20 h 55 Premier film : Bronco Apache.
Film américain de R. Aldrich (1954), avec B. Lancaster, J. Peters, J. McIntire, C. Buchinsky (devenu Bronson).
Après la reddition de Géronimo, un guerrier apache refuse d'accepter la paix imposée par l'armée fédérale. Il s'enfuit, enlève la fille d'un chef rénégat et se réfugie, avec elle, dans un coin de montagne.
Film audacieux et généreux, en son époque, car il cherchait à comprendre la mentalité indienne, s'élevait contre la colonisation et le racisme. La force dramatique de la mise en scène attira l'attention sur Aldrich.

22 h 45 Journal.

23 h Deuxième film : l'Homme du Kentucky.
Film américain de B. Lancaster (1955), avec B. Lancaster, D. Foster, D. Lynn, J. McIntire, W. Matthau, J. Carradine.
En 1820, un homme, le grand Eli, quitte, avec son jeune fils, les forêts du Kentucky, pour aller mener une vie libre au Texas. Il connaît maintes aventures en cours de route. Producteur indépendant, réalisateur et acteur, Burt Lancaster a réalisé un film d'action très mouvementé, mais qui exalte les valeurs humaines et l'esprit pionnier au début du dix-neuvième siècle.

0 h 44 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de M. Monory.

0 h 45 Prélude à la nuit.
O Gloriose Domine, *de Nikolay Zielenski, par la Chorale inter-universitaire de Varsovie, dir. : J. Dabrowski.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-portugais : où en est l'agriculture portugaise ? avec Antonio Lopes Cardoso et M. Drain.
21 h 15, Journée des orchestres symphoniques français.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Fréquence de nuit : paysages du Danube ; la Yougoslavie ; 22 h, Concert : œuvres de Mokranjac, Skorkojevic, Lisinki ; 23 h, chants des couvents et musique sacrée : *Opelo*, de Hritic, Quatre versets sacrés de Tajcevic par le Chœur du conservatoire Branko Krsmanovic de Belgrade, dir. : D. Malio-Marovic ; 0 h 5, concert de musique contemporaine par l'Orchestre de la radio yougoslave : œuvres de Traskovic, Jestic, Kulenovic, Bagarinivic, Mahajlovic.

Mercredi 1er juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 35 Vision plus.
11 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (à 14 h 55 et 22 h 50).
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : Chercheur en automatique.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout et Les pieds au mur.
18 h Jack Spot.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
19 h 50 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Le cœur du débat.
M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale.
21 h 55 Concert : Symphonie n° 3,
de Brahms, par l'Orchestre de Paris sous la direction de D. Barenboïm.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h 5 Les carnets de l'aventure.
Un homme, une femme, un 8.000, de M. Barrard.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Bananarama, Sheila, Bill Baxter, The Coconuts.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Une mort trop naturelle,
réal. R. Day. Avec H. Holbrook, K. Ross, B. Bostwick.
L'épouse d'un hypnotiseur monte un plan machiavélique pour tuer son mari.
22 h 10 Magazine : Résistance.
Au sommaire : reportages sur la Pologne, le Salvador, les objecteurs de conscience ; un entretien avec l'ex-ministre de la défense du Chili, et Anna Prucnal, qui interprète Loin de Pologne.
23 h 10 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 25 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération nationale de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Émission de Guy Lux. *Avec Dalida.*
21 h 35 Journal.
21 h 55 Téléfilm : La mémoire de la porte de bois,
A. Glasberg, avec M.-M. Bonafé, A. Roberty, J.-L. Blain...
Mémoire et témoignages des anciens ouvriers du chantier naval de Port-de-Bouc : un reportage désordonné, plat.
22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Cinq Valses, *de J. Brahms, par Geneviève et Bernard Picavet au piano.*

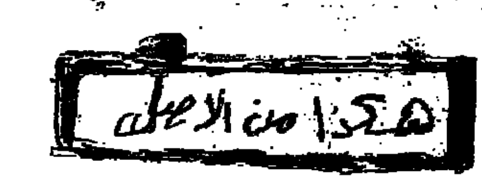
FRANCE-CULTURE

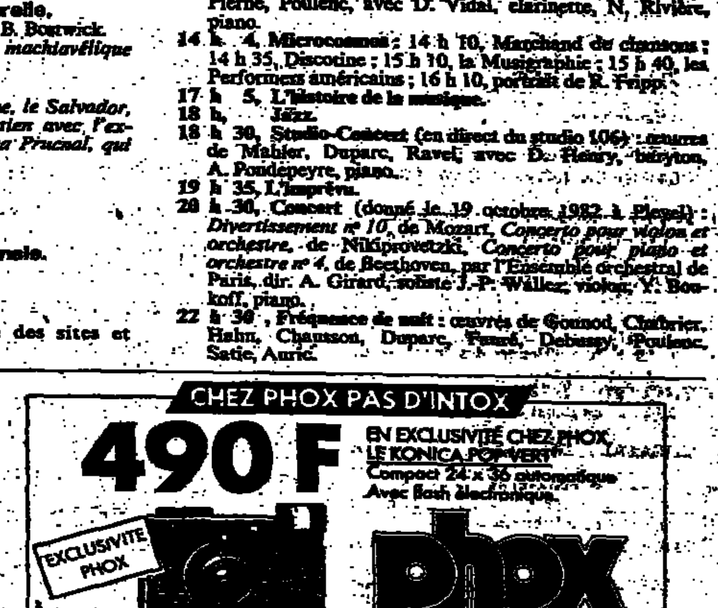
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : rencontre avec des illustrateurs français.
11 h 2, La musique prend la parole.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : spécial Liban.
13 h 30, Journée Ligeti.
(et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *le Lama bleu*, de J. Lanzmann.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : l'agressivité de l'enfant et de l'adolescent.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Variations III ; à 15 h 35, hier, aujourd'hui, la nature ; à 16 h, Science à l'infinitif ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : Pareils à des enfants.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Dis-moi comment tu t'habilles ou l'anthropologie du vêtement.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, « D'une oreille l'autre » : œuvres de Stravinski.
12 h, Avis de recherche.
12 h 35, Jazz : Duke Ellington.
13 h, Opérette : *le Cœur et la Main*, de Lecocq.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Brahms, Debussy, Pierné, Poulenc, avec D. Vidal, clarinette, N. Rivière, piano.
14 h 4, Microcosmos ; 14 h 10, Marchand de chansons ; 14 h 35, Discotine ; 15 h 10, la Musigraphie ; 15 h 40, les Performers américains ; 16 h 10, portrait de R. Fripp.
17 h 5, L'histoire de la musique.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : œuvres de Mahler, Duparc, Ravel, avec D. Henry, baryton, A. Pondepeyre, piano.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné le 19 octobre 1982 à Pleyel) : *Divertissement n° 10*, de Mozart, *Concerto pour violon et orchestre*, de Nikiprowetzki, *Concerto pour piano et orchestre n° 4*, de Beethoven, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. A. Girard, soliste J.-P. Wallez, violon, Y. Boukoff, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : œuvres de Gounod, Chabrier, Hahn, Chausson, Duparc, Fauré, Debussy, Poulenc, Satie, Auric.

● *TV couleur*, nouvel hebdomadaire spécialisé, patronné par le groupe Hachette et réalisé en quadrichromie, fait paraître son premier numéro, tiré à deux cent mille exemplaires. Sa particularité : être le moins cher du marché (1,30 F) et *ne comporter que les programmes.*







COMMUNICATION

LA SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE » REJETTE UN PROJET D'ASSOCIATION AVEC RÉGIE-PRESSE POUR UN SUPPLÉMENT MAGAZINE.

La Société des rédacteurs du *Monde*, réunie lundi 30 mai en assemblée générale, a rejeté – par 49,82 % des parts contre 39,78 % et 6,09 % de votes blancs (2,15 % de bulletins nuls et 2,15 % n'ayant pas pris part au vote) – le projet de création de « Régie-Monde ». Cette société, constituée à parts égales avec Régie-Presse (Publicis), devait assurer la régie publicitaire d'un éventuel supplément hebdomadaire, sous forme de magazine, *le Monde illustré*. Par son vote sur « Régie-Monde », la Société des rédacteurs s'est prononcée de fait contre le projet de supplément lui-même, sous sa forme actuelle.

La Société des rédacteurs détient 40 % des parts du capital social de la S.A.R.L. *le Monde*. Les autres parts sont détenues par le gérant (11 %), la Société des cadres (5 %), la Société des employés (4 %) et les personnes physiques, porteuses de parts A (40 %). La Société des employés s'est également prononcée contre le projet, par 56,5 % des parts, lundi 30 mai. La Société des cadres vote le 31 mai et l'assemblée générale extraordinaire de la S.A.R.L. est convoquée pour le 2 juin afin de prendre la décision finale.

● *Précision sur l' « affaire Hersant ».* – La mise au point de M. André Rousselet, P.D.G. du groupe Havas, à propos de M. Robert Hersant et du *Figaro Magazine* (*le Monde* daté 22-23 mai), comportait une inexactitude : le gouvernement de M. Raymond Barre n'a pas pris l'initiative des poursuites judiciaires contre M. Hersant ; ces poursuites ont été menées par la justice, sur plainte de syndicats de journalistes, et le parquet n'est pas intervenu dans l'inculpation du patron de la SOCPRESSE, en 1978. M. Rousselet *« rend volontiers justice »* sur ce point à M. Hersant.

Au *Matin de Paris*

La direction envisage de nouvelles réductions d'effectifs et un blocage des salaires

La direction du Matin de Paris, *lors de la dernière réunion du comité d'entreprise, a fait connaître son intention de réduire les dépenses de 20 millions de francs pour équilibrer les comptes du quotidien. La rédaction a demandé à M. Claude Perdriel, directeur de la publication, de lier ce plan de redressement à un projet rédactionnel clair.*

L'arrivée de M. Jean-François Kahn au *Matin*, en janvier dernier, comme directeur de la rédaction, et la séparation des fonctions de rédaction et de gestion réclamée par les journalistes, avaient été présentées comme une nouvelle étape dans le développement du journal. Le but avoué de son fondateur, M. Claude Perdriel, était de le voir accéder à la tranche supérieure de diffusion (230 000-250 000 exemplaires). Dans cette optique, le choix de M. Kahn, déjà chroniqueur au *Matin*, n'était pas fortuit. N'avait-il pas réussi la relance des *Nouvelles littéraires* ? N'allait-il pas, de la même manière, survolter la rédaction du *Matin* et donner au journal son second souffle ? Après quatre mois de mise à l'épreuve, la rédaction a surtout *constaté* que le « recentrage » qu'il a imprimé au *Matin* ne lui a pas attiré de lecteur supplémentaire. Les journalistes ont, de surcroît, réaffirmé leur désir que leur journal reste *« ancré à gauche »*.

La société des rédacteurs avait convoqué, samedi 28 mai, un séminaire de réflexion pour mettre au point un projet rédactionnel. Quelque soixante-dix journalistes (sur cent vingt-cinq titulaires de cartes professionnelles environ) y participaient. Une nouvelle assemblée s'est remise à l'œuvre lundi soir 30 mai, mais l'objectif n'a pu être complètement atteint.

La direction du *Matin*, pour sa part, s'en tient aux dispositions annoncées lors de la dernière réunion du comité d'entreprise : suppression d'une cinquantaine de postes (sur environ deux cents) à la composition, vingt-cinq postes en moins entre la rédaction et l'administration (mais surtout à la rédaction, vraisemblablement), enfin blocage des salaires pendant un an et, dans certains cas, diminution de certains « gros » traitements.

Rappelons qu'à la fin de 1982, après l'abandon du *Matin du Nord*, la rédaction avait déjà enregistré dix-neuf licenciements économiques et l'atelier de fabrication une vingtaine de suppression de postes.

L'AUGMENTATION DE 22,8 % DES TARIFS POSTAUX POUR LA PRESSE SERA ÉTALÉE EN 1983

Les tarifs postaux pour la presse augmentent de 8 % à partir du 1er juin. M. Pierre Mauroy, premier ministre, a en effet décidé d'étaler l'augmentation de 22,8 % prévue par les « accords Laurent » de 1979 pour l'année 1983.

Les dirigeants de la presse, qui ont tenu plusieurs réunions avec M. Louis Mexandeau, ministre délégué des P.T.T., avaient demandé que l'augmentation soit limitée à 8 % d'ici au 31 décembre ; le ministre proposait 20,4 % au 1er juin, les propositions de la presse équivalant à une perte de 50 millions de francs pour les P.T.T. pour l'exercice en cours. Le premier ministre a finalement adopté une solution de compromis. Le complément de majoration n'interviendra qu'à partir du 1er septembre prochain, pour atteindre les 22,8 %.

Le ministère des P.T.T. a indiqué, d'autre part, dans un communiqué, que *« sont reconduites les dispositions spécifiques concernant les quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires telles qu'elles ont été décidées en 1981 au sein de la commission paritaire presse-poste du tarif. Conformément à la décision de la profession, la perte de recettes correspondantes est supportée par l'ensemble des autres éditeurs »*.

Câble et télévision payante

(Suite de la première page.)

C'est cher, mais c'est le prix à payer pour goûter un film sur le petit écran sans être interrompu toutes les dix minutes par une avalanche de spots publicitaires. Dans un pays où le marché de la vidéocassette est pratiquement nul, l'argument a porté. Ce n'est pas le seul. Quelques semaines avant le début de ses émissions, First Choice annonce un accord avec Playboy Channel, la filiale audiovisuelle du célèbre magazine. Les associations féministes se mobilisent aussitôt contre l'invasion des écrans canadiens par la pornographie. La polémique se développe dans la presse et contribue largement à promouvoir la télévision payante : *« L'équivalent d'une campagne publicitaire de 2 millions de dollars »*, reconnaît Claude Piché, directeur des programmes de Premier Choix.

L'emballage et le contenu

En dehors des films plus ou moins érotiques diffusés après minuit et des longs métrages (70 % du temps d'antenne), la programmation des chaînes de télévision payante n'a rien de très original. On y trouve beaucoup de sport, des spectacles de variétés et des programmes pour enfants. Le tout est acheté à l'extérieur. En effet, le Conseil de la radio-télévision canadienne (C.R.T.C.), l'équivalent de notre Haute Autorité, a assorti ses licences d'une interdiction de produire. Les télévisions payantes doivent stimuler la production audiovisuelle canadienne et y consacrer au moins 30 % de leur programmation.

Pour le moment, les télévisions payantes innovent plus dans l'emballage que dans le contenu. Les équipes sont très réduites (cent personnes pour l'ensemble Premier Choix-First Choice et seulement douze pour Tevec) et orientées vers la commercialisation. *« Après l'achat des films*, explique Jean Fortier, directeur de Tevec, *les postes les plus importants sont la promotion et le standard téléphonique. Nous multiplions les messages publicitaires sur toutes les chaînes de télévision : un extrait de film et un numéro de téléphone pour s'abonner. Nous intervenons aussi sur le câble pour préserver notre programmation et dialoguer avec les téléspectateurs en direct. »* Même stratégie pour Premier Choix qui, en plus, expédie chaque mois à ses abonnés un magazine de 64 pages couleur pour vendre sa programmation.

Cette pression commerciale constante semble porter ses fruits puisque en trois mois, quelque cent mille Québecois se sont abonnés à la télévision payante. C'est encore peu pour parler de réussite, mais suffisant pour inquiéter les stations traditionnelles, publiques ou privées. Les télévisions anglophones, déjà soumises à la concurrence des chaînes américaines, ont été les premières à réagir. C.B.C., le réseau anglais de Radio-Canada, s'est empressé de diffuser *Apocalypse Now* prévu par Premier Choix pour le mois de juillet, et la course aux films récents s'est accélérée depuis quelques semaines. Plus lentement, les télévisions francophones commencent à se mobiliser : on prévoit des retransmissions de variétés en direct, et, surtout, on multiplie les émissions d'information, arme absolue des chaînes traditionnelles, qui disposent toutes d'importantes rédactions.

Avec cent mille abonnés, la partie est loin d'être gagnée, d'autant qu'après l'enthousiasme des premiers mois, le rythme d'abonnement commence à se tasser. Signe de cette fragilité : dès le début mai, C. Channel, le canal régional anglophone, cessait déjà d'émettre. Il faut dire que le C.R.T.C. avait assorti sa licence d'un cahier des charges le spécialisant dans la programmation culturelle. Or au Québec, comme aux Etats-Unis, les premiers clients de la télévision payante sont les gros consommateurs de télévision, les abonnés au câble, peu familiarisés avec les contenus culturels.

Mais au-delà du cas particulier, le constat économique est simple : quatre réseaux concurrents pour un public potentiel de six millions de Québécois, c'est beaucoup. Et les observateurs désignent déjà du doigt la prochaine victime : Tevec, le second canal régional. *« Nous avons commencé après Premier Choix*, plaide M. Jean Fortier, *et nous disposions de moyens promotionnels moins importants. Notre stratégie de développement est plus lente, mais plus sûre, et nous commençons à rattraper notre retard. »* A l'appui de son optimisme, le directeur de Tevec peut avancer deux arguments de taille : l'entrée, il y a quelques jours, dans son capital (à hauteur de 20 %) de la Compagnie luxembourgeoise de télévision, maison mère de R.T.L. et le soutien de la SODICC. Cet organisme d'État, qui finance les industries culturelles, vient d'investir 2,5 millions de dollars dans le capital de Tevec.

Des intérêts divergents

Mais la course aux abonnés n'est pas le seul souci des télévisions payantes. Leurs promoteurs s'inquiètent de leur approvisionnement en programmes : à partir de 1986, le quota d'émissions canadiennes doit passer de 30 % à 50 %. Pour éviter cette contrainte, Premier Choix et Tevec envisagent de développer des coproductions sous forme de préachat de séries ou de films. Ils se tournent à cet effet vers les États-Unis où Home Box Office, le plus puissant réseau de télévision payante, vient de se lancer dans la production, mais aussi vers la France. *« Au début*, explique M. Claude Piché, *nous avons eu du mal à expliquer à nos interlocuteurs français le principe et la logique de la télévision payante. Mais, peu à peu, les habitudes commerciales ont évolué. Nous avons déjà signé un contrat avec Antenne 2 pour une série policière. Nous voudrions maintenant convaincre les producteurs français de tourner des émissions en versions française et anglaise. Cela permettrait d'alimenter nos deux réseaux mais aussi d'attaquer le marché américain de la télévision payante où les besoins de programmes sont aussi pressants qu'ici. »*

La dernière inconnue, c'est l'attitude des câblo-distributeurs. La télévision payante passe obligatoirement par le câble pour sa diffusion et doit donc compter avec les stratégies commerciales des réseaux pour sa rentabilité. Or les intérêts ne sont pas toujours convergents. C'est qu'après une période d'euphorie les réseaux câblés connaissent aujourd'hui, au Québec, une crise sérieuse.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Prochain article :

LA CRISE DU CABLE

AUTOMOBILE

Opel Kadett GTE : une concurrente pour les petites sportives

La recette, toujours la même, n'a rien de bien original. Elle a toutefois le mérite de plaire comme en témoigne, par exemple, le succès, envié, de Volkswagen avec sa Golf GTI. Pareille réussite ne pouvait laisser indifférents les responsables de la General Motors, qui, reprenant l'idée à leur compte, ont équipé la Kadett du moteur musclé qui lui faisait défaut dans sa version 1,6 litre SR. Ce moteur de 1800 centimètres cubes de cylindrée, dont le couple maximun est placé néanmoins trop haut, développe en effet quelque 115 chevaux et donne à la nouvelle Kadett GTE un rapport poids-puissance digne de celui des petites voitures à vocation sportive proposées par la concurrence. Spoilers, becquets, élargisseurs d'aile, jantes en alliage léger, sièges baquet et sobre élégance de la ligne accentuent le caractère sportif de ce nouveau modèle.

Le surcroît de puissance du groupe propulseur obtenu, notamment, grâce à l'injection ne serait rien sans une tenue de route efficace. Sur ce point, les concepteurs de la Kadett GTE ont bien réussi. Le comportement routier du véhicule, auquel les pneus « taille basse » contribuent pour une part, est remarquable et laisse l'impression que le véhicule accepterait sans mal quelques chevaux de plus. La voiture, en effet, colle littéralement à la route. Elle vire bien à plat et fait preuve d'une grande aisance sur les parcours tourmentés, aidée en cela par une direction précise et une boîte à cinq rapports très maniable. Le freinage, assuré à l'avant par deux disques ventilés et à l'arrière par deux tambours, est à la hauteur de la situation même si la géométrie du pédalier ne se prête guère à la gymnastique du « talon-pointe » chère aux puristes et autres amateurs de rallyes.

Une ombre au tableau cependant : celle de la suspension, qui, en toutes occasions, reste ferme et transmet les inégalités de la chaussée qu'amortissent, en partie seulement, des sièges confortables et fort bien dessinés. Et celle aussi de la direction — peut-être est-elle légèrement trop démultipliée ? — qui donne satisfaction en conduite rapide ou normale, mais réclame des efforts importants lors des manœuvres de parking.

Si la Kadett aime les virages, elle ne déteste pas non plus l'autoroute et les circuits où elle croise sans difficultés à des allures soutenues. La vitesse maximum — 187 kilomètres à l'heure — est d'ailleurs pratiquement obtenue tant sur le quatrième que le cinquième rapport de transmission que les inconditionnels de la performance à tout prix et du chronomètre trouveront sans doute un peu « longs » pour permettre des reprises brillantes. Malgré tout, la Kadett GTE, même s'il lui faut encore gagner quelques dixièmes — est-ce vraiment essentiel ? — pour être l'égale en accélération des meilleurs modèles de la catégorie, a des performances et des qualités routières qui lui permettent de rivaliser efficacement avec la concurrence et ce pour un prix de vente compétitif.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

L'Opel Kadett GTE est commercialisée depuis le début du mois de mai. Elle existe en deux versions — trois ou cinq portes — et est proposée en quatre couleurs : blanc, rouge, noir et gris argent. La consommation annoncée par le constructeur s'établit à 5,71 litres à 90 km/h, 7,6 litres à 120 km/h et 11 litres en circuit urbain. Le véhicule est vendu au prix T.T.C. de 64 710 F pour la version trois portes et de 65 615 F pour la version cinq portes.

MOTO

La BMW R 80 ST : la classe, la race et le reste

En 1980, l'arrivée inopinée sur le marché d'une BMW rompant délibérément avec... cinquante-sept ans de « classicisme » dans la continuité avait fait l'effet d'une bombe. La machine, qui haut-perchait les 800 cm3 de son flat-twin pour un chassis nouveau et, renonçant à la fourche traditionnelle, accrochait sa roue arrière à un bras oscillant doté d'un unique amortisseur, avait, il est vrai, de quoi surprendre. On connaît la suite, et les succès qu'un Hubert Auriol allait se tailler au guidon de cette 80 GS dans la redoutable épreuve qu'est le Paris-Dakar...

Toutefois, la GS 80 ne devait pas connaître vraiment le succès auquel tout semblait la promettre : une sorte de malentendu la faisant volontiers passer aux yeux du public pour une machine mieux conçue pour les rigueurs du tout-terrain que pour le grand tourisme sur route. Quel dommage ! Ceux qui l'ont essayée ont pu juger de sa double aptitude à briller également sur le bitume ou les chemins de terre (*le Monde* du 24 octobre 1980).

Avec la R 80 ST, la firme bavaroise fournit une réponse claire et nette aux hésitants d'hier. Cette version purement routière de la « tout chemin » d'hier est un chef-d'œuvre de légèreté, de maniabilité, de tenue de route ; un « pur-sang » qui réussit le prodige de ne peser que 183 kilos, poids-record dans sa catégorie. Directement dérivée de la GS 80, cette moto à la fine silhouette élégante en diffère par la réduction du débattement : la course du bras oscillant (monolever) a été ramenée à 153 mm (contre 170 mm) et la course de débattement de la fourche avant à 175 mm (contre 200 mm), tandis que le diamètre de la roue avant était sensiblement diminué.

Légèrement plus basse que la GS, la ST est équipée d'un guidon confortablement relevé, d'un tableau de bord « classique » (la GS ne comportait qu'un appareillage restreint), et l'échappement « deux-en-un » est chromé sous un carénage élégant. Innovation, la machine est livrée équipée de pare-cylindres chromés. Enfin, c'est à noter, pour une fois, on a oublié de garnir la selle des habituels noyaux de pêche, ce dont les postérieurs du pilote et du passager ne se plaindront certes pas.

Le freinage est assuré par un seul disque perforé à l'avant et par un tambour à l'arrière. A ceux qui s'en étonnent, les techniciens de la firme répondent sans sourciller que « *les essais avaient prouvé que deux disques à l'avant procuraient un freinage brutal et dangereux* ». Il est vrai que le disque unique remplit à merveille sa tâche, assurant un freinage progressif et sûr.

Pour finir, il faut — hélas ! — parler « gros sous ». Et même très gros : vendue un peu moins de 35 000 F clés en main, cette petite merveille réussira-t-elle à connaître le succès auquel elle peut et doit assurément prétendre ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

CARNET

Décès

M. YVES-MARIE FROIDEVAUX

Nous avons annoncé le décès de
M. Yves-Marie FROIDEVAUX,
architecte en chef
des Monuments historiques,
le samedi 28 mai, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans (*le Monde* du 31 mai).

[Nommé architecte en chef des Monuments historiques en février 1939, Yves-Marie Froidevaux était, depuis 1974, inspecteur général des monuments historiques. Chargé notamment de l'aménagement des grottes de Lascaux, de la restauration du château de Puyguilhem (Dordogne), de la cathédrale et de la maison des consuls de Sarlat, il a mené à bien la reconstruction de la flèche en fonte de la cathédrale Saint-Maclou, à Rouen.

M. Froidevaux avait également restauré, dans les années 70, un ensemble d'églises romanes en Charente. Responsable du Mont-Saint-Michel depuis 1957, il a restauré la façade occidentale, reconstitué le jardin monastique et aménagé les églises souterraines. Dans le même temps, M. Froidevaux avait dirigé la restauration du château de Hautefort (Dordogne), sinistré par un incendie. Professeur au centre supérieur d'histoire et de conservation des monuments anciens au palais de Chaillot, M. Froidevaux a formé toute une génération d'inspecteurs des monuments historiques.]

— J.-M. Herbecq,
son compagnon,
Mylène, Sylvie, Philippe Berson,
ses enfants,
Mme M. Hamer,
sa mère,
J.-P. Hamer,
son frère,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeannette BERSON,

survenu le 23 mai 1983 à Montpellier.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Jane BREY,
professeur honoraire
au lycée Camille-Sée,
survenu le 27 mai 1983, dans sa quatre-vingt-treizième année.
De la part
Des familles Brey et Châtelet,
Ses neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
247, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.
11, place Adolphe-Chérioux,
75015 Paris.

— Le président et les membres du conseil,
Le directeur, le personnel
Et les élèves ingénieurs de l'INSA de Lyon,

ont la douleur de faire part du décès survenu le 29 mai 1983, à l'âge de soixante-quatorze ans, du

recteur Jean CAPELLE,
commandeur de la Légion d'honneur,
fondateur et premier directeur général de l'INSA de Lyon,
président d'honneur de son conseil.
La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 31 mai en l'église de Beaumont-du-Périgord (Dordogne).
(Le Monde *du 31 mai.*)

— M. Guy Ciabrini,
Le docteur et Mme Georges Nomdedeu,
Marie-Mercédès et Brigitte,
Les familles Ciabrini, Ciofolo,
Parents, alliés et amis
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 25 mai 1983, de

Mme Guillaume CIABRINI,
née Marie Ciofolo.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité au Chesnay.
13, avenue de Villars,
78150 Le Chesnay.

— Mme Pierre de Dalmas,
son épouse,
La princesse Claude de Broglie,
Mme Françoise Bochet,
ses filles,
Guillaume et Violaine de Dalmas,
Edouard et Arnaud de Broglie,
Arounarith Tuch,
Hervé et Antoine Daridan,
ses petits-enfants,
Mme Roger Lehideux,
sa belle-fille,
M. Emmanuel Bochet,
son gendre,
Mme Bernard Colrat de Montrozier,
Mme François Colrat de Montrozier,
ses belles-sœurs,
Marcelle et Madeleine Dauriat,
M. Guy Gérand,
ses dévoués serviteurs,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre de DALMAS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 mai à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial au cimetière des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, quai de Béthune,
75004 Paris.
26, place des Vosges,
75003 Paris.
31, rue François-Miron,
75004 Paris.

— Mme Alfred Fabre-Luce,
M. et Mme Henri Fabre-Luce,
M. et Mme Tony Dreyfus
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred FABRE-LUCE,
homme de lettres,
survenu à Paris, en son domicile, le 16 mai 1983.
Une messe à sa mémoire sera célébrée le *jeudi 2 juin, à midi*, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.
(Le Monde *du 18 mai.*)

— M. et Mme Dimitri Farandjis,
M. et Mme Stélio Farandjis,
ses enfants,
M. Mario Farandjis,
Mlles Hélène et Isabelle Farandjis,
ses petits-enfants,
M. et Mme Constantin Aslanidis,
M. et Mme Constantin Tsalapatis,
ses neveux et nièces,
Les familles Paraskévas, Besson,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Panayotis FARANDJIS,
née Hélène Nikitas,
survenu le 30 mai 1983, à Créteil (Val-de-Marne), dans sa quatre-vingtième année.
Le service religieux sera célébré le jeudi 2 juin 1983, à 10 h 30, en l'église orthodoxe, 7, rue Georges-Bizet, à Paris-16e.
Métro ligne 9, station Alma-Marceau.
L'inhumation aura lieu au cimetière, de Sartrouville, le même jour vers 11 h 45, dans le caveau de famille.
39, rue du Général-Leclerc,
78500 Sartrouville.
46, rue de Fécamp, 75012 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décè de

M. Raymond GAST,

croix de guerre 1939-1945,
journaliste,

survenu le 29 mai 1983.

Les obsèques religieuses auront lieu *dans l'intimité*, le vendredi 3 juin 1983, à Tournecoupe (Gers).

Une messe sera célébrée le mercredi 8 juin 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7e.

134, boulevard Brune,
75014 Paris.

— Grenoble. Toulouse. Valencia. Paris. Les Antilles.
Arnaud, Anne-Laure,
Jean-Jacques Gimenez,
M. et Mme André Berand,
M. et Mme Jacques Cadars
et leurs enfants,
Mme veuve Gimenez,
M. et Mme Jean-Louis Gimenez
et leurs enfants,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Anne GIMENEZ,

survenu le 28 mai 1983.
Tous ceux qui l'ont connue savaient combien elle aimait la vie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président, le conseil d'administration et le personnel de la mutuelle d'assurances aériennes ont le regret de faire part du décès, le *29 mai*, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

Clément HAREL,
administrateur délégué
et ancien président-directeur général,
président de l'aéro-club
de Basse-Normandie,
ancien secrétaire général
et vice-président
de la Fédération nationale aéronautique,

chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'Aéronautique.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 juin, à 14 heures, à l'église Notre-Dame de Chatou, 4, place Sainte-Marie (près du pont de Chatou, 78).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Chatou.

— Le président et les administrateurs de l'association les Amis de Lucien Bossoutrot ont le regret de faire part du décès, le 29 mai, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

Clément HAREL,
secrétaire général.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 juin, à 14 heures, à l'église Notre-Dame de Chatou, 4, place Sainte-Marie (près du pont de Chatou, 78).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Chatou.

— M. Henri Holly,
M. Victor Holly,
M. et Mme David Holly
et leurs enfants,
M. et Mme Maklouf Mani
et leurs enfants,
M. et Mme Josué Douek
et leurs enfants (Brésil),
M. et Mme Henri Elmalek
et leur fils,
M. et Mme Serge Birstein
et leurs enfants,
M. et Mme Raphaël Misistrano
et leurs enfants (U.S.A.),
Les familles Dahan (U.S.A., Israël),

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Nessim HOLLY,

survenu le 29 mai 1983.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1er juin, à 11 heures, au cimetière de Pantin-Parisien (100e division).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jacques Lecordier,
(Fiduciaire Léon Constantin),
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LECORDIER,

leur père et grand-père,

survenu le 30 mai 1983 à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 juin 1983 en l'église Saint-Vincent-de-Paul de Clichy-la-Garenne, à 10 h 30.

Saint-Robert,
78720 Cernay-la-Ville.

— Les familles Niewenglowski
et Dubreuil,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean NIEWENGLOWSKI,
née Aimée Dubreuil,

le 29 mai à *Louveciennes*.
L'inhumation aura lieu le 1er juin au nouveau cimetière de Saint-Germain-en-*Laye*.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, parc des Noailles,
78100 Saint-Germain.

— Mme Pierre Prince, son épouse,
M. et Mme Louis Prince,
Mlle Michelle Prince,
M. et Mme Jean Lenulzec,
Mlle Geneviève Prince,
M. et Mme Jean-Pierre Prince,
M. et Mme Claude Prince,
M. et Mme Dominique Prince,
M. Marcel Prince,
M. et Mme Christian Prince,
M. et Mme Yves Priad,
Mlle Catherine Prince,
Mlle Anne Prince,
ses enfants, ses vingt et un petits-enfants,
Mlle Suzanne Prince, sa sœur,
Les familles Robert Chataing, Paul Prince, Gabriel Desarbre, Marcel Escabas,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre PRINCE,
survenu le 24 mai 1983, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Grenoble en l'église Saint-Louis, le 27 mai 1983.
4, rue Vicat,
38000 Grenoble.

— Les familles Tonetti, Guérin, Barry,
ont *la grande douleur* de faire part du décès de

M. Georges TONETTI,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 30 mai 1983, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques religieuses auront lieu à *Montmorot (39570), le mercredi* 1er juin 1983, à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

— Lucette Valensi
et Avram Udovitch,
André et Lina Valensi,
Suzette Chemla et Paulette Tartour,
Jeanne Valensi et Kurt Ruderman,
François Valensi et Gérard Maarek,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Denis VALENSI,
survenu le 27 mai 1983, à l'âge de vingt et un ans.
1, villa Blanqui,
75013 Paris.

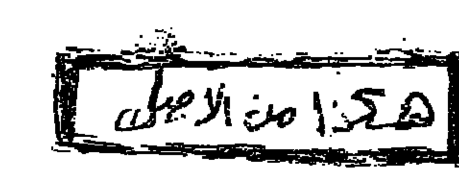
Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la disparition de

Philippe MAUSS,
sa famille le rappelle au souvenir de ses amis.

Communications diverses

— La bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou organise une conversation-rencontre, jeudi 2 juin, à 18 h 30, à l'occasion du soixantième anniversaire de la revue *Europe*, sur le thème : « Europe 1923-1983, soixante ans d'aventure littéraire ».



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60*	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

UN CHEF D'AGENCE

Nous sommes une Banque privée de renom et en forte expansion.

Nous recherchons

UN CHEF D'AGENCE
POUR NOTRE SIÈGE PARIS-8e

Il aura pour mission de seconder le Directeur de l'Agence et sera en priorité chargé de la direction et de l'animation de l'ensemble des services administratifs rattachés à celle-ci.

Cette offre s'adresse à des candidats ayant une excellente compétence professionnelle, une expérience confirmée au sein d'une Direction d'Agence importante et le sens des relations humaines.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
RÉGIE-PRESSE sous no T 040660 M
85 bis, rue Réaumur – 75002 PARIS

MSL international
17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS - Tél. (1) 878.52.82.
206, rue Vendôme 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

DIRECTION COMPTABILITE
Expert Comptable — *Paris Ouest*

Un groupe industriel français, de notoriété internationale, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de francs, recherche dans le cadre de son expansion, à étoffer sa direction comptabilité. Il offre donc une opportunité de carrière à un candidat, au minimum expertise comptable en cours, approchant la trentaine et justifiant de quelques années d'expérience, soit en cabinet d'audit, soit en milieu industriel. Cette personne apporterait sa compétence au service comptabilité générale et fiscalité, tout en participant à la consolidation du bilan et au suivi des investissements. *Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9367.*

Discrétion totale assurée.

La gestion c'est votre affaire...

Nous sommes l'une des filiales France de l'un des premiers Groupes Industriels Européens, nous vous proposons de devenir le no 2 en apportant votre collaboration au PDG pour prendre en main la totalité des problèmes de gestion.

Nous vous donnerons l'opportunité d'affirmer votre personnalité ainsi que vos qualités d'organisateur dans des responsabilités de

Directeur administratif et financier

Vous nous apporterez, outre une formation supérieure grande école + DECS, 5 années minimum d'expérience acquise au sein d'une Direction Administrative et Financière dans un Groupe International.

La pratique de la comptabilité anglo-saxonne et de la langue anglaise sont indispensables.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement sous référence 785 B par notre Conseil.

claude debray conseil
78, rue Olivier-de-Serres 75739 PARIS Cedex 15.

amp

COMATEL

P.M.E., 120 personnes, CA 100 millions de F., banlieue Sud Paris, implantée dans différents pays européens et aux USA, nous recherchons le

Directeur commercial

de notre département micro-électronique

Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure, il parle couramment l'anglais; l'allemand est souhaité. Une expérience en hybrides couches épaisses serait appréciée. Il aura en charge l'ensemble des activités marketing/commercial France plus export.

Merci d'adresser votre candidature à Comatel, Service du Personnel, 40 rue de Montlhéry, Silic 148, 94523 Rungis Cédex.

média-system

VILLE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Recherche d'urgence

DIRECTEUR DU SERVICE INFORMATION

Solide expérience nécessaire

Ecrire sous le no 264.988 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LA VILLE DE LORIENT
Recrute un

DIRECTEUR DE SERVICE ADMINISTRATIF

Pour exercer les fonctions de directeur de l'Education, de la jeunesse et des sports.
Responsable de la coordination de l'action de la ville dans le domaine éducatif, il sera chargé à ce titre des questions d'enseignement et de formation professionnelle, ainsi que des activités socio-éducatives, post et péri-scolaires.

Adresser candidature et curriculum vitae détaillé à Monsieur Le Député-Maire de LORIENT, pour le 20 juin 1983, dernier délai.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux — emplois régionaux

RESPONSABLE RECRUTEMENT-FORMATION
CAEN

Promodès 17 195 personnes en France, 1er grossiste *multidistributeur en Europe, souhaite intégrer, pour développer* son Centre de Recrutement-Formation-Conseil un Responsable Recrutement Formation. Lieu de résidence : Caen.

Le candidat retenu devra être capable rapidement :
- de (co)animer des séminaires dans le domaine des relations *humaines et des communications (Cadres et Maîtrise),*
- de conduire des actions complètes de recrutement de cadres de la distribution (entrepôts et magasins).

— Une formation supérieure en psychologie sociale ou industrielle est nécessaire.
— Une *expérience d'au moins 3 ou 4 ans en Formation ou en* Recrutement, acquise en entreprise ou en cabinet, est indispensable.

- Ce poste offre l'avantage d'un travail autonome, dans le cadre d'une petite équipe, au service d'un groupe puissant et en rapide expansion (8000 personnes en 1976, plus du double en 1983).
- *Une évolution est possible dans la fonction personnel, soit à Paris,* soit en Province.

Si vous êtes intéressé, adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 3 M 1 à **Interactions** M. Paul PERIVIER, Place de la Mare 14000 CAEN — Réponse garantie — Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT



Cadre de Gestion
210/250.000 F an

Un important groupe agro industriel français de dimension internationale recherche un CADRE DE CONTROLE DE GESTION de bon niveau.
Le candidat idéal,
- soit de formation supérieure de gestion type HEC, ESC ou DECS
- soit ingénieur + IAE ou ICG

dispose d'environ 6 années d'expérience en milieu industriel dont une partie acquise nécessairement en **contrôle de gestion** ou en **comptabilité analytique**. Il devra, dans un premier temps, procéder à l'étude et à l'implantation de la fonction contrôle de gestion dans plusieurs secteurs de production.
Cette mission accomplie, il se verra confier une responsabilité importante au sein de la direction du contrôle de gestion du groupe, pour la société française et ses implantations industrielles et commerciales en France et à l'étranger.
Ce poste est situé dans le **Nord de la France** (la plupart des cadres de l'entreprise réside à Lille ou dans sa banlieue).

Envoyer votre CV sous référence **2M 1047** aux consultants de GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

Lent Tourney

GFC

Organisme de formation Lorrain en *expansion* recherche,

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Une expérience industrielle de plusieurs années est indispensable pour assumer la fonction de **CHEF DU DEPARTEMENT AUTOMATISMES ET REGULATION**, dont il aura à assurer la gestion et le développement.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Merci de transmettre votre candidature manuscrite + C.V. + photo à :

GPA CONSEIL/Nicole FERVILLE
60, rue des Tiercelins 54000 NANCY

qui assurera le premier contact et vous garantit une discrétion absolue.





emplois internationaux — emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

US $ 70 000 net + bonus de performance

Groupe Français International.
TRAVAUX PUBLICS MARITIMES
SUD-EST ASIATIQUE
CA de 15 M $ = 600 pers.

District manager

Ingénieur T.P., âgé d'environ 40 ans, bilingue Français-Anglais et ayant une solide expérience de direction de chantiers à l'expatriation.
Il prendra en charge, avec une large autonomie, la responsabilité de la gestion de l'outil de production, de la coordination des nombreux chantiers et du développement commercial.
Contrat local avec tous les avantages liés à l'expatriation (logement, voiture, vacances...).

Envoyez votre dossier, sous réf. M 576, à
SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille France.

AMNESTY INTERNATIONAL
recherche un

CHERCHEUR

pour la SECTION EUROPE DU SERVICE DE LA RECHERCHE DU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL.
Le travail consiste à étudier les violations des droits de l'homme, à rédiger la documentation y relative et à formuler pour Amnesty International les initiatives sur les prisonniers d'opinion, les procédures concernant les procès et le traitement des prisonniers. Le chercheur travaillera sur plusieurs pays dont la Pologne, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni.
Connaissance du contexte politique et des systèmes judiciaires appropriés extrêmement souhaitable, ainsi que bonne connaissance de l'allemand et du polonais. Parfaite maîtrise de l'anglais indispensable.
Le poste est centré sur Londres.
Appoint. : 8784.00 livres sterling par an (salaire indexé).
Pour une description plus détaillée de l'emploi et un formulaire de demande, prière de vous adresser au Service du personnel, Amnesty International, 10 Southampton Street, Londres, WC2E 7HF, tél. 01-836-7788, télex 28.502.
Date limite de candidature : 30 juin 1983.

Dans le cadre de la coopération technique française au Sénégal
Organisme public des Sociétés d'État

Recherche :

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

+ Diplôme grande école de commerce
+ Expérience 5 ans minimum Audit et si possible contrôle de gestion pour
- Direction et animation équipe de 10 réviseurs comptables Sénégalais et Français.
- Organisation, supervision et exploitation missions d'Audit confiées à des cabinets spécialisés :
- Contrat ministère français de la coopération – 2 ans-renouvelable, et possibilité contrat pour le conjoint (si fonctionnaire enseignement).
- Rémunération nette attractive + logement.

Poste à pourvoir en octobre 1983
Interview à prévoir en juin à Paris sur convocation, adresser avant le 20 juin 1983 C.V. complet à :

M. CEVET – B.P. 9024 – DAKAR (Sénégal).

COPGO HUNTING
recherche pour l'EUROPE

INGÉNIEURS LOGGING

Ayant plusieurs années d'expérience, domaine production.
Langues : anglais-italien.
Libres rapidement.
Ecr. avec C.V. au 14 B, ZA Bastide-Blanche 13127 VITROLLES
Tél. (42) 75-04-08.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUISSE
recherche pour

1° CAMEROUN

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Formation Arts et Métiers

Pour prendre la responsabilité technique et administrative d'un parc de 300 engins.
Expérience dans un poste similaire obligatoire.

2° ÉGYPTE

INGÉNIEUR CHARPENTE MÉTALLIQUE

Justifiant d'une parfaite connaissance des profils reconstitués soudés.

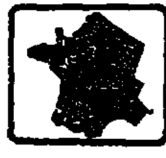
Ecrire avec C.V. à IOTA
1, rue Tour-de-l'Isle
case postale 344
1211 GENÈVE 11.

Impte entreprise grecque, situation Péloponnèse, fabrication prêt à porter féminin, manteaux, tailleurs,
rech. pour sa nouvelle usine

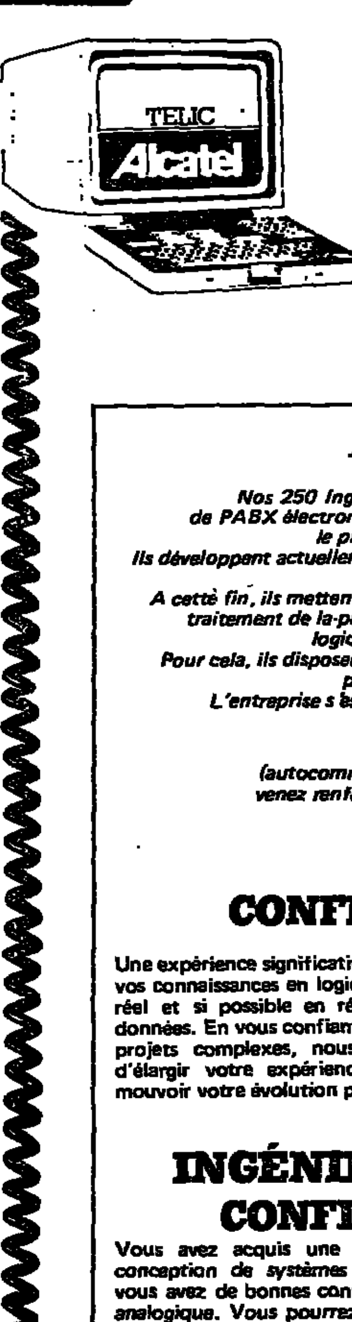
DIRECTEUR DE FABRICATION

capable de diriger un atelier de 200 personnes. Contrat longue durée assuré. Envoyer C.V. s/réf. 4950 à P. LICHAU S.A.

B.P. 220, 75063 Paris.
Cedex 02 qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



TELIC-ALCATEL



Nous sommes les premiers en France et
l'un des premiers dans le monde
sur le marché du téléphone et de la communication privés
(télématique, bureautique, électronique grand public).
Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui
le milliard de Francs de chiffre d'affaires.

La qualité des hommes de TELIC
est le moteur de son développement.

Vous avez la même créativité et
le même goût d'entreprendre,
venez nous rejoindre à Strasbourg au sein de notre

DIRECTION TECHNIQUE

Nos 250 Ingénieurs et Techniciens peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom-électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT ...
Ils développent actuellement une gamme d'autocommutateurs de nouvelle génération et un ensemble de terminaux téléphoniques et bureautiques.
A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel ...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, plus de 50 machines de développement, un centre de calcul puissant.
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intégrera dans ses produits, en 1983, plus de 450 000 microprocesseurs 4, 8, et 16 bits.

Si vous êtes intéressés par le développement de nos projets futurs (autocommutateurs de nouvelle génération, applications télématiques et bureautiques), venez renforcer nos équipes actuelles et construire, avec elles, l'avenir de Télic-Alcatel.

INGÉNIEURS LOGICIEL

CONFIRMÉS

Une expérience significative vous a permis d'approfondir vos connaissances en logiciel de base, en systèmes temps réel et si possible en réseaux locaux et en bases de données. En vous confiant la responsabilité d'animer des projets complexes, nous vous offrons la possibilité d'élargir votre expérience professionnelle et de promouvoir votre évolution personnelle.

DÉBUTANTS
ou ayant une première expérience

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (option informatique, avec de préférence une spécialisation systèmes) ou titulaire d'un DESS logiciel systèmes ; nous vous donnons les moyens de parfaire votre formation au cours d'un stage d'initiation aux produits et méthodes spécifiques de l'entreprise ; nous vous accueillerons ensuite dans nos équipes où vous participerez à la conception des logiciels de nos produits et systèmes.

INGÉNIEURS D'ÉTUDE ÉLECTRONICIENS

CONFIRMÉS

Vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DÉBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

CONTESSE

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué, font de TELIC-ALCATEL une entreprise ouverte et évolutive.
Notre principal capital est la «matière grise» et notre expansion se fait principalement par elle.
C'est la meilleure garantie pour un Ingénieur de rester «up to date» et de se voir proposer d'intéressantes et rapides évolutions de carrière.

A 25 km de la forêt des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, Strasbourg, carrefour de l'Europe, vous offrira le reste, c'est à dire une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre : L'Alsace.

Vous vous reconnaissez dans l'un des postes proposés, et vous pensez avoir le «profil TELIC», adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, en indiquant le poste choisi à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité.



TELIC ALCATEL
206, route de Colmar, BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

PA

Spécialiste vernis bois — 200.000 F

Ingénieur d'application - Une entreprise strasbourgeoise en forte expansion, (+ 20 % par an, chiffre d'affaires de 40 millions de francs) fabriquant et commercialisant notamment des vernis et teintes pour bois, cherche son ingénieur d'application. Rendant compte à la direction générale et œuvrant avec une grande autonomie, il assurera un soutien technique à une clientèle d'industriels du meuble répartie sur l'Est de la France. Il établira, en liaison avec la direction commerciale, le contact avec les clients importants, analysera leur problème et étudiera les différentes solutions possibles. Il assurera la formulation des produits neufs, en liaison avec le laboratoire, suivra le lancement en fabrication et supervisera les essais. Il apportera son soutien à l'application du produit chez le client, l'objectif de toute son action étant bien sûr d'apporter une présence auprès du client, et par là, une progression du chiffre d'affaires. Il aura atteint par l'expérience ou la formation un niveau ingénieur, sera âgé de 30 ans minimum et pourra faire valoir obligatoirement une connaissance approfondie de la formulation et de la mise au point des vernis pour bois. Ce poste exige bien sûr une bonne capacité de contact. A une rémunération qui progressera de façon notable en fonction de sa réussite, se rajoute une voiture de fonction. Il rejoindra une entreprise dynamique où règne une excellente ambiance. Ecrire à R. SPIELER. Réf. A/6181M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

JEUNE ADJOINT DU CHEF COMPTABLE

LOIRET — 150 000 F+

Filiale d'un puissant Groupe du secteur Mécanique, nous produisons en très grandes séries ce qui exige une gestion rigoureuse et une comptabilité analytique sophistiquée. Notre chef Comptable souhaite engager pour le seconder (Service d'environ 25 personnes) un SUP. de CO. option Finances Comptabilité ou un titulaire du D.E.C.S. de plus de 30 ans, ayant impérativement l'expérience de la gestion industrielle (de préférence en unité de production).

Adressez votre dossier sous N° 801 M.

GABRIEL MARCU
154, bld Malesherbes - 75017 Paris.

ALSTHOM ATLANTIQUE

ISOLANTS ET VERNIS — LYON - MEYZIEU

Notre usine à en charge, la fabrication de résines et vernis diélectriques, de micanites et de rubans isolants électriques, elle emploie 200 personnes.

pour diriger «**SON SERVICE ENTRETIEN**» *et participer aux études et réalisations de travaux neufs et investissements.*

Elle recherche :

INGENIEUR DIPLOME

de préférence **ARTS ET METIERS.**

Ayant l'expérience de la fonction entretien et dont les compétences en mécanique et électricité sont complétées par des connaissances sérieuses en électronique et si possible en génie chimique.

Adresser CV au service du personnel - BP. 128 - 69883 MEYZIEU Cedex

---

IMPORTANT CENTRE INFORMATIQUE
DU SECTEUR PUBLIC
équipé d'un I.B.M. 4341/2 recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR

Profil requis :
- Diplômé grande école ou culture équivalente à dominantes mathématiques et statistiques ;
- Expérience professionnelle informatique au moins 5 ans ;
- Qualités d'organisateur et goût des relations humaines.

LIEU DE TRAVAIL : VALENCIENNES.
Rémunération annuelle de début : 151.300 F.

Adresser lettre manuscrite et C.V.
Écrire s/n° 8.308 LE MONDE PUB.
service annonces classées
5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

Vous êtes

ingénieur mécanicien

HOMME DE TERRAIN ET PASSIONNE DE CREATIVITE

Nous vous offrons de vous insérer dans un Groupe Français au premier plan mondial dans son secteur d'activité.
Notre expansion rapide au cours des 15 dernières années dans le domaine des Technologies de pointe s'accélère depuis notre pénétration sur le marché *Américain.*
Nous vous proposons la responsabilité du service METHODES ET DEVELOPPEMENT de notre unité d'usinage (300 personnes).
Nous vous chargerons, à la tête d'une équipe de Techniciens de haut niveau, de promouvoir l'évolution technologique et d'accélérer l'automatisation de cette unité.
Votre réussite dans cette fonction vous offrira de sérieuses possibilités d'évolution dans le groupe.
Lieu de travail : Ville de Centre Ouest.
Adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions sous réf. 71594
CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

CRÉATION DE POSTE — ROUEN

Pour faire face à son expansion et renforcer ses structures, cette société (120 millions de CA, 120 personnes) associée au 1er groupe de distribution en équipement de la maison recherche son :

contrôleur de gestion

Adjoint à la direction générale, il coordonnera les actions des différents services de l'entreprise

Il aura pour mission de:
- concevoir, mettre en place un système de contrôle de gestion,
- établir et analyser des tableaux de bord et le reporting,
- améliorer la comptabilité analytique informatisée,
- développer les procédures informatiques (IBM-34),
- accroître la rentabilité des postes de travail,
- participer à la politique d'expansion de l'entreprise.

Il devra :
- être âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure en gestion (+ DECS),
- témoigner d'une expérience réussie d'au moins 4 ans avec l'utilisation de moyens informatiques élaborés,
- avoir des aptitudes à l'animation des hommes et à l'organisation,
- être capable d'assurer des tâches touchant à la fonction de secrétaire général.

Basé à Rouen, ce poste permettra à un candidat de fort potentiel, d'évoluer rapidement vers une direction administrative et financière. Sa rémunération tiendra compte de sa valeur et de son expérience.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 101-RS à :

NORMANDY MIND — 27100 LE VAUDREUIL

International Management Selection



dans le cadre du redéploiement de la Machine-Outil Française lourde

BERTHIEZ saint-étienne

recherche

INGENIEUR METHODES INDUSTRIELLES

responsable du département montage
diplômé Arts et Métiers ou équivalent
âge minimum 30 ans

Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur ayant une expérience réelle de quelques années des problèmes suivants :
- organisation du travail
- productivité
- *investissements*
- installations

acquise dans une société industrielle du secteur mécanique ou électrique.

Ecrire à BERTHIEZ SAINT-ETIENNE
Service du Personnel - BP 119 - S/REF. I.M.I.
42003 ST ETIENNE Cédex

Si vous êtes **ANALYSTE**

Si vous avez du **PUNCH** (dynamisme et qualités de contact) :
- de la **TECHNIQUE** (Formation DUT ou équivalent, assembleur, Cobol et/ou langage évolué, CICS, DL1...) ;
- du **MÉTIER** (5 ans minimum d'expérience dont une partie en SSCI appréciée) ;
- du **SOUFFLE** (pour tenir la distance car nous visons loin).

Venez consolider le **PACK D'AVANTS** de l'équipe informatique d'une entreprise normande (région ROUEN), filiale de LA REDOUTE pour laquelle le *soutien de l'ordinateur est vital.*

Vous participerez à des projets DB/DC sur un ordinateur IBM 4341/LO1 de 4 Meg.

Envoyer C.V., photo et préciser vos souhaits en matière de rémunération en écrivant à :

Service du Personnel,
Société DIFFUSION N° 1,
8, rue Caroline,
SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF,
76410 CLÉON.

LYON

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son unité d'études
et de production de matériels électroniques
(450 personnes dont 70 Ingénieurs)

INGENIEUR ELECTRONICIEN E.S.E. - INPG

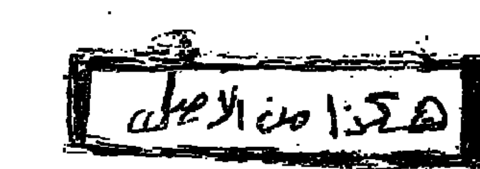
Orienté vers l'électronique industrielle et les circuits logiques et analogiques. Il sera chargé du suivi technique d'équipements électroniques complexes.

Adresser S/REF. 11520/L, CV manuscrit, photo et niveau de rémunération actuel à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Béchevelin 69363 LYON CEDEX 07

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE

C.N.R.S.
I N2 P3

Recrute **UN INGÉNIEUR *DIPLOME* GRANDES ÉCOLES EXIGÉ (POLYTECHNIQUE, CENTRALE, E.S.E., ECOLE DES TELECOMMUNICATIONS...)**, qui sera responsable de projets au sein de collaborations internationales, expérience en électronique rapide, analogique et digitale.
Bonnes connaissances en logiciel de base (orientation système) et en modélisation de processus physique.
Anglais courant. 8 à 10 ans de vie professionnelle.
Lieu de travail : Laboratoire d'Annecy-Le-Vieux de physique des particules — *chemin de Bellevue* — 74019 ANNECY-LE-VIEUX.
Envoyer curriculum vitae au L.A.P.P. B.P. 909. 74019 ANNECY-LE-VIEUX Cedex, pour le 20 juin 1983 dernier délai, à l'attention du chef des services administratifs.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



jeune analyste d'entreprises

S.D.R. EXPANSO

160.000 F +

La Société de Développement Régional du Sud-Ouest élargit son équipe, face au rôle croissant des S.D.R. dans le cadre de la décentralisation.

Il aura près des Entreprises un rôle de consultant chargé de l'étude préliminaire au développement : analyse marketing et financière, technique, gestion.

Il construira ensuite un dossier proposant les montages financiers adaptés à la réalisation d'un plan d'investissement.

Une formation supérieure (grande Ecole de Commerce ou d'ingénieur) et une première expérience en Entreprise ou en Cabinet lui auront permis *de se familiariser avec une telle fonction d'analyse ainsi* qu'aux contacts à haut niveau (Entreprises et Centres Régionaux de décision).

Adresser au **Cabinet R.C.C.** : lettre manuscrite, C.V., photo en précisant la référence 333-M.

RCC Recherche / Conseil / Cadres CSNCR
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

BANQUE dans le cadre de l'extension de son site informatique à deux heures de Paris

recherche

ANALYSTE

DUT à MIAGE ou équivalent + expérience (2 à 5 ans).

Nous avons aussi des projets pour votre carrière.

Adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 8928 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Heineken

2 CHEFS DE PRODUITS C.H.R.

Vous possédez une solide formation Marketing (diplôme d' H.E.C., ESSEC, SUP DE CO...) si possible valorisé par une première expérience Marketing produits grande consommation, de préférence Boissons et/ou vous avez une bonne connaissance du milieu des Cafés, Hôtels, Restaurants (C.H.R.) et du circuit des entrepositaires grossistes, et vous parlez couramment l'anglais.

Alors vous pouvez être l'un des deux Chefs de Produits que recherche HEINEKEN FRANCE, pour son département Marketing, pour gérer ses marques (HEINEKEN, MUTZIG OLD LAGER, MUTZIG) sur un marché exigeant mais chaleureux, celui des C.H.R.

A l'écoute de notre Force de Vente, de nos Distributeurs entrepositaires en boissons, vous prendrez en compte leurs *besoins et proposerez des réponses Marketing adaptées.*

Vous concevrez et suivrez l'exécution des études, des promotions, de la P.L.V., etc...

Les postes basés à Paris, supposent de nombreux déplacements dans toute la France, car le C.H.R., marché stable «mais en évolution», exige un contact étroit avec le terrain.

Envoyez votre CV+photo et rémunération souhaitée sous référence 1505M à

SOURCES

16 rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris, qui transmettra.

GROUPE SEB

C.A. 2.500 MF - EFFECTIF 7.500

LE DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION DU GROUPE

recherche

UN ASSISTANT RESPONSABLE DE LA CONCEPTION ET DE L'EXPLOITATION DU TABLEAU DE BORD STRATÉGIQUE

La mission :
- Analyse de secteurs ;
- Evaluation d'opportunités de croissance *externe* ;
- Analyse stratégique de la concurrence.

Le candidat :
- Diplômé HEC, ESSEC, ÉCOLES DE COMMERCE :
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans lui ayant permis d'acquérir :
  - La maîtrise de l'analyse financière ;
  - Une ouverture aux techniques marketing.
- Pratique de l'anglais indispensable.

Envoyer curriculum vitae à Mme PLANEL, SEB DÉVELOPPEMENT - B.P. 172 69132 ECULLY Cedex.

La division Aéronautique d'un important groupe industriel international de HAUTE TECHNOLOGIE, leader sur le marché du traitement de l'information recherche le

Manager d'une équipe technique de haute volée

pour animer, en liaison permanente, avec les bureaux d'études américains et européens une équipe spécialisée dans le développement D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES EMBARQUES.

Le candidat est un jeune ingénieur Grande Ecole (type Sup Elec, Sup Aéro...) ayant *l'expérience du bureau d'études* et des contacts avec la clientèle.

Le poste basé à Toulouse dans un premier temps, pourra évoluer de façon ouverte vers une carrière internationale, soit technique, soit commerciale, au sein du groupe.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 493 à



18, Avenue Matignon - 75008 PARIS.

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA MAYENNE

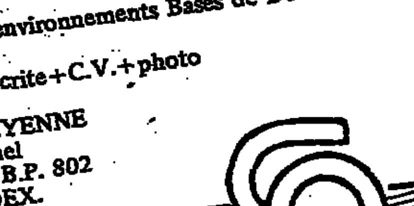
recherche pour son Département Informatique - Service Etudes Informatiques :

INGENIEURS-INFORMATICIENS

pour développement d'applications.

PROFIL :
- Formation ENSI : option informatique (TOULOUSE ou GRENOBLE)
- Pratique d'un ou plusieurs langages de haut niveau orienté (s) gestion.
- Connaissances des environnements Bases de Données et Transactionnel.

Adresser lettre manuscrite+C.V.+photo +prétentions à
C.R.C.A.M. de la MAYENNE
Direction du Personnel
Route de Nantes - B.P. 802
53001 LAVAL CEDEX.



SOCIETE PRESTATAIRE DE SERVICES
750 personnes
CAEN
recherche son

RESPONSABLE DU BUREAU DU PERSONNEL

en liaison directe avec le Secrétaire Général, il sera chargé du suivi juridique des dossiers du personnel, de la formation et de la préparation des réunions avec les partenaires sociaux.

Ce poste conviendrait à un débutant possédant une solide formation juridique. Il pourra évoluer très rapidement vers celui de Chef du Personnel.

Adresser CV et prétentions s/réf 71768 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Notre Société (6.000 personnes, 5 milliards de C.A.) est implantée dans le quart SUD-EST de la France, elle fait partie de l'un des grands groupes français de distribution

nous recherchons

DE JEUNES INGÉNIEURS ORGANISATION

(INSA - ECAM - ENTP ou équivalent)

concepteurs de projets diversifiés :
- création ou modification de magasins
- régulation de flux marchandises
- *amélioration des matériels et des conditions de travail...*

Ils seront les "meneurs" de leurs réalisations tout en intégrant les apports d'autres compétences.

Ces postes sont à pourvoir sur LYON, mais nécessitent de fréquents déplacements de courte durée.



Merci d'adresser CV et prétentions à :
COFRADEL
Service de l'Emploi
BP.R.P. 3155
69212 LYON Cédex 03

MAMMOUTH - SUMA - EXPRESS - BONLAIT



dans le cadre du redéploiement de la Machine-Outil Française lourde

BERTHIEZ saint-étienne

recherche pour son bureau d'études mécaniques

INGENIEURS MECANICIENS CONCEPTEURS

chargés dans un premier temps, de suivre l'évolution des techniques d'usinage et de construction, de proposer de nouvelles solutions et de conseiller les clients.

FORMATION : Ecole d'Ingénieurs Mécaniciens
EXPERIENCE : 3 à 5 ans en bureau d'études de préférence dans un secteur proche de la machine-outil.

Adresser candidature avec CV
BERTHIEZ St ETIENNE Service du Personnel
s/réf. IMC - BP 119 - 42003 ST ETIENNE Cédex

THOMSON-TITN Provence

Société d'inginiérie informatique, 650 personnes, crée un centre de génie logiciel dans son établissement d'Aix-en-Provence et recherche

Ingénieurs logiciels

Grandes écoles ou DEA, DESS option informatique, débutants et expérimentés pour études et réalisations de logiciels de base portables dans les domaines des bases de données, de la gestion de transactions des systèmes répartis (référence CLR/CGL/1).

Ingénieurs

Pour la rédaction technique de notices, l'industrialisation de logiciel et le suivi de projets (référence CLR/CGL/2).

• • •

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON TITN - 7, rue Louis-Armand - Z.I. d'Aix-en-Provence - 13763 LES MILLES.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA PA



Première entreprise française d'enlèvement et de traitement des déchets industriels et ménagers
7 Agences Régionales.

Dans le cadre du développement de l'Agence de Reims, le Directeur Régional crée un poste de

Contrôleur de Gestion

Son rôle :
- le contrôle et l'analyse des états comptables et de gestion (pour la plupart informatisés) ;
- l'étude prévisionnelle et le suivi comparatif des budgets et des rentabilités d'investissement.

Les conclusions de ses observations viseront à améliorer et dynamiser la rentabilité de l'Agence.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions + photo indispensable, sous réf. : 4/RS/857, à :



Cabinet Conseil Chantal Gentilhomme
qui vous garantit toute discrétion

Etablissement public Orléans recherche:

Un Assistant de Formation

Mission :
- Information et conseil aux entreprises du département dans le domaine de l'information.
- Mise au point et suivi de stages.
- Etude et réalisation de programmes techniques.
- Animations ponctuelles.

Profil :
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un candidat âgé de 28 ans minimum de formation BAC - 2 (DUT, BTS ou CNAM), ayant environ 5 ans d'expérience en milieu industriel et de bonnes connaissances en gestion d'entreprise et en informatique.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 3390 à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.



CABINET OPPERT

69, Bd du Maréchal Joffre - BP 4
92340 BOURG LA REINE.

Dessein

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE SPECIALISE DANS UN SECTEUR DE POINTE
Nous recherchons

2 INGENIEURS INFORMATICIENS

motivés pour le logiciel de base

Nous leur proposons de participer à *la conception, à la réalisation et à la validation d'un* projet de grande envergure.
Cette fonction s'adresse à des candidats désireux de prouver leurs performances au sein de petites équipes et de valoriser leur expérience (3 ans minimum) au cours du développement de nouveaux produits.
Ces postes sont à pourvoir en Banlieue Parisienne Sud (à 20' en RER du Chatelet).
Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence 11915 M, à mentionner sur l'enveloppe, à :
l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

Ingénieur technico-commercial

CECA S.A. exerce son activité dans le domaine de la **Chimie** de **Spécialités.** Représentée dans 75 pays, *elle a réalisé en 82* ***plus de 60 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.*** *Ses produits aux applications* très diverses s'adressent à des secteurs industriels variés.

Elle recherche ***un Ingénieur Technico-Commercial.*** *Il sera chargé* ***de promouvoir la vente à l'étranger*** de ses produits de traitement de surface dont elle détient 48 % du marché international.

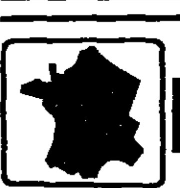
Ingénieur-Chimiste, *il possèdera environ* ***5 ans d'expérience*** *dans ce domaine et aura une parfaite maîtrise de la* **langue anglaise.**

De ***fréquents déplacements dans le monde entier*** *sont à prévoir.*

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions à **CECA S.A.** - 11, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY.



MEDIA PA



emplois régionaux

THOMSON-CSF
DÉPARTEMENT CIRCUITS HYBRIDES
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

si possible quelques années d'expérience, mais débutant accepté.

Il sera intégré dans l'équipe prototypes, et sera chargé de mener à bien des produits depuis le cahier des charges jusqu'à l'industrialisation des tests.

Une expérience informatique sera un atout supplémentaire.

Perspectives d'évolution intéressantes pour un candidat de valeur.

BTS ÉLECTRONIQUE OU BAC + 1

pour implantation et conception à partir de moyens CAO performants.
- *Établissement de programmes spécifiques*
- Participation à la mise au point électronique des produits.

Important pôle de l'électronique française, au sein du groupe THOMSON, notre entreprise a su conserver une taille humaine et un agréable cadre de vie, à proximité de FONTAINEBLEAU.

Adresser votre candidature, C.V. et prétentions à Service du Personnel THOMSON-CSF DCH – B.P. 32, 45390 PUISEAUX.



HAVAS CONTACT

1 ORGANISME MARSEILLAIS

Jouant un rôle important au niveau économique et développant ses activités d'études d'assistances techniques et d'animation auprès de milieux industriels et ccieux, recherche

1 INGÉNIEUR CONSEIL EN PRODUCT. INDUST.

Réf. J.L.S./38 17
Véritable généraliste de type Ingénieur Arts et Métiers.
Ce cadre très expérimenté doit être aussi bien technicien que gestionnaire.

1 CONSULTANT EN GESTION INDUST.

Réf. J.L.S./38 18

2 CONSULTANTS EN COMMERCE

Réf. J.L.S. 38 19

Véritables spécialistes, ils ont une formation de type Ecole Sup. de Commerce et quelques années d'expérience.

Pour ces postes, adr. lettre manuscrite + C.V. à :

86, rue Edmond-Rostand
13006 MARSEILLE
qui traitera confidentiellement les candidatures.

M.J.C. recherche
ANIMATEUR permanent (DEFA)
Libre 1er juillet.
Env. C.V. à : *M. le Directeur*
rue Louise-Michel
61000 ALENÇON.

Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français
recherche
pour son Usine de **Coutances (Manche)**

UN CONTROLEUR DE GESTION

pour prendre en charge la mise en œuvre de la nouvelle organisation des comptabilités générales et industrielles au niveau d'une unité de production de 180 personnes.

Placé sous l'autorité du *Directeur d'Usine,* il devra notamment :
- être le lien entre l'usine, la Direction Générale Technique, et les services centraux.
- assurer le contrôle de gestion local,
- élaborer et suivre les budgets,
- *calculer et contrôler les prix de revient,*
- suivre les investissements et leur rentabilité.

Les candidats devront être de formation supérieure (Ecole de Commerce - option *comptabilité ou finances* - ou DECS) *et* devront justifier d'une bonne expérience en contrôle de gestion.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence J/01 à : D. VOLTZ - 22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS ROBINSON

FACEN S.A. WASQUEHAL (NORD)

Distributeur national de matériels électroniques sur 30 points de vente en France; recherche pour *l'installation d'un système informatisé réparti,* basé sur matériel DEC VAX et PDP reliés par *réseau Transpac*

INGENIEUR SYSTEME

formation supérieure et expérience sur système digital (VMS - RSXIIM - DECNET).

Responsabilités :
- définition du réseau,
- définition des méthodes de communication,
- organisation des sites,
- mise en service des équipements,
- mise en exploitation des logiciels,
- contrôle de qualité, sécurité, sauvegarde,
- de l'exploitation centrale.

Envoyer C.V. manuscrit, avec photo à :
FACEN, *Francis TRANCHANT,*
Service des Relations Humaines,
110, avenue de Flandre, 59290 WASQUEHAL.

l'innovation technique

CGCT COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Centraux téléphoniques, périléphonie, télématique, réseau et commutation à large bande, la vocation de CGCT est de concevoir, produire et installer des matériels et réseaux dans le monde entier. Pour participer à son expansion, CGCT recrute pour son Département Audio Communication.



CADRE CONFIRME

ayant une très grande expérience en électronique analogique, des connaissances importantes en télécommunication (téléphonie, terminaux) et une bonne compétence en électronique numérique.

Le titulaire du poste aura la responsabilité d'un laboratoire comprenant des ingénieurs et techniciens.

Il sera chargé :
selon les performances du cahier des charges de
- choisir les moyens et technologie à mettre en oeuvre pour *réalisation,*
- faire développer les schémas et logiciel nécessaires,
- *réaliser les maquettes fonctionnelles.*

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT, Direction du Personnel, 251 rue de Vaugirard 75015 Paris.

DIAC crédit RENAULT
MARNE LA VALLÉE

recherche

POUR SA DIRECTION FINANCIÈRE

. UN CORRESPONDANT ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Formation école supérieure de commerce et/ou expertise comptable.
5 ou 6 ans d'expérience - Cadre confirmé.

. UN CHARGÉ DU CONTROLE INTERNE

Formation expertise comptable ou grande école commerciale (option finances-comptabilité)
2 à 3 ans d'expérience minimum dans un cabinet ou service Audit.

. UN CADRE FINANCIER

Formation ingénieur ou grande école commerciale.
Goût des mathématiques indispensable. 2 à 3 ans d'expérience minimum.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 61625 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

SFENA

Société de 3000 personnes dont 650 Ingénieurs et Cadres.
Grand équipementier aéronautique, constructeur de tests et constructeur informatique
-notre CA dépasse 1 Milliard de Francs dont 50 % à l'exportation-
recherche

Ingénieurs logiciel expérimentés

Les ingénieurs, en fonction des postes, auront :
- à concevoir et réaliser des logiciels,
- à valider des logiciels et les documents d'accompagnement,
- à développer l'environnement Production Logiciel,
- à assurer le suivi méthodologique logiciel et prendre en charge la qualité logiciel.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs ayant une première expérience en Logiciel de Base ou en Logiciel d'Application à qui nous offrons **les avantages sociaux d'une grande société tournée vers les technologies de demain.**

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous réf. I 159 à SFENA, Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

média-system



Chargé de l'étude et de la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes complexes, l'AMX - APX assure au sein du GIAT (Groupement Industriel des Armements Terrestres), les études de prototypes, le développement et le suivi des réalisations, les essais, ...

La complexité de nos produits, l'évolution rapide des techniques de pointe mises en œuvre, notre orientation vers l'avenir, autant de raisons pour renforcer notre potentiel humain, étendre nos compétences.

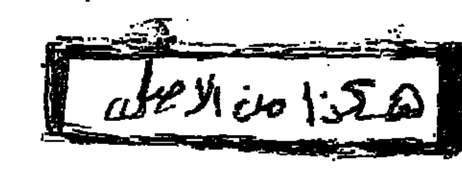
INGENIEURS

Si vous voulez débuter **ou poursuivre une première expérience dans ces domaines :**

ELECTRONIQUE	**Réf. T1**
OPTIQUE-OPTRONIQUE INFRAROUGE THERMIQUE	***Réf. T2***

venez rejoindre nos équipes d'ingénieurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et ***prétentions, en précisant la référence choisie,*** **à : l'Etablissement AMX - APX - Service du Personnel - Route de la Minière SATORY - RP 1342 78013 VERSAILLES Cédex.**



Ingénieur commercial Export

Afin de promouvoir la commercialisation de terminaux de télématique auprès d'administrations étrangères, SINTRA ALCATEL recrute un Ingénieur Commercial Export.

Ce poste sera confié à un ingénieur grande école possédant une expérience réussie dans la vente des produits de télécommunications ou de télé-informatique ainsi que la pratique des contacts à haut niveau, de préférence auprès des responsables télécommunications.

Ce poste, basé à GENNEVILLIERS (proximité métro Gabriel-Péri), implique le goût du travail en équipe.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence M/IC.

SINTRA ALCATEL
Service du Personnel
26, rue Malakoff
92600 ASNIERES



Ingénieurs informaticiens

Formation grande école ou universitaire

SINTRA ALCATEL recherche des ingénieurs informaticiens possédant une solide expérience (4 à 5 ans) en conception de logiciels de base sur mini ou micro-calculateurs ainsi que la connaissance du PASCAL et de l'ASSEMBLEUR.

Ils participeront à la conception et à la réalisation d'un exécutif temps réel dans un contexte multiprocesseur à base de MC 68000.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence M/II.

SINTRA ALCATEL
Service du Personnel
26, rue de Malakoff
92600 ASNIERES



Ingénieur chef de projet

Traitement de texte

SINTRA ALCATEL recherche un Ingénieur diplômé (ENST, ESE ou équivalent) possédant une expérience de 5 à 7 ans dans une fonction similaire et des connaissances en traitement de texte.

Il aura, en outre, le sens de l'encadrement technique.

Il se verra confier la responsabilité des réalisations dans son domaine et assistera le chef de groupe dans la définition des évolutions.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence M/ICP.

SINTRA ALCATEL
Service du Personnel
26, rue de Malakoff
92600 ASNIERES



Ingénieur qualité

Position II

Dans le cadre du développement de ses activités, SINTRA ALCATEL recherche un Ingénieur qualité position II.

Ce poste conviendrait à un ingénieur confirmé possédant une expérience en études électroniques et, si possible, des connaissances en qualité-fiabilité.

Il se verra confier la responsabilité de la qualité de matériels électroniques variés pendant la phase étude et réalisation petites séries.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence M/IQ.

SINTRA ALCATEL
Service du Personnel
26, rue Malakoff
92600 ASNIERES



Chefs de projets

Logiciels

Dans le cadre du développement de ses activités, SINTRA ALCATEL recherche des Chefs de Projets Logiciels.

Diplômés d'une école d'ingénieurs, ils possèderont une expérience de 5 à 7 ans dans les domaines temps réel appliqués au contrôle de processus.

La pratique de la programmation en assembleur sur micro-ordinateur 16 bits et la connaissance du SOLAR et/ou du MITRA seront appréciées.

Une évolution vers des postes de responsables d'affaires peut être envisagée à terme.

Lieu de travail : GENNEVILLIERS.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. M/CPL.

SINTRA ALCATEL
Service du Personnel
26, rue Malakoff
92600 ASNIERES



ASSURER LES RELATIONS PUBLIQUES DE



Lee Cooper, une puissance industrielle, une position de leader, un management performant, un développement constant et planifié, offre à un candidat de premier plan le poste de

RESPONSABLE R.P.

Attaché à la Direction Générale, *il mettra en œuvre la politique de relations publiques avec, pour objectifs principaux :*

- développer un réseau de relations multiples destiné à promouvoir la notoriété de la société et du produit;
- mettre en place un système de circulation d'information externe, en collaboration avec l'Attachée de Presse, et interne avec le Directeur des Relations Sociales;
- accompagner et prolonger, à tous les niveaux, les opérations publicitaires et de promotion des ventes.

Ce poste conviendrait à un candidat de premier plan, ayant une formation supérieure et une expérience réussie dans les R.P. Maîtrisant les techniques de communication, dynamique, réalisateur, il témoignera d'un réel rayonnement personnel.

Poste à Paris.

Ecrire sous référence WI 587 AM

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**

Chef de produits

UN GROUPE EUROPÉEN, produits grand public, marque renommée, recherche pour une de ses filiales françaises (CA 250 millions de francs), un **Chef de Produits.**
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant 1 à 2 ans d'expérience marketing (ou éventuellement débutant, si stages intéressants) capable de gérer et de développer une gamme de produits (petit électroménager), au sein d'une équipe marketing jeune et performante.
Connaissance anglais ou allemand nécessaire.

Poste : proximité Château-Thierry.

Ecrire sous référence VH 586 AM

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**

Responsable production

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU SUD-OUEST (CA 100 millions) filiale d'un des premiers groupes français dans sa branche, recherche son **Responsable de Production.**

Intégré à l'équipe de Direction, il participera directement au développement de l'entreprise dans un marché concurrentiel en apportant des améliorations au plan des outils et des méthodes de travail, en motivant et en formant son personnel (130 personnes) en optimisant la qualité et la productivité.

Ce poste qui nécessite à la fois des qualités d'opérationnel et d'homme de réflexion, conviendrait à un candidat ingénieur mécanicien ou équivalent, ayant acquis au moins 5 ans d'expérience en production (la connaissance de l'industrie de l'emballage serait appréciée) et désireux de les valoriser dans une responsabilité complète et vivante. La taille du groupe est susceptible de lui ouvrir un développement de carrière intéressant dans le Groupe.

Écrire sous référence UG 585 AM
Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
DISCRÉTION ABSOLUE



IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
11 usines en France et aux U.S.A.
CA 2 milliards de francs, offre à un

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

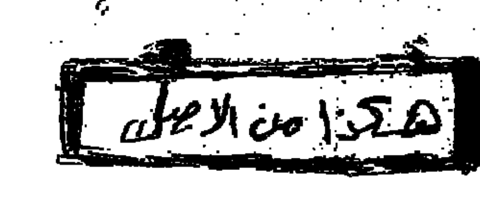
Centrale, Mines, AM

une très intéressante opportunité de développement de carrière.

Ses compétences techniques acquises dans le domaine industriel et une solide formation de gestion, lui permettront **d'accéder rapidement *à la direction d'un centre de profit.***
Ses capacités d'animateur seront à la base de sa réussite au sein d'un groupe qui attache une importance déterminante aux qualités humaines.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo sous **référence 3.542 M** à **PUBLIPANEL** 20, rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS





LE GROUPE CIT-ALCATEL
avec un CA de plus de 12 milliards de francs et 42 000 personnes, recrute pour sa DIRECTION FINANCIERE

un jeune cadre financier

EXPERT COMPTABLE
Grandes Ecoles, ESSEC ou diplôme 3ème cycle de gestion

Après une formation complète au siège (Paris 15ème), il se verra confier à moyen terme le contrôle de gestion d'une ou plusieurs filiales (tant en France qu'à l'étranger). La pratique de la langue anglaise est nécessaire. Réf. CF

un auditeur comptable débutant

formation DECS

A court terme, des déplacements à l'étranger sont à prévoir. La pratique courante de la langue anglaise est indispensable. Réf. AC

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions en rappelant la référence à Monsieur MINETTE, CIT-ALCATEL - 33, rue Emeriau 75015 Paris



les solutions de progrès

C.A. 3,9 Milliards en 1982 - 11.000 personnes dont 27 % à l'Etranger

Un des leaders européens des constituants pour automatismes industriels utilisant des techniques avancées dans les domaines

ÉLECTROTECHNIQUE - ÉLECTRONIQUE
AUTOMATISME - PNEUMATIQUE

SA DIRECTION FONCTIONNELLE CENTRALE « PLAN & GESTION », installée à NANTERRE (92), rech.

Responsable COMPTABILITÉ ANALYTIQUE Budgets - Coûts

dans une structure décentralisée (4 divisions industrielles, une division commerciale), il est chargé d'animer, de coordonner les systèmes existants, et de doter l'Entreprise d'un système performant (c'est-à-dire efficace pour des prises de décisions opérationnelles) de connaissance et de suivi de ses coûts.

SPÉCIALISTE HAUT NIVEAU DE COMPTA ANALYTIQUE

- **FORMATION SUPÉRIEURE : École d'INGÉNIEUR ou de Gestion ou Universitaire. ANGLAIS apprécié.**
- **EXPÉRIENCE vécue DE CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE COMPTABILITÉ DES COÛTS dans des structures décentralisées.**

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 5087 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



Parce que demain rien ne se fera sans l'informatique...

C'est maintenant une évidence : l'informatique pénètre chaque jour davantage au plus profond du tissu économique français. De la multinationale à la PME, chaque entreprise s'est informatisée, s'informatise ou s'informatisera. Phénomène économique et social, l'informatique sera demain familière à l'univers de chacun. Au moment où, jeune diplômé(e), vous choisissez votre voie, nous vous proposons un secteur d'avenir qui se développera longtemps encore.

Parce que demain le conseil sera indispensable aux entreprises...

Les conseils les plus écoutés dans ce domaine sont certainement l'ingénieur commercial et l'ingénieur technico-commercial. Chez nous, ce sont de jeunes diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs ou de Commerce qui reçoivent une formation alternée et rémunérée leur permettant de jouer pleinement leur rôle d'assistance, de formation et de conseil auprès d'entreprises diverses. Ils analysent le besoin du client, l'étudient, soumettent une solution adaptée, aident au démarrage du système et suivent le client.

Parce que demain comme hier IBM innovera...

Présente dans tous les pays du monde par ses laboratoires, ses unités de production et son réseau commercial, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux.
La Compagnie IBM France est l'une de ses plus importantes filiales : 20.000 Français sont employés par IBM. Un centre d'études et de recherches, quatre usines et un réseau dense d'agences et de directions régionales, installées à Paris et dans les principales villes de France, font de la compagnie une grande entreprise française, proche de ses clients pour leur assurer le meilleur service.

Pour toutes ces raisons nous avons besoin de vous, JEUNES DIPLOME(E)S d'écoles d'ingénieurs ou de commerce.

Si vous terminez vos études cette année, ou si vous avez déjà une première expérience professionnelle, IBM France vous propose un métier et, si vous le souhaitez, une carrière. Grâce à la formation permanente, vous pourrez avoir accès à des fonctions variées. Avec autonomie, vous exercerez pleinement vos responsabilités, à PARIS ou en PROVINCE, dans le cadre d'une grande entreprise, beaucoup moins contraignante qu'on ne l'imagine.
Outre les qualités inhérentes à un tel poste, nous vous demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, même si vous n'avez pas encore terminé vos études, à :

IBM FRANCE
(Référence DM 01) - Département Recrutement - Orientation - Conseils
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

Organisation et Publicité

INTERGRAPH FRANCE

Leader de la C.A.O.

RECHERCHE POUR SON SERVICE APRÈS-VENTE

INGÉNIEURS LOGICIELS

POUR MISSIONS SUIVANTES :

- Installation de logiciels en clientèle.
- Mise en place et suivi des systèmes installés.
- Assistance aux utilisateurs.

Déplacements en Provence de courte durée.

Expérience sur matériel DIGITAL VAX souhaitée.

Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
INTERGRAPH FRANCE

Tour Les Mercurials, 40, rue Jean-Jaurès
93170 BAGNOLET.
A l'attention de Mme HAIK.

MATRA

poursuit son développement en SOLOGNE et recherche pour son Centre d'intégration à SELLES-SAINT-DENIS, Loir et Cher (170 personnes) un

Ingénieur Electronicien

Il est l'adjoint du responsable du laboratoire antennes.

Il a une responsabilité d'études, de mesures et de réalisations d'antennes et d'équipements hyperfréquences, et à ce titre, il anime une équipe d'une dizaine de techniciens.

Ce poste conviendrait à un ingénieur Grandes Ecoles, ESE - ENSEEIHT, débutant ou avec une première expérience professionnelle, intéressé également par les problèmes mécaniques et motivé pour avoir la responsabilité globale d'affaires au sein d'une unité de production indépendante.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence **SM 1091** au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre – 78182 SAINT–QUENTIN – YVELINES CEDEX

MATRA ESPACE VELIZY

recherche

Ingénieur Gestion Technique

Adjoint au Responsable d'une affaire importante, il organise et en gère l'activité dans les phases appel d'offre et développement de projet en animant personnellement :

- l'évaluation et le contrôle des coûts
- la définition et le suivi du planning
- l'organisation et la gestion de tous les dossiers techniques, documents contractuels, rapports au client
- l'élaboration de la définition technique et la gestion des modifications liées à l'avancement du projet.

Outre sa rigueur dans l'organisation et l'analyse des problèmes, il doit avoir le goût des relations.

Ce poste concerne de jeunes ingénieurs décidés et motivés par la gestion d'affaires et de projet.

Bonne pratique de la langue anglaise exigée.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1092 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres – Centre de MONTIGNY 3, avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN – YVELINES CEDEX

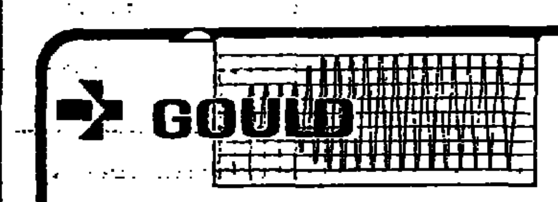
CABINET DE SELECTION DE CADRES ET DE PERSONNEL
PARIS 8ème, recherche

PSYCHOLOGUE VACATAIRE

pour assurer le recrutement de cadres haut niveau. Une expérience d'au moins 5 ans en Entreprise ou Cabinet est indispensable.
Les missions seront confiées à un(e) diplômé(e) d'Etudes Supérieures, de formation PSYCHO-PRAT ou DESS de PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE, maîtrisant parfaitement les techniques d'évaluation (entretien, tests).

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 206/172 à :
TRANSELEX - 128, boulevard Haussmann
75008 PARIS

TRANSELEX



recherche dans le cadre de son expansion pour commercialiser des Alimentations stabilisées à découpage

INGENIEUR-TECHNICO COMMERCIAL

- désireux d'une promotion rapide d'après résultats,
- parlant anglais, dynamique, organisé, méthodique,
- capable de créer et motiver réseau de représentation en France,
- expérience réussie de vente de composants électroniques exigée (niveau BTS).

Envoyer C.V. et prétentions à Direction du Personnel
GOULD INSTRUMENTS SAF - 57, rue Saint Sauveur
91160 Ballainvilliers près Longjumeau

SOCIÉTÉ A SAINT-MAUR 94 - FILIALE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE

recherche

CADRE COMPTABLE FINANCIER

pour prendre responsabilité département
Niveau DECS, experience et langue anglaise exigées
Connaissance de l'allemand serait un atout

Envoyer C V . photo et prétentions sous réf. 60438 M à BLEU Publicité 17, rue du Dr Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - Q T.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE BSN

ingénieur débutant
mines - centrale - arts & métiers

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES - CA 1,6 milliard, 2300 personnes - Société du Groupe BSN, fabrique et commercialise des marques réputées de bières et de boissons sucrées : KANTERBRAÜ, GOLD, BUSCH, VALSTAR, CHOPP, CANADA DRY, SIC... La DIRECTION TECHNIQUE attache une grande importance au développement de l'outil industriel où la mécanique et les automatismes jouent un rôle de plus en plus large. Elle cherche à renforcer ses équipes en recrutant un jeune Ingénieur.

Ses premières responsabilités effectives lui seront confiées au sein de l'usine de NANTES. Rattaché au Directeur de l'établissement, il sera chargé prioritairement de suivre les dossiers d'investissement et les études d'automatisation des installations, dans un souci d'optimisation de la productivité et des coûts. Il assurera progressivement l'animation de Service Contrôle-Qualité.

Ce poste, ouvert sur tous les secteurs de l'usine, doit permettre à un JEUNE INGÉNIEUR d'acquérir une bonne connaissance des matériels et des process de la brasserie, et d'accéder par la suite à des responsabilités opérationnelles au sein de la Société.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2678 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

auditeur comptable

Un important GROUPE D'ÉDITION, ayant une position prépondérante dans son domaine, crée un poste d'AUDITEUR COMPTABLE.
Intégré à la Direction Financière, il sera chargé de modifier les procédures comptables existantes en s'appuyant sur un nouvel outil informatique (déjà utilisé dans le Groupe), d'assister les filiales dans l'extension de ces applications, de contrôler régulièrement l'efficacité des systèmes comptables nécessaires à la gestion du Groupe. A terme, ce poste pourrait évoluer vers des responsabilités opérationnelles.

Il conviendrait à un jeune diplômé d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (HEC, ESSEC, ESCP...) ayant complété sa formation par le DECS et possédant une expérience pratique d'au moins deux ans de la COMPTABILITÉ.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2674 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

La passion pour la technique n'exclut pas un goût marqué pour la créativité...

Et c'est très bien ainsi, puisque chez nous, grand constructeur informatique, c'est vous qui serez pour notre Direction Après Vente, responsable de l'ensemble de la production de nos notices techniques, tant internes qu'externes.
Si une formation spécifique n'est pas requise pour cette fonction, celle-ci exige une bonne culture dans notre domaine - l'informatique - dans l'électronique ou dans l'automatisme. Dans tous les cas, et d'une façon impérative, des connaissances approfondies en documentation, au niveau de la fabrication.
Bref, vous avez à 35 ans environ tous les atouts pour mener à bien, à partir d'une maquette, l'exécution d'un produit fini (conception, mise en forme...).
Vous ne perdez pas de vue non plus les intérêts de la société, en sélectionnant rigoureusement la sous-traitance afin d'obtenir les meilleurs rapports qualité-prix. Les 10 personnes que vous aurez à encadrer supposent enfin des qualités réelles d'ascendant.
Poste basé en banlieue sud (accès direct RER).
Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. 4458 à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

ESC + 2 ans d'expérience marketing
Développez votre professionnalisme au sein d'une entreprise en forte croissance

De formation ESC, MBA, ... vous avez acquis une première expérience d'environ deux ans de l'approche marketing d'un marché. Au delà de votre intérêt pour les études (quantitatives et qualitatives), vous possédez un sens aiguisé de l'analyse, êtes méthodique et rigoureux. Vous recherchez une entreprise ayant bien intégré le marketing et connaissant une forte croissance.

Dans ce cas vous pouvez, à Aubervilliers participer au développement du

GROUPE AIRELEC RADIAL BRUNNER

(C.A. et résultats multipliés par 3 en 3 ans ; doublement prévu dans les trois prochaines années ; C.A. 82 : 250 MF).

Vous ferez fonctionner et évoluer avec les différents utilisateurs un système fiable d'informations marketing. Vous jouerez un rôle imaginatif et moteur dans la réalisation des études nécessaires à la préparation de la stratégie commerciale et de la politique marketing du Groupe.
Ce poste évolutif vous intéresse, merci d'adresser votre candidature sous référence 5204 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.



EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS - Tél. 233.18.72

Société industrielle de biens d'équipement
parmi les leaders européens dans sa spécialité
recherche

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE HAUT NIVEAU

Rattaché au Directeur financier et administratif et responsable de son budget, sa mission consistera à réaliser le schéma directeur actuellement en cours d'élaboration et couvrira :
- la participation au choix du matériel
- le développement des actions (analyse des besoins, conception, réalisation) nécessaires à la mise en place du futur système d'information (commercial, production, finances,...)
- l'animation du service informatique à créer

Ce poste représente une opportunité pour un Ingénieur + I.A.E. ou équivalent, fort d'une expérience réussie de 5 à 7 ans en conduite de projets informatiques, de préférence en milieu industriel.
Sa personnalité est celle d'un homme dynamique, possédant le sens de la communication et alliant au goût des réalisations concrètes le souci du service rendu aux Utilisateurs.
La pratique d'une langue étrangère est exigée.
Une évolution de carrière est possible à terme au sein de l'un des premiers Groupes français, dont la Société est filiale.

Merci d'adresser dossier de candidature à notre Conseil sous la référence U 30
D. ROUZAUD - ANSWARE - 135, rue de la Pompe - 75116 PARIS

DIAC crédit RENAULT
MARNE LA VALLÉE

recherche POUR SON DÉPARTEMENT ORGANISATION

. LE CHEF DE DÉPARTEMENT

5 à 10 ans d'expérience dans un cabinet d'organisation ou un poste similaire.
Des connaissances informatiques et une expérience bancaire sont souhaitées.
Il devra être apte à assimiler rapidement l'existant et à encadrer une équipe de 9 personnes.

. UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

2 à 3 ans d'expérience en organisation.
Il participera activement au développement des nouvelles opérations et à la réalisation de *nouvelles applications.*

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 61624 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

HEC, ESSEC, ESCAE, IEP, DROIT

La Lyonnaise des Eaux, spécialisée dans la gestion des services de distribution de l'eau potable et d'assainissement recrute pour les fonctions suivantes :

informatique - organisation administrative

Ce cadre, diplômé d'une grande école de gestion, aura acquis durant les 3 ou 4 premières années de sa carrière une expérience significative en comptabilité, en informatique et en organisation administrative.

Il se verra confier au niveau du Siège Social de la Société des missions d'études et de conseil qui l'amèneront à :
• participer à l'élaboration et au suivi du plan informatique • identifier les besoins en applications informatiques des Directions Régionales et de certaines filiales • élaborer les cahiers des charges • suivre la réalisation et le fonctionnement des logiciels en liaison avec la filiale informatique du groupe • réaliser des études diverses dans les domaines administratif et comptable.

La carrière se déroulera par la suite par affectations successives, soit au sein de la société mère, soit au sein de filiales.
Salaire envisagé : 180.000 F.

administration - comptabilité

Ces cadres diplômés d'une grande école de gestion et ayant complété leur formation par un DECS, auront déjà acquis une première expérience (3 à 5 ans) dans le domaine administratif, notamment en comptabilité.

Après une période de formation et d'intégration de quelques années au cours de laquelle ils se verront confier des missions de type opérationnel / ou fonctionnel, ils pourront évoluer vers des postes de responsabilité plus globale au niveau régional.

Les carrières se dérouleront par affectations successives dans de grandes villes de province et éventuellement à l'étranger.
Salaire envisagé : 170.000 F.

COFAP

droit des sociétés - consumérisme

Ce cadre possédant une solide formation juridique notamment en matière de droit de société, aura déjà acquis une première expérience au sein d'un secrétariat général. En outre, sa fonction l'aura conduit à assurer de nombreux contacts extérieurs à tous les niveaux.

Il se verra chargé, d'une part du service «Conseils, Assemblées, Titres» de 16 Sociétés de Distribution d'Eau et d'autre part, d'un certain nombre de dossiers relatifs aux relations publiques et aux relations avec les consommateurs.
Salaire envisagé : 160.000 F.

Les candidatures sont à adresser à :
S.L.E.E. Direction du Personnel et des Ressources Humaines 45, rue Cortambert 75769 PARIS Cedex 16.

lyonnaise des eaux



Vous avez une formation Ecole de Commerce

Entreprise du Bâtiment et des Travaux Publics, leader dans notre domaine, nous recherchons des

CADRES DE GESTION.

Vous avez une formation Ecole de Commerce ou une expérience qui vous permet d'assurer la gestion de projets d'envergure.
Après une période de formation aux méthodes de l'entreprise, vous serez responsable de la gestion administrative et comptable de nos chantiers en France ou à l'étranger.
Votre dynamisme et votre goût des responsabilités vous permettront une évolution rapide au sein de notre groupe à vocation internationale.

Merci d'adresser votre candidature à M. DURAND
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra.

CARRIERE BANCAIRE
secteur OPERATIONS

Vous êtes un professionnel confirmé des opérations bancaires, classe V ou VI.

Nous recherchons pour une des filiales étrangères d'un groupe international le Chef de son Département Opérations.

Plan de carrière à moyen terme assuré au sein d'un groupe en rapide développement.

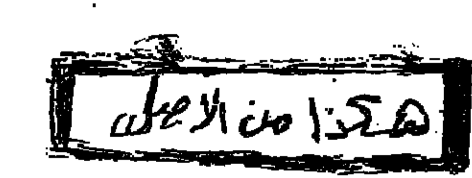
Adresser C.V. + photo sous réf. 7348/MI à :
M. BRY - 12, rue de Dantzig
75015 PARIS

Importante Société
Quartier ETOILE
offre opportunité de carrière à

TRESORIER

ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience pour assurer la gestion de la trésorerie sous l'autorité du Crédit Manager.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournées) et prétentions sous référence TM-96 à MAMREGIES, 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.



Panasonic/Technics/National

Nous sommes la filiale française du groupe MATSUSHITA, un des plus grands leaders mondiaux de l'électronique.
Gérer efficacement la croissance de notre société implique le développement de notre organisation informatique (actuellement deux ordinateurs : IBM 34 et IBM 38) et nous recherchons pour l'assumer le

Responsable informatique

Basé à notre Siège (Nord de Paris), il devra établir avec notre direction générale le plan de développement et de fonctionnement de l'informatique dans notre Société, répondre aux besoins des services utilisateurs, proposer l'évolution des moyens mis en oeuvre, animer une équipe de huit personnes et promouvoir l'organisation et la circulation de l'information.
Il aura la responsabilité, à moyen terme, de la conversion du système IBM 34 sur IBM 38.
Pour réussir, il est indispensable d'avoir une large compétence technique (temps réel, langages GAP II et GAP III), la connaissance de notre matériel, l'expérience de mise en route de projets importants.
La maîtrise de l'encadrement d'une équipe ou d'un service informatique d'importance similaire est également nécessaire.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 190/3M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES



Filiale d'un groupe textile de 2400 personnes, nous sommes une société leader de produits de grande consommation. Notre réussite exceptionnelle (+ 68% C.A.) dans la grande distribution nous amène à intégrer un CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU responsable du développement de nos ventes vers les centrales d'achats et de nouveaux créneaux. *Travaillant en liaison étroite avec le Directeur Commercial*, il participe à l'élaboration de la politique commerciale et marketing. Dynamisme, compétence, faculté d'adaptation, esprit d'équipe et fort potentiel : c'est ce que nous demandons à un négociateur habile, rompu aux contacts à haut niveau. Agé de 30 à 35 ans, il a une formation commerciale supérieure et a su démontrer ses capacités d'entrainement des hommes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à :
COGETEX 9, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

CONTESSE

Contrôleurs de gestion

CORNING EUROPE, leader sur le marché des verres spéciaux, regroupe en FRANCE un effectif de 3 000 personnes et poursuit sa croissance avec un C.A. de plus d'un milliard de francs.

Vous êtes diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC, ESCP, ESC...) et possédez, si possible, le DECS.

Vous avez complété votre formation initiale par une expérience de 4 ans minimum en contrôle de gestion dans une entreprise industrielle ou en audit au sein d'un cabinet.

Vous maîtrisez la langue anglaise.

Nous vous proposons de commencer dans notre groupe par une fonction de contrôleur de gestion. Immédiatement opérationnel, vous serez affecté soit auprès d'une direction de filiale, soit au sein d'une unité industrielle importante.

Localisation : banlieue parisienne ou région de Fontainebleau.

Nous vous offrons de larges perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M/CG à CORNING EUROPE - Direction Développement du Personnel - 44, avenue de Valvins - 77210 AVON.

CORNING EUROPE

MEDIA PA

Lafarge Coppee

La Division Sanitaire du GROUPE LAFARGE COPPÉE, ALLIA DOULTON, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements sanitaires (en Europe : 3300 personnes - CA : 800 MF).
CRÉE À PARIS 16e le poste

CONTRÔLEUR DE GESTION FILIALES

Sous la supervision du Responsable du contrôle de gestion du Groupe ALLIA DOULTON, il aura plus particulièrement comme mission de controler la gestion des filiales étrangères (G.B. et R.F.A.):
- animer et assister les Contrôleurs de gestion des filiales;
- analyser et comparer les performances mensuelles de ces filiales; proposer des mesures pour améliorer leur rentabilité;
- améliorer le système de contrôle de gestion commun pour le Groupe.

Courts déplacements en G.B. et R.F.A. (8 jours par mois environ).
Perspectives certaines d'évolution au sein du GROUPE LAFARGE.

Le candidat (25 ans minimum) a une formation supérieure et un début d'expérience de contrôle de gestion. Une bonne connaissance de l'Anglais parlé est nécessaire et de bonnes notions d'Allemand souhaitables.

Merci de téléphoner (233.86.30) ou d'écrire sous réf. 13 M. en indiquant *votre salaire actuel, à notre conseil* Monique LAVRUT ou Richard BÉNATOUIL. **GROUPE BBC**, 37, boulevard Sébastopol - 75001 Paris.

Discrétion absolue et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT

Faites le point !

Une formation commerciale supérieure + 3 ans d'expérience réussie...

28-30 ans, une formation commerciale supérieure, **le désir de valoriser une expérience réussie** d'au moins 3 ans dans une fonction à dominante commerciale ?

C'est peut-être le moment de faire le point et de regarder les opportunités qui peuvent se présenter à vous.

Dans nos magasins de la région parisienne, de la Normandie et du Nord, nous vous offrons la possibilité de **prendre la responsabilité d'un centre de profit**.

Dans le cadre d'une large délégation de responsabilités, vous prendrez en charge :

- **la politique commerciale** (structure des gammes de produits, achats, définition des prix de vente, des prix de revient, organisation des promotions, de la publicité...),
- **la gestion** (définition et réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, chiffre d'affaires, marges, rentabilité, compte d'exploitation...),
- **l'animation d'une équipe** (recrutement, formation, information, motivation...).

Sur ces trois axes, vous vous attacherez à **effectuer un travail qualitatif et en profondeur.**

Avoir le sens du commerce, être un homme d'action mais aussi de réflexion, s'investir dans son travail font partie des exigences d'une fonction pas toujours facile mais toujours passionnante.

Si votre style, c'est l'**efficacité** et le **goût de la performance**, vous avez certainement votre place parmi les managers AUCHAN.

Une précision importante aux candidats n'appartenant pas à la distribution : **nous nous attacherons davantage à vos qualités d'entrepreneur qu'à votre secteur d'activité actuel.**

Vous êtes intéressé ? Pour en savoir plus sur vos possibilités d'intégration à AUCHAN, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) **sous la référence M/01** à :

REGION PARISIENNE ET NORMANDIE :
Jean-Marc GIVERT - AUCHAN - 4, rue des Frères-Lumière - 78370 PLAISIR.

REGION NORD :
Bernard POLLET - AUCHAN - 200, rue de la Recherche - 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

Toutes informations complémentaires vous seront également communiquées en téléphonant du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h au 16 (1) 296.15.16 (**précisez la référence 144**).

MEDIA PA

AUCHAN

Travailler à Auchan, c'est passionnant !

Le département international d'une banque réputée

vous propose le poste de

Chef de zone Europe Ouest - Amérique Nord

Directement impliqué et responsable de vos résultats, vous développerez votre activité dans le cadre d'une **très large autonomie.** La souplesse de notre structure offre les avantages d'une grande rapidité d'action et de décision.

Notre équipe, très soudée, est reconnue pour son professionnalisme. Vous serez fortement soutenu par une Direction volontariste *dont l'objectif est de poursuivre le développement de cette activité.*

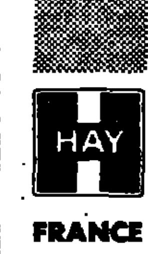
Vous maîtrisez parfaitement les techniques du crédit international, que vous pratiquez depuis 3 ans au moins, en tant que chef de zone dans un établissement bancaire. Vous connaissez le caractère créatif, passionnant de cette fonction... également ses exigences.

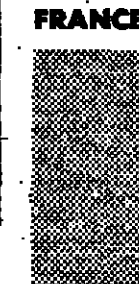
Votre anglais courant facilite vos séjours à l'étranger.

Nous avons choisi comme Conseil **Raymond Poulain Consultants** qui, dans un souci de discrétion, ne nous adressera votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel), qu'**avec accord de votre part,** après un entretien au cours duquel il vous présentera notre banque et le poste à pourvoir (**réf. : BCZ**).

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS





2 JEUNES EXPERTS-COMPTABLES

ETABLISSEMENT PUBLIC FINANCIER DE TOUT PREMIER PLAN recherche 2 experts-comptables (ou mémorialistes) de haut niveau, en vue de leur confier :

1. La gestion d'un service (20 p.) "tenue et comptabilité de portefeuilles de valeurs mobilières".
- *Cette mission implique - outre l'animation de l'équipe - l'actualisation des procédures de gestion comptable* et le développement du traitement informatique dans le cadre d'un processus de passage à une nouvelle génération de moyens et techniques d'information.
- Une bonne formation de base + Expertise sont vivement souhaitées pour ce poste ainsi qu'une connaissance des "valeurs mobilières" de l'informatique et la pratique de l'animation des hommes.

(Réf. 83054 M)

2. La responsabilité du secteur "plans et procédures" pour l'ensemble de l'établissement.
- Dans le cadre de cette mission, le candidat devra - notamment - mettre en place le plan comptable révisé et en assurer la bonne application au niveau de l'ensemble des Services Comptables décentralisés.
- Ce poste exige une solide formation de base (grande Ecole Commerciale) et une bonne maîtrise de la Révision comptable acquise - si possible - dans un cabinet d'audit international ou bien dans un établissement financier important.

(Réf. 83055 M)

Les salaires proposés seront en rapport avec le niveau et les compétences des candidats choisis.

Merci d'envoyer votre dossier (C.V., photo, salaire actuel) sous la référence choisie à notre Conseil :

Sonia Lipszyc

HAY *Managers* 13 rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE CONTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour
PARIS

PROGRAMMEUR

connaissant la

Gestion de Production

Expérimenté sur matériel 64 CII-HB
Pour établir des programmes et assurer la maintenance de l'application gestion de production.

Merci d'adresser CV, photo, prétentions sous N° 8478 à PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

SOCIETE DE CONTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour
PARIS

RESPONSABLE D'APPLICATION

Connaissances indispensables en

Gestion de Production

5 ans d'expérience en Analyse et Programmation et Conduite de Projet dont plusieurs années sur matériel 64 CII-HB.

Sous le contrôle du responsable du Développement, il assure le suivi et l'évolution de l'application de Gestion de Production.

Merci d'adresser CV, photo, prétentions sous N° 8476 à PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

SOCIETE DE CONTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour
PARIS

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expérimenté en comptabilité
Pratique minimum de 2 ans sur matériel 64 CII-HB.

Pour seconder le responsable d'application, établir les dossiers organiques et la programmation et assurer la maintenance.

Merci d'adresser CV, photo, prétentions sous N° 8474 à PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
leader dans sa spécialité
recherche pour son siège Paris

responsable de l'organisation informatique

• Ce collaborateur, attaché à la D.G. administrative et financière, devra achever la mise en place des systèmes déjà élaborés, concevoir et mettre en œuvre le plan de *développement à long terme pour assurer* la synthèse des données des filiales au niveau du holding.

• Ce poste conviendrait à un Ingénieur en Organisation, de haut niveau, ayant une expérience approfondie et diversifiée de l'implantation de la mini-informatique en milieu industriel. Age minimum 35 ans.

Adresser Curriculum-Vitae s/référ. 168, à
LPA - GENEVAY
11, square Jasmin, 75016 Paris.

P.R.B.

CHEF COMPTABLE

FILIALES FRANCAISES IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE US
(94) RUNGIS SILIC, *recherchent leur*

CHEF COMPTABLE

De formation supérieure, excellent technicien de la comptabilité, sous l'autorité du Directeur Financier il aura la responsabilité d'un service de 10 personnes dans un environnement informatisé.
Familiarisé avec les techniques modernes de la comptabilité : clôture mensuelle *avec reporting et comptes analytiques intégrés*, excellent fiscaliste, sa connaissance de l'anglais et de la comptabilité anglo-saxonne sera un atout supplémentaire.

Il saura être à la fois ferme, souple et exigeant vis-à-vis de lui-même comme de son équipe.

La rémunération offerte saura motiver un élément de valeur qui pourra envisager un plan de carrière au sein d'une entreprise en expansion (effectif 450 personnes).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 128/M à notre conseil :



JB SENTIS CONSULTANTS
6, rue Saulnier 75009 PARIS

COFAP

DIRECTEUR FINANCIER

SENS (Yonne) à 120 Km au S.E. de Paris.
Entreprises Pierre MONTHULE
Leader européen d'Installation d'Agencements.
Effectif 170 personnes - 60 % du CA à l'Export, *recherche son*

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Collaborateur direct du PDG il aura pour mission :

- Le contrôle de gestion et des Prévisions.
- La supervision de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique de chantiers.
- *Les relations avec les banques.*
- La gestion financière des Exportations (COFACE ...)
- Le contentieux et les relations sociales.
- Tous les problèmes administratifs en général.

De formation supérieure comptable (DECS), familiarisé avec l'informatique, dynamique et organisé, une expérience antérieure dans le bâtiment sera un atout supplémentaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 130/M à notre conseil :

JB SENTIS CONSULTANTS
6, rue Saulnier 75009 PARIS

COFAP

CADRE COMPTABLE

SENS (Yonne) à 120 Km au S.E. de Paris.
Entreprises Pierre MONTHULE
Leader européen d'Installation d'Agencements.
Effectif 170 personnes - 60 % du CA à l'Export, *recherche un*

CADRE COMPTABLE CHEF DE GROUPE

En collaboration étroite avec le Directeur Financier il devra animer et superviser une équipe de 3 comptables.

Excellent technicien de la comptabilité il assurera :

- La comptabilité générale et l'établissement du bilan.
- Les comptes d'exploitation mensuels avec contrôle des écarts.
- Les déclarations sociales et fiscales.
- *Le suivi de la trésorerie.*

Ce poste réclame en outre, le sens du contact et une grande souplesse. *Une première expérience dans le bâtiment saura être appréciée.*

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 131/M à notre conseil :

JB SENTIS CONSULTANTS
6, rue Saulnier 75009 PARIS

COFAP

BANQUE DE L'ECONOMIE SOCIALE
(Nanterre-Préfecture)
rech. pour sa Division des «Concours aux Promoteurs» :

1 JURISTE

chargé de la préparation des actes de mise en place des concours délivrés.

Le candidat, juriste de formation, devra avoir une expérience de 3 à 4 ans.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3101
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour
PARIS

INGENIEURS
diplômés Grandes Ecoles

(diplôme obligatoire)

ayant une expérience de plusieurs années à des postes de responsabilité dans des activités de :

- matériel de terrassement
- poids lourds
- machines spéciales

pour leur confier des fonctions de :

- CHEF DE PROJET (*étude et synthèse*)
- ORDONNANCEMENT
- ACHATS -- APPROVISIONNEMENT
- BANCS D'ESSAIS D'ENDURANCE

Merci d'adresser CV, photo, prétentions sous N° 8472 à PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra.



Société phonographique (disques, musi-cassettes)
en pleine expansion
recherche

JEUNE CHEF COMPTABLE

Vous aurez la responsabilité de l'ensemble des comptabilités générale, analytique et budgétaire du bilan, des déclarations fiscales et sociales.

Vous participerez au développement de nos procédures comptables et à la mise en place de notre informatique de gestion.

Nous souhaitons rencontrer des candidats(tes) de formation D.E.C.S. ou équivalent ayant acquis une expérience, même courte, de l'ensemble des activités d'un service comptable et doté des qualités humaines que l'on *attend d'un responsable de ce niveau. La connaissance de l'anglais* constituerait un atout apprécié.

Vous travaillerez à Paris dans une ambiance de travail décontractée mais efficace.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous *référence* 831 à VIRGIN FRANCE, 65, *rue* de Belleville, 75019 PARIS.

Responsable des services généraux

ROUSSELOT, groupe international appartenant au secteur de la chimie, regroupe actuellement 2 000 personnes en France. Notre C.A. en expansion a atteint 2,4 milliards de francs en 1982.

Dans le cadre de notre croissance continue, nous recherchons pour notre siège social **le responsable de nos services généraux.**

Vous animerez une équipe de 12 personnes dont l'activité concerne l'ensemble des services généraux (courrier, télex, standard, accueil, travaux d'entretien...).

Pour ce poste très complet, nous souhaiterions rencontrer un candidat âgé de 30 ans minimum et possédant une formation supérieure en gestion. Une expérience dans un domaine similaire est souhaitée.

Le sens de l'organisation, un pragmatisme certain, le sens du service rendu ainsi que des qualités de rigueur et de précision constituent des atouts fondamentaux pour suivre et gérer parfaitement cette activité.

Des perspectives d'évolution seront offertes à un candidat de valeur.

Lieu de travail : Paris.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous référence RSG/M à *ROUSSELOT* - 8, rue Christophe-Colomb - 75008 PARIS.

MEDIA PA



DAF FRANCE

recherche
pour sa Société apparentée

LOCADAF

S.A. au capital de 16.000.000 Frs
C.A. en 82 90.000.000 Frs HT

UN JURISTE D'ENTREPRISE

Titulaire maîtrise de droit privé
Expérience similaire souhaitée

Objectifs :
- réorganisation des services recouvrement et contentieux
- suivi du pré-contentieux en liaison avec la comptabilité
- déclenchement et suivi des procédures
- recouvrement de toutes créances
- interventions auprès de Collaborateurs *de terrain, d'un réseau de Concessionnaires* et d'Affiliations du Groupe
- *rédaction de contrats-types, préconisation* de modifications des documents existants

POSTE EVOLUTIF.

Adresser CV détaillé, photo, prétentions à
DAF FRANCE - Service du Personnel
SURVILLIERS - B.P. 4 - 95470 FOSSES

SOCIETE D'INGENIERIE LA DEFENSE,
nous réalisons des ensembles industriels de très grandes dimensions.

Nous recherchons un

INGENIEUR
Responsable Equipe Calcul

(Ponts, Centrale, Mines, Sup'Aéro, ENSTA)

dans les domaines des calculs statiques et dynamiques (équipements et tuyauterie), de la mécanique de la rupture et de la tenue à la fatigue.

Il sera chargé de l'animation de l'équipe:
- développement de programmes de calcul par éléments aux différences finis,
- *entretien des programmes,*
- gestion informatique du département,
- commercialisation des programmes.

Les ordinateurs utilisés sont des **CYBER, VAX, CRAY**. Il s'appuiera sur les cellules techniques du département pour l'évaluation des besoins et l'élaboration des formulations.

Merci d'adresser votre candidature (lettre *manuscrite, CV et photo*) ss réf. 80105 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

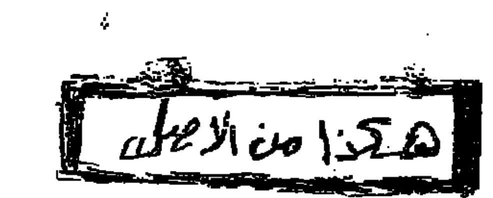
IMPORTANTE IMPRIMERIE Z.I. TORCY
(Marne-la-Vallée) proximité RER
recherche

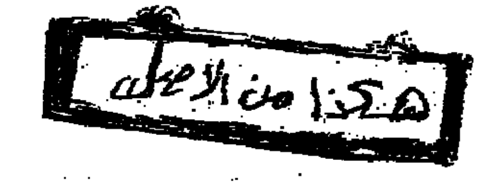
adjoint

AU CHEF DES SERVICES COMPTABLES
- *Poste évolutif pour élément motivé*
- Connaissance de l'informatique souhaitée

Adr. CV manuscrit et photo à :
SARL SETCO
23, rue Adelaïde-Lahaye 93170 Bagnolet

amp





MSL international

17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS - Tél. (1) 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Une banque nationalisée (effectif 400 personnes)
recherche le (ou la)

RESPONSABLE DE LA FORMATION

et de la

GESTION PREVISIONNELLE DU PERSONNEL

Le(la) titulaire de ce poste nouvellement créé étudiera et mettra en œuvre une méthodologie de description et d'évaluation de l'ensemble des postes de la banque (cadres compris). Il(elle) définira la politique de formation, proposera les actions nécessaires et en assurera l'exécution. Il(elle) participera à la recherche et à la gestion des ressources *humaines (suivi des carrières). Ce poste, nécessitant quelques déplacements* dans les agences de province, sera confié à un(une) diplômé(e) de l'enseignement supérieur, âgé(e) d'environ 35 ans, ayant une expérience de la fonction d'au moins 5 ans acquise de préférence en milieu bancaire. La rémunération envisagée sera de l'ordre de 200.000 F. Ecrire à Bernard Mangou à Paris - Réf. M 2363.

Discrétion totale assurée.

contrôleur de gestion
haut niveau

Une Société très importante dans la télématique recherche un responsable du contrôle de gestion.
Dépendant directement du Directeur Financier et en liaison étroite avec la Direction Générale, il animera un service de plusieurs contrôleurs de gestion. Sa principale mission consistera à suivre et analyser les budgets et à élaborer le reporting des *différentes unités en collaboration avec leurs directions auprès* desquelles il aura un rôle opérationnel de conseil et d'assistance.
Ce poste, situé à Paris, conviendrait à un cadre de formation supérieure, âgé de 35 ans environ et possédant au moins 7 ans d'expérience du contrôle de gestion, si possible dans une structure à activités multiples.
Le très fort développement de cette Société (35% par an) permet une évolution très importante pour un candidat de valeur.
Une fiche d'information sera envoyée à tous les candidats pré-sélectionnés.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 260
22, rue St-Augustin
75002 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Soderhu

MONETIQUE

un métier captivant

Dans le cadre de la direction Développement de notre groupe bancaire nous recherchons le

RESPONSABLE MOYENS DE PAIEMENT

Vous aurez en charge l'étude, la réflexion stratégique et l'approche Produits Marché appliquées à la gamme des instruments de paiement du Groupe, ainsi que la gestion commerciale et financière des produits existants.

C'est un poste passionnant impliquant une réflexion stratégique et prospective, que nous proposons à un candidat de formation supérieure et possédant une expérience prouvée dans ce domaine de préférence appliquée à la banque.

Nous attachons une grande importance à nos projets Moyens de Paiement et le candidat retenu trouvera un environnement professionnel particulièrement attrayant.

Une bonne pratique de la langue Anglaise est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée) au CREDIT MUTUEL - 88-90, Rue Cardinet - 75017 Paris.

Curriculum

Crédit Mutuel

LA MISSION DE NOTRE CHEF COMPTABLE: SECONDER LA DIRECTION FINANCIERE.

Notre entreprise de services (120 personnes), couvre 2/3 du marché dans son domaine de régie publicitaire.

Notre progression constante motive notre recherche d'un excellent **CHEF COMPTABLE ET FISCALISTE** familiarisé avec le **droit du travail** et l'**informatique**, pour prendre en charge, avec la participation de 6 collaborateurs :
— la comptabilité générale de la société et des filiales,
— l'établissement des comptes et des budgets périodiques et annuels,
— le contrôle des déclarations fiscales et sociales et la trésorerie,
— participer à la mise en place du nouveau plan comptable et à l'implantation d'un outil informatique.

Ce poste s'adresse à un diplômé d'école de gestion + DECS ayant acquis un minimum de 5 ans d'expérience dans la fonction.

Lieu de travail : PARIS.

De larges possibilités d'évolution seront offertes au sein du groupe.

Envoyer C.V. + photo sous réf. 249 M à
Christine d'AUBIGNY
qui traitera votre candidature confidentiellement
VALENS CONSEIL RECRUTEMENT
59, rue de Richelieu - 75002 PARIS.

VALENS CONSEIL

INA, ENSIAA, ENSAIA, ENSBANA Débutants
commencez votre carrière chez le n° 1 de l'alimentaire

LES BRASSERIES KRONENBOURG, GERVAIS DANONE FRANCE, entreprises leaders sur leur marché, vous proposent de participer à leur développement et vous invitent à rejoindre leurs équipes d'ingénieurs.

Plusieurs opportunités vous sont offertes en usine : vous y assumerez des responsabilités concrètes de production ou d'étude et de mise en route d'installations nouvelles.

Vous profiterez ensuite des perspectives de carrière particulièrement ouvertes et attractives que le **GROUPE BSN** (22 Md de F de CA, 40 000 personnes) propose, en France et à l'étranger, à des jeunes ingénieurs à fort potentiel.

Vos qualités personnelles de dynamisme, de contact et d'ouverture seront des éléments majeurs de votre réussite.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 29 M à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

RESPONSABLE AUDIT INFORMATIQUE

Direction Contrôle Général VALEO (PARIS 17e)

Vous souhaitez valoriser une expérience de plusieurs années en Informatique. Au sein de cette Direction Centrale chargée de l'ensemble des systèmes de contrôle au niveau du Groupe, nous vous proposons : - d'assurer auprès des sociétés un rôle d'assistance, d'études, de contrôle concernant les plans informatiques, les procédures et l'adéquation des moyens aux besoins et à la sécurité – de conseiller les autres équipes de la Direction du Contrôle (Financiers, Comptables ...). Une formation complémentaire type IAE serait appréciée. Réf. 50386/1/M

INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION

Machines Tournantes PARIS-RHONE (LYON 69)

Vous avez deux à trois ans d'expérience en fabrication ou méthodes, de préférence en production de série. Vous serez responsable de la section préparation du service méthodes de la production de grande série de démarreurs. Vous participerez à la définition des investissements d'amélioration des matériels de fabrication (presses, machines spéciales, usinage, automatismes ...) et de leurs conditions techniques, humaines et économiques d'utilisation. Vous dirigerez une petite équipe de techniciens pour leur conception et leur mise en place. Réf. 50386/2/M

CONTROLE DE GESTION

Eclairage CIBIE (BOBIGNY 93)

Ingénieur, vous êtes débutant ou avez acquis une première expérience en gestion. Au sein de cette branche d'activité, nous vous proposons de participer à l'établissement et au traitement automatisé du tableau de marche, et à la consolidation des comptes économiques de la branche (6 sociétés juridiques réparties dans 5 pays). Déplacements trimestriels à l'étranger de courte durée ; connaissance de l'anglais, de l'espagnol et/ou de l'italien appréciée. Réf. 50386/3/M

A partir de ces fonctions, notre gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités de carrière diversifiées dans le groupe

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO Service Recrutement I. & C. – 43, rue Bayen – 75017 PARIS – en n'oubliant pas la référence du poste

ingénieurs, entrez dans la vente!

De formation grande école, électrotechnique de préférence, vous vivez depuis 2-3 ans une expérience réussie d'engineering dans une société fabriquant des machines tournantes ou des cellules.

Commercial vous ? Pourquoi pas.

Chez nous, c'est une fonction délicate de vente et de conseil de *produits à haute technologie, pour laquelle vous recevrez une* formation adaptée.

Elle implique le sens de la négociation, de l'autonomie, le goût des voyages et la maîtrise de l'anglais.

Toutes ces qualités feront de vous un élément moteur de notre développement à Paris ou en province.

Notre société est un groupe international d'origine américaine, implanté dans 73 pays, réalisant un C.A. de 535 millions de dollars, et elle en investit 10 % dans la recherche et le développement.
Notre technologie de pointe dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques thermorétractables et des métaux à mémoire apporte des solutions originales dans des secteurs industriels porteurs.

Osez le changement ! Envoyez-nous votre C.V. avec photo et prétentions sous référence 525 M, à Raychem. Direction du Personnel, B.P. 738, 95004 Cergy Pontoise Cédex.

Raychem

La Direction Contrôle de Gestion et Plans à long terme

recherche

Ingénieur *Réf. IN 4951*

ayant une première expérience de la gestion en établissement industriel, pour lui confier un ***rôle de conseil*** *et d'appui auprès des Directions de ses unités de fabrication (grosse mécanique) en matière de* ***méthodes et procédures de gestion*** *(budgets, devis, charges, projections économiques à moyen et long terme...).*
Il devra jouer un autre rôle actif dans la recherche et l'exploitation d'informations économiques, concernant les marchés d'approvisionnement extérieurs de la société.
Son activité pourra s'étendre ultérieurement au suivi des filiales industrielles.

Contrôleur de gestion *Réf. CG 4951*

3 ans d'expérience dans la fonction

Il sera chargé avec une équipe de 2 à 3 personnes et le support des correspondants locaux de suivre la gestion des divers centres d'activité (ingénierie, entreprise générale, maintenance), sur le plan : budgets, coûts de personnel et d'activité, projections à moyen et long terme.

Postes d'avenir pour des candidats désireux de développer une carrière dans une société de 5000 personnes, en pleine expansion.
Lieu de travail : Paris-La Défense.
Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à Médio System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

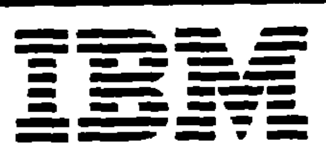
ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



LA DIRECTION FINANCIERE
ET DE CONTROLE DE GESTION
propose deux postes à de

JEUNES FINANCIERS

Cadres de premier plan, à fort potentiel d'évolution, vous avez une formation **HEC, ESSEC, ESCP, CENTRALE, X...** et un à trois ans d'expérience en gestion financière.
La Compagnie vous confiera des responsabilités successives dans différents domaines financiers, en commençant par la fonction "Prix et Conditions de vente".
Ces postes impliquant un travail rigoureux, varié et des contacts à haut niveau devraient vous permettre d'évoluer vers des fonctions de management. Ils sont à pourvoir à PARIS et nécessitent une très bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature à IBM France - (Référence H 05 M) - Département Recrutement - Orientation - Conseils - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS

Ingénieurs grandes écoles

DEVENEZ LE No 1 DE NOS UNITES DE PRODUCTION

Nos centrales thermiques produisent l'énergie et le chauffage de plus de 100.000 logements en France. Nous sommes dans ce domaine, l'un des premiers spécialistes en chauffage urbain.

Ces centrales sont de véritables unités de production et regroupent chacune une trentaine de techniciens. Elles sont dirigées par un Ingénieur Thermicien qui a le rôle complexe, mais varié, d'améliorer la productivité.

Son champ d'action est complet. Il est responsable de la production, de la gestion technique des approvisionnements. Il détermine ses méthodes de conduite, forme et coordonne son équipe. Il doit aussi, par des études, favoriser le développement des techniques, veiller à l'extension de son installation en définissant et en contrôlant les travaux à exécuter. Enfin, il est le spécialiste thermicien auprès du client.

Nous sommes prêts à intégrer des ingénieurs débutants et à leur assurer une formation technique pour les initier progressivement à notre métier. **INGENIEURS MECANICIENS,** si vous êtes ouverts à un poste de chantier ou de production, venez nous rejoindre. Vous participerez activement à l'évolution technologique de nos unités et à nos recherches techniques *pour économiser l'énergie.*

Adresser votre candidature sous référence 6337 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



créé à PARIS le poste

ASSISTANT CHEF PRODUIT

Rattaché au Chef de Produit «grand public» d'assistance technique et médicale, il sera plus particulièrement chargé de :

- la mise en œuvre et le suivi des renouvellements des contrats annuels
- l'analyse des résultats de vente par rapport aux prévisions
- du suivi du budget de promotion.

Le candidat aura une formation supérieure ; une première expérience commerciale, *si possible de la vente serait un atout supplémentaire.*

Nous vous remercions de téléphoner au 233 86 30 ou d'écrire en *indiquant votre salaire actuel sous la référence M 13 à notre conseil :* Monique LAVRUT ou Jacques BRUSSET, **GROUPE BBC** 37 boulevard Sébastopol 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse rapide assurées.

PEABODY FRANCE
leader dans le domaine de
L'ANTIPOLLUTION recherche

UN CHARGÉ D'AFFAIRES

pour sa division "air"

Mission : assurer le suivi de la réalisation des affaires, en liaison avec les autres services de la division.
(B.E. - Achats - Montage - etc ..)

Formation : Mécanicien (BTS). Nous recherchons un candidat (30 ans minimum) ayant déjà assumer cette fonction.
Très mobile, ce candidat possède de solides qualités de contact, et pratique l'anglais couramment.

Merci d'adresser votre candidature (lettre: C.V. et prétentions) au Service du Personnel rue Elsa Triolet - BP 54 78370 PLAISIR-LES-GATINES

bleu

Ingénieur chef de fabrication

Assumer pleinement, sous l'autorité du Directeur de l'usine, la responsabilité de l'ensemble des fabrications de cet établissement de production grande série, utilisant des technologies très variées; prendre en charge la fonction dans ses aspects technique, économique et humain avec un souci constant de progrès (qualité, quantité, délais, coûts); animer et coordonner l'activité de l'équipe (6 cadres, 450 *personnes, horaire normal et posté).*

C'est la mission que vous propose la filiale d'un des tout premiers groupes français pour une de ses usines située en Bourgogne.

Vous êtes ingénieur généraliste de formation et votre expérience industrielle s'est déroulée dans un des secteurs de la mécanique ou de la métallurgie. Celle-ci, 7 ans environ, vous a familiarisé avec la fonction production, l'animation d'équipe, les relations sociales. Vous souhaitez continuer votre carrière opérationnelle en industrie en évoluant vers des fonctions de direction d'usine. Vous voulez saisir l'opportunité de vous réaliser dans un cadre particulièrement motivant (techniques, produits, marchés...).

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. 115 D, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue Troyon 75017 *Paris, à qui nous avons confié* recherche.

OC conseil
Ressources humaines

média system

ingénieur maintenance et travaux neufs
INDUSTRIE DE LA SANTE

Un Laboratoire Pharmaceutique, Filiale d'un puissant Groupe multinational et leader sur son marché, recherche *pour son usine* située dans le Centre de la France leur **RESPONSABLE MAINTENANCE ET TRAVAUX NEUFS.**
Rendant compte au Directeur de l'usine et en liaison avec les Services de Production et de Contrôle, il sera responsable de la bonne marche d'un outil industriel sophistiqué.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur Mécanicien ou à un Ingénieur Chimiste diplômé, âgé de 33 ans environ. Le candidat justifiera d'une expérience de 5 à 7 ans dans l'Industrie Alimentaire, Pharmaceutique ou Chimique. La pratique de l'anglais est *indispensable.*
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo recente sous référence 419-M à

sélor
29 rue Tronchet
75008 Paris



SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE (91) MASSY
recherche pour sa direction des études

réf. 23/41

ingénieurs logiciels

2 à 5 ans d'expérience, motivés par la conception d'outils de génie *logiciel.*
Des connaissances en logiciel de base sur mini-ordinateur seraient appréciées.

réf. 37/52

ingénieurs logiciels

TEMPS RÉEL
pour applications s/microprocesseurs.
Débutants ou première expérience.

réf. 43/77

analystes-programmeurs

CONFIRMÉS
pour applications s/microprocesseurs.

Écrire avec C.V. et prétentions en précisant référence du poste
Direction des Affaires Sociales, B.P. 74 - 91301 MASSY Cedex

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT ELECTRONIQUE

Une société spécialisée dans le contrôle et la régulation du processus industriel, *filiale d'un important groupe international,* recherche son Responsable du Département Electronique. Rattaché au Directeur de Production, et responsable d'un département *d'une quarantaine* de personnes, il aura pour mission essentielle l'amélioration de la gestion de production (respect des délais, réduction des coûts, amélioration des standards) ainsi que celle de l'outil de production et de son utilisation. A plus long terme, et en fonction de son potentiel, il pourra *évoluer vers la responsabilité globale de la production.* Agé de 28 ans minimum, cet ingénieur Grandes Ecoles (AM, ENSAI et INSA), aura la parfaite maîtrise des techniques utilisées. *Une première expérience* - 4/5 ans - de la production et du management des hommes est indispensable. L'anglais est nécessaire et l'allemand souhaité. Energique, ce sera un homme de décision qui saura faire preuve d'un sens élevé de l'organisation et d'une bonne capacité de commandement. Lieu de travail : *ville universitaire du Centre.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, NUMERO DE TELEPHONE *et prétentions, sous référence 634 S, à Contesse Publicité - 20, av. de* l'Opéra - 75040 PARIS Cédex 01 - Réponse et discrétion assurées.

Juriste déjà rodé à l'immobilier : un tremplin vers l'opérationnel à moyen terme

Diplômé des Facultés de Droit (Doctorat ou au minimum Maîtrise en droit privé), vous avez, à environ 32 ans, déjà 4 à 5 années d'expérience du juridique lié aux activités immobilières, en entreprise ou cabinet. Homme de dossiers, vous êtes aussi un *animateur, sachant dialoguer et convaincre.*
Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, participer au développement d'une organisation de prestation de services rassemblant 1200 *organismes adhérents.*
Vous prendrez en charge et ferez aboutir les demandes d'information, de conseil, d'études émanant d'une partie des sociétés clientes. Vous serez reconnu comme un interlocuteur crédible par vos compétences, mais aussi par votre sens des responsabilités dans la conduite des dossiers.
Ce poste est un tremplin à moyen terme vers une Direction pour un généraliste alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et salaire actuel) sous référence 7301 M à François CORNEVIN qui garantit toute discrétion.



EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS

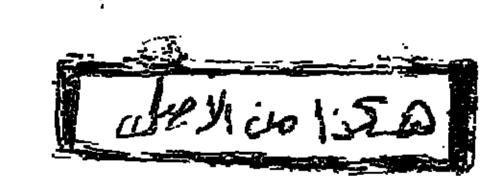
CONTRÔLEUR DE GESTION
GRANDE BANQUE PARIS

recherche pour participer au développement d'un système d'information décentralisé, un candidat de formation supérieure, **ingénieur ou grande école de commerce,** *ayant une expérience de quelques années dans un poste similaire.*

Connaissance de banque souhaitée, mais non indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS sous référence 32934.

HAVAS CONTACT



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ENERTEC

Société du groupe SCHLUMBERGER
recherche pour son département AUDIO-PROFESSIONNEL

Ingénieur système

Cet ingénieur confirmé sera responsable de la conception et de la réalisation de systèmes audio analogiques et numériques.

Il participera également à la mise au point de programmes et à des applications à microprocesseur.

Il sera basé à Vélizy au sein du département qui étudie et réalise des systèmes professionnels d'enregistrement et de traitement du son destinés à l'équipement de studios en France et à l'étranger.

Le poste comprend de fréquents déplacements de courte durée sur les chantiers et nécessite donc une parfaite maîtrise de l'anglais et un goût réel pour le «terrain».

Adresser dossier de candidature complet, sous la référence S 303, au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy-Villacoublay.

ENERTEC
Schlumberger

Chef de produit
France-Angleterre

CORNING FRANCE, leader sur le marché des verres spéciaux, recherche pour son département lunetterie un chef de produit.

Au sein d'une équipe jeune et dynamique (5 personnes), vous prendrez en charge pour la France et l'Angleterre la vie d'un produit en pleine phase de croissance.

Votre fonction comportera les aspects suivants :
- suivi du plan marketing,
- gestion de la publicité avec 2 agences (française et anglaise),
- animation des réseaux de distribution,
- définition de la politique produit.

Pour ce poste complet, nous souhaiterions rencontrer un candidat à fort potentiel âgé de 28 ans minimum et, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce.

Vous justifierez d'une expérience de 4 ans minimum acquise dans la distribution puis dans un service marketing. Vous maîtrisez bien la langue anglaise.

Vous avez envie d'entreprendre, d'animer des équipes. Vous êtes autonome et disponible pour des déplacements en Europe et aux Etats-Unis.

Notre groupe vous proposera ultérieurement de larges perspectives d'évolution.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. CP/M à CORNING FRANCE - Direction Développement du Personnel - 44, avenue de Valvins - 77210 AVON.

CORNING FRANCE

MEDIA PA

Ingénieurs électroniciens

Notre importante société de services appartient au **secteur pétrolier**. Spécialisée dans les mesures en cours de forage, elle fabrique du matériel de prospection.

Nous recherchons des **ingénieurs électroniciens de haut niveau** pour notre laboratoire de recherches situé en **banlieue nord**.

Vous serez responsable du développement de projets faisant appel à des techniques de pointe dans les domaines de mesures physiques et traitement de données.

Nous souhaitons rencontrer, pour ces postes, des ingénieurs possédant, si possible, une **expérience d'au moins 2 ans** dans un domaine similaire.

Vous avez de **bonnes connaissances en électronique analogique et numérique ainsi qu'en micro-processeurs.**

La pratique de la langue anglaise et une certaine disponibilité pour des déplacements de courte durée en France et à l'étranger seront appréciées.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 2550/LM, à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS - qui transmettra.

MEDIA PA

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
5 ÉTABLISSEMENTS + AGENCES
recherche pour son Siège Social PONT DE NEUILLY

CHEF SERVICE CENTRAL DE PAIE

Placé(e) sous l'autorité du responsable des Services comptables, il (elle) sera chargé(e) :
- d'assurer le traitement et le contrôle des différents éléments de la paie (actuellement traitée sur IBM 4331)
- de l'ensemble des déclarations s'y rapportant et de l'ajustement des comptes
- de participer à la mise en place à court terme du traitement de la paie *en temps réel.*

Ce poste très complet ne peut convenir qu'à un ou une candidat(e) pouvant justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans la fonction.

Vacances assurées.

Écrire avec C.V. + photo + rémunération annuelle souhaitée à N. 3044 PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

PARIS 8ème
Secteur Services Industriels

Nous recherchons

Un Chef Comptable
180.000 +

Possédant le DECS complet + environ 5 ans d'expérience.

Un Comptable
120.000 +

Possédant un BTS ou DUT + 2 à 5 ans d'expérience.

Ils participeront à la mise en place de la comptabilité générale et auront la responsabilité d'encadrement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4247 à rscg carrières - 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS.

Société proche banlieue Ouest
Technologie de pointe
recherche

INGENIEUR DIPLOMÉ
ENREA ou équivalent

- Connaissances approfondies en électronique
- Bonnes notions optique et mécanique
- 4 à 5 ans d'expérience
- Bonne présentation
- Esprit d'équipe, réfléchi et précis pour SERVICE CONTROLE.

Envoyer C.V. et prétentions à N. 3098 PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

CHEF COMPTABLE

Paris Ouest **F 160.000 +**

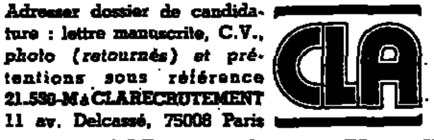
Est recherché par une société de matériel médico-chirurgical, filiale d'un puissant groupe américain ; CA : F 150 millions.

Relevant du Directeur Administratif et Financier, il anime et supervise une équipe de 7 personnes (comptabilité générale, suivi de la trésorerie, comptabilité fournisseurs France et Etranger, la paie), regroupe les informations nécessaires à l'établissement du reporting destiné à la maison mère, assure toutes les déclarations sociales et fiscales, participe à l'amélioration des procédures, au sein d'un contexte informatisé.

Ce poste conviendra à un candidat, titulaire du DECS ou équivalent, pratiquant l'anglais, ayant acquis au moins 3 ans d'expérience dans une entreprise utilisant les méthodes comptables anglo-saxonnes ; expérience audit appréciée.

La rémunération de l'ordre de F 160.000 sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., *photo (retournés) et prétentions sous référence* 21.530-M à CLARECRUTEMENT 11 av. Delcassé, 75008 Paris



OBC
BANQUE
ODIER BUNGENER COURVOISIER
(total bilan : 1,5 milliard - 250 personnes)
quartier ETOILE

Nous mettons en place une nouvelle génération d'applications informatiques et bureautiques bancaires, et proposons à de

jeunes diplômés
HF

de rejoindre l'équipe groupée autour de notre Chef Comptable.
Les candidats auront de préférence un BTS ou DUT gestion finance-comptabilité.

Pour ces postes en création, une expérience d'une ou plusieurs années en comptabilité bancaire est souhaitée, mais non indispensable.
Ce contexte de travail en équipes pluridisciplinaires offre de larges possibilités de perfectionnement et d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétentions sous réf. 3400 M à OCBF.
66, rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS.

services
vous assiste dans le recrutement bancaire

CAP GEMINI SOGETI

Aujourd'hui CAP GEMINI SOGETI est constitué d'un groupe d'environ 30 sociétés autonomes réparties en Europe de l'Ouest et aux U.S.A.

Avec 4000 personnes, CAP GEMINI SOGETI se classe parmi les plus *grands en matière de conseils et de services en informatique et recherche* pour le Service Juridique de la Holding.

JURISTE

Par le caractère varié du travail qu'il implique, ce poste intéresse un candidat ayant une formation juridique supérieure (Maîtrise, DESS, IAE apprécié), une expérience de 4 à 5 ans dans un Cabinet ou dans un *groupe de dimension internationale et* parlant couramment l'anglais.
Basé à Paris, il dépendra de la Direction Financière du Groupe, et pourra effectuer des déplacements de courte durée.
Les candidatures manuscrites accompagnées d'un CV et des prétentions, sont à adresser à Any Boulade, *Cap Sogeti Sélection,*
83-85 boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris, sous référence 3500

média-system

Importante Banque Privée
A PARIS
recherche

ADJOINT AU TRÉSORIER FRANC

Pour intervenir sur le marché monétaire, suivre les opérations et participer au développement du système de gestion de la trésorerie.

Ce poste conviendrait à un jeune candidat ayant une formation supérieure (ESC ou équivalent) complétée par de bonnes connaissances comptables.

Adresser votre candidature avec photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS sous référence 32931.

HAVAS CONTACT

Vous êtes Ingénieur de terrain
Devenez Consultant

Nord-Paris-Lyon

Vous avez vécu une application d'informatique industrielle et vous désirez valoriser votre expérience du terrain.

Nous sommes une équipe d'ingénieurs consultants faisant partie d'un groupe important et souhaitons renforcer celle-ci dans les domaines de la **gestion de production et de la CAO.**

Nous sommes prêts à vous rencontrer. Nous vous offrons de vivre de multiples expériences dans des situations très diverses permettant d'allier compétences techniques et qualités humaines.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 7492 à DISPRA S.A. : 30 quai de Dion Bouton 92806 Puteaux.

DISPRA

média-system

BTS, DECS... + 5 ans exp.

Chef comptable

Importante société internationale de services appartenant au **secteur pétrolier,** nous recherchons un chef comptable.

Vous avez une formation initiale de type BTS, DECS ou équivalent renforcée par une **expérience de 5 ans minimum** en cabinet d'expertise ou au sein d'une entreprise internationale.

Vous maîtrisez parfaitement l'**anglais.**

Nous vous proposons une intégration immédiate dans l'équipe chargée des comptabilités étrangères.

Quelques déplacements impliquent une certaine disponibilité.

Lieu de travail : **banlieue Nord-Est de Paris.**

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence LM/2531 à



(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE INGENIEUR
ETUDES ET DEVELOPPEMENT TECHNIQUE

LA ROCHETTE CENPA, 2° Groupe papetier français – 2,3 MdF de CA, 5000 personnes, 16 unités de production – recherche un jeune ingénieur pour sa Direction Technique.

En fonction de problèmes précis, il sera chargé d'effectuer l'étude technique et économique de dossiers variés, impliquant souvent des technologies avancées. Il recherchera, réunira et analysera les informations permettant d'établir une synthèse des connaissances et des réalisations tant en France qu'à l'étranger. Il en dégagera les éléments permettant d'améliorer les performances techniques et économiques de nos unités de production. Il assurera la diffusion de ces dossiers auprès des unités et les assistera, le cas échéant, dans l'étude et la mise en œuvre de certaines réalisations.

Quelques années dans cette fonction lui apporteront une bonne connaissance des moyens de production du Groupe et favoriseront son évolution vers des responsabilités opérationnelles dans l'une de nos unités.

Nous souhaitons confier ce poste à un jeune ingénieur généraliste ayant acquis une première expérience d'ingénierie, bureau d'études, travaux neufs, de préférence dans l'industrie lourde. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable ainsi que la disponibilité pour des déplacements de courte durée. Ce poste est basé à Paris, au siège du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. J7 M, en précisant rémunération actuelle, à : Direction du Personnel - Groupe LA ROCHETTE CENPA - 2, rue Louis David - 75782 PARIS CEDEX 16.

HAVAS CONTACT

La Rochette Cenpa

Radio-France Internationale

recrute pour son service technique

DEUX TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE MAINTENANCE

Les candidats doivent être titulaires du B.T.S. ÉLECTRONIQUE ou du DUT GÉNIE ÉLECTRIQUE OPTION ÉLECTRONIQUE.

Outre une bonne expérience des moyens techniques de radiodiffusion, l'activité requiert un travail de nuit.

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel de R.F.I. - 16, rue Boulainvilliers, 75016 PARIS.

ASSE CONSEIL

GESTION SOCIALE

Nous sommes des praticiens de la fonction personnel au service des entreprises.

Notre domaine d'intervention :
- Administration, gestion du personnel
- Application de la législation sociale
- Mise en place CE et DP
- Contentieux social
- Nouveaux réglements intérieurs
- Formation inter et intra entreprise
- Recrutement

ASSE CONSEIL - 59 avenue Marceau 75016 PARIS - Téléphone 723.83.80

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS DE LUXE recherche

ASSISTANT(E) JURIDIQUE

RATTACHE (E) AU DIRECTEUR GENERAL
Niveau : maitrise - DEA

Expérience 5 ans minimum en firmes privées.

Spécialiste Droit des Affaires : concurrence, franchising, licence de marques, droit des sociétés et communautaire, etc.

Anglais très courant.

Envoyer C.V. et photo sous no 71745 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Important Organisme d'Etudes

recherche pour la France et l'étranger plusieurs

INGENIEURS DIPLOMES.

Spécialisés dans
- l'étude et les contrôles expérimentaux des bétons et matériaux
- la mécanique des sols et la géotechnique routière.

Ils assureront des études ou le contrôle de qualité sur des chantiers de génie civil importants

Merci d'écrire en joignant votre C.V au C.E.B.T.P 12, rue Brançion 75737 - Paris Cedex 15

JEUNE SUP DE CO FINANCE COMPTABILITE

F 110.000+

Le chef du service ADMINISTRATION ET CONTROLE DE GESTION d'un important établissement industriel recherche son ADJOINT.

La fonction implique la responsabilité de la comptabilité générale (7 personnes) et la participation aux travaux de comptabilité analytique et de contrôle de gestion à l'aide de moyens informatiques en temps réel, au sein d'un service d'une vingtaine de personnes.

La société est filiale d'un grand groupe international, située à moins d'une heure à l'Est de Paris.

Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution pour un candidat à fort potentiel.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, curriculum vitae, photo (retournés) et prétentions sous réf. 22.480-M à CLARECRUTEMENT - 11 av. Delcassé, 75008 Paris

CLA

Société proche banlieue Ouest Electronique appliquée recherche

DESSINATEUR-MODELISTE H/F

pour :
- intégration publicité sur revues
- conception panneaux publicitaires
- conception fiches techniques.

Envoyer C.V. et prétentions à N. 3096 PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra

---

Société d'Audit et de Commissaire aux Comptes PARIS-8e

recherche

CHEFS DE MISSION ET RÉVISEURS

- Diplômés de l'enseignement supérieur.
- Ayant acquis en cabinet une expérience pratique de la révision.

Evolution rapide si motivés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : P.G.A. 2, avenue Hoche, 75008 PARIS.

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

recherche

AUDITEUR CONFIRMÉ

5 ans d'expérience bancaire indispensable. Bonne connaissance de la langue exigée.

Envoyer C.V. et prétentions sous N° T 040.556.M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EDITEUR recherche

TECHNICIEN (NE) DE FABRICATION

Expert préparation copie, maquette, suivi fabrication revues et ouvrages médicaux. Travail varié, initiative. Resp.

Env. lettre manuscr. avec C.V. et prétentions
Ecrire sous le n° 040607
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour le 1er septembre 1983

ASSISTANTS

- Débutants ou expérimentés.
- Diplômés enseignem. sup.
- Niveau D.E.C.S., M.S.T.C.F.

Env. C.V. photo et prétentions
Ecrire sous le n° 40395 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté de distribution de produits de beauté en pleine expansion, filiale d'un groupe international, rech. pour son siège PARIS 16e (Mº PASSY)

UN COMPTABLE BON NIVEAU

chargé d'assister le chef Comptable, il devra préparer les comptes pour le reporting financier mensuel, assurer la gestion des frais généraux en relation étroite avec nos magasins Paris-province.
Travaillera à l'aide d'un IBM 34.
Formation supérieure + 1 ou 2 ans d'expérience.
Salaire suivant expér. 90.000 F +
Écr. s/réf. 8292 à P. LICHAU SA B.P. 220 — 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Impte Cie d'ASSURANCES recherche

RÉDACTEUR CORPOREL CONTENTIEUX

Maîtrise de Droit exigée.

Envoyer C.V. + photo à M. Dessain-Gelinet, Directeur des sinistres, Cie Le CONTINENT 62, rue de Richelieu — 75002 PARIS

SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE

Proche banlieue NORD/EST

recherche

COLLABORATEUR-(COLLABORATRICE)

4 ans expér. cabinet min :

Adress. lettre de candidature manuscrit, C.V. et prét. à

S.C.O.

64, av. Gambetta
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Administrateur de biens recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ/E

se prés. I.P.G., 62, rue Beaubourg 75003 Paris Tél. : 278-43-08

Sté d'expertise comptable et commissariat aux comptes recherche

ASSISTANT

confirmé, expér. cabinet souhaitée. Env. C.V. prét.
AUDIT DE FRANCE
SODIP réf. L.G., 60 rue du Rendez-Vous, 75012 PARIS.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE (Près Pont de Neuilly-La-Défense)

recherche

DES INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

(ENSTA, AM, CENTRALE...)
Débutants. Pour participer au développement de logiciels de calcul de structures sur ordinateur.

Adresser C.V., manuscrit et prét. au C.T.I.C.M., service du Personnel, 20, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX CEDEX.

(Métro Mairie de Montreuil) Important Bureau d'Etudes Techniques BATIMENT-INFRASTRUCTURE recherche :

TECHNICIEN

CHAUFFAGE- CLIMATISATION
— B.T.S. MAXIMILIEN PERRET
— 3 à 5 ans d'expérience.
Ecrire à O.P.F., n° 603, 2, rue de Sèze 75009 Paris qui transmettra.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

HARDT - SOFT pour réalisation sur micro-processeurs et mini-ordinateurs
Spécialisation : informatique, automatisme électronique.
Ecrire ou téléphoner à : 78-80, avenue Galliéni Tour Galliéni 1 93174 BAGNOLET Cedex 360-13-54/55/56.

Association gestionnaire de Foyers d'hébergement pour travailleurs immigrés, recherche, pour région parisienne

GESTIONNAIRES ANIMATEURS DE FOYERS

Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable.

Env. lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo + prét. s/réf. 8.948 M à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS qui tr.

PEINTURES
ASTRAL
recrutent

Pour leur centre de MONTATAIRE (Oise)

UN JEUNE CHIMISTE

Diplômé DUT ou BTS pour mise au point de peintures et assistance technique clientèle. Anglais indispensable.

Adresser lettre + C.V. à M. JARRY
PEINTURES ASTRAL
16, rue des Déportés
60160 MONTATAIRE

LE CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL DE BECHEVILLE 78130 LES MUREAUX recrute par voie de concours des

ELEVES INFIRMIERS-RES PSYCHIATRIQUES

(niveau BAC)
études rémunérées.
Adresser candidatures à M. le Directeur du Centre Hospitalier Départemental de Becheville 78130 Les Mureaux
Clôture des inscriptions le 29 Juillet 1983

TECHNICO-COMMERCIAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de TÉLÉCOMMUNICATIONS recherche pour renforcer son équipe d'inspecteurs technico-commerciaux.
Suivi des clients de la société, secteur Paris et région.

Rémunération fixe et primes d'objectifs.
Adresser C.V. sous réf. 71.770 Contesse Publicité 20 av. Opéra 75040 Paris cedex 01 q. tr.

Ville de PONTAULT-COMBAULT, Seine-et-Marne (77340). 20.000 Habitants — recherche INFIRMIÈRE — PUÉRICULTRICE D.E. possédant une expérience de 5 ans, pour CRÈCHE FAMILIALE A DOMICILE MUNICIPALE et HALTE GARDERIE — par mutation ou sur titres.
Écrire à M. le Maire.

ANEF

COURBEVOIE recherche ÉDUCATRICE pour service d'accueil hébergement, 3/4 de temps, en soirées, et week-end.
Téléphoner à la directrice, au : 788-44-48.

Organisme Social recrute JEUNE CADRE

CHARGÉ D'ÉTUDES

Pour contrôle de gestion
30 ans environ
Diplôme de l'E.N.S. Supérieur (Sc. ÉCO - DECS - I.A.E.)
Expérience professionnelle 1 an et connaissances comptables et informatiques souhaitées.
Poste à pourvoir au 1/7/83.

Écrire avec C.V. + photo + prétentions
Ecrire sous le n° 040631
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE DE SOCIÉTÉS Siège social recherche

ADJOINT CHEF COMPTABLE

Niveau D.E.C.S., env. 30 ans devant justifier d'une exp.de 6 à 7 ans — de préférence dans P.M.E., P.M.I., sera rapidement responsable pour 3 soc. des compt. générale et analytique.
Poste à pourvoir.
Situation d'avenir.
Rémunération et intéressement tenant cpte de la compétence.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à M. Quennesson, 251, bd Pereire, 75852 Paris Cedex 17.

VOUS ÊTES AMBITIEUX
VOUS VOULEZ RÉUSSIR
Nous vous offrons des

POSTES D'ENCADREMENT

Véritable tremplin professionnel.
Dans une SOCIÉTÉ DE NÉO-RESTAURATION en expansion, avant la prise de fonctions, les candidats bénéficieront d'une formation rémunérée aux méthodes de travail de l'entreprise.

- Vous êtes capable d'animer et diriger une équipe.
- Vous avez plus de 23 ans.
- La rigueur et le goût de l'organisation.
- Un tempérament dynamique et adaptable.
- Un niv. bac, DUT ou BTH.

Adressez-nous C.V détaillé sous réf. 3.549 M à PSYCHOREC, 88, rue François-Rolland, 94130 NOGENT-SUR-MARNE.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDE recherche pour Paris dans le cadre d'un CONTRAT DE SOLIDARITE

DÉMOGRAPHE STATISTICIEN

Formation INED complétée par une formation en statistique ISNP par exemple, ou équivalent. Le candidat sera chargé de la conception et de la réalisation d'étude au sein du département spécialisé en santé public et planification sanitaire. Connaissances souhaitées en informatique de base. Bonne expérience appréciée.

Envoyer C.V., photo et prét. ss réf. 6.405 à ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Impte entrepr. vêtement féminin, Manteaux-Tailleurs rech. pr son service modèles Paris.

JEUNE HOMME-
25 ans envir., ayt que expér. pr patronage prototypes. Place d'avenir. Env. C.V. s/réf. 4951 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

ORGANISME RÉGION MELUN recherche

RESPONSABLE DE SON SERVICE RECOUVREMENT DE COTISATIONS

30/40 ans environ
- Connaissances en droit et en comptabilité.
- Aptitudes à organiser, diriger, gérer un service.

NÉGOCIATEUR

H. 50 ans env. dynamique. Spécialisé dans le contentieux. Aura pour rôle au sein du service Recouvrement de cotisations :
- Le suivi des comptes.
- Les contacts avec les entreprises.
- L'organisation des procédures contentieuses.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 380 HAVAS 77007 MELUN CEDEX.

FOYER D'ANIMATION POUR TOUS A UGINE (SAVOIE) recherche un animateur permanent. Prendre contact :
Fédération des Œuvres Laïques 20, avenue de Mérande. 73000 CHAMBERY
Téléphone : (79) 33-29-18.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour PARIS

secrétaire expérimentée

BILINGUE ANGLAIS si possible

Adresser C.V. manuscrit et photo sous réf. 71423 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Etablissement public Région Parisienne Est recherche d'urgence :
1 SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Adr. cand. et C.V. s/n° 040630
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Association Secteur social recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION B.T.S. ou équivalent

Salaire mensuel brut : 5.690 F + prime 7,5 %
Embauche immédiate.

Envoyer C.V. détaillé à : F.T.D.A. 29, rue Saint-Amand, 75015 PARIS.

SIAPA

(91) PALAISEAU recherche pour son SERVICE EXPORT

SECRETAIRE

expérimentée, bilingue anglais. Libre de suite.
Se présenter avec C.V. 4, rue Ambroise-Croizat, 91 PALAISEAU.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

formation professionnelle

École des Mines de Saint-Étienne

ANNÉE SPÉCIALE D'INFORMATIQUE

GÉNIE LOGICIEL
ENSEIGNEMENT OUVERT AUX INGÉNIEURS

Clôture des inscriptions le 15 juin 1983.

Tél. (77) 25-20-23

158, Cour Fauriel - 42023 SAINT-ÉTIENNE

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATION (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES, (C. 16) boîte postale 402-09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Négoce objet d'art antiquité. RENTAB. ÉLEVÉE prouvée. Ecr. s/nº 1.398 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

cours et leçons

RÉVISIONS du BAC

Stages intensifs du 4 au 11/6 MATHS, PHYSIQUE, Sc. ÉCO 6 élèves maximum par groupe

MATH CONTACT

16, rue du Mail, 75002 Paris. Tél. 236-31-63, M. Lévi Mº Sentier, Halles, Montmartre.

occasions

PIANOS OCCASIONS

- Droit ZIMMERMANN 1976, 7.500 F.
- Droit BORD 1935. Clavier basculant, 9.500 F.
- 1/4 queue ERARD 1905, palissandre 1,86 m, 25.000 F.
- 4/4 queue PETROF concert 1970, noir, 2,80 m, 98.000 F.
- 1/2 queue BOSENDORFER 1982, noir, 2 m, 140.000 F.

Espace Pianos Daniel Magne, 17, av. R.-Poincaré 75116 Paris. Tél. 553-20-50. Mº Trocadéro.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE PEUGEOT 504 GL juillet 1975, couleur sable, 1re main, 128.000 km, 10.500 F. Tél. (3) 911-53-43 (7-8 h, 19-20 h).

plus de 16 C.V.

Vds ROLLS-ROYCE CORNICHE modèles 1975 et 1978. Tél. (1) 329-33-33 13-18 h.

boxes - parking

Vd box imm. stdg. 14e Alésia. Prix : 60.000 F. Téléphone 253-27-62.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DE PERSONNEL

46 ans, Études supérieures. Maîtrisant tous les aspects de la fonction dans une grande entreprise du secteur tertiaire, 300 personnes, recherche poste similaire à PARIS, de préférence BANQUE ou ASSURANCES

Ecr. n° 71.392 Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

INFORMATIQUE ET COMPTABILITÉ

Vous recherchez le responsable du développement de vos applications comptables.

FORMATION :
Doctorat 3e cycle en informatique.
I.C.G. + certificat comptable du DECS.

EXPÉRIENCE (15 ans) :
- Mise en place de systèmes comptables et de contrôle de gestion.

Ecr. s/n° 1.371 le Monde Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens
75009 PARIS.

SPECIALISTE ACHATS APPROV.

35 ans, BTS agro-alim. ESA connaissant gestion des stocks, informatique, douanes, achats carton, films aluminiums, boîtes pliantes, impressions, ingrédients cherche poste
INDUSTRIE ALIMENTAIRE, COSMETIQUE PHARMACEUTIQUE EN PROVINCE.

Ecrire sous n° 8.292, *le Monde* Pub.
Service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

EN INFORMATIQUE MÊME MINI

GESTION OBLIGE

FINANCIER

Expérience IBM et services NÉGOCIATEUR, grand sang-froid, vous apporte rigueur, PROFIT dans premiers pas et EXPANSION.

Ecr. s/n° 1411 *le Monde* Pub., serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Responsable administrative 20 ans, référ. gestion complet personnel et sces généraux cherche situation
Ecr. s/n° 1386 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 27 ans, dynamique sérieux cherche place de chauffeur de maître ou d'ambassade. Téléphone 355-38-08.

PHOTOGRAPHE LABORANTIN 35 ans, célib., format. artisanale noir et blanc, divers reportage presse, désire mettre connaissance prof. au service des départs français outre-mer. Ecr. s/n° 1395 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROFESSEUR ITALIEN
4 ans d'expérience
cherche poste à temps complet dans école de langues.
Tél. : 363-97-38.

F. 39 ans, célib. britannique, maîtrise Lettres DEA, linguistique anglaise Paris IV, parfaitement bilingue français-anglais, connaissant espagnol, expérience enseignement traduction secrétariat, cherche poste stable Paris en rapport avec expérience et formation.
Ecr. s/n° 1401, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 35 ans, 10 années expertise comptable, AUDIT, FORMATION, cherche poste France ou étranger.
Ecr. s/n° 1388 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR + I.A.E.

H. 31 ans, exp. ingénieur conseil pour les P.M.E. + direction S.A., bonne connaissance en informatique, recherche poste à responsabilité. Libre rapidement.

Ecr. s/n° 8495 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR EXPORT

50 ans, homme de terrain actif et confirmé. Possibilités voyager 6 mois par an. Spécialiste « Grande Exportation » (Moyen-Orient, Afrique, etc.) *Rompu à tous les problèmes export*, très axé sur contacts humains, cherche situation dynamique permettant résultats importants.
Examinera toute proposition pour affaire sérieuse désirant développer son C.A.

Faire offre sous réf. M 58992 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cédex, qui transmettra.

Dame sérieuse, bonne présentation, très bonne dactylo, bonne orthographe, cherche emploi mi-temps, après-midi. A partir du 24-5-83. Environ St-Lazare ou proximité.
Ecrire sous le n° 905
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Homme, 25 ans libre de suite dess. gestion financière *désire faire carrière dans entreprise dynamique* étudie toutes propositions Tél. : 347-60-58

CADRE DIRIGEANT, E.S.S.E.C., 53 ans P.M.E. 80 personnes. Région N.O. Paris. Conception et vente de spécialités mécaniques à ttes industries dont aéronautique.
Rech. DIRECTION CCIALE OU ADMINISTRATIVE DE PME A CLIENTELE INDUSTRIELLE.

Ecrire sous le n° T40.593 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

1 lic. lettres Esp. Angl. courts exp. tourisme + enseig. disp. de suite, étudie ttes propos. Paris. Téléphone 325-84-81.

FISCALISTE

J. H. 33 ans, E.N.I. + D.E.S. Eco. + Doct. Dr. Fiscal + 1 an insp. imp. B.T.S. + 2 ans coll. cab. cons. jur. et fisc. Angl. + Esp. disp. imm. étud. ttes prop. exp. compt. conseil jur. ou soc. Ecr. s/n° 1369 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 33 a., maîtr. droit des aff., parl. angl. et chinois, exp. comm., ch. poste cadre ds sté commerc. - Ecrire à M. R. LI, 116, bd de Grenelle, Paris-15e.

J.H. 22 a., lib. O.M., DUT hygiène et sécurité du travail, permis B, ch. emploi technicien sécur., libre de suite ttes rég. Ecr. s/n° 1406 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 30 ans, célibat., trilingue anglais, allemand écrit et parlé. Bonne culture générale, rech. empl. dans hôtellerie ou import-export. Libre de suite. Tél. : 871-31-34.

INGÉNIEUR A.M.

Diplômé Institut de Contrôle de Gestion - 47 ans
— Expérience industrielle sérieuse acquise en usine à des postes opérationnels.
— Pratique de la gestion de P.M.I. dans des conditions difficiles.
— Sens des relat. humaines.
Rech. DIRECTION D'USINE ou DIRECTION GÉNÉRALE P.M.I.

Ecrire sous le n° T 040.592 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE DIRIGEANT, E.S.S.E.C.
53 ans, P.M.E. 80 personnes. Région N.-O. Paris. Conception et vente de spécialités mécaniques à toutes industries dont aéronautique.
Rech. DIRECTION CCIALE ou ADMINISTRATIVE de P.M.E. A CLIENTELE INDUSTRIELLE

Ecrire sous le n° T 040.594 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Psycho 37 ans, bien dans sa peau, licence en cours, exp. gestion entrepr., DUT thérap. analyse format. continue animat. groupe enseign., ch. mi ou plein temps.
Etudie toute propos. C.V., Carayon, 23, r. Charles-Fourier, 75013 Paris.

F. journaliste 29 a., 5 ans exp., excellente présentation, cherche poste relations publiques, région parisienne disponible pour déplacements.
Téléph. : 208-73-86.

CADRE COMMERCIAL HEC

29 ans, expérience grand public et produits industriels actuellement chef de produits, cherche poste de Direction Commerciale ou marketing (— de 150.000 F par an s'abstenir).
Ecrire sous le n° T 40.577 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

HALLES SAINT-HONORÉ EXCEPTIONNEL magnifique triplex 3 chbres, 2 bains, terrasse, ascenseur, à saisir. 634-13-18.

5e arrdt

8, rue Mouffetard. Studio tt cft. Ptres, 21 m². 1er ét. 210.000 — Mardi 14/17 h — PARIEL

ESTRAPADE-LYCÉE HENRI-IV
BRULERIE SAINT-JACQUES
2, RUE LAROMIGUIÈRE
RESTE IMMÉDIAT :
DEUX 2 P. 43/50 m²
poss. parking. 14 h 30/19 h. ts les jours et mardi et fériés ou BÉGI, téléph. 267-42-06.

GOBELINS, 5e ét., soleil, séj. dble, 2 chbres, bains, 80 m², tt cft. 742-26-88.

6e arrdt

RUE DE SEINE
RARE Prox. qui de bel imm. 17e avec asc. 3 p. très bel état dble exposition.
SANTANDREA, 260-67-36/66.

ODÉON. Pierre de T. Studio tout conft, calme, soleil, 319.000 F. 325-97-16.

MONTPARNASSE
Dernier étage, imm. moderne Gd liv. + 4 chbres tt cft. Park. TERRASSE PLANTÉE 250 m² SERGE KAYSER 329-60-60.

SÈVRES-BABYLONE
Liv. + Chbre 60 m² s/cour Jard. 633-29-17 - 577-38-38.

ST-SULPICE-VAVIN
dans BELLES RÉNOVATIONS
STUDIOS, 2 PIÈCES
ET DUPLEX CARACTÈRE
refaits neufs, tt confort
dep. 300.000 F. 296-12-93.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (près) CHBRE 12 m² environ, 5e étage 65.000 F. L.N.A. 294-22-78.

SUR PARC MONCEAU
except., 210 m², sud et ouest, 3 chbres, 3 s. de b., balc., park., prix élevé. 265-19-31.

11e arrdt

ST-AMBROISE, superbe 3 poss. tt cft, imm. pierre de t., ravalé. 399.000 F. crédit 100 % poss. 347-57-07.

MÉNILMONTANT
2 à 5 p., grand stand. tout cft PRÊT CONVENTIONNÉ
Imm. nf. Livraison immédiate. RÉSIDENCE LES COURTILLES
PRIMM, téléphone 789-11-23.

12e arrdt

Me BÉRAULT, ds superbe imm. pierre de t., 5/6 p. + balc., 120 m², 987.000 F. 347-57-07.

115 m² BEL-AIR
790.000 F — 307-67-86.

GARE DE LYON. Imm. récent, liv., 3 chbres, s. de bains, w.c., URGENT - 634-13-18.

13e arrdt

CORVISART, petit imm. récent, grd stand. 2 PCES, balcon. Px 425.000 F., crédit possible. SOPIC, 145, r. TOLBIAC-13e. 580-71-40.

NATIONALE, ds petit imm. récent, 3-4 P., tout confort, terrasse, cave. 530.000 F. crédit poss. SOPIC, 145, RUE TOLBIAC, 13e. 580-71-40.

14e arrdt

Plaisance 150 m². 354-42-70. 7 p., park., vue, soleil, calme.
TERRASSE 100 m².

ALÉSIA 3 P. TT. CFT. 75 m² SOLEIL, VERDURE CALME. 750.000 F. Téléphone : 327-28-60.

ALÉSIA SÉJ. + 3 CHBRES TT CFT, PARK. Px 860.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

Ségur, SUPERBE DUPLEX caractère, soleil, 5e ét. 755.000 F. 545-34-28.

FELIX-FAURE, spacieux, dble liv., 3 chbres, loggia, étage élevé, vue dégagée, calme, soleil, parfait état. I.R.G. Téléphone : 705-31-13.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STAND.
STUD., 2, 3, 4 PCES
Prix moyen : 12.800 F le m².
Bureau de vente ouvert
— Mardi, mercredi, jeudi et le vendredi, de 14 h à 19 h.
— Samedi, de 11 h à 18 h, ou téléphonez au : 575-62-78.

16e arrdt

VILLAS SAID
Hôtel particuliers. Etude STRICHARD. 755-85-30.

VUE SUR BOIS
Tr. lumineux. 320 m², ét. élevé, vaste, récept., 5 chbres, park., services. 354-29-83.

POMPE imm. ancien qualité DUPLEX r.-de-ch., 120 m², ccial + 1er ét. 138 m² habitation, libre, divisible, petit jard., trav. à prévoir.
Tél. 227-93-30.

MUETTE
3 P. EN DUPLEX, 2 sanitaires, impeccable. Matin 567-47-47.

DAUPHINE DUPLEX
460 m², récept, 4 chbres, jard., 110 m². 281-07-94.

Entre FOCH et DAUPHINE ét. élevé soleil, calme, grand liv. + 2 chbres, 2 bains, box service. 1.950.000 F — 783-89-86 548-54-89.

17e arrdt

TERNES. 2 poss tt cft 30 m² refait à neuf, rez-de-ch. 290.000 F. 763-44-30.

MONCEAU
Vaste 4 pces dans imm. stand. Pierre de t. entrée, gd dble liv. 2 ch., Salle d'eau, Salle de bns. asc. Sud-Ouest. 1.200.000 F. PARIMMO 755-86-76.

TERNES/WAGRAM
BELLE rénovation d'architecte ASC. tout conf, CHARME
STUDIOS ET 2 PIÈCES
et DUPLEX TERRASSES FINITIONS AU CHOIX
depuis 280.000 F. 296-12-93.

18e arrdt

VENDEURS
IMMO MARCADET
88, rue Marcadet, 75018 Paris.
téléphone : 252-01-82.
ACHÈTE LOGEMENTS
Toutes surfaces avec ou sans confort, réalisation rapide, paiement comptant chez notaire.

RUE ETEX. Récent entrée, placards, studio, bains, calme soleil. 225.000 F. 763-44-30.

POUR INVESTISSEUR
PASSAGE RAMEY
studio tout confort
125.000 F. 763-44-30.

SACRÉ-CŒUR
S/PLACE DU TERTRE
Grd studio caractère poutres, cuis. bains. 634-13-18.

Me LAMARCK. Très gd 2 poss entr. cuis., w.-c., déb. 6e très clair s/rue et jard. dans très bon imm. briques. 277.000 F. SHAM'S 65, Rue Guy-Môquet, 17e. 229-43-12.

EXCEPTIONNEL
Imm. stand. 3 pces. Vue Paris770.000 Frs. 254-71-95.

CECOGI construit
Résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPARTEMENTS STAND.
STUD. 2, 3 P. PARK.
Prix moyen : 11.600 F le m².
Pour réglem. au : 575-62-78.

77 Seine-et-Marne

CHELLES
15' EST
Part. vd grand 3 pces 74 m² + balc. + cave + parking. Prix 289.000 F + 21.000 C.F. Résidence Val-Fleury
Tél. à partir 19 h, 020-76-42.

78-Yvelines

Près VERSAILLES, résidence, stand. 5/6 P.112 m² verdure. 630.000 F. 460-22-88.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES
Près gare dans bel imm. ancien tt cft, séjour double + 2 chambres, 85 m² sur jardin parfait état. 700.000 F
SEGONDI. 874-08-45.

ASNIÈRES RÉSIDENT
Proche gare gd 2 p. nf, pl. sud s/jard. imm. réhab. début 83, 330.000 F av. prêt convent. 30.000 F cpt et 2.700 F mens. SHAM'S 65, rue Guy-Môquet, 17e. 229-43-12.

BOULOGNE DUPLEX, séjour, mezzanine, 5 ch., parfait état. 1.580.000 F. 460-22-88.

RUEIL, Séjour dble, 2 chbres, parfait état. Soleil. 430.000 F. Téléphone : 460-22-88.

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMMEUBLE P. DE TAILLE
2 et 3 poss avec GD BALCON.
Livraison de suite.
PRÊT CONVENTIONNÉ.
Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi de 14 h/18 h. T. 507-15-98 ou 200-23-20.

MEUDON-BELLEVUE. A SAISIR URGT. Résid., 2 pces, cft. 389.000 F. 567-92-01.

BOULOGNE WALLACE 67 m² 23 m², balcon, rez-de-jardin. 710.000 F. 522-05-96.

93 Seine-Saint-Denis

Particulier vend appartement 3 pièces, tout confort, parking. 5 min. Porte des Lilas. Résidence de la Dhuys, Bagnolet (93). Libre fin décembre 1983. Tél. après 18 heures : au 361-15-82. Agences s'abstenir.

94 Val-de-Marne

NOGENT RER, appt gd stdg. calme, ensoleillé, hall, SÉJ. DBLE S/TERRASSE, 2 chbres, 2 bains, w.-c., cuis. aménagée, serv., box. 1.285.000 F. 886-45-60.

Province

TRÈS INTÉRESSANT
A 3 km centre CAEN (Calvados)
Vends POUR PLACEMENT.
Bel appartement F 2 actuellement loué 750 F mens.
PRIX : 170.000 F.
Téléphone : 16-31-75-12-40.

appartements achats

ÉTUDE JODÈLE
26, rue des Cordelières, 13e recherche POUR CLIENTS du 3 au 6 pièces. 336-27-30.

Recherche 2 à 4 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. URGENT APPART
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e). 566-00-75. Rech. pour clients sérieux 15e et 7e arrts, appts ttes surf. et imm. Paiem. comptant.

PROPRIÉTAIRES
Confiez nous vos appts à vendre. Recherche d'acquéreurs sur fichier informatique. BOULOGNE IMMOBIL. 825-11-17.

P. DUFFOUX 522-20-92.
ACHAT PARIS OU PORTES du STUDIO au 6 PIÈCES.

locations non meublées offres

Paris

14e Alésia, gd stud. tt cft. Imm. récent, sud 3 200 F + 300 F charges. 542-40-90.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECTEMENT A PARTICULIER
Pour cadres supérieurs et personnel mutés.
IMPORTANTE COMPAGNIE ASSURANCES FRANÇAISES
Recherche appts 2 à 8 P. *Même loyers élevés ou villas.* 504-90-00 heures bureau.

Jeune couple cherche 2 PIÈCES, VIe - XIVe ou XVe arrond. Loyer mensuel max. 2.000 F. Tél. M. PETERS, après 19 h. 321-54-27.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

STUDIO meublé, métro : Trocadéro — Tél. : 626-06-00 après 19 heures.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS. Rech. pour clientèle étrangère et Diplomates, APPARTS. *HOTELS PARTIC. et BUREAUX*
562-78-99 LOCATION ou ACHAT

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction. Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tt achat d'appts et de pav. neufs. Renseignements sur de nbreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber 75116 Paris.

immeubles

11e, 2 petits imm., à vendre, libre, s/pl., mardi, mercredi, jeudi, 12 à 18 h., 43, RUE DE LA ROQUETTE ou TREVAL, 277-82-23.

NEUILLY. Société propriétaire, vend direct. 2 pièces occupées LOI 1948. Tél. 553-91-45.

maisons individuelles

PORT-GRIMAUD (VAR) vends MAISON + anneau BAUDISSON 4 Lamothe Guérin, 83000 TOULON.

villas

MONTFORT L'AMAURY. Site except. 7 pces s/5.500 m² + Dépendances 1.100.000 F. Possible crédit intéressant. A DÉBATTRE 451-57-12.

CRESPIÈRES. 7 poss dans domaine tennis + piscine. Excellent état. Prêt intéressant. A débattre 451-57-12.

MAISON A BOURG-S-GDE
Deux grandes pièces. S.E., chauff. central mazout. Tél. Grand jardin. Dépendances. Renseignem. (57) 42-12-93.

viagers

EXCEPTIONNEL 8e
Ternes, splendide 3 pces dans hôtel partic. classé historique. Fresques murales, occupé 1 tête, 70 ans. 330.000 F + 3.600 F. LAPOUS. 554-28-66.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS (9e), *téléph.* 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

VIAGER 1 TÊTE 68 ANS
MARNE-LA-COQUETTE
PARC SAINT-CLOUD
ds résidence gd stand., imm. récent 5 p. 105 m², gd conft. CALME. SOLEIL. BALCON. VUES/PARC, box. Libre mai 84
BOUQUET 195.000 F.
RENTE 4.000 F PAR MOIS. T. 705-06-76 - 325-64-01.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE (8e)
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

1 TÊTE
90 ANS
Récent 2/3 pces tt cft
125.000 F + rente 5.000 F
Occupé. LODEL 355.00.44.

BOULOGNE 3/4 pièces tout cft. Imm. récent 7e ét. balcon park. 285.000 + 5.000 F. Fme 76 ans — Cruz 266-19-00

proprietes

LUBÉRON, vrai MAS pierre, 400 m² bâtis, dt 270 m² rénovés, très bel. dépend. + 5.000 m² magnifique terrain. Beau MARCHANT. 804.220 F. COUSTELET. (90) 71-92-92.

TOURAINE, 210 KM Paris, site exceptionnel, VUE superbe, DEMEURE anc. cachet, 6 pces cft, gar., 2 ha 1/2 agrément ombragé. Cabinet CHATET 37150 - FRANCUEIL.

LA VARENNE. BORD MARNE RÉCEPT. 70 m², 4 CHBRES JARDIN PAYSAGÉ 1.300.000 F. T. 883-06-07.

MONTGERON belle maison. 10 p. s/2 niveaux, grand cft, terrain 2.900 m², tennis. ALGRAIN — 285-00-59.

terrains

45 km sud de Paris ligne R.E.R., projet structures BIO-CLIMATIQUES solaire, (habitations et activités) renseignements : ou réservations :
Tél. : (6) 080-42-85.

SUPER CANNES
terrain const. pour villa 120 F. le m². Tél. 225-88-19.

A quelques minutes de Saint-Tropez.
TERRAINS A BATIR
à partir de 180.000 T.T.C.
Prêts conventionnés possibles.
Téléphonez au : 504-72-73.

Immobilier d'entreprise et commercial

locaux commerciaux

Ventes

PLACE LÉON-BLUM
local 100 m² tous usages tts ppté 360.000. 763-44-30.

PARIS-3e, à vendre local vide, 600 m² à usage magasin, dépôt, atelier, etc, s/pl., mercredi, jeudi, 14 h à 18 h : 3, RUE DES ARQUEBUSIERS ou TREVAL : 277-62-23.

Me JOURDAIN
ANGLE DE RUES
SPLENDIDE BOUTIQUE
+ LOCAUX + BUREAUX
800 m² s/3 NIVEAUX monte-charges, accès véhicules pour livraisons. A SAISIR.
PRIX 1.800.000 F.
ETUDE BOSQUET 705-06-76.

Locations

Alsace, stockage-distribution, transporteur, dispose entrepôt neuf 500 m², Mulhouse, accès ts véhicules. T. (89) 53-73-08.

fonds de commerce

Ventes

HOTEL*** STANDING
A VENDRE
(pour raisons familiales)
dans grande ville du SUD-OUEST Restaurant indépendant, parc 1 ha, piscine, salles séminaires, grandes dépendances, 2 appartements 200 et 70 m². Possibilité d'extension, emplacement de 1er ordre, excellente rentabilité. Murs et Fonds 11 millions, possibilité de crédit. Formation pour acheteur non hotelier assurée. (curieux s'abstenir). Ecrire : Monsieur BARBE 6, rue Marguerin, 75014 Paris.

Vend cause retraite fonds RESTAURANT-CANTINE dans petite ville GARD, très touristique. Ecr. N° 592397 AGENCE HAVAS 30000 NIMES.

boutiques

Locations

8e - MALESHERBES
Rez-de-ch. 90 m², vitrine 9 m. Magasin de sport *Cession de fonds*
SARI : 776-44-88.

usines

Ventes

AUBERVILLIERS Z.I.
SUR 3.500 m² TERRAIN BEL ENTREPOT DE 2.600 m² dont 120 m² de bureaux ACCÈS SUR 2 RUES (dont un gros porteur)
IDÉAL POUR STOCKAGE
Px exceptionnel 1.950.000 F Tél. 325-64-01 - 705-06-76.

bureaux

Locations

BOSQUET
1200 m² Bureaux, parking. LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS. 538.45-89.

CRÉATEURS D'ENTREPRISE POUR VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATION
16e CHAMPS-ÉLYSÉES
140 à 340 F PAR MOIS avec secrétariat téléphonique
CIDES 723-82-10

BUREAUX
VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS
APPELEZ
776-44-88.

66 CH.-ÉLYSÉES
vous accueille
BUREAUX MEUBLÉS
jour - semaine - mois
SALLES DE RÉUNION
conférences - lunchs
DOMICILIATION 600 F
services - secrétariat
Tél. : 562-66-00.

BUSINESS BURO
UNE ANTENNE A PARIS BUREAU OU DOMICILIATION. Téléphonez au : 296-36-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous Services.
Permanence téléphonique
Tél. : 355-17-50.

EMBASSY - SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses ccials.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

BOULOGNE
Bureaux équipés, domiciliations avec secrétariat, téléph., télex. Loc. courte ou longue durée.
ACTE 92 : 603-38-32.

DIRECT GDS BOULEVARDS BUREAUX ÉQUIPÉS, STAND. POUR SOCIÉTÉ. 246-72-72.

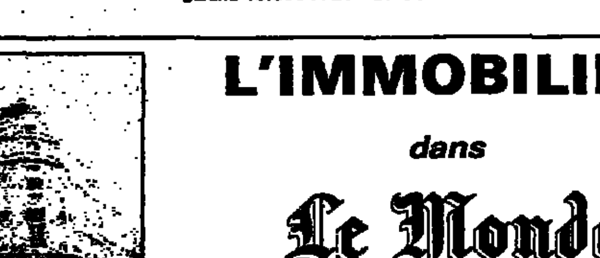
8e COLISÉE ELYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F — 350 F PAR MOIS
A.F.C. — 359-20-20

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

locaux industriels

Locations

ENTREPOTS
VOUS CHERCHEZ 1.000 m² ET PLUS
APPELEZ
776-44-88






L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
296-15-01

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Venise belle, mais hors de prix

Un saut à Venise pour le lancement du dernier parfum pour hommes : Ebène de Balmain. Un moment pour allier le rêve à la *réalité au cours d'une soirée hors* du temps, dans un palais sur le Ggrand Canal. Tout le folklore est au rendez-vous ! l'arrivée en gondole, les jardins suspendus, *les pantalonnades de mimes au* cours du dîner dans la haute salle servant autrefois d'entrepôt aux soies, aux parfums et aux épices d'Orient. Les dames sont d'une élégance discrète et raffinée, en robes chatoyantes parées de *perles, les hommes en smoking* et veste de velours.

Mais ces splendeurs nous ont permis de toucher du doigt les aléas du voyage d'aujourd'hui, pour *nous Francais... avec la* seule attribution de 2 000 F. Une alternative de séjour cigale... ou fourmi. En tout état de cause, la voyageuse astucieuse se doit de ne rien oublier d'une liste précise jusqu'à la moindre épingle à *nourrice, voire la tablette de chocolat* des fringales inattendues. En effet, la vie est chère ici, plus qu'à Florence, et les tentations innombrables. A titre d'indication *pour les ferventes du lèche-*vitrines, les couleurs (primaires) ressortent chez *Benneton, Missoni* jouant les harmonies subtiles en robes de coton rayé à ceintures tricotées. Des chaussures plates pour les kilomètres qu'on parcourt sans s'en rendre compte sont exquises en plusieurs couleurs chez *Magli, Rossetti, Ferragamo. Fendi* coor*donne ses sandales à talons* moyens aux sacs et bagages en plastique siglé aux tonalités gris-rose. *Bottega Veneta,* le virtuose du cuir tressé, offre pochette et ballerines turquoise, rose fraise ou beige irrisé, chères comme *poivre! Les verriers de Murano* soufflent aussi des bijoux à prix modeste dont les dessins et les torsades présentent autant de facettes colorées, à partir des colliers en mosaïque.

Le centre touristique de la place Saint-Marc est à éviter pour qui veut ménager ses lires. Le *merveilleux quartier* du Rialto aux ponts à deux rangées de maisons se continue en direction de la gare, au-delà du marché aux fruits, par la *strada Nuova* où se côtoient les échopes de gants, cuir, vannerie dont les chapeaux *de gondolier, et bijoux de métal.*

Les prix sont nettement plus accessibles. L'une des excursions les plus dépaysantes de la lagune, c'est Burano, île de pêcheurs et de brodeuses, dans un décor à la Goldoni, de maisons *peintes en couleurs vives, vibrant* sous le soleil, aux ponts de bois *enjambant* les canaux.

NATHALIE MONT-SERVAN.

VENTES

DES RONDEAU PORTE MAILLOT

A nouveau des voitures de collection seront à l'honneur le 5 *juin à l'occasion d'une vente* organisée au Palais des congrès à Paris, porte Maillot.

Me Hervé Poulain, spécialiste *s'il en est, officiera encore une* fois.

*Parmi les prestigieuses auto*mobiles offertes aux enchères, et *que l'on pourra voir exposées* dès le 2 juin dans les galeries du Palais, il faut aller admirer une Rolls Royce de 1937, 6 cylindres, avec carrosserie en aluminium et bas de caisse arrière canné, un cabriolet Cadillac de 1955, *superbe, avec un V 8, une* Aston Martin de 1961 en aluminium vert, une Facel Vega en parfait état de 1962 conduite intérieure. Bien d'autres berlines tout aussi légendaires seront là.

Mais — et c'est là l'originalité de cette vente — deux Rondeau qui ont tourné au Mans, l'une a même gagné en 1980, seront également dans la course.

De multiples objets, peintures, dessins ou affiches qui concernent l'automobile ou l'aviation seront aussi mis en vente.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel*du lundi 30 et mardi 31 mai :

DES DÉCRETS

● Portant réaménagement des taxe des services postaux et financiers du régime intérieur ;

● Portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers du régime international ;

● Portant réaménagement des taxes applicables aux journaux et écrits périodiques (régime intérieur et régime international).

UN ARRÊTÉ

● Portant modification de diverses taxes postales accessoires.

PARIS EN VISITES

JEUDI 2 JUIN

« L'UNESCO », 15 heures, métro Cambronne (Caisse nationale des monuments historiques).

« Maison des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard, Mme Ferrand.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

15 heures, 46, rue Barrault, Estaunié, L.-J. Delpech : « La science en évolution » (Université populaire de Paris).

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, « Europe 1923-1983, *soixante ans d'aventure littéraire* ».

BREF

ÉDUCATION

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ A PARIS-NORD. — *L'université Paris-Nord* organise, du 3 au 19 juillet, une université d'été destinée aux différents partenaires sociaux engagés dans la transformation de l'école, en particulier dans les zones d'éducation prioritaires. Pour faire acte de candidature, *il faut remplir* l'imprimé paru au *Journal officiel de l'éducation nationale* du 21 avril 1983, numéro 16, et le renvoyer à : Monsieur le recteur, académie de Créteil, 4, rue Georges-Enesco, 94010 Créteil .

★ Mme Duro-Courdesses ou M. Bachmann, université Paris-XIII, tél. : 821-61-70.

FORMATION PERMANENTE

COURS DE BRETON. — Comme chaque année au moment des *grandes vacances, des cours in*tensifs de breton sont organisés en Bretagne :

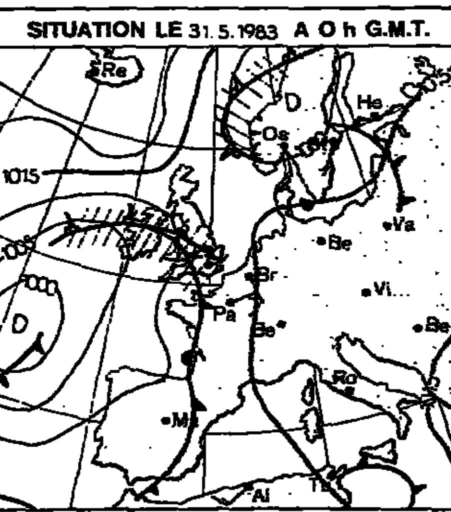
A Lorient (Morbihan) : du 1er au 6 août, à l'Institut consulaire, 6, rue de Kerguelen, 56100 Lorient. *Tél. : (97) 64-37-80.*

A Rennes (Ille-et-Vilaine) : du 30 juin au 7 juillet, à l'Université de Haute-Bretagne, 6, avenue G.-Berger, 35043 Rennes. Tél. : (99) 59-09-40 ou 54-99-55, poste 1912.

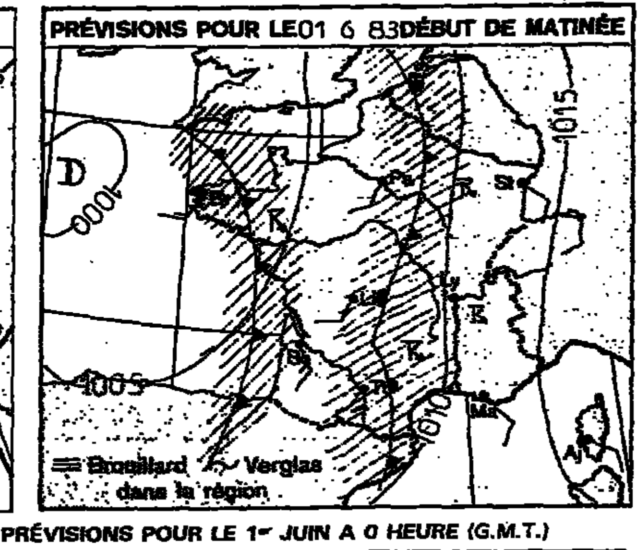
A Sizun (Finistère) : du 29 juillet au 21 août. Sekretourva ar Falz, 6, rue Longue, 29210 Morlaix. Tél. : (98) 62-17-20.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31.5.1983 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 01 6 83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 1er JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le mardi 31 mai à 0 heure et le mercredi 1er juin à minuit.

Demain un corps pluvio-nuageux traversera la moitié est de la France en ondulant. A l'arrière, un front secondaire concernera la moitié ouest du pays. Tout le pays restera dans un flux chaud de sud cyclonique avec une dépression centrée sur le golfe de Gascogne.

Demain matin, le ciel sera très nuageux des Pyrénées orientales et du golfe du Lion jusqu'à la Champagne et les Ardennes avec des ondées orageuses qui se produiront de façon discontinue mais seront plus abondantes sur les versants sud du *Massif Central. De la Corse* et de la Provence à l'Alsace, le temps sera chaud avec de belles éclairies matinales qui pourront toutefois être coupées d'orages isolés sur le relief. Du Sud Ouest à *la Normandie et au Nord*-Pas-de-Calais, l'on observera d'assez belles éclaircies, mais elles ne seront pas durables car de nouvelles averses arriveront. Sur la Bretagne, le Cotentin et la Vendée, *le ciel sera nuageux avec des* averses et des orages locaux.

L'après-midi, le ciel sera très nuageux et concernera les régions allant de la Corse et de la Provence jusqu'à l'Alsace avec de nombreux orages qui seront parfois violents, notamment sur les Alpes, le Jura et les Vosges, et accompagnés de rafales. Quelques orages isolés se produiront de l'Est au Massif Central à la Lorraine. Sur tout le reste du pays, le temps deviendra variable avec d'assez belles éclaircies. Côté température, il fera chaud en toutes régions ; au lever du jour : 8° à 10° sur la moitié Nord, 12° à 14° sur la moitié Sud ; au meilleur moment de l'après-midi : 25° à 26° dans le Sud-Ouest, 22° à 25° sur la moitié Est, 16° à 18° en Bretagne, Normandie et Nord et 20° de la région Parisienne au Centre et aux côtes vendéennes.

Les journées de jeudi, vendredi et samedi.

L'Europe occidentale demeure en cette fin de semaine dans un flux général de sud à sud-ouest, relativement chaud. En France, de nouvelles zones orageuses sont prévues samedi et dimanche.

Jeudi, la pertubation orageuse qui affectait l'est du pays s'éloignera vers *l'Allemagne et un assez beau temps pré*dominera malgré des formations nuageuses instables sur le Nord- Est. Des vents faibles seront orientés au secteur sud-ouest. Les températures de l'après-*midi oscilleront entre 20° et 23°, dépas*sant ces valeurs dans le Midi.

Vendredi et samedi l'est, le nord-est, le centre, le nord et le sud-est du pays devraient connaître un temps plus chaud, ensoleillé malgré quelques orages isolés le soir.

Par contre, du Bas-Languedoc et des Pyrénées au Pays de Loire et à la Bretagne, le temps deviendra lourd, orageux et nuageux.

La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer* était à Paris, le 31 *mai*, à 8 heures, de 1012,5 millibars, soit 759.4 millimètres de mercure.

Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 23 et 12 ; Bordeaux, 26 et 13 ; Bourges, 22 et 12 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; *Dijon, 21 et 8* ; Grenoble, 22 et 6 ; Lille, 17 et 9 ; Lyon, 21 et 13 ; Marseille-Marignane, 22 et 14 ; Nancy, 19 et 7 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 15 ; Paris-Le Bourget, 20 et 10 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 19 et 16 ; Rennes, 21 et 9 ; Strasbourg, 19 et 8 ; Tours, 21 et 12 ; Toulouse, 23 et 15 ; *Pointe-à-Pitre 31 et 25.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 18 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 26 et 15 ; Berlin, 17 et 8 ; Bonn, 18 et 6 ; Bruxelles, 17 et 10 ; *Le Caire, 34 et 21 ; îles Canaries*, 22 et 17 ; Copenhague, 14 et 6 ; Dakar, 26 et 22 ; Djerba, 31 et 19 ; Genève, 24 et 9 ; Jérusalem, 30 et 17 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 18 et 11 ; Luxembourg, 17 et 9 ; Madrid, 27 et 12 ; Moscou, 26 et 16 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 18 et 15 ; Palma-de-Majorque, 26 et 14 ; *Rome, 24 et 12 ; Stockholm, 17 et 9* ; Tozeur, 33 et 23 ; Tunis, 30 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIVRE A PARIS

Concerts au vert

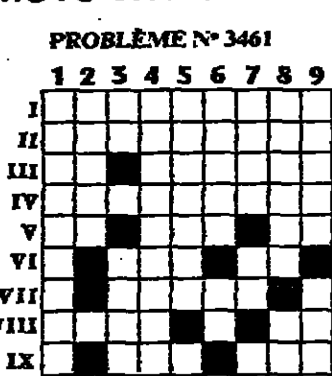
Sur l'initiative de la mairie de Paris, des concerts faisant appel à des formations seront organisés dans les kiosques à musique des parcs et jardins de la capitale.

Voici le programme prévu pour le mois de juin :

DATE	HEURE	FORMATION	LIEU
JUIN			
mercredi 1er ...	17 h 00	Musique divisionnaire du 5e régiment d'infanterie	Domaine de Bagatelle (bois de Boulogne)
	20 h 30	*La Lyre de Montmartre (U.D.S.M.P.)*	Square des Épinettes (17e)
jeudi 2	19 h 00	Accordéons de l'U.A.I.C.F. (U.D.S.M.P.)	Parc des Buttes-Chaumont (19e)
	20 h 30	Batterie-fanfare des gardiens de la paix	Square du Temple (3e)
	20 h 30	Orchestre à plectre de la S.N.C.F. (U.D.S.M.P.)	Parc Montsouris (14e)
vendredi 3	15 h 30	Batterie-fanfare de la R.A.T.P. (U.D.S.M.P.)	Parc des Buttes-Chaumont (19e)
	15 h 30	Harmonie de la R.A.T.P. (U.D.S.M.P.)	Champ-de-Mars (7e)
dimanche 5 ...	16 h 00	« L'Histoire du soldat », d'Igor Stravinski par l'Ensemble concertant de Paris	Parc floral de Paris (bois de Vincennes)
mardi 7	20 h 30	Orchestre symphonique César-Franck	Parc Montsouris (14e)
mercredi 8	20 h 30	Harmonie des P.T.T.	Square Adolphe-Chérioux (15e)
jeudi 9	17 h 30	Harmonie des gardiens de la paix	Square Saint-Lambert (15e)
	20 h 30	Accordéons des P.T.T. (U.D.S.M.P.)	Square Trousseau (12e)
	20 h 30	Écho philharmonique « Paris » (U.D.S.M.P.)	Square de Clignancourt (18e)
vendredi 10 ...	20 h 30	*Batterie-fanfare de la police nationale*	*Square de Clignancourt (18e)*
	20 h 30	Harmonie « La Renaissance » (U.D.S.M.P.)	Square du Temple (3e)
samedi 11	16 h 30	Harmonie du 13e (U.D.S.M.P.)	Parc floral de Paris (bois de Vincennes)
	16 h 00	Harmonie de la Police nationale	Square de Choisy (13e)
dimanche 12 ..	9 h à 18 h	Orchestres d'enfants musiciens (Alfred Loewenguth)	Parc de Bagatelle (bois de Boulogne)
	15 h 00	Accordéons de l'U.A.I.C.F. (U.D.S.M.P.)	Parc des Buttes-Chaumont (19e)
	17 h 00	Duo de guitare et cor anglais Patrick Roger	Serre du Fleuriste municipal (av. Porte-d'Auteuil)
	17 h 00	*Accordéons de l'U.A.I.C.F. (U.D.S.M.P.)*	*Parc des Buttes-Chaumont (19e)*
	17 h 00	Musique de la gendarmerie mobile	Parc floral de Paris (bois de Vincennes)
mardi 14	20 h 30	Orchestre symphonique de musique de genre	Square des Épinettes (17e)
mercredi 15 ...	17 h 00	Chansons populaires par la chorale des enfants du conservatoire du 14e	Parc Montsouris (14e)
	20 h 30	Harmonie des P.T.T. (U.D.S.M.P.)	Parc Montsouris (14e)
jeudi 16	16 h 00	Batterie-fanfare de la police nationale	Square Léon-Serpollet (18e)
	20 h 30	Orchestre à plectre de la S.N.C.F. (U.D.S.M.P.)	Parc des Buttes-Chaumont (19e)
	20 h 30	Accordéons des P.T.T. (U.D.S.M.P.)	Square Adolphe-Chérioux (15e)
	20 h 30	La Sirène (U.D.S.M.P.)	Parc Montsouris (14e)
vendredi 17 ...	20 h 30	Harmonie « La Renaissance » (U.D.S.M.P.)	Square Maurice-Gardette (11e)
dimanche 19 ..	*15 h 00*	*Batterie-fanfare des gardiens de la paix*	*Parc floral de Paris (bois de Vincennes)*
	17 h 00	Chœurs de Paris	Serre du Fleuriste municipal (av. Porte-d'Auteuil)
	17 h 00	Musique régionale du 8e régiment de transmissions	Parc de Bagatelle (bois de Boulogne)
mardi 21	16 h 00	Harmonie de la police nationale	Serre du Fleuriste municipal (av. Porte-d'Auteuil)
	16 h 00	Chorale « La Coecilia » (U.D.S.M.P.)	Parc Montsouris (14e)
	20 h 30	Batterie-fanfare de la police nationale	Square Necker (15e)
	20 h 30	*Orchestre symphonique César-Franck (U.D.S.M.P.)*	*Parc Montsouris (14e)*
	20 h 30	Écho Philharmonique « Paris » (U.D.S.M.P.)	Square de Clignancourt (18e)
mercredi 22 ...	20 h 30	Orchestre de variétés des P.T.T. (U.D.S.M.P.)	Square du Temple (3e)
jeudi 23	*18 h 00*	*Thurston High School Band*	*Champ-de-Mars (1er)*
	20 h 30	Batterie-fanfare des gardiens de la paix	Square Trousseau (12e)
	20 h 30	Accordéons des P.T.T. (U.D.S.M.P.)	Square du Temple (3e)
	20 h 30	La Sirène (U.D.S.M.P.)	Square Auguste-Blanqui (13e)
vendredi 24 ...	15 h 30	Batterie-fanfare de la R.A.T.P. (U.D.S.M.P.)	Square Sarah-Bernhardt (20e)
	15 h 30	Harmonie de la R.A.T.P. (U.D.S.M.P.)	Parc Montsouris (14e)
	20 h 30	La Renaissance (U.D.S.M.P.)	Square Jean-Morin (12e)
samedi 25	16 h 30	Harmonie du 13e (U.D.S.M.P.)	Parc des Buttes-Chaumont (19e)
	20 h 30	Fanfare des Halles (U.D.S.M.P.)	Kiosque de la Nation (12e)
mardi 28	20 h 30	Harmonie de la police nationale	Square Jean-XXIII (4e)
mercredi 29 ...	20 h 30	Harmonie des Chemins de fer du Nord (U.D.S.M.P.)	Parc des Buttes-Chaumont (19e)
jeudi 30	17 h 00	Harmonie et batterie-fanfare des gardiens de la paix	Champ-de-Mars (7e)
	16 h 00	Batterie-fanfare de la police nationale	Square Dupleix (15e)
	20 h 30	La Sirène (U.D.S.M.P.)	Parc Montsouris (14e)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3461



HORIZONTALEMENT

I. Action qui se change en obligation quand la bourse est à la baisse. — II. Faire partie des proches. — III. Symbole chimique. Apprécie les valeurs en bourse. — IV. Dont les actions ne tiennent compte ni des titres ni des valeurs. — V. Article étranger que la *France retourne. Si l'endroit* est considéré comme juste, on ne sait de quoi il retourne à l'envers. On peut le couler mais on ne peut l'empêcher de flotter. — VI. Cela se fête lorsque son premier naît. Fait passer le temps. — VII. On peut fuir les uns et ne pas quitter les autres. — VIII. Paradoxalement, sa présence près d'une femme laisse présager des naissances futures. Double tout ce qu'il touche. — IX. Balle perdue. Pose des problèmes lorsqu'il est à l'étude. — X. Sont mieux reçus dans le pavillon des « domestiques » que dans celui des « maîtres ». — XI. Un moyen ou des moyens, selon le cas.

VERTICALEMENT

1. Use de son influence pour nous tirer d'une mauvaise passe. — 2. Attention qui ne laisse pas indifférent. Article. — 3. Pièce jaune. S'ils sont parfois privés d'une belle robe, il leur reste au moins une bague. — 4. Peuvent donc se permettre de voir venir. — 5. Permet de s'exprimer en toute quiétude. Principe qui a du négatif et du positif. — 6. Dont le point de vue est donc défendu. Conjonction. A donc pu se transmettre. — 7. Petit nom de « la Reine morte ». Fait des plis. Arrive en claironnant ou se retire sur la pointe des pieds. — 8. *Cousin germain du Franc.* Siège dans une assemblée. — 9. Faire montre d'un certain laisser-aller. Œuvre donc pour une plus grande égalité.

Solution du problème n° 3460

Horizontalement

I. Mirabilis. — II. Obituaire. — III. Il. Tenter. — IV. Ride. Aa. — V. Eson. Nue. — VI. Rusai. — VII. Notaires. — VIII. On. Ases. — IX. Imites. Vu. — X. Gore. Eure. — XI. Et. Scènes.

Verticalement

1. Moire. Neige. — 2. Iblis. Mot. — 3. Ri. Dortoir. — 4. Atténuantes. — 5. Bue. Si. — 6. Iana. Arasée. — 7. Litanies. Un. — 8. Ire. Sevré. — 9. Serves. Sues.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4287-23

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
341 F 554 F 767 F 980 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
601 F 1 074 F 1 547 F 2 020 F

ÉTRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
381 F 634 F 887 F 1 140 F

II. — SUISSE, TUNISIE
454 F 779 F 1 105 F 1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

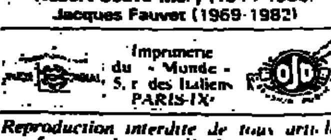
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

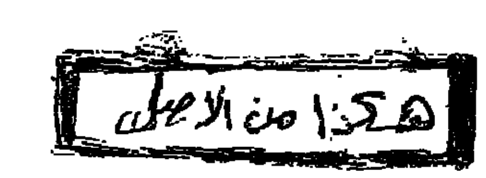
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

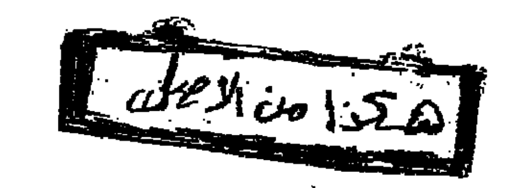
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395 - 2037





Le Monde

régions

Ile-de-France

En avant la musique !

La vie régionale ne se réduit plus, heureusement, à des querelles politiciennes, à un taux de chômage ou à des dossiers économiques. La culture est en train d'y prendre sa place, sa large place. Ainsi, il y a quinze ans, l'Ile-de-France, avec trente conservatoires, une cinquantaine de chorales, quelques harmonies et fanfares, ressemblait fort à un désert musical. Qui voulait *entendre de la musique devait « monter » à Paris. Les choses ont* complètement changé, même si certains banlieusards, eux-mêmes victimes d'un préjugé tenace, jurent encore qu'il n'est bon bec (de flûte) que de Paris. La musique est aujourd'hui vivante, foisonnante, exubérante même, en Ile-de-France.

La région dispose d'institutions solides. Elle n'est plus une sorte de Cendrillon à côté de son éclatante sœur parisienne. Elle roule même carrosse avec ses nombreux professeurs et musiciens *itinérants. Bref, elle a trouvé, à travers la musique notamment, sa* personnalité.

Foisonnement sans cacophonie

EN *Ile-de-France les choses ont* commencé à bouger à partir de 1966, comme partout en France, grâce à la création, au ministère de la culture, de la direction de la musique, confiée par André Malraux à Marcel Landowski. Les réalisations se sont multipliées à partir de 1970. En treize ans, le nombre des conservatoires municipaux (y compris ceux de Paris) est passé de trente à trois cent cinquante. La création en 1974 de l'Orchestre de *l'Ile-de-France a permis d'assurer* des manifestations de grande qualité dans quatre-vingts villes – au moins – chaque année.

Si l'impulsion de la direction de la musique, accentuée par la naissance de la délégation régionale en 1975, a *été* décisive, elle a *été* relayée par l'intérêt croissant des collectivités locales et, depuis deux ans, par la collaboration efficace du conseil régional, qui a, maintenant, des possibilités d'intervention directe dans le financement et le fonctionnement de la politique musicale.

La préparation des récentes élections municipales a provoqué une ruée des candidats auprès des spécialistes pour savoir quels étaient les moyens de créer, qui un orchestre, qui un festival... On a même parlé des conservatoires dans les réunions électorales !

L'actuel président du conseil régional, M. Michel Giraud (R.P.R.), est lui-même un exemple de cet en*gouement pour* la *musique : c'est son* activité passionnée à la tête de plusieurs chorales qui lui a valu d'être remarqué dans sa commune et d'entrer au conseil municipal du Perreux, avant de faire la carrière que l'on sait. Grâce à lui, la région est en pointe pour le soutien de la vie et des structures musicales, le plus souvent à parité avec l'État.

Aujourd'hui, chaque ville de la « petite couronne » et de la zone urbanisée de la « grande couronne » *dispose au moins* d'un conservatoire, d'un centre culturel, de plusieurs chorales, d'un orchestre et d'une ou deux associations de concerts.

Opéras pour les enfants

L'enseignement tient une place de choix dans ce tableau : six conservatoires nationaux de région (Paris, Versailles, Aubervilliers-La Courneuve, Boulogne, Rueil et Saint-Maur), seize écoles nationales de musique et cent vingt établissements agréés, pour lesquels, entre 1976 et 1981, les crédits ont été multipliés par deux ou trois grâce aux départements.

Un effort remarquable est entrepris pour organiser des écoles de musique décentralisées en milieu rural. Dans le Vexin par exemple, un syndicat intercommunal groupe seize villages où les enfants reçoivent un enseignement régulier, grâce à des professeurs itinérants. D'autres expériences sont lancées à Milly-la-Forêt, en vallée de Chevreuse, à Chartrettes. On y apprend le solfège, on y développe les pratiques collectives (chant choral, flûte à bec), en facilitant aux plus doués l'accès aux instruments solistes.

La diffusion musicale en milieu scolaire est également importante. Il y avait déjà une excellente anima*tion faite par des associations* telles que les Musicoliers, les centres musicaux ruraux et les Jeunesses musicales de France. Des crédits nouveaux ont été dégagés par une politique commune des ministères de l'éducation et de la culture pour des actions qui entraînent une participation des élèves.

C'est le cas des opéras d'enfants qui, inaugurés par *le Petit Ramoneur*, de Britten, et *le Loup des neiges*, de Williamson, se poursui*vent cette année* par la création d'une œuvre écrite spécialement par Marcel Landowski, *la Sorcière du placard aux balais*. Cet opéra tourne actuellement dans treize villes des Hauts-de-Seine, les écoliers de chaque ville ayant travaillé depuis six mois avec des conseillers pédagogiques les parties qui leur reviennent.

Plus de cent festivals

Plus spectaculaire est le *développement* des concerts et des festivals. L'Orchestre de l'Ile-de-France (ODIF), pris en main par Jacques Mercier, a été renforcé grâce au triple appui financier de l'État (10 millions de francs), des départements (5 millions) et du conseil régional (5 millions). Et la première réalisation lyrique, *la Clémence de Titus*, malgré une mise en scène contestable, a suscité un tel engouement qu'elle ouvre un bel avenir. A *côté de l'ODIF*, deux orchestres de chambre (Bernard Thomas et Jean-François Paillard) bénéficient de « contrats de mission » qui permettent de les engager à des prix très abordables.

Pour répandre la musique de chambre, la délégation régionale a organisé, les 7 et 8 mai, à Sceaux un Forum musical d'Ile-de-France où ont été selectionnés quatorze ensembles de musiciens professionnels de la région dans des genres divers *(musique ancienne, baroque, classi*que, romantique, contemporaine, jazz et musique traditionnelle) ; ils seront mis à la disposition des villes la saison prochaine (l'État et la région prenant à leur charge la moitié des cachets).

Les festivals, grands et petits, se sont épanouis partout, à l'ombre d'un château ou d'une église. Il y en a plus de cent.

Le Festival de l'Ile-de-France (subventionné à parité par l'État et la région, à hauteur de 350 000 francs chacun) offre chaque été une série de concerts-promenades dans les châteaux et les parcs. A l'*automne, il expédie* sur les routes un petit nombre de formations qui développent un thème : cette année, Londres et l'Angleterre de la Renaissance à nos jours. Cette activité ne nuit en rien à des festivals plus spécifiques, tels Versailles (le baroque), Sceaux (musique de chambre), Étampes (musique ancienne), Nemours (le violoncelle), Saint-Denis ou le Festival d'orgue du nord de la Seine (Meaux, Mitry, Lagny).

Compositeur dans la ville

La musique ne se limite pas à celle du passé. On tente d'associer les compositeurs actuels à la vie locale et de faire comprendre aux élus locaux l'intérêt d'avoir des créateurs dans leur circonscription. Dans les Hauts-de-Seine, une action menée par Jean-Louis Petit sur le thème du « compositeur dans la ville » a remporté un vif succès. Le compositeur vient lui-même parler de son œuvre dans les écoles, les conservatoires, les entreprises, les clubs du troisième âge. Dans un esprit analogue se déroule actuellement la Première Biennale de la création musicale en Essonne.

La pratique musicale des amateurs s'est grandement développée *elle aussi* ; sait-on qu'il y a par exemple plus de six cents chorales en Ile-de-France et sept à huit cents groupes de jazz, nombre d'harmonies et de fanfares bien vivaces, des groupes de musique populaires, des petits clubs de chansons et de variétés ? Les subventions qui leur sont allouées ont doublé en un an pour atteindre, en *1983*, 2 millions de francs. Des centres de formation s'ouvrent notamment pour les chefs d'harmonie. Un centre d'études polyphoniques et chorales, créé par la délégation régionale, réunit sous la direction de Stéphane Caillat huit cents stagiaires toutes les semaines.

Derrière ce foisonnement on retrouve presque toujours la direction régionale de la musique en Ile-de-France, dirigée par M. Vincent Berthier de Lioncourt. Elle est présente partout sur le terrain, suscite *et harmonise les politiques de l'État* et de la région, répond aux demandes des collectivités. L'Assecarm (association pour l'expansion et la coordination des activités régionales musicales) qu'elle a créée remplit un rôle d'assistance technique important, notamment grâce à un parc de matériel musical qui comprend un grand nombre d'instruments à percussion, deux clavecins, un pianoforte, un orgue positif et un piano Bösendorfer, tous instruments qui coûteraient fort cher à louer et qui sont prêtés pour des concerts. Mais elle entreprend aussi des actions de fond comme le fut la création de l'Institut de musique et de danse ancienne de l'Ile-de-France, qui a profondément influé sur le renouveau de la musique ancienne, ou comme l'est aujourd'hui le recense*ment des huit cent cinquante orgues* de la région, de manière à les sauvegarder.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Délégation régionale* à la musique d'Ile-de-France, 9, rue La Bruyère, 75009 Paris.

A ISSY-LES-MOULINEAUX

Accordéon, opérette et piano-jazz

JEAN-LOUIS, vingt-six ans, citoyen d'Issy-les-Moulineaux où il est employé de bureau, possède une chaîne haute-fidélité, une importante discothèque et va au concert au moins une fois par semaine dans sa commune ou à Paris. Il est intéressé par toutes les catégories de musique, même s'il a une nette préférence pour le classique, le jazz et la chanson. Il s'est inscrit en classe de formation musicale et de clarinette au conservatoire d'Issy et participe même à la chorale.

Bernard, vingt-sept ans, est un cadre moyen et demeure lui aussi à Issy-les-Moulineaux. Il ne possède, en dehors d'un téléviseur, aucun équipement musical et ne va pratiquement jamais au spectacle. Lui, son truc, c'est le tennis de table...

Ainsi rencontre-t-on dans cette commune de banlieue – ni particulièrement riche ni remarquablement démunie sur le plan musical – les goûts et les aspirations les plus contradictoires. *« Toute la difficulté,* remarque le maire, M. André Santini (U.D.F.), *est de répondre le plus largement possible aux besoins de chacun sans se ruiner. »* On ne peut en effet ignorer le mélomane, mais le pongiste ne comprendrait pas qu'on lui fasse payer trop cher les plaisirs du mélomane. En banlieue comme partout ailleurs, la règle est avant tout celle de la diversité.

Il y a d'abord la consommation *musicale la plus banale : radio, télé*vision, juke-box, night-club, chaîne hi-fi. Et puis les programmes spécifiquement municipaux. Mais à Issy, *comme ailleurs, on entend le même* leitmotiv : *« Ici il n'y a rien et il ne se passe rien. »*

Les banlieusards n'échappent pas à cette manie, à ce préjugé tenace. La différence est que, habitant la plus grande agglomération de France, ils vont souvent remplir les salles de Paris ou des communes voisines... et ignorent superbement ce qui se passe chez eux. Une Isséenne, qui déplore *« la misère musicale de sa ville »*, est allée applaudir Serge Reggiani à la porte de Pantin. Or, Issy dispose d'un magnifique théâtre de mille cent cinquante places qui, quelques semaines plus tôt, accueillait... le même Serge Reggiani.

Aux obstacles nés de la proximité *de la capitale et des éventuelles ca*rences de l'information locale s'ajoutent ceux d'une spécialisation grandissante des goûts musicaux du *public. Adeptes du jazz, de la chan*son, du classique, du rock, chacun fréquente son sanctuaire parisien et se soucie peu de ce qui se passe à sa *porte. Dans ces conditions, la pro*grammation des manifestations musicales est, pour les municipalités de la périphérie parisienne, un véritable casse-tête : les subventions ne peuvent éponger éternellement le déficit de salles vides.

« Ne pas les décourager »

Il faut se spécialiser. Le théâtre d'Issy l'a fait en concentrant ses efforts sur l'opérette ou le répertoire lyrique. Ou bien il faut créer un pôle d'attraction. Issy accueillera vraisemblablement dès l'automne prochain l'Orchestre d'Ile-de-France. Nanterre s'est dotée d'un centre régional de la chanson, Conflans-Sainte-Honorine a fait porter ses efforts sur un ambitieux festival annuel du café-théâtre. Finalement, les concerts les plus assidûment fréquentés sont ceux qu'organisent pour leur propre compte et en circuit fermé les associations régionales et les communautés ethniques : Arméniens à Issy, mais aussi Maghrébins, Bretons.

Restent ceux qui souhaitent « pratiquer » la musique : ils sont beau*coup plus nombreux qu'il n'y paraît.* M. Roland Lemêtre, professeur-animateur et chef de chœur au conservatoire de Rueil-Malmaison, *témoigne : « Les gens ont d'abord envie de faire « quelque chose ». Pourquoi pas de la musique ? Souvent, ils sont très décidés mais n'ont pas d'idées arrêtées. Il faut les orienter, savoir les retenir, ne pas les décourager. »*

Cette clientèle se dirige en priorité vers les conservatoires : presque toutes les communes de banlieue ont le leur. Les droits annuels d'inscription y oscillent entre 300 F et 2 500 F. A *Issy-les-Moulineaux*, le conservatoire, qui vient d'inaugurer ses nouveaux bâtiments, a coûté 25 millions de francs. Il accueille neuf *cents élèves, dont cent cinquante* adultes.

Trop longtemps, les conservatoires ont privilégié la formation de futurs professionnels. *« Depuis quelques années,* explique M. Roland Lemêtre, *on s'est rendu compte qu'il y avait une demande formidable pour une pratique plus dilettante, surtout chez les adultes. Pour eux, il faut mettre en place des filières plus souples, sans examen de contrôle préalable. Les professeurs de la jeune génération souhaitent répondre à ce besoin nouveau, mais la lourdeur des structures est terrible. »*

Chorales et rock en pointe

Les conservatoires ne sont pas *une panacée. D'abord, ils n'ont pas* une capacité suffisante pour recevoir tous les candidats. Ensuite, ils ne conviennent pas à tous les profils. Beaucoup les trouvent (ou les croient) trop chers. D'autres sont rebutés par le côté « scolaire » du travail. D'autres encore redoutent de pénétrer dans ce qu'ils croient être un établissement chic, réservé à une petite élite. Ceux-là se retrouvent le plus souvent dans les maisons de jeunes. *« Ceux qui viennent faire de la musique ici,* explique Mme Françoise Benedetti, directrice de la M.J.C. d'Issy-les-Moulineaux, *n'accepteraient jamais d'aller au conservatoire ; ils estiment que ce n'est pas fait pour eux. »*

Mais le plus grave défaut des *conservatoires est encore d'exclure* de nombreux instruments, pourtant très pratiqués : l'accordéon, l'harmonica, la batterie, l'orgue, la guitare *électrique. C'est là la conséquence* des directives ministérielles. Et pourtant quelle ville n'a pas son association d'accordéonistes ? Et la guitare électrique *n'est-elle pas* un des instruments les plus vendus par les magasins de musique de banlieue ? Peu à peu, ces magasins ont su récupérer ces « orphelins » en organisant tant bien que mal des cours particuliers ou collectifs, avec l'aide de professeurs plus ou moins compétents. *« Il faudra donc,* estime M. Roland Lemêtre, *créer des structures parallèles au conservatoire qui n'en aient pas la rigidité et qui puissent répondre réellement à tous les besoins. » « Nous nous efforçons de considérer qu'il n'y a pas de discipline mineure »*, ajoute M. André Santini, le maire d'Issy-les-Moulineaux. *« L'accordéon n'est pas inférieur au violon ni le chant lyrique supérieur au piano-jazz. L'essentiel est que chacun se réalise. »*

*Dernière caractéristique des com*munes de l'Ile-de-France : l'absence de petits orchestres. *« Chacun veut faire de la musique dans son coin »*, dit M. Lemêtre. Deux exceptions cependant : les chorales, qui ont connu récemment une expansion considérable, et les innombrables formations de rock, dont les adolescents ont toutes les peines du monde à trouver des locaux pour jouer sans incommoder le voisinage.

« L'évolution actuelle est encourageante, conclut M. Roland Lemêtre. *Mais la seule véritable révolution interviendra le jour où la formation musicale sera prise en charge sérieusement par l'éducation nationale. »*

FRANÇOIS ROLLIN.

LES CONSERVATOIRES DE PARIS

Pour amateurs doués

DOUZE cents musiciens « capables de déchiffrer n'importe quelle partition » sortent chaque année des conservatoires d'arrondissement de la Ville de Paris. Une quarantaine *seulement deviendront* des professionnels. Les autres resteront des amateurs doués, jouant pour leur plaisir et celui de leurs *amis. Telle est la mission des* conservatoires municipaux. Ceux-ci sont, à Paris, au nombre de dix-sept (un par arrondissement et un, récemment inauguré au Forum des Halles, pour les quatre arrondissements du centre : 1er, 2e, 3e, 4e).

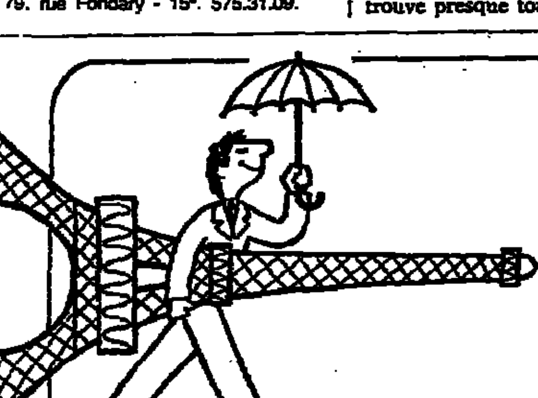
Six cents professeurs recrutés sur des listes d'aptitude et soumis à des inspections périodiques y enseignent le solfège et la pratique des instruments à douze *mille* trois cents élèves dont les âges vont de trois à vingt-cinq ans. La danse et l'art dramatique figurent également au nombre des *enseignements*. La demande est telle (deux mille enfants et adolescents seraient sur des listes d'attente) que, sauf exception, les adultes, pourtant nombreux à désirer suivre les cours, ne sont pas admis.

Il y a quelques années encore les conservatoires d'arrondissement ne disposaient que d'un encadrement de modeste niveau, enseignant en fin d'après-midi dans des locaux de fortune. Pour remédier à cette situation la direction des affaires culturelles de la Ville mène une double politique : renforcer la qualité du corps professoral et construire des locaux où l'enseignement puisse être dispensé sans interruption dans les meilleures conditions. Depuis 1980 douze arrondissements (1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e et 17e) ont été dotés de conservatoires tout neufs, parfaitement insonorisés et disposant des *équipements nécessaires : salles* de cours, de concert, de danse et de répétition. Leur fonctionnement a coûté 37 millions de *francs en 1983. Trois autres* conservatoires sont en chantier dans les 7e, 18e et 20e arrondissements.

Pour deux à trois heures de cours hebdomadaires pendant trente-deux semaines, il est demandé aux élèves une participation variable *s'échelonnant entre* 550 et 600 F par an. En mettant à contribution les maîtres et leurs meilleurs élèves, les conservatoires organisent périodiquement dans leurs propres locaux des concerts et des représentations dont l'entrée est libre et gratuite.

M. A.-R.

★ Renseignements : Inspection de la danse, 15, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 236-72-12.



RÉGIONS

CONSÉQUENCE INATTENDUE DU STATUT DE PARIS

Plusieurs conseils d'arrondissement rejettent les projets présentés par M. Chirac

Il n'a pas fallu plus de deux mois pour que les nouveaux conseils d'arrondissement élus en mars dernier à Paris donnent les premiers signes d'indépendance. Ceux du treizième et du dix-septième arrondissement présidés respectivement par MM. Jacques Toubon (R.P.R.) et Pierre Remond, ont repoussé un projet pourtant soutenu à la fois par M. Jacques Chirac, maire de Paris, et M. Claude Quin, président de la R.A.T.P.

Il s'agit de créer sur les boulevards des maréchaux un couloir réservé aux bus P.C. en installant sur la chaussée des séparateurs de circulation. La vitesse des bus et, donc, le service rendu aux usagers de cette ligne en seraient grandement améliorés. En deux points du parcours, les élus locaux ont dit non. « *L'opération est justifiée*, a dit M. Chirac. *Après concertation, le projet sera présenté à nouveau aux arrondissements pour une seconde lecture.* »

Autre manifestation, cette fois dans le sixième arrondissement, où le conseil, animé par son maire, M. Pierre Bas (R.P.R.), a donné un avis défarovable à la cession d'un immeuble municipal à l'Office d'H.L.M. de la Ville. Motif : le conseil veut connaître auparavant la liste de tous les locaux d'habitation appartenant à la Ville et situés dans l'arrondissement. Sans cela, le maire du secteur ne pourrait « *exercer pleinement ses attributions* ». Le nouveau statut de Paris lui donne en effet le droit d'attribuer la moitié de ces logements.

La majorité des conseillers du vingtième arrondissement, groupés derrière leur maire, M. Didier Bariani (radical), ont été plus loin encore. Trois projets touchant au logement social leur étaient soumis pour avis par l'Hôtel de Ville. L'un prévoyait la création de dix-sept logements dans un immeuble à réhabiliter, le deuxième, la construction d'un ensemble d'H.L.M. sur un terrain de 3 000 mètres carrés, le troisième la poursuite d'une étude sur une grosse opération tendant à la réhabilitation de sept cent quarante appartements. Les élus du vingtième arrondissement ont émis un avis défavorable sur ces trois dossiers. Raison invoquée : « *Nous ne voulons pas que se constituent dans notre quartier des ghettos de logements sociaux. Ceux-ci doivent être répartis plus harmonieusement ailleurs dans Paris.* »

Ces affaires ont été évoquées au cours de la séance qu'a tenue le Conseil de Paris lundi 30 mai. La dernière d'entre elles est la plus préoccupante, car elle tend à remettre en cause dans le détail et sur le terrain la politique d'ensemble menée par la Ville dans le domaine du logement social. La timidité et l'insuffisance de cette politique ont été récemment soulignées par le rapport Merlin (*le Monde* du 24 mai 1983). Le maire a souvent rejeté sur l'Etat la responsabilité de cette situation. Cette fois, ce sont ses propres amis qui lui mettent des bâtons dans les roues.

Les conseillers de Paris et ceux d'arrondissement veulent bien souscrire aux déclarations d'intention, mais, lorsqu'il s'agit de passer aux actes, c'est-à-dire d'édifier des H.L.M. dans leur quartier, ils refusent.

Il est vrai que ce sont toujours les mêmes arrondissements périphériques et populaires (treizième, dix-neuvième et vingtième notamment) qui reçoivent des ensembles d'H.L.M. Des terrains y sont encore disponibles et, financièrement, accessibles. Or, sous l'impact de la rénovation, ces secteurs se sont embourgeoisés depuis deux décennies. Leurs nouveaux habitants cohabitent difficilement avec les locataires de logements sociaux, qui sont souvent des travailleurs immigrés. En tout cas, ils estiment qu'ils ont payé plus que leur part à la politique sociale de la Ville.

Le danger de ce nouvel état d'esprit n'a échappé ni à M. Jacques Chirac ni à son adjoint chargé du logement, M. Jean Tiberi. Celui-ci a immédiatement réagi : « *Les trois projets touchant le vingtième arrondissement sont importants*, a-t-il dit. *Nous fournirons aux élus les éclaircissements qu'ils souhaitent avant qu'ils réexaminent ces dossiers en seconde lecture. Nous sommes résolus à poursuivre la politique du logement social.* »

Mais les modalités de cette politique pourraient changer. On étudie un mécanisme financier qui permettrait de faire construire des H.L.M. dans tous les arrondissements, y compris ceux de l'ouest, quel que soit le prix des terrains. « *Il s'agit d'éviter la ségrégation et de trouver un nouvel équilibre* », précise M. Tiberi. Mais, en achetant des immeubles et des terrains plus chers, la Ville pourra-t-elle maintenir le rythme (déjà modeste) des constructions de logements sociaux ? Le problème est d'autant plus ardu que l'Etat, de son côté, ne sera guère en mesure d'augmenter à l'avenir le volume de ses aides.

En tout cas, ces premières escarmouches montrent que les conseils d'arrondissement ne sont pas disposés à abandonner la moindre parcelle de leurs nouvelles prérogatives.

Répondant aux questions des élus socialistes ou communistes, M. Chirac a dressé, lundi 30 mai, le bilan de leurs activités. Chacun d'entre eux s'est réunis au moins à deux reprises (celui du 13e a siégé durant 9 heures consécutives). Ils ont donné leur avis sur plus d'une centaine de dossiers, posé de multiples questions écrites et émis des vœux qui devront être examinés en priorité par le Conseil municipal. Les services de l'Hôtel de Ville se hâtent de dresser l'inventaire des équipements dont les arrondissements auront bientôt la charge.

De leur côtés les associations attendent la mise en place des comités d'initiative et de concertation d'arrondissement (CICA) où elles doivent siéger. Mais le décret d'application les concernant n'est toujours pas publié. Aussi, M. Jacques Chirac a-t-il décidé de faire tenir à l'automne, dans chaque arrondissement, des « états généraux » pour organiser la concertation. Une commission des méthodes de concertation vient d'être créée. Enfin, sur le plan matériel, une trentaine de fonctionnaires ont été envoyés en renfort dans les mairies d'arrondissement où des travaux de modernisation (6 millions de francs) vont être entrepris.

Dans l'application de la loi dite « Paris-Lyon-Marseille », la capitale se targue d'être en flèche. M. Chirac s'est fait un malin plaisir de souligner que les mairies d'arrondissement ne sont pas encore en place à Marseille – chez M. Gaston Defferre – et que les conseils d'arrondissement n'y ont pas vraiment commencé à fonctionner *(voir ci-dessous.)*

MARC AMBROISE-RENDU.

Dans le Loir-et-Cher

VINGT-SIX MAIRES BOYCOTTENT L'ENQUÊTE SUR LE T.G.V.-ATLANTIQUE

(De notre correspondant.)

Blois. – Vingt-six des trente-trois communes concernées par le passage du T.G.V.-Atlantique en Loir-et-Cher ont manifesté leur opposition au projet en décidant de boycotter l'enquête d'utilité publique ouverte depuis le 25 mai dans les mairies.

A l'appel du comité de coordination contre la ligne nouvelle du T.G.V., organisme que préside M. Pierre Fauchon, ancien directeur de l'Institut national de la consommation, conseiller général U.D.F. de Mondoubleau, les conseils municipaux des communes concernées ont été invités à se prononcer sur l'opportunité d'un boycottage. Vingt-six d'entre eux ont opté pour cette attitude, les sept autres, parmi lesquels figurent Vendôme et plusieurs localités voisines, ont choisi de rester dans la légalité en poursuivant normalement la procédure de consultation.

Les élus des communes récalcitrantes, accompagnés d'environ deux cents agriculteurs opposés au projet, ont défilé le 27 mai dans les rues de Vendôme jusqu'à la sous-préfecture. Une délégation conduite par M. Pierre Fauchon a déposé les registres relatifs à l'enquête. M. Fauchon a indiqué que l'ouverture de l'enquête constituait une tentative de « coup de force » de la part des pouvoirs publics.

M. Albert Uhrich, préfet commissaire de la République du Loir-et-Cher, a écrit aux maires contestataires pour les mettre en demeure de rentrer dans la légalité. En cas de défaillance de leur part, a-t-il précisé, il sera contraint de se subsistuer à eux et de prendre les mesures nécessaires pour mener l'enquête à son terme. – J.-L. B.

LES PRÉSIDENCES DES CONSEILS RÉGIONAUX

● **BRETAGNE.** – M. Raymond Marcellin, député (U.D.F.-P.R.) du Morbihan, a été réélu, lundi 30 mai, président du conseil régional de Bretagne. L'assemblée régionale, qui compte 27 U.D.F., 6 C.D.S., 12 R.P.R., 5 div. dr., 24 P.S. et 3 P.C., se réunissait pour la première fois en séance plénière depuis les élections municipales de mars dernier. M. Raymond Marcellin, constamment réélu à ce poste depuis 1978, a obtenu 45 voix contre 17 à M. Charles Josselin (P.S.), président du conseil général des Côtes-du-Nord, et 3 à M. Christian le Verge (P.C.), maire de Ploumagoar (Côtes-du-Nord). Il y avait 65 votants; 12 conseillers régionaux étaient absents.

● **MIDI-PYRÉNÉES.** – M. Alex Raymond, député socialiste de la Haute-Garonne, maire de Colomiers et conseiller général, a été réélu le 30 mai, pour la quatrième fois, président du conseil régional Midi-Pyrénées. M. Raymond a obtenu 73 voix sur 76 votants et 82 inscrits. M. Jean-Michel Baylet, président du M.R.G., et Mme Evelyne Jean-Baylet, P.-D.G. de *la Dépêche du Midi*, ont obtenu chacun une voix. Il y a eu un bulletin blanc. M. Alex Raymond a, comme lors de sa précédente élection, bénéficié des voix des onze conseillers régionaux qui appartiennent aux partis de l'opposition.

● **Des élus bretons demandent le maintien d'une centrale nucléaire.** – Les élus des communes de quatre cantons du Centre-Finistère, ceints de leurs écharpes tricolores, ont manifesté, le 28 mai à Brennilis, pour exiger le maintien en activité de la centrale nucléaire des monts d'Arrée, atteinte par la « limite d'âge » ; construite en 1962, elle doit en principe être fermée prochainement. Les élus ont exigé « *le maintien en fonction de la centrale au-delà de 1985* ».

● A Lyon : une certaine bonne volonté

De notre correspondant

Lyon. – Pour la mise en place du nouveau statut, la municipalité lyonnaise suit à la lettre la déclaration qu'avait faite M. Francisque Collomb, sénateur et maire (non-inscrit), avant les élections municipales : « *Nous appliquerons la loi, toute la loi, mais rien que la loi.* » Ainsi les neuf maires et les conseils d'arrondissement sont installés, et ils se sont déjà réunis, pour la plupart à deux reprises. Mais ils n'ont eu à délibérer que sur le transfert d'équipements de quartier, tels que les crèches, les stades et les espaces verts de moins de 1 hectare.

Pour le reste, les élus se disent « bloqués » par l'absence des décrets d'application, notamment ceux concernant les comités d'initiative et de concertation d'arrondissement (CICA).

En l'absence d'un budget autonome et donc de pouvoirs réels, les maires d'arrondissement s'efforcent de régler les problèmes les plus immédiats : celui de locaux devenus trop exigus pour accueillir les conseillers suplémentaires et celui des personnels dont le statut défini par la loi reste flou. « *Il nous faut parfois interpréter* », dit un maire d'arrondissement. Ce que M. André Soulier, chargé de la coordination entre les arrondissements, résume par la formule : « *l'imagination est au pouvoir* ».

Dans une ville où tous les arrondissements sont détenus par l'opposition, on montre pourtant une certaine bonne volonté. M. Roger Fenech (U.D.F.-C.D.S.), maire du 9e arrondissement arraché à la gauche, dit : « *Pourquoi traîner les pieds ? Il faut appliquer la loi dans l'intérêt même de la population de nos quartiers.* »

J.-J. B.

● A Marseille : crise du logement pour les mairies

De notre correspondant

Marseille. – L'application de la loi P.L.M. s'est d'abord heurtée à une banale question de locaux... Il n'existait ici, contrairement à Paris et à Lyon, que des bureaux annexes de l'hôtel de ville où l'on effectuait certaines démarches administratives. Il a donc fallu chercher des bâtiments pour abriter les maires et leurs conseils.

Puisant dans le patrimoine immobilier de la ville, les services municipaux ont fait feu de tout bois. La mairie du premier secteur (premier, quatrième, treizième, quatorzième arrondissement) logera provisoirement dans l'ancien grand séminaire de Marseille, où des travaux sont en cours et qui sera prêt à l'accueillir au début de l'été. La mairie des deuxième, troisième et septième arrondissements, en plein centre ville, a dû se contenter provisoirement de 300 mètres carrés de bureaux logés en étage.

La mairie des cinquième, dixième, onzième et douzième arrondissements est installée pour l'instant dans un groupe scolaire en partie désaffecté, avant de rejoindre ultérieurement le château Saint-Thys. La mairie des huitième et sixième arrondissements – celle de M. Jean-Claude Gaudin (U.D.F.) – prendra place dans la splendide villa Bagatelle, ancienne résidence de l'amiral, au cœur des quartiers sud de Marseille, dès que les services techniques qui l'occupent auront déménagé.

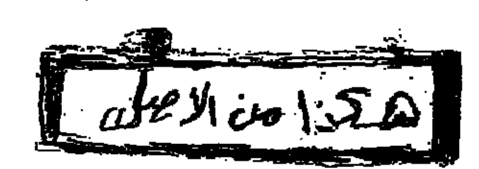
La mairie du neuvième, et celle des quinzième et seizième arrondissements sont logées dans des parcs. On remarque non sans ironie à l'hôtel de ville que l'opposition est « gâtée », les maires les moins bien logés étant les socialistes...

Les secrétaires généraux et les autres collaborateurs des maires ne sont pas encore désignés. Pour l'essentiel, les conseils d'arrondissement seront prêts à prendre leur régime de croisière début 1984. Mais déjà tout projet qui concerne un arrondissement particulier est soumis au conseil d'arrondissement. Quant à l'état civil, il était déjà géré au niveau de l'arrondissement, à Marseille.

A compter du 1er juillet, les mariages déserteront l'hôtel de ville et seront obligatoirement célébrés dans les mairies d'arrondissement.

JEAN CONTRUCCI.

● *La présidence de la Communauté urbaine de Lille.* – Les représentants des quatre-vingt-six communes, membres de la Communauté urbaine de Lille, sont parvenus, le 25 mai, à un accord sur la répartition des cent quarante sièges du conseil qui devra être installé le 20 juin prochain. Cet accord, qui prévoit que la désignation des douze vice-présidents se fera à la proportionnelle, ne porte pas sur la présidence de la C.U.D.L. Mais, en dépit du renversement de majorité au profit de l'opposition résultant des dernières élections municipales, M. Arthur Notebart, député socialiste et maire de Lomme, pourrait conserver son siège de président.



Le Monde

économie

AFFAIRES

POUR LA DÉFENSE DU MATÉRIEL DENTAIRE FRANÇAIS

Mme Cresson mobilise les doyens de faculté

Châtellerault. – S'adressant récemment à la préfecture de la Vienne à une centaine d'exportateurs de Poitou-Charentes, Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, n'a pas mâché ses mots. Aux quelques interlocuteurs qui se plaignaient de leurs difficultés à placer leurs produits à l'étranger, elle a rétorqué d'une voix posée et autoritaire : *« Les Français sont trop individualistes et se concurrencent entre eux, alors qu'ils pourraient s'entendre dans un but de réussite coordonnée. La Hollande, qui possède trois fromages à souris, sait fort bien les vendre.*

Ce qui compte, a-t-elle ajouté, *c'est le meilleur emploi de ce qui existe, ce sont la réflexion et l'organisation internes. On ne conquiert pas, par exemple, le marché américain avec trois mots d'anglais et un attaché-case. L'exportation se prépare sur le lieu du travail et je connais de forts jolis cas de réussite. »*

Très sollicitée par ses activités de maire de Châtellerault, Mme Cresson est passée maître dans l'emploi de son temps depuis belle lurette. Elle sait mettre à profit un parcours en voiture pour accorder un entretien. *« Un cas de réussite*, nous a-t-elle dit, *c'est celui de Gallus-Union, une entreprise de Châtellerault spécialisée dans la fabrication de matériel dentaire. Après deux dépôts de bilan, un redressement s'imposait. Pour sauver l'entreprise en péril, j'ai lancé un appel à M. Jean-Luc Lagardère, – qui, par amitié pour moi, a engagé une filiale de Matra dans le capital, – à l'homme d'affaires bien connu M. Gérard-Yves Ifker, devenu co-actionnaire, ainsi qu'à la Société d'investissement industriel dentaire.*

» De plus, précise-t-elle, *une action a été menée auprès de doyens de faculté de chirurgie dentaire qui ont été reçus à Gallus-Union en mars. Devant eux, j'ai déploré que, le plus souvent, le matériel dentaire utilisé dans les centres hospitaliers universitaires soit d'origine étrangère. Je leur ai demandé de changer de mentalité. »*

De notre correspondant

Mme Edith Cresson, avec l'accord de la direction de Gallus-Union et celle du personnel, entend lancer ainsi l'amorce d'une nouvelle politique d'exportation. *« Nous avons les meilleurs techniciens du monde*, souligne-t-elle, *mais trop de savants en France sont au-dessus de ces contingences. Mes axes essentiels visent à des exportations intellectuelles dans des paquets bien ficelés. »*

La réussite de Gallus était-elle à donner en exemple ? *« Dans le passé*, répond M. Claude Schintowski, directeur de l'usine, *l'exportation était de l'ordre de 30 %, mais les dépôts de bilan de juin 1978 et de mai 1981 ont ébranlé l'édifice et ruiné bien des espoirs. Nous avons pris les rênes de Gallus-Union en 1981, après six mois d'inactivité, l'usine étant occupée par le personnel en grève. Il nous a fallu repartir de zéro et créer des réseaux de distribution.*

» Aujourd'hui, indique-t-il, *le redressement est significatif puisque nous travaillons avec près de huit mille cabinets dentaires français. Il nous reste cependant à obtenir de meilleurs résultats sur le marché extérieur. Le personnel est intéressé par le développement de l'entreprise et le travail s'accomplit dans un climat de paix retrouvée. »*

Pour M. Gérard-Yves Ifker, connu comme importateur et comme exportateur, une reconquête des marchés intérieur et extérieur reste une cible privilégiée : *« Il nous faut vaincre une vieille tradition si longtemps à l'honneur dans les centres hospitaliers universitaires favorables au matériel allemand et au matériel japonais*, souligne-t-il. *D'où notre approche des doyens de faculté. Dans le même temps, nous multiplions nos contacts avec le Moyen et le Proche-Orient, avec les pays d'outre-mer et, plus près de nous, avec nos partenaires allemands. »*

En insistant sur la concertation

Côté syndical, un seul partenaire, la C.G.T., seule organisation ouvrière représentée chez Gallus-Union. *« Il est déjà délicat de se relever d'un dépôt de bilan*, constate M. Gilles Lucas, délégué syndical à l'usine de Châtellerault, *plus délicat encore de se relever d'un deuxième. Gallus, fondé en 1939, a connu son apogée en 1974, avec 273 salariés à Châtellerault et 350 au total pour le groupe. L'usine équipait alors plus de la moitié des cabinets dentaires français ; mais de premières difficultés sont apparues dès 1975, alors que l'usine était liée à l'Institut de développement industriel et à plusieurs banques.*

» Après le premier dépôt de bilan, en 1978, M. Claveau, financier et non industriel, a tenté en vain de redresser la situation, alors que 176 membres du personnel avaient été réembauchés, ajoute-t-il. *Puis ce fut, en 1981, la nouvelle culbute et l'occupation de l'usine pendant six mois. »*

Commentant ces événements, dont de nombreuses familles de Châtellerault ont été victimes, M. Lucas garde la tête froide : *« Il y a eu le changement*, dit-il, *changement auquel les travailleurs ont pris une part prépondérante. Il y a un nouvel état d'esprit. Sous le précédent septennat, par exemple, Gallus ne bénéficiait d'aucun marché d'Etat. Maintenant, la voie nous est ouverte.*

» En ce qui nous concerne, affirme-t-il, *nous avons eu une attitude responsable pendant la crise de Gallus, et il est certain que, depuis novembre 1981, date de la reprise, nous n'avons participé à aucune grève majeure. Nous avons poussé la charrette trop loin pour la laisser s'enliser. Nous continuerons donc à assumer nos responsabilités, mais sans laisser dans l'ombre nos revendications. »*

M. Lucas rappelle à ce sujet que, au cours du premier trimestre de 1983, le personnel de Gallus-Union a perdu 0,50 % de son pouvoir d'achat, l'harmonisation des salaires avec l'indice INSEE prévue tous les mois n'étant réalisé que tous les trois mois. *« C'est une revendication que nous n'entendons pas laisser tomber, et nous ne transigerons pas non plus sur l'application intégrale des lois Auroux*, en insistant sur la *concertation.*

» Nous serons aussi très attentifs à l'embauche du personnel : la reprise a été lente. Avec 87 salariés nous sommes trop peu nombreux. Nous n'exigeons pas l'impossible, mais un effort de bonne volonté, déjà amorcé par un nouvel engagement. On ne saurait oublier enfin que nous tenons les cadences de travail auxquelles nous nous étions engagés », conclut le délégué C.G.T.

Pour M. Jean-Claude Monaury, secrétaire de l'Union départementale de la C.G.T., il n'est pas tolérable que le matériel dentaire allemand entre librement en France, alors que le matériel français pénètre si difficilement en R.F.A. Il souhaite, avec ses amis, que des mesures rigoureuses soient enfin mises au point.

« L'originalité de Gallus-Union, dit-il encore, *c'est l'évidente démonstration que, sans l'intervention des travailleurs, le redressement de cette entreprise aurait été voué à l'échec. »* Un exemple qui incite, en effet, à la réflexion, car Châtellerault a beaucoup souffert de la crise économique et la chute d'une unité de travail est, ici comme ailleurs, mais plus qu'ailleurs peut-être, un événement grave.

BERNARD HILBERT.

En 1983

LE SECTEUR ARTISANAL BÉNÉFICIERA DE 7,20 MILLIARDS DE FRANCS DE PRÊTS SPÉCIAUX

Le montant total des prêts spéciaux à l'artisanat a été fixé à 7,20 milliards de francs pour 1983. Ils seront accordés dans la limite de 45 %, à un taux superbonifié de 9,45 % et, pour le reste à un taux bonifié de 12,45 %. Cette décision a été prise le vendredi 27 mai par le conseil du crédit à l'artisanat qui avait été réuni en présence de M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat.

Le communiqué diffusé après la réunion indique que, en 1982, l'investissement des entreprises artisanales *« est resté soutenu »* ; celles-ci se sont partagées un peu plus de 6 milliards de francs de prêts spéciaux et aussi une *« part importante »* des prêts participatifs simplifiés.

Une expérience devait être faite dans quelques départements pour mettre au point une nouvelle procédure permettant à des petites et moyennes entreprises, qui ne peuvent bénéficier de prêts pour des raisons administratives, de faire valoir leur demande.

Enfin, les Banques populaires ouvriront cette année un crédit (dit de « restructuration ») de 20 millions de francs pour aider des firmes artisanales sous-traitantes victimes de la défaillance de certains de leurs clients, donneurs d'ordres.

ÉTRANGER

HAUSSE DES PRIX de 0,4 % en R.F.A...

Les prix ouest-allemands ont augmenté de 0,4 % en mai, selon les chiffres provisoires publiés le 30 mai par l'Office fédéral des statistiques. Le coût de la vie avait augmenté de 0,2 % en avril, alors qu'il avait diminué de 0,1 % en mars.

Toutefois, sur un an, les prix ont enregistré une hausse de 3 %, soit moins qu'en avril où leur augmentation annuelle avait été de 3,3 %. Les résultats définitifs pour mai seront rendus publics dans une dizaine de jours. – *(A.F.P.)*

...et de 1 % en Italie

Les prix de détail italiens ont augmenté de 1 % en mai, selon les statistiques provisoires publiées le 30 mai par l'Institut national de statistiques. Sur les douze derniers mois, la hausse ressort à 16,4 %, soit à peine moins que la moyenne annuelle pour les quatre premiers mois de 1983 (16,6 %).

L'objectif du gouvernement italien est de ramener la hausse des prix à 13 % en 1983. Le coût de la vie s'était accru de 1 % en avril, 0,9 % en mars, 1,4 % en février et 1,3 % en janvier. – *(A.F.P.)*

● **Framatome dans l'intelligence artificielle.** – Le constructeur français de centrales nucléaires, Framatome, vient de créer une filiale commune avec une jeune société californienne Teknowledge. Baptisée Framentec, elle sera dotée d'un capital de 25 millions de francs et commercialisera en Europe les « *systèmes experts* » (ces systèmes informatiques qui utilisent les dernières techniques développées dans le cadre de l'intelligence artificielle), développés par Teknowledge, qui a été créé en 1981 par des chercheurs du MIT, de l'université de Stanford et la Rand Corporation.

Les deux sociétés vont également constituer un groupe international de recherche et développement qui assurera le financement et la coordination des projets dans le domaine des applications commerciales de l'intelligence artificielle.

MARCHÉ COMMUN

La Commission de Bruxelles et les groupes chimiques européens tentent de remédier à la crise provoquée par les surcapacités de production

Les représentants des neuf groupes chimiques européens – B.A.S.F., Hoechst, I.C.I., Enichem *(groupe rassemblant Eni-Chimica et Enoxy)*, Solvay, Montedison, Dutch State Mines, ATO-Chimie, Shell, – ont remis, le 30 mai à Bruxelles, aux responsables de la Commission du Marché commun, M. Etienne Davignon, commissaire des affaires industrielles, et M. Frans Andriessen, chargé de la concurrence, un rapport analysant la situation désastreuse de la chimie européenne créée par les surcapacités de production (25 % à 30 % en moyenne), et proposant des mesures pour tenter d'y remédier.

Les industriels ont accepté de notifier à la Commission les accords bilatéraux ou trilatéraux envisagés, *dont le contenu* est encore gardé rigoureusement secret, en vue de résorber ces surcapacités.

De leur côté, les responsables communautaires se sont engagés à se prononcer assez rapidement sur la compatibilité de ces accords avec les règles de la concurrence. Rendez-vous a été pris pour la fin de l'année, le troisième depuis le mois de juillet 1982.

L'année terrible

MM. Davignon et Andriessen semblent aujourd'hui avoir sérieusement pris en considération les propositions des chimistes européens. 1982 a été, il est vrai, l'année terrible pour l'industrie chimique : la pire depuis la seconde guerre mondiale. Aucun groupe n'a été épargné.

En Allemagne fédérale, les bénéfices des géants de la chimie ont fondu (– 25,6 % chez Hoechst, – 22 % chez B.A.S.F., Bayer étant le plus éprouvé avec une chute de 87 % de ses résultats en raison de l'intense effort financier déployé par la firme pour redresser sa filiale Agfa- Gevaert). En règle générale, les niveaux de rentabilité des grandes entreprises allemandes sont revenus à leur point le plus bas depuis près de quarante ans (1 % en moyenne) et les usines ne tournent qu'à 66 % de leurs capacités. Les Néerlandais ne sont pas mieux lotis. Si AKZOcommence à récolter les fruits des efforts entrepris depuis des années pour tenter d'enrayer l'hémorragie des fibres synthétiques, Dutch State Mines (D.S.M.) a enregistré son premier déficit (51 millions de francs environ) depuis l'après-guerre.

Outre-Manche, M. John Harvey-Jones, président de Imperial Chemical Industries (I.C.I.) a qualifié de *lousy* (infecte) les résultats de son groupe (– 25 %). Les pertes de la chimie italienne approchent les 9 milliards de francs, dont 3,8 milliards pour la seule Montedison (déficit historique).

Que dire de la chimie française ? Tous les groupes nationaux, sans exception, ont enregistré des déficits : Rhône-Poulenc, 844 millions ; C.d.F.-Chimie, 1,2 milliard ; P.C.U.K., 1,5 milliard, pour ne citer que les principaux. Au total, la chimie française a perdu près de 5 milliards de francs, dont 1 milliard dans les engrais.

Globalement, les pertes de la pétrochimie européenne ont dépassé 22 milliards de francs, dont 14 milliards pour les seules matières plastiques.

La tempête ne s'est pas seulement abattue de ce côté de l'Atlantique. Selon un bilan établi par Chemical and Engineering News, les bénéfices d'exploitation des cinquante premières entreprises américaines ont baissé de 50 %. Il n'est dont pas exagéré de dire que l'année écoulée a été désastreuse à tous égards. Des signes timides d'amélioration se sont manifestés ici et là durant le premier trimestre, qui semblent devoir persister. Mais, pour reprendre l'expression employée par le docteur Rolf Sammet, président du directoire de Hoechst, le numéro un mondial, la reprise est *« une plante fragile »*. *« Nous émergeons de la plus grave crise de notre histoire »*, a déclaré de son côté M. Edward O. Jefferson, président de Du Pont de Nemours, qui hésite lui aussi à se prononcer sur le caractère durable de la reprise également enregistrée aux Etats-Unis.

La situation reste donc préoccupante. *Dans ces conditions il ne faut* donc guère s'étonner qu'à Bruxelles les responsables de la Communauté aient enfin décidé de se pencher sur le dossier de la chimie. Rien cependant n'est acquis en matière de réduction des capacités. A titre d'exemple, la production européenne d'éthylène a déjà été réduite de 2 millions de tonnes mais elle est encore supérieure de 3 millions de tonnes aux besoins réels et les surcapacités dans les matières plastiques sont voisines de 40 %. Les grands *groupes allemands*, au *nom du* sacro- saint libéralisme industriel, font valoir qu'il appartient à chacun de *« balayer devant sa porte »* et refusent obstinément, en public du moins, de s'engager très loin dans un processus de concertation.

La Commission de Bruxelles, de son côté, entend éviter que les accords envisagés ne faussent la concurrence ou n'aboutissent à la création d'un cartel secret avec des ententes sur les prix et des partages des marchés. Les principales victimes d'un tel cartel seraient les industries transformatrices de matières plastiques au nombre de vingt cinq mille dans la C.E.E. M. Andriessen a reçu des représentants de ces industriels venus lui faire part de leurs inquiétudes devant les grandes manœuvres en cours dans la chimie.

A l'évidence, l'assainissement structurel de la pétrochimie dans le cadre d'accords négociés entre les diverses entreprises sera difficile à réaliser et tout laisse à penser que le dossier sera, une fois de plus, mis en sommeil à Bruxelles quelques mois encore : le temps de voir de quel côté le vent tourne.

ANDRÉ DESSOT.

● **Les cotonniers européens accusent la Turquie de dumping.** – Les filateurs et tisseurs de coton européens, regroupés dans Eurocom, vont demander à la Commission de la Communauté économique européenne (C.E.E.) l'ouverture d'une enquête sur les conditions de vente des *fils de coton par la Turquie*. Selon Eurocom, les prix offerts par la Turquie sont *« anormalement bas »* (de l'ordre de 20 % inférieurs à ceux proposés par les pays européens). Il y a un an et demi un droit anti-dumping avait été temporairement appliqué sur les importations de fil turc, dans les pays du Marché commun.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,5560	7,5600	+ 190	+ 245	+ 360	+ 430	+ 980	+ 1120
$ can.	6,1400	6,1475	+ 20	+ 190	+ 40	+ 330	+ 125	+ 865
Yen (100)	3,1660	3,1705	+ 155	+ 195	+ 290	+ 345	+ 930	+ 1005
DM	2,9985	3,0010	+ 180	+ 210	+ 355	+ 390	+ 1045	+ 1110
Florin	2,6685	2,6715	+ 120	+ 160	+ 270	+ 310	+ 755	+ 825
F.B. (100)	15,0135	15,0270	+ 300	+ 460	+ 570	+ 790	+ 1425	+ 1875
F.S.	3,6115	3,6150	+ 235	+ 270	+ 450	+ 495	+ 1345	+ 1435
L (1 000)	5,0480	5,0520	– 155	– 95	– 285	– 195	– 1175	– 1015
£	12,1720	12,1895	+ 195	+ 300	+ 400	+ 550	+ 1250	+ 1525

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8	9 3/16	9 9/16	9 1/2	9 7/8
DM	4 3/4	5 1/8	4 7/8	5 1/4	4 15/16	5 5/16	5 1/4	5 5/8
Florin	5 1/8	5 1/2	5 1/2	6 1/4	5 3/4	6 1/4	6 1/4	7
F.B. (100)	8 3/4	10 1/4	9 1/4	10	9 3/8	10 1/4	10	10 3/4
F.S.	2 1/2	3 1/2	4 9/16	4 15/16	4 9/16	4 15/16	4 9/16	4 15/16
L (1 000)	13	15	14 7/8	16	15 1/8	16 1/4	17	18
£	10	10 5/8	10 1/16	10 11/16	10 1/16	10 11/16	10 1/16	10 11/16
F. franç.	12	12 3/4	12 1/4	13	12 3/4	13 1/2	15 5/8	16 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

POINT DE VUE

Solidarité ou assurance ?

par RENÉ TEULADE (*)

LES « hypothèses de travail » envisagées ces jours derniers pour équilibrer les comptes du régime général de la Sécurité sociale ont suscité des réactions assez vives de la part des partenaires sociaux, et notamment du mouvement mutualiste.

La Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) a fermement montré son opposition à l'instauration d'un mécanisme de protection qui favoriserait la mise en place, dans le domaine de la santé, d'un système d'assurance individuelle à prestations différenciées en fonction du coût de couverture, au détriment d'un système de protection solidaire garantissant des prestations identiques.

La mise en place des régimes d'obligations a toujours été inspirée par ce principe, qui est resté fondamental pour les mutualistes.

L'extension des régimes de protection sociale constitue, sans aucun doute, l'une des données majeures de l'histoire sociale de la seconde moitié du vingtième siècle. Les catégories qui s'étaient délibérément maintenues en marge du dispositif de sécurité sociale mis en place à la Libération en ont progressivement apprécié l'intérêt, dès lors que leur particularisme professionnel a pu être préservé.

Une même dynamique d'ensemble unit le mouvement de généralisation de la Sécurité sociale, aujourd'hui quasiment achevé, et la croissance des prestations en longue période : la progression continue de la fraction socialisée des dépenses de santé, le glissement vers les types de consommation médicale les mieux remboursés, peuvent en attester.

Contre l'Etat-providence ?

Les critiques, souvent fondées, des insuffisances de l'Etat-providence ne peuvent faire oublier que l'idée d'un droit à la sécurité par la protection sociale s'est imposée en France comme dans les autres pays développés, et ce droit peut être désormais considéré comme l'un des droits attachés à la personne humaine.

Certes, dans la mesure où la Sécurité sociale distribue essentiellement des prestations monétaires correspondant à des droits acquis par le versement préalable de cotisations, elle est impuissante à résoudre certaines difficultés sociales qui s'imposent souvent par leur urgence et leur acuité : mères isolées, veuves, chômeurs de longue durée qui échappent encore dans certains cas aux mailles des régimes de la Sécurité sociale.

Par ailleurs, la multiplicité des régimes et des réglementations a pour corollaire d'importantes inégalités de contribution au financement de la protection sociale, comme vient de le rappeler le rapport du CERC consacré à ce problème.

Le système de Sécurité sociale n'est donc pas parfait ; beaucoup reste à faire pour le rendre conforme au grand dessein de ses promoteurs de 1945-1946, et en particulier pour rendre l'institution, vécue souvent comme une bureaucratie anonyme, à la fois plus transparente et plus proche des usagers.

Mais on ne peut nier l'apport décisif de la protection sociale dans la période actuelle :

– D'une part, les revenus distribués participent au soutien de la demande globale, et contribuent au financement d'activités économiques fortement utilisatrices de main-d'œuvre (70 % des dépenses hospitalières sont constituées par des salaires) ;

– D'autre part, la protection sociale est un puissant instrument de renforcement de la cohésion nationale : elle participe à la réduction des inégalités, par exemple, en favorisant l'accès aux soins de l'ensemble de la population.

La dénaturation de la protection sociale

Pourtant, les procès se multiplient aujourd'hui pour remettre en cause le système de protection sociale dans ses fondements mêmes. A l'occasion de difficultés financières récurrentes, de nombreuses propositions sont avancées de toute part pour limiter le champ de la couverture sociale obligatoire à la couverture des plus gros risques, laissant à l'initiative volontaire de chacun le soin d'ajuster le niveau de la protection sociale à la hauteur de ses besoins individuels.

Certaines décisions gouvernementales récentes telles que l'instauration d'un forfait hospitalier ou l'abaissement à 40 % du taux de remboursement de 1257 médicaments alimentent cette tendance, en pénalisant injustement les plus démunis, qui pourront le plus difficilement faire face à des dépenses accrues.

Ces mesures sont impuissantes à peser de façon décisive sur les dépenses d'assurance-maladie. Une augmentation du ticket modérateur, sous quelque forme que ce soit, restera sans effet sur des consommations médicales qui, pour l'essentiel, correspondent à des soins « lourds » (70 % des dépenses d'assurance-maladie sont engagés par 10 % des consommateurs). La majoration de la dépense laissée à la charge des ménages risque par contre d'inciter certains à recourir plus tardivement aux soins avec tous les risques d'aggravation de leur état de santé et des dépenses qui en résulteront.

Il faut le réaffirmer avec force : une telle évolution constitue une régression *inacceptable qui,* comme nous avons essayé de le montrer, s'inscrit en contradiction avec la tendance de l'évolution historique et les aspirations profondes de la population. Elle porte en germe une profonde dénaturation de notre système de protection sociale, vers un système *« à deux vitesses »* articulant l'assistance destinée principalement aux défavorisés et le recours aux techniques de l'assurance individuelle pour ceux qui le souhaiteraient et pourraient en payer le prix.

La solidarité la plus large

La mise en œuvre de mécanismes de solidarité les plus larges possibles, à la fois par les populations couvertes et par l'importance des garanties offertes, constitue bien l'un des piliers de notre système de Sécurité sociale. Evoquer la solidarité signifie bien que la Sécurité sociale n'est pas réductible à un système d'assurance où la cotisation perçue est strictement fonction du risque encouru, et où l'individualisation des cotisations et la sélection du risque permettent de dégager de confortables marges de profit.

Au contraire, conformément aux principes de base de la mutualité, dont ce fut l'un des apports essentiels à la construction de la protection sociale, la Sécurité sociale comme les sociétés mutualistes procèdent à une péréquation du risque global, réparti égalitairement entre les assurés sociaux. Une couverture identique est ainsi assurée à l'ensemble des assujettis. La gestion démocratique garantit un contrôle de l'utilisation des fonds collectés.

L'attention des responsables politiques et sociaux doit être attirée sur le problème posé par l'activité des compagnies d'assurances dans le domaine de la santé et de la protection de la personne humaine, qui fait courir un risque très grave à la solidarité collective pratiquée dans le cadre mutualiste.

Globalement, en effet, le risque de maladie s'accroît avec l'âge. Si une entière liberté est laissée au secteur lucratif pour isoler la couverture des populations à risque limité (et cela à des tarifs défiant bien évidemment toute concurrence), la proportion de population à risque élevé (les malades, les personnes âgées) progressera fortement dans les effectifs des groupements mutualistes qui se refusent à pratiquer une sélection de leurs assurés en fonction du risque.

A terme, la confirmation d'une telle évolution signifierait la remise en cause de la nécessaire solidarité entre générations à travers les mécanismes de la protection sociale. C'est la raison pour laquelle la F.N.M.F. estime que l'un des moyens – et peut-être le seul – d'éviter cette altération serait de réserver à la mutualité l'exclusivité de la couverture maladie complémentaire. Ce n'est que par une solidarité accrue que pourront être surmontées les difficultés actuelles du financement des régimes sociaux.

Dès lors que sera satisfait le préalable d'une meilleure connaissance des revenus, l'ensemble de la collectivité nationale devra être sollicité à hauteur de ses facultés contributives pour éviter la remise en cause du niveau des prestations.

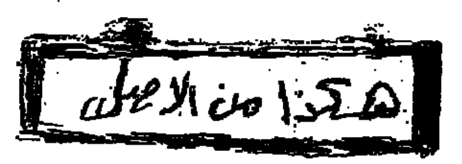
Cet effort exigé de tous sera compris si est recherchée dans le même temps une plus grande efficacité sociale des dépenses collectives. Le système de soins, en particulier, devra surmonter les deux principaux travers qui ont marqué les vingt dernières années :

– Il s'est préoccupé davantage de « réparer » que de « prévenir » la maladie ; un rééquilibrage s'impose donc ;

– Aidé par un système de tarification inflationniste, le développement de l'hôpital, des professions de santé comme de l'industrie pharmaceutique semble obéir davantage à une logique autonome qu'à une préoccupation de service public.

Les mutualistes ne manqueront pas d'apporter leur contribution au débat qui doit s'instaurer sur ces problèmes. Dans un contexte où s'imposent rigueur et vérité, la mutualité se distingue par son apport original à la société française : celui d'une pédagogie du civisme et de la responsabilité.

(*) Président de la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.).



SOCIAL

LA C.F.D.T. ET LES TRENTE-CINQ HEURES

« Une erreur historique »

Seule organisation française à faire de la réduction de la durée du travail une priorité de l'heure et à défendre *encore* l'objectif des trente-cinq heures en 1985, la C.F.D.T. est en train de perdre patience, ce qui l'a conduit à changer de braquet pour obtenir satisfaction.

Le 30 mai, au cours d'une conférence de presse destinée à présenter un rassemblement de cinq cents militants sur ce thème, le 10 juin prochain, M. Jean Kaspar, secrétaire national, réaffirmant la volonté de la confédération d'obtenir au moins deux heures de réduction de la durée du travail en 1984, a été particulièrement net : *« Si le patronat reste bloqué face à cette revendication, le gouvernement devrait par la loi intervenir pour une réduction de deux heures en 1984. Nous attendons du gouvernement qu'il fixe clairement ses intentions et qu'il intervienne par la loi s'il le faut. »*

La tactique de la C.F.D.T. évolue. Jusqu'à présent, la centrale comptait essentiellement sur des négociations dans les branches et les entreprises pour réduire de nouveau le temps de travail. Au préalable, elle demandait – et elle demande toujours – que le patronat accepte un bilan des soixante-huit accords signés en 1981-1982 et discute *« au niveau interprofessionnel d'un accord sur les modalités de la négociation »*, renvoyée ensuite aux branches.

Dans cette perspective, réaffirmée au conseil national de la fin avril, la C.F.D.T. s'était jusqu'alors gardée de demander au pouvoir une intervention législative et générale, tout en attendant de lui qu'il réaffirme l'objectif des trente-cinq heures en 1985 et qu'il réduise la durée maximale hebdomadaire par décret.

Ce changement tactique peut s'expliquer pour trois raisons. La C.F.D.T. est convaincue que le patronat, s'il est prêt à dresser des bilans, n'est pas désireux de s'engager sur la voie d'un objectif des trente-cinq heures qu'il a toujours combattu. Certes, la loi Auroux sur l'obligation de négocier va amener des entreprises à discuter de la durée du travail, mais les chances de nouvelles avancées contractuelles sont minces, sauf peut-être dans des secteurs en crise, pour limiter les suppressions d'emplois.

Face à cette situation, la C.F.D.T. ne réussit pas à mobiliser ses propres militants, et certains de ses dirigeants parlent même d'« échec » pour la journée du 26 mai, le pouvoir d'achat apparaissant relativement plus mobilisateur. Enfin, la centrale veut forcer le pouvoir à abattre ses cartes : l'objectif des trente-cinq heures en 1985 est-il encore le sien ? *« Toute timidité ou tout refus de s'engager dans cette voie,* a déclaré M. Kaspar, *représentent à nos yeux une erreur historique ».*

La C.F.D.T. espère être aidée dans cette revendication par une *impulsion européenne. Le 4 juin,* à Stuttgart, deux mille de ses militants doivent participer – avec ceux de F.O. – à une manifestation de la Confédération européenne des syndicats sur l'emploi. Mais elle devra d'abord faire la *clarté en son sein, des fédérations* comme la métallurgie et Hacuitex, qui vient de tenir son congrès à Valence, demandant, avec des modalités différentes, une compensation salariale intégrale. Le rassemblement du 10 juin peut modestement *y contribuer.*

MICHEL NOBLECOURT.

PROTESTATION DE M. BERGERON AU SUJET DU PRÉLÈVEMENT DE 1 %

M. André Bergeron a adressé à M. Jacques Delors une lettre de protestation au sujet du prélèvement de 1 % au titre du revenu imposable de 1982.

« Une fois de plus nous assistons à la plus parfaite confusion en ce qui concerne le prélèvement de 1 % au titre du revenu imposable en 1982, écrit M. Bergeron. *Un certain nombre de catégories devaient être exonérées de cette contribution, notamment celles dont la situation s'est modifiée depuis juin 1982 et dont le revenu imposable, au titre de l'an dernier, n'a pas dépassé 90 000 F. Or il se trouve que les contribuables ayant opté pour le prélèvement mensuel de l'impôt – et entrant dans le cadre des conditions ci-dessus – se voient majorer de 12,5 % le prélèvement de juin et de juillet 1982, cela sans préavis et sans qu'ils puissent faire jouer la clause d'exonération. »*

Faits et chiffres

● **M. Goux et le plan de rigueur.** – M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, indique, dans un entretien accordé au mensuel *le Courrier de la Nièvre,* qu'il soutient le plan gouvernemental décidé le 25 mars dernier, tout en rappelant que ce soutien s'accompagne de quelques réserves. Le gouvernement, dit-il, doit *« mener une politique d'économies sur les importations non indispensables, c'est-à-dire vis-à-vis des produits fabriqués en France à des conditions de prix et de qualité comparables ».*

Le président de la commission des finances réclame, par ailleurs, une politique européenne commune à l'égard du dollar.

● *« Les chefs d'entreprise, dans l'ensemble très pessimistes sur les perspectives de l'industrie française, prévoient une baisse de la production au cours des trois prochains mois, après le léger infléchissement déjà observé »,* écrit l'INSEE au vu de son enquête mensuelle (mai) de conjoncture. Les réponses des chefs d'entreprise font apparaître une tendance à une lente dégradation de la situation dans l'industrie, les stocks de produits finis s'alourdissent, les carnets de commandes continuent de se dégarnir. Les perspectives en matière de hausses des prix restent modérées.

● **Les employés de Jeudy** (deuxième fabricant de soupapes en France après Renault) **ont occupé la perception de Schirmeck** (Bas-Rhin), le 30 mai pendant une heure, pour protester contre l'annonce faite ce même jour de 282 suppressions d'emploi.

● **Expédition d'ardoises au premier ministre.** – Pour protester contre les menaces de licenciements (320) dans leur industrie ardoisière, la population de Trélazé (Maine-et-Loire, union de la gauche) va expédier à M. Pierre Mauroy cinq mille cinq cents lettres contenant chacune une ardoise. Le matériel, si l'acheminement se fait sans dégâts, pourra couvrir 50 mètres carrés de toiture pour les monuments historiques.

AGRICULTURE

A MACON, SOUS LA SAONE

« On peut se battre contre le feu mais contre l'eau... »

De notre envoyé spécial

Mâcon. – N'était le socle de pierre sur quoi on l'a juché, Alphonse de Lamartine aurait presque pu sentir, *lundi 30 mai dans l'après-midi,* l'eau lécher ses bottes de bronze. Il s'en fallait en effet de bien peu pour que la Saône, qui a déjà englouti tous les quais de la ville, leurs escaliers de pierre, leurs parapets et leurs jardinières fleuries, ne vienne clapoter sur *la chaussée qui porte le nom du* poète...

Mais, si la crue a épargné l'auteur du *Lac,* elle s'est montrée bien moins respectueuse avec les bas quartiers du chef-lieu de la Saône-et-Loire. A présent, il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur et attendre. Tandis que des ménagères résignées jouent les acrobates sur différentes passerelles de planche, leur sac dans une main et leur filet à provision dans l'autre, la ville, toutes autorités en tête, n'a d'yeux que pour l'envahisseuse qui gagne toujours un peu plus de terrain, sans se hâter, centimètre après centimètre, sans que rien ni personne ne puisse l'en empêcher. Comme nous le disait en hochant la tête le sapeur-pompier venu, lui aussi, juger depuis un pont le cours des événements, *« on peut se battre contre le feu, mais contre l'eau... il faut attendre, un point c'est tout ».*

Pourtant, un vrai soleil d'été aidant, les Mâconnais commençaient à regarder lundi avec un peu moins de crainte les flots apparemment débonnaires, mais qui n'en font pas moins *leurs quatre volontés. Et au « P.C. »,* installé depuis quatre jours déjà au troisième étage de l'hôtel de la préfecture, les derniers chiffres relevés à 17 heures ont mis tout de même un peu de baume au cœur de tous ceux que le plan ORSEC mobilise sans relâche, sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers, militaires et fonctionnaires de l'équipement et d'E.D.F.

Ce petit espoir était tout entier contenu dans le fait que la Saône n'avait monté que de 1 centimètre entre 11 heures et 15 heures, pour atteindre 6,88 mètres à Chalon-sur-Saône et 6,55 mètres à Mâcon, alors qu'à Verdun-sur-le-Doubs, confluent du Doubs et de la Saône, la cote de 8,04 mètres n'avait pas varié d'un pouce pour la première fois depuis une semaine. Quoi qu'il en soit, *c'est très probablement dans la journée* du mercredi 1er juin que le maximum pourrait être atteint à Mâcon, mais – sauf nouvelles précipitations, bien entendu, – il ne devrait pas dépasser la cote de 6,90 mètres. Si l'on a atteint 6,95 mètres en décembre 1711, record absolu qui allait être établi à nouveau en janvier 1955, il est peu probable – heureusement – que cette triste performance puisse être à nouveau égalée.

Les barges devenues bétaillères

La situation n'en reste pas moins extrêmement préoccupante. Aux cent trente-deux communes déjà déclarées sinistrées au cours du mois d'avril dernier viennent s'en ajouter aujourd'hui cent quatre-vingt-quatre autres. Ainsi, sur les cinq cent soixante-treize municipalités de l'ensemble du département, trois cent seize s'inscrivent à présent sur la liste des « victimes de catastrophes naturelles ». Et, pour le seul département de Saône-et-Loire, on estimait ce lundi à environ 25 000 hectares – chiffre sensiblement égal à celui de 1981 – la superficie des terres actuellement recouvertes par les eaux.

Si l'on n'a eu à déplorer aucune victime jusqu'ici, en revanche on ne compte plus les routes coupées jusqu'à nouvel ordre, les villages et les fermes transformées en îles, les troupeaux désemparés qu'il faut tantôt ravitailler sur place en fourrage frais, tantôt évacuer à bord de grandes barges devenues bétaillères si la montée menace leur étable.

L'armée, avec une cinquantaine d'hommes, le groupement départemental de gendarmerie, qui dispose de quelque deux cent cinquante militaires pour avoir été renforcée d'un escadron de gendarmerie mobile, la police urbaine et environ deux cents sapeurs-pompiers multiplient sans relâche les sorties, les missions et les interventions de toutes sortes.

En attendant, on guette l'embellie tant espérée qui nettoierait enfin le ciel et permettrait à la décrue de s'amorcer. On a beau commencer à *en avoir l'habitude, on ne peut se* faire ici à ce fléau têtu qui laisse les hommes impuissants et verrait pour un peu les promeneurs, les peintres du dimanche, les amoureux et les pêcheurs à la ligne se mettre à haïr cette Saône qu'ils aiment d'ordinaire *si passionnément.*

J.-M. D.-S.

● **Le conseil régional de Bourgogne** a pris des mesures d'urgence en faveur de l'agriculture bourguignonne, comme de l'ensemble des habitants touchés par les inondations. Un crédit d'au moins 1 million de francs sera inscrit au projet de budget supplémentaire 1983. Ces fonds serviront, en particulier, à assurer des apports de fourrage. D'autre part, les élus communistes ont *demandé, lundi 30 mai, au ministre* de l'agriculture que des dispositions soient prises pour une application rapide de la loi sur les calamités et pour l'attributon d'aides exceptionnelles aux victimes d'inondation.

● **M. Lagauche est élu président du Comité économique et social de Champagne-Ardenne.** – M. Henri Lagauche a été élu, le 30 mai à Châlons-sur-Marne, président du Comité économique et social de Champagne-Ardenne par 31 voix contre 28 à M. Yvon Hanssens. M. Lagauche, âgé de soixante-quatre ans, est président de la Caisse d'allocations familiales de la Marne et maire (P.S.) de Champillon, près d'Epernay. Ancien résistant et syndicaliste à F.O., il administre diverses sociétés de logement.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

POUR CETTE RUBRIQUE, S'ADRESSER



7, rue Ste-Anne 75001 PARIS 261.51.52

Etude de Me BUREAU notaire à Soissons

2 Chasses à Louer

par adjudication

FORET DE DOLE
Canton de BRAINE (02)
201 Hectares
M. à P. : 506 QX de blé de fermage

Bois de RONCHERES
Canton de Fère-en-Tardenois (02)
44 Hectares
M. à P. : 115 Qx de blé de fermage

Le 18 juin 1983, à 14 h 30
Centre Hospitalier de Soissons (02)

Vte s/sais. immob. Pal. Justice CRÉTEIL
Jeudi 9 juin 1983 - 9 h 30

PAVILLON MANDRES 6 P. Garage et CAVE LES ROSES (94)
4, R. DES VALLÉES et Fbg des Chartreux, lieudit « les FOSSES »
MISE A PRIX 10 000 F
S'ad. Me Th. MAGLO avocat Paris
18, rue de Lisbonne, T. 387.18.90

Vente sur conversion
au Palais de Justice d'Évry (91)
MARDI 7 JUIN 1983 à 14 h

UN APPARTEMENT
19, Chemin des Robineaux, situé à
LONGPONT-S.-ORGE
MISE A PRIX : 50 000 F
avec faculté de baisse d'un quart.
Rens. Me TRUXILLO et AKOUN, avt ass.
4, bd de l'Europe à Évry (91)
Tél. : 079-39-45.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL. En un seul lot
le JEUDI 9 JUIN 1983 à 9 h 30

UN PAVILLON DE 3 PIÈCES
principales avec une cave sis 6, rue Émile-Zola à
FRESNES (Val-de-Marne)
MISE A PRIX : 200 000 FRANCS
S'ad. pr rens. à Me Jean-Claude BOUCTOT, avocat à Paris 5e, 87, bd Saint-Michel. Tél. 634-11-42. Au Greffe des Criées de Créteil où une copie du cahier des charges est déposée.

Vente au Palais de Justice de CAHORS (Lot), JEUDI 23 JUIN, à 14 h.

Comm. de LACAVE (Lot) - VILLAGE de CANTELOUBE

MAISON ancienne sur cave, en pierres, avec tuiles plates. Rez-de-ch. : grande pièce, cuis. souillarde - 1er étage mansardé : 2 ch., s. de bns, w.c. - Porcherie en pierres.
MISE A PRIX : 150.000 F
S'adresser à S.C.P. d'avocats FAUGERE - MESSERSCHMITT - HAUTEFEUILLE, Résidence Fénelon, 46000 CAHORS, tél. 34-41-02. S.C.P. d'avocats DAYNAC - GISBERT - DEVIERS - ALARY 16, boulevard Gambetta, 46000 CAHORS, tél. 35-20-40.

Vente Palais de Justice, Paris, jeudi 16 juin 1983, à 14 heures

APPART. 10, rue des SAINTS-PÈRES, PARIS (7e)
et **3 à 5 bis, rue de VERNEUIL** Bât. s. cour 2e étage Entrée, 5 pièces, 2 s. de bns
Cuisine, office, W.-C., cave et 4 chambres de service au 4e étage
M. à Px 1 600 000 F
S'adr. Me BOISSEL, avocat à Paris
14, r. Sainte-Anne, T. : 261-01-09

Vente Palais de Justice PARIS - Jeudi 16 juin 1983, 14 h

STUDIO PARIS (15e) 22e niveau. Asc. Est STUDIO no 12. Ent. 1 p., cuis. s. d. b. W.C.
16/A-18/A, rue Gaston-de-Caillavet
M. à P. : 200 000 F s'ad. Me ABADIE
avocat, Paris (7e), 17, rue de l'Université. Tél. 261-22-18, avant 17 h

Vente Palais Justice Nanterre - Mercredi 15 juin 1983, 14 h
EN UN SEUL LOT

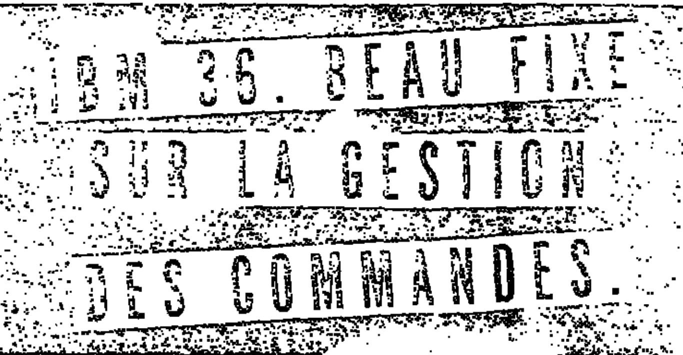
APPART. ASNIÈRES (92) - 12, rue Maurice-Bokanowski. 2 pièces principales, CAVE.
M. à P. : 100.000 F S'ad. Me M. DESFORGES avocat Paris-7e
3, place Vauban - Tél. : 555-75-91. Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Nanterre où une copie de l'enchère est déposée.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice d'EVRY (91)
Mardi 7 juin 1983, à 14 heures

UN PAVILLON A MONTLHÉRY (91)
Chemin des Moulins, numéro 9
MISE A PRIX : 150 000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir
Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avts ass., 4, bd de l'Europe, à EVRY (tél. 079-39.45)

Vte Pal. Evry (91) Mardi 14 juin 1983 à 14 h.

PAVILLON à GIF-S/YVETTE (91)
M. à Px 250 000 Frs
Chevry-II - Allée de la Nattée no 26 - S'adresser à :
SCP ELLUL-GRIMAL-NOUVELLON-ROUZIES AVOCATS
Tél. 077-96-10
3, rue du Village à Evry (91), Me BARBIER-PORTAIL, Avocat à Ste-Geneviève-des-Bois (91), 76, av. Eperon T. 016-74-04 s/pl. pour vis.



AGRICULTURE

L'approvisionnement de la région lyonnaise en légumes risque d'être perturbé

De notre correspondant

Lyon. – Ce matin-là, dans l'enceinte du marché-gare de Lyon-Perrache, trois des quatre « carreaux » réservés aux producteurs régionaux de légumes étaient déserts : « *A cette époque de l'année, c'est anormal. Il manque au moins la moitié de la production habituelle* », estime le sous-directeur du Marché d'intérêt national de Lyon.

Les absents sont restés chez eux, car ils n'ont rien à vendre. Près de Villefranche-sur-Saône, dans le nord du département du Rhône, les cultures maraîchères sont sous 2 mètres d'eau. Au sud de la région de Condrieu, le Rhône vient de reprendre possession des terres. Le 18 mai, l'Azergues sortait de son lit, saccageant de nombreuses exploitations, tandis qu'en avril, c'est le secteur de Givors qui était victime des débordements de l'Yseron et du Garon.

En dehors de ces zones sinistrées, tous les producteurs de légumes de la région lyonnaise ont souffert d'une pluviosité record : plus de 500 mm en soixante-quinze jours de pluie quasiment ininterrompue.

« *La terre ne produit plus et les répercussions de cet excès d'eau seront importantes et durables* », avertit M. Georges Champaney, président du Syndicat des maraîchers de la région lyonnaise, qui regroupe environ cinq cents adhérents. En effet, la campagne de plein été est compromise à cause du retard pris pour les semis et les plantations. Certains légumes d'arrière-saison risquent même de manquer. Ainsi, le cardon, légume lyonnais par excellence, doit être impérativement semé avant le 1er juin. Il en est de même pour les endives. L'un des sept ou huit producteurs lyonnais d'endives, M. Maurice Hug, dit : « *Si le temps ne s'améliore pas, il peut y avoir pénurie. Or la France est le premier producteur européen.* » Pénurie possible encore de pommes de terre que beaucoup n'ont pu planter.

Dans l'immédiat, l'absence de printemps est un coup très dur pour les exploitants. M. Hug explique : « *Pour nous, maraîchers de ceinture verte, la production de printemps est la plus importante car nos légumes arrivent avant ceux des jardiniers amateurs. De plus, à partir de juillet, c'est l'exode. Notre clientèle part en vacances. Or notre vocation est de ravitailler l'agglomération lyonnaise. Nous ne sommes pas organisés pour exporter.* »

A l'inverse, les régions de France n'ont pas l'habitude d'alimenter Lyon. M. Champanay ne cache pas que les consommateurs lyonnais risquent d'avoir « *des surprises dans l'approvisionnement* », comme c'était le cas il y a quelques jours pour les salades subitement devenues introuvables, et hors de prix...

« *Les hausses de prix*, dit-on à la direction du Marché d'intérêt national de Lyon, *seront pondérées par les importations qui représentent 50 % du marché.* » Cependant, le marché lyonnais a une particularité : la moitié de la production légumière est vendue directement par les producteurs (1). Sur les marchés forains, la loi de l'offre et de la demande jouera à plein. Pour peu qu'il y ait une offre !

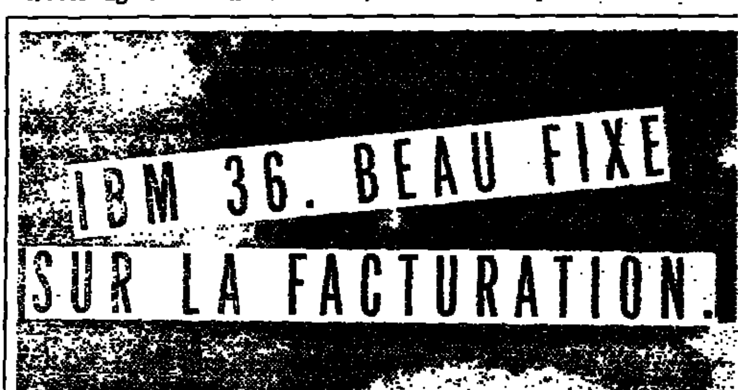
Malgré le désastre qui guette le millier de petits producteurs lyonnais, M. Champaney prévient : « *Nous ne voulons surtout pas d'indemnités. Assister en permanence les agriculteurs n'est pas une bonne formule. Nous voulons des prêts super-bonifiés, de manière à donner une bouffée d'oxygène à ceux qui en ont besoin.* »

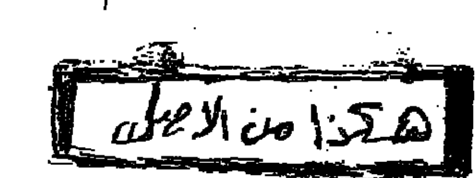
Des contacts sont en cours entre M. Delahaye, président de la Fédération nationale des producteurs de légumes, et la Caisse nationale du crédit agricole afin d'obtenir, comme en 1980 un report des prêts pour un an. Une « trêve de cotisations d'assurance » est aussi à l'étude. Ces aides indirectes éviteraient à un bon nombre de trésoreries de souffrir du même mal que les légumes chargés d'eau : l'asphyxie.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Cette vente au détail ne représente que 12 % dans les autres régions.

● Les prix des aliments du bétail seront probablement taxés, a annoncé M. Michel Rocard, dimanche 29 mai, au cours du Magazine agricole de FR 3 « D'un soleil à l'autre ». Si les accords de modération de prix fixant à 7 % au maximum les hausses sur les produits vétérinaires, phytosanitaires, les semences et les machines agricoles sont respectés, « *il y aura encore en 1983 un revenu agricole décent* », a-t-il précisé. Quant à la taxation des prix de la paille, des fourrages et des aliments du bétail, elle interviendrait pour freiner « *la montée dramatique* » actuelle de ces prix sur le marché.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES

ASSEMBLÉE DU 26 MAI 1983

Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 13,8 milliards de francs TTC contre 10,5 milliards de francs en 1981 (+ 31 %). Pour Bouygues seule il s'est élevé à 5,9 milliards de francs TTC contre 3,9 milliards de francs (+ 48 %).

Au 1er janvier 1983, les commandes en portefeuille pour le groupe s'élevaient à 22 milliards de francs.

Le bénéfice net consolidé (+ 33 %) atteint MF 290 après des amortissements de MF 234,2 et provisions de MF 103,7.

Le bénéfice net de Bouygues en augmentation de 27 % s'élève à MF 228 après amortissements de MF 135,8, provisions de MF 51,8 et impôts sur les bénéfices de MF 13,6.

La marge brute d'autofinancement s'établit pour le groupe à MF 526,3 contre MF 406,4 (+ 29 %). Pour Bouygues, elle atteint MF 363,9 contre MF 282,4 (+ 29 %).

Le conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 9 février 1983, de procéder à une distribution d'actions gratuites, la cinquième en cinq ans, à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes, portant jouissance au 1er janvier 1982.

Au titre de l'exercice 1981, le dividende global est en augmentationn de 44 % sur celui de l'exercice 1980, lui-même en progression d'un tiers sur 1979.

Pour 1982, le dividende par action est maintenu à 31,50 F, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor de 10,50 F. La distribution globale est en augmentation d'un tiers sur celle effectuée en 1981.

Un acompte sur dividende de 12 F par action ayant été versé, le solde soit 9 F net par action, sera mis en paiement à compter du 20 juin 1983.

BUREAUTIQUE
DEMANDEZ • LE
PROGRAMME • FACIT

Bureautique, informatique, aménagement du bureau... Demandez le programme FACIT, en 24 pages et 60 photos. FACIT du groupe ERICSSON, tient le pari de vous expliquer simplement comment votre entreprise peut aborder aujourd'hui le bureau de demain. Beau programme en perspective.

CATALOGUE GRATUIT

Oui, je veux recevoir gratuitement le programme bureautique FACIT 83.	A retourner à FACIT - 308, rue du Pt-S.-Allende. 92707 Colombes cedex.
Nom	Adresse professionnelle
Fonction	Tél.
Entreprise	FACIT ERICSSON

BANQUE OTTOMANE

L'assemblée générale annuelle s'est tenue à Londres le 27 mai 1983 sous la présidence de Sir John Colville.

Le bilan au 31 décembre 1982 qui a été soumis aux actionnaires se totalise par £ 340 762 833 contre £ 362 992 490 au 31 décembre 1981.

Le compte de profits et pertes, compte tenu seulement des profits effectivement convertis en livres sterling au 31 décembre dernier, fait apparaître un bénéfice de £ 3 786 876. Après déduction d'une somme de £ 1 300 000 à titre d'affectation aux réserves, il reste un montant disponible de £ 2 486 876 et le comité a proposé la distribution d'un dividende de £ 4,50 par action, ce qui entraînera le paiement, aux parts de fondateur, d'un montant de £ 514,40 par part entière.

Après avoir retracé l'activité de la Banque pour l'année écoulée, le président a répondu à diverses questions qui lui ont été posées.

L'assemblée générale a approuvé les résolutions qui lui étaient soumises et a décidé que le dividende de £ 4,50 ainsi que la répartition de £ 514,40 aux parts de fondateur seront mis en paiement à partir du 17 juin 1983 à Londres, Paris et Istanbul.

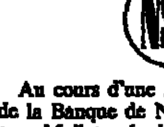
IMMOFICE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 26 mai 1983, sous la présidence de M. Jean-Michel Cornudet. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982, qui se sont soldés par un bénéfice net de 47 264 030, 61 F.

Compte tenu de la répartition sur trois exercices de la distribution des plus-values de cession afférentes à des levées d'option anticipées de contrats de crédit-bail, elle a décidé la mise en paiement le 16 juin 1983 d'un dividende net de 31 F par action.

Au cours de son exposé, M. Cornudet a souligné qu'Immofice s'est dotée d'un patrimoine locatif dont la valeur vénale est voisine de la capitalisation boursière de la société. Ce patrimoine, composé essentiellement de bureaux et de surfaces commerciales, procure des recettes indexées qui contribueront largement, au cours des prochains exercices, à assurer la progression régulière du résultat d'exploitation.

L'assemblée générale extraordinaire, qui a suivi a autorisé le conseil à émettre un emprunt obligataire convertible d'un montant maximum de 100 000 000 F.





NSM

Au cours d'une Assemblée Générale de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, réunie le 26 mai, Monsieur Jean François, vice-président directeur général de Lafarge Coppée, a été nommé Membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil d'administration de Neuflize, Schlumberger, Mallet S.A., holding du groupe, a coopté Monsieur Jean François le même jour.

L'entrée aux conseils d'NSM d'un dirigeant de Lafarge Coppée consacre le renforcement de la coopération entre les deux groupes et reflète la volonté de NSM de consolider son actionnariat français.

A la même occasion, il a été procédé aux nominations suivantes :

– Au conseil de surveillance de la Banque NSM : Monsieur Jean Labasse ;

– Au conseil d'Administration de NSM S.A. et en tant que vice-président : Monsieur Robertus Hazelhoff, membre du Managing Board d'ABN.



FINEXTEL

Les actionnaires de Finextel, réunis le 25 mai 1983 en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Jacques Lallement, ont approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Ces comptes font apparaître, après dotation aux amortissements et provisions pour 317 756 289,15 francs, un résultat de 208 457 181,22 francs, très voisin de celui de l'exercice précédent qui avait été de 213 364 282,84 francs.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 22,80 francs, identique à celui de l'exercice précédent, à chacune des huit millions d'actions constituant le capital social. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 8 juin 1983, en échange du coupon nº 14. Compte tenu du statut fiscal de la société, le dividende ne donne pas lieu à avoir fiscal.

L'assemblée a également décidé d'affecter le solde non distribué du bénéfice au report à nouveau, qui se monte désormais à 63 395 651,35 francs.

Enfin, l'assemblée a nommé administrateurs les Assurances générales de France-Vie et l'Union des assurances de Paris-Vie et renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Michel Gaudet et de la Banque nationale de Paris, ainsi que le mandat de censeur de M. Maurice Hervochon.

DOCKS DE FRANCE

Les assemblées générales ordinaires de la Société Docks de France et de ses filiales, les sociétés des supermarchés Doc, Doc François et La Ruche Picarde, se sont tenues le 25 mai 1983.

Elles ont approuvé les comptes de l'exercice 1982, ainsi que les projets de résolution présentés par les conseils d'administration.

Les montants et les modalités de paiement des dividendes se résument comme suit :

	Docks de France	Supermarchés Doc	Doc François	La Ruche Picarde
– Dividende unitaire	33 F	40 F	70 F	22 F
– Avoir fiscal	16,50 F	20 F	35 F	11 F
– Revenu global par action	49,50 F	60 F	105 F	33 F
– Date de mise en paiement	6 juin 1983	6 juin 1983	6 juin 1983	14 juin 1983
– Nº de coupon	23	16	13	48

Le conseil d'administration de la Compagnie française du Grand Delta proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14 juin 1983 le versement d'un dividende unitaire de 22,16 F, soit 33,24, avoir fiscal compris.

Ce dividende sera mis en paiement le 4 juillet 1983, sur présentation du coupon nº 77.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT OBLIGATIONS 10,20 % - 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1982 au 2 juin 1983 seront payables à partir du 3 juin 1983 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon nº 7 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fisacal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F soit un net de 76,51 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, Recettes des Finances, et Perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la CNT - 3, rue de l'Arrivée, PARIS 15e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Société Générale, Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Européenne, Banque Rothschild, Banque Vernes et Commerciale de Paris, Caisse Centrale des Banques Populaires, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial, Crédit du Nord, Lazard frères et Cie, Société Centrale de Banque, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Agricole.

Il est rappelé :

– d'une part que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part que les obligations portant la lettre de série D sont remboursables depuis le 3 juin 1982.

Le Carnet des Entreprises

• **SRI INTERNATIONAL**

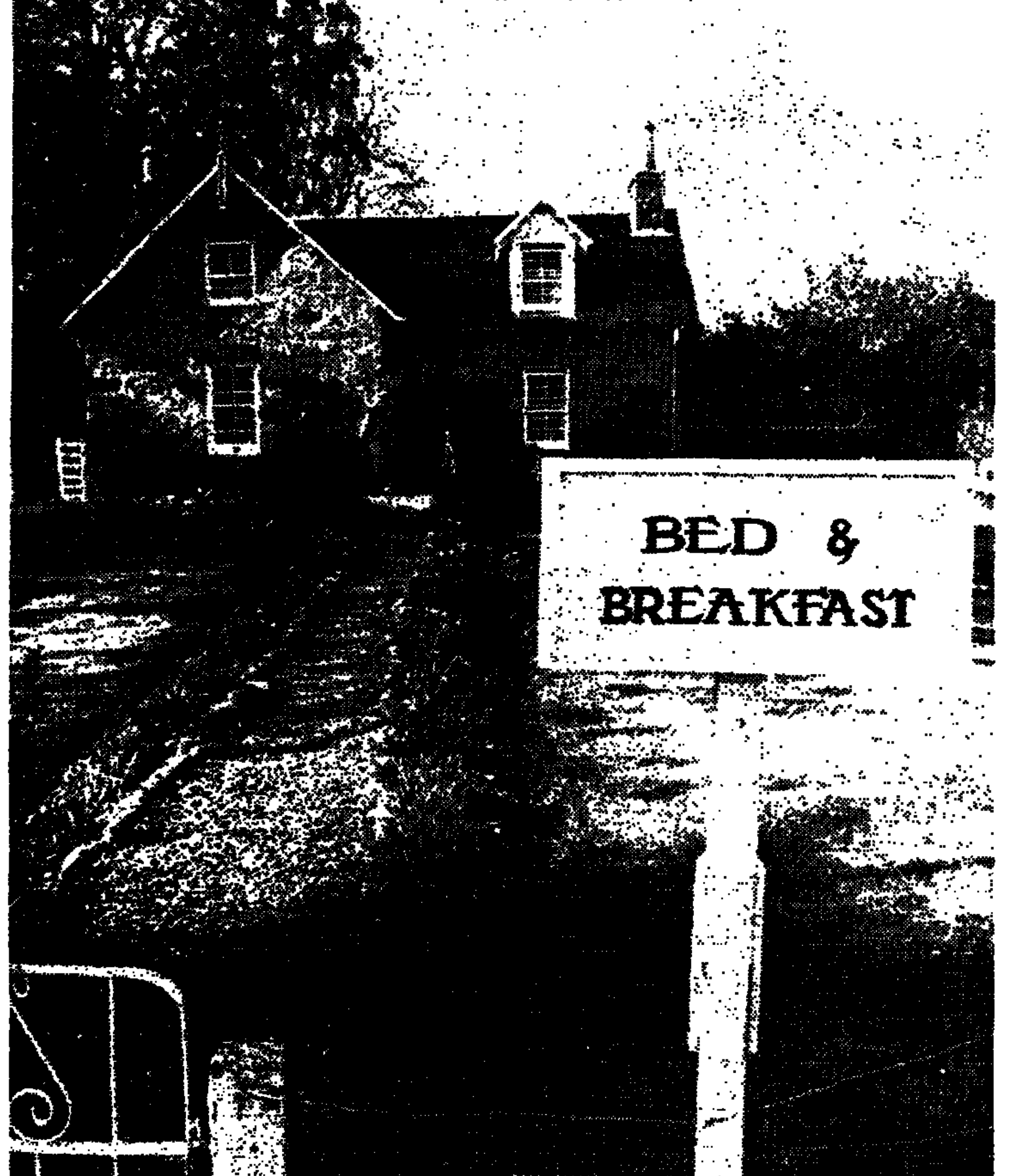
M. Sven BOINET,

consultant en stratégie (Centrale, M.S. de Stanford), rejoint le groupe Industries mécaniques nouvellement créé en France par SRI International.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33

PUBLICITÉ

LA LIBERTÉ SANS RESTRICTION



Faites comme nous ! Passez une semaine à 3 personnes en Grande-Bretagne avec 4 500 F.

Oui, c'est vrai ! Nous sommes partis à l'étranger. Sans frauder, sans nous ruiner ni nous priver. Huit jours à trois à sillonner la Grande-Bretagne. Evasion totale, dépaysement à volonté. Je l'avais bien préparé mon petit circuit : la côte les premiers jours, puis cap sur l'aventure. Petit tour chez les antiquaires de Brighton pour y découvrir des merveilles. Ensuite direction Winchester, histoire de se replonger dans le passé de l'Angleterre et d'admirer les remparts et la cathédrale du 13e siècle. Les chevaliers de la Table Ronde doivent encore hanter ces lieux !

C'est aussi dans un restaurant de Winchester que nous avons découvert les spécialités anglaises. Agréablement surpris par le menu : une "farmhouse vegetable soup" (soupe maison), suivie d'un "Lancashire Hot Pot" (casserole d'agneau aux pommes de terre et oignons) et un apple pie pour finir.

Pour le déjeuner, nous nous en sortions en moyenne pour 35 F. Tous les soirs, dîners dans les pubs pour s'imprégner des coutumes locales. C'est là que j'ai pris mon premier cours de fléchette. Une ambiance chaude, la bière coulait à flot, je mettais dans le mille à chaque coup. Une soirée étonnante !

La plupart des chefs-d'œuvre de Grande-Bretagne ne nous ont pas échappé grâce aux tickets "Open to View". Pour 130 F par personne (demi-tarif enfants) musées, monuments historiques vous ouvrent leurs portes. Coup de foudre en découvrant Bath. Comme son nom l'indique, elle nous a livré tous les secrets des bains romains. Un prodige d'ingéniosité. Pas fous ces Romains !

Retour par Oxford ou même les fermiers ont des allures de profs d'université. Intarissables quand ils commencent à vous raconter leurs histoires ! Décision prise à l'unanimité : la solution Bed & Breakfast était la meilleure (80 F la nuit par personne, petit déjeuner compris). Le plus court chemin pour connaître les Anglais dans leur vie de tous les jours.

Dernières étapes Guildford, Canterbury puis retour à la case départ : Douvres. Objectif réussi : la Grande-Bretagne nous a conquis ! Nous avons fait un circuit de plus de 1 000 km, un vrai plaisir même de rouler à gauche. Cette balade en Angleterre nous est revenue à :

– Pleins d'essence (4,15 F le litre) .... 450 F
– 8 nuits pour 3 à 80 F par personne en B & B avec petit déjeuner.. 1 920 F
– 8 déjeuners pour 3 à 35 F par personne .... 840 F
– 8 dîners pour 3 à 50 F par personne .... 1 200 F
au total : 4 410 F

Nous avons pris l'assurance automobile RAC en France. Pour 180 F, elle couvrait accidents et pannes pendant 28 jours. Sur l'allocation maximum de 9 000 F pour nous trois, nous n'avons dépensé que 4 410 F. Prochain voyage : le pays de Galles en camping cette fois-ci (27 F par nuit et par famille).

Faites comme nous, venez découvrir l'Ile aux Trésors.

Et pour y aller,

Sealink FERRIES SNCF

vous offre sûrement la ligne qui vous convient : Calais-Douvres en 1 h 30, avec ses car-ferries géants ultramodernes, dont le "Côte d'Azur" de la SNCF ; Boulogne/Folkestone en 1 h 50 avec plus de traversées qu'en 1982 ; Dunkerque/Douvres en 2 h 20, souvent moins cher ; Dieppe/Newhaven et Cherbourg/Weymouth en 4 h environ.

Les prix ? Ils dépendent de la longueur de votre auto et de la saison. Premier prix 380 F aller-retour (auto + conducteur).

Grande-Bretagne, l'île aux Trésors

Si vous voulez faire comme nous, retournez ce coupon à l'OFFICE BRITANNIQUE DE TOURISME, Service Publicité, 6, place Vendôme, 75001 Paris.

Je désire recevoir gratuitement une documentation complète sur la Grande-Bretagne et les liaisons Sealink France/Grande-Bretagne.

Je désire également recevoir le "Guide des terrains de Camping-Caravaning en Grande-Bretagne" pour lequel je joins 20 F en timbres.

☐ OUI ☐ NON (cochez la case de votre choix).

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville

LM 28/6

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCANTAR

Société anonyme au capital de 164 686 600 F
Siège social : 7, rue Nélaton, 75015 Paris
R.C.S. Paris B 542 046 446

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires sont convoqués en *assemblée générale ordinaire*, le vendredi 17 juin 1983, à 11 heures, 7, rue Nélaton, 75015 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant ;

1) Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1982 et rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice :

2) Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 ; approbation de ce rapport ainsi que des conventions qui s'y trouvent visées ;

3) Affectation des résultats de l'exercice ;

4) Renouvellement de mandat de deux administrateurs ;

5) Mise au nominatif des actions de la société, en application de la loi de finances pour 1982, nº 81-1160 du 30 décembre 1981 ; modification corrélative des articles 7 et 16 des statuts.

A. — Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres *nominatifs qu'il* possède, a le droit de prendre part à cette assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée ou à s'y faire représenter, les actionnaires auront au préalable à justifier de leur qualité, par l'inscription desdites actions sur les registres de la société, cinq jours *au moins avant la* date de cette assemblée.

Le service des assemblées de la Banque Worms et Cie tiendra des formules de pouvoir et des cartes d'admission à la disposition des actionnaires.

B. — Le mandataire, désigné par un actionnaire en vue de le représenter à l'assemblée générale, doit être muni d'un pouvoir régulier déposé à la Banque Worms et Cie trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, soit comme propriétaire, soit comme mandataire.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués à l'assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires à la direction financière, service des actionnaires, 7, rue Nélaton, à Paris (15e), ou envoyés aux actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ÉPARGNE ASSOCIATIONS

Le conseil d'administration de la SICAV ÉPARGNE ASSOCIATIONS s'est réuni, le 25 mai 1983, au siège de la Banque PARIBAS. Il a approuvé la politique d'investisse*ment suivie depuis le 25 février* dernier, date de sa dernière réunion.

ÉPARGNE ASSOCIATIONS, instrument de placement de sommes disponibles à court terme, cherche à bénéficier des hauts rendements offerts par le marché obligataire, *tout en visant le maintien* de la valeur d'acquisition du capital investi. La politique mise en œuvre a permis d'atteindre cet objectif ; la valeur liquidative d'ÉPARGNE ASSOCIATIONS s'élevait à 20 287,79 F le 1er janvier 1983 ; elle *s'est accrue très régulièrement*, pour atteindre 21 840,58 F le 20 mai 1983.

Cinq mois après l'ouverture des souscriptions, l'actif net d'ÉPARGNEASSOCIATIONS atteint 700 millions de francs. Ce très fort développement témoigne de l'adaptation de la SICAV aux besoins prticuliers des organismes à but non lucratif.

Premier instrument financier spécifique offert au monde associa*tif, ÉPARGNE ASSOCIATIONS* demeure l'un des véhicules les plus attrayants, en raison, notamment, des conditions préférentielles consenties par la Banque PARIBAS au niveau des frais annuels de gestion.

Le conseil d'administration d'ÉPARGNE ASSOCIATIONS, composé majoritairement d'organismes à but non lucratif, a complété le collège des censeurs chargé de l'assister, en nommant, pour y siéger, l'Association nationale pour *la formation permanente du person*nel hospitalier, représentée par son président, M. Jean-Pierre Contis.

ÉPARGNE ASSOCIATIONS
BANQUE PARIBAS
41, avenue de l'Opéra
75002 PARIS
Tél. (1) 260-35-00

société nationale elf aquitaine

Société Anonyme au capital de 910.048.000 F
Siège social : Tour Aquitaine - COURBEVOIE (92)
Direction générale : 7, rue Nélaton, 75015 PARIS
R.C.S. NANTERRE B 552 120 784

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la Société nationale ELF AQUITAINE sont convoqués *le : mercredi 15 juin 1983 à 14 h 30* au HILTON INTERNATIONAL PARIS, 18, avenue de Suffren - 75015 PARIS, en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du Conseil d'Administration *sur les opérations de l'exercice* clos le 31 décembre 1982 et rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice.

2° Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du *24 juillet 1968* ; approbation de ce rapport ainsi que des conventions qui s'y trouvent visées.

3° Affectation des bénéfices et fixation du dividende.

4° Ratification de la cooptation d'un administrateur.

5° Renouvellement des mandats de deux administrateurs.

A. - Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres de 10 F qu'il possède, nominatifs ou au porteur, a le droit de prendre part à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Toutefois, pour être admis à assis*ter à cette* Assemblée, où à s'y faire représenter, les actionnaires auront au préalable à justifier de leur qualité :

• Si les actions sont nominatives, par l'inscription desdites actions sur les registres de la Société, cinq *jours au moins* avant la date de cette Assemblée.

• Si les actions sont au porteur :

— *soit en les déposant cinq jours* au moins avant la date de l'Assemblée à la Banque PARIBAS, service des Assemblées, 80, rue du Général-de-Gaulle, Immeuble Pyramide, 94009 CRÉTEIL L'ECHAT.

— soit, si ces actions sont en dépôt ailleurs, en priant le dépositaire d'immobiliser lesdites actions en vue de l'Assemblée et d'en informer l'Établissement précité, cinq jours avant la date de l'Assemblée.

Le service des Assemblées de la Banque PARIBAS tiendra les formules de pouvoir et des cartes d'admission à la disposition des actionnaires.

B. - Le mandataire, désigné par un actionnaire, en vue de le représenter à l'Assemblée *Générale* doit être muni d'un pouvoir régulier déposé à la Banque PARIBAS trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions de F 10, soit comme propriétaire, soit comme mandataire.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués aux Assemblées Générales seront tenus à la disposition des actionnaires à la Direction Financière - Service des actionnaires - 7, rue Nélaton, PARIS 15e ou envoyés aux actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

⁂

Le Conseil d'Administration a décidé de verser à chaque actionnaire qui assistera à l'Assemblée *Générale* un jeton de présence de 30 F, et ce, quel que soit le nombre d'actions qu'il représente tant pour lui-même que comme mandataire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

A l'issue de la séance, sera projeté le film « BATISSEURS D'ÉNERGIE » réalisé par la Société.

BANQUE OTTOMANE

Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires de la Banque ottomane que, par décision de l'assemblée générale tenue à Londres le 27 mai 1983, un dividende de £ 4,50 par action *sera payé à partir du 17 juin* 1983, contre remise du coupon nº 110.

Le paiement aura lieu :
- à Londres : à la Banque ottomane, 36 Fenchurch Street, EC3P 3ED ;

et au cours du change sur Londres :
- à Paris : à la Banque ottomane, 7, rue Meyerbeer (9e) ;
- à Istanbul : au siège central de la Banque.

Le montant revenant aux parts de fondateur, soit £ 514,40 par part entière, sera payé aux mêmes dates, lieux et places contre remise du coupon nº 53.

Pour financer les investissements des entreprises,

Locafrance

Premier établissement de Crédit Bail Mobilier

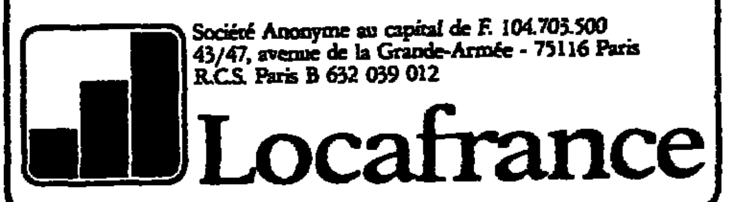
AUGMENTE SON CAPITAL

de F. 104.703.500 à F. 157.055.200
par émission de 523 517 actions de F. 100 nominal

Prix d'émission : F. 190.
Droit de souscription : UNE action nouvelle pour DEUX actions anciennes.
Jouissance : 1er Janvier 1983.
Délai de souscription : du 9 Mai au 9 Juin 1983.

Une note d'information qui a reçu le visa COB nº 83-113 en date du 26.04.1983 est mise à la disposition du public. B.A.L.O. du 02.05.1983.

Société Anonyme au capital de F. 104.703.500
43/47, avenue de la Grande-Armée - 75116 Paris
R.C.S. Paris B 632 039 012



CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 1981 Société Anonyme de Gestion et de Contrôle de Participations (SAPAR) à taux variable

Les intérêts courus du 25 mai au 24 mai 1983 sur les obligations Sapar 1981 seront payables, à partir du 25 mai 1983, à raison de 730,65 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 81,19 F (montant global : 811,84 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 121,72 F, soit un net de 608,93 F.

L'ACTION PRIORITAIRE legrand

Un titre original

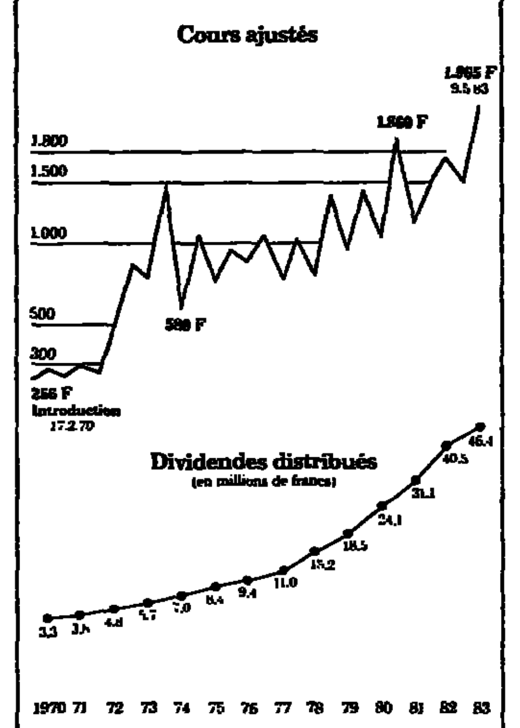
La loi de janvier 1983 facilite l'introduction sur le marché financier d'un titre nouveau : l'action à dividende prioritaire sans droit de vote assortie d'un privilège – en abrégé ADP. L'action prioritaire qui sera lancée par Legrand le 1er juin 1983, est une innovation en France, tant en ce qui concerne la rémunération que la sécurité donnée à l'actionnaire.

Une rémunération "indexée" : + 60 %

Chaque année, le souscripteur d'une ADP Legrand recevra un dividende supérieur de 60 % au moins au dividende de l'action ordinaire. En 1982, par exemple, cette ADP aurait reçu 120 F (avoir fiscal inclus) contre 75 F à l'action ordinaire.
Cet avantage de 60 % sur le dividende ordinaire est acquis de façon permanente.
Cotée à la Bourse de Paris, l'ADP Legrand bénéficiera des mêmes dispositions fiscales que celles accordées aux actions ordinaires.

Un dividende prioritaire : 50 F

La loi garantit au souscripteur d'une ADP un dividende minimum de 7,5 % du nominal de l'action.
Legrand fait plus. Ce minimum légal est porté, en effet, à 50 % du nominal, soit 75 F, avec avoir fiscal, par action.
Ce dividende, qui va très au-delà du minimum légal, assure à l'ADP Legrand un haut degré de sécurité.



Un placement complémentaire

Aux grandes étapes de son évolution, Legrand a offert aux investisseurs deux opportunités de s'associer à son avenir :
• *actions*, lors de son introduction en Bourse en 1970,
• obligations convertibles, en 1977.
• Ces deux valeurs n'ont pas déçu.
Aujourd'hui, Legrand propose un "produit" original et attrayant dans une perspective à long terme pour faire participer le souscripteur, dans des *conditions optima de rendement* et *de sécurité*, au devenir d'une entreprise performante.

Une valeur de croissance

Premier fabricant mondial d'appareillage électrique d'installations, Legrand enregistre depuis dix ans une expansion soutenue, dont le rythme annuel moyen est de 12 % en termes réels. Sa position industrielle, commerciale et financière n'a cessé de s'accroître sur un marché porteur. Ses implantations à l'étranger assurent 30 % de ses débouchés.
Ce nouveau titre, l'ADP Legrand, offre une opportunité exceptionnelle à l'épargnant de réunir les avantages d'un rendement prioritaire et privilégié et les espérances de plus-value propres aux valeurs de croissance.

legrand premier fabricant mondial de matériel électrique d'installations

- Effectif : 11.750 personnes dont 2.600 à l'étranger.
- 23 centres de production en France.
- 20 filiales à l'étranger.
- Chiffres-clés 1982 :
  - CA consolidé : F 2.842 millions dont 30 % à l'étranger.
  - Investissement : F 1 milliard en 3 ans soit 11 % du CA annuel
  - M.B.A. : F 307 millions.
  - Bénéfice net : F 150 millions.
  - Distribution : F 46,4 millions + 15 %.

AUGMENTATION DE CAPITAL

***Émission de 148 267 actions au nominal* de 100 F à dividende prioritaire sans droit de vote assorties d'un privilège.**

Prix d'émission : 2.000 F.
Produit brut de l'émission : 296.534.000 F.
Jouissance : 1er janvier 1983.

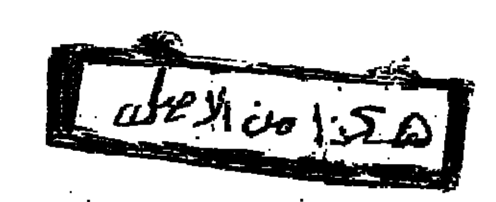
Dividende : Chaque année, ces actions reçoivent un dividende prioritaire dans le cadre des dispositions légales. En ce qui concerne la présente émission, ce dividende prioritaire est fixé à 50 % de la valeur nominale, soit 50 F net par action de 100 F ;
- Par ailleurs, elles donnent droit à une part du bénéfice distribuable calculée de telle façon que, compte tenu du dividende prioritaire défini ci-dessus, le dividende net total versé à chacune de ces actions ne soit jamais inférieur à 160 % du dividende net revenant à chaque action ordinaire.

Droit préférentiel de souscription :
(coupon nº 22)
1 action prioritaire pour 3 actions ordinaires

Délai de souscription :
du 1er au 30 juin 1983 inclus

Lieux de souscription :
Banque de l'Union Européenne
Banque Nationale de Paris
Société Générale
Crédit Lyonnais
Banque Indosuez
Banque Française du Commerce Extérieur
Banque Paribas
Crédit Industriel et Commercial

Les conditions d'émission, les caractéristiques et le régime particulier de ces actions sont exposés dans la note d'information succincte qui a reçu le visa de la C.O.B. Nº 83-137 en date du 10 mai 1983.
Ce document peut être obtenu sans frais auprès de la Société LEGRAND, 82, rue Robespierre - 93171 BAGNOLET CEDEX ainsi qu'aux guichets des établissements précités.
BALO du 23 mai 1983.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 mai

Reprise

La Bourse de Paris s'est sensiblement redressée mardi. Dès l'ouverture, désormais régulièrement retardée d'un quart d'heure, Michelin donnait le ton. Mais, comme à l'habitude, la hausse a été très sélective. Les « belles américaines » *sont revenues sur le devant de la scène (Club Méditerranée, Perrier, Moët, B.S.N., L'Air Liquide, etc...) et, derrière elles, l'on trouvait les pétroles.*

Le relatif succès du sommet de Williamsburg aurait-il stimulé le marché ? Autour de la corbeille, les professionnels affichaient une grande réserve à l'égard de l'engagement pris par les sept pays industrialisés de réunir une conférence internationale... pour examiner l'opportunité de recourir à des actions concertées, « si elles s'avéraient utiles ». *Tout cela démontre bien que les États-Unis ne sont pas près d'esquisser le moindre pas en direction des thèses françaises sur la scène monétaire, explique-t-on sous les colonnes du Palais Brongniart, où l'on considère que, le rideau tombé sur le* « sommet des sept », *les opérateurs vont retourner à présent leurs regards vers Wall Street.*

Dans la perspective d'une reprise de la hausse sur le marché new-yorkais, Paris en profite pour mettre plus de 1,1 % à son actif et certains titres relèvent la tête.

Ainsi, Creusot-Loire, qui avait perdu 7,2 % la veille, regagne 3,6 % mardi, tandis que Cetelem, Agence Havas, Saint-Louis, Bis et Comptoirs modernes s'adjugent aux alentours de 7 %.

Usinor, D.M.C., Pompey et S.G.E.S.B. perdent aux environs de 4 % et, sur le marché de l'or, le cours du métal fin remonte à 439 dollars l'once contre 437,25 le vendredi précédent.

A 106 400 F, le lingot gagne 350 F sur lundi, le napoléon cédant 2 F, à 684 F.

Très léger repli du dollar-titre, à 9,36/40 F.

TOKYO

LA C.F.P. VA DISPARAITRE DE LA COTE

(*Agefi*). – La Compagnie française des pétroles (C.F.P.) – seule entreprise française encore cotée à la Bourse de Tokyo – a officiellement demandé à être retirée de la coté, a annoncé à Tokyo M. Joseph-Camille Genton, vice-président de la compagnie.

L'action C.F.P., inscrite à la Bourse de Tokyo depuis 1974, devrait être retirée de la liste en septembre prochain.

Principale raison invoquée par la C.F.P. pour justifier son retrait de la Bourse de Tokyo : les frais élevés qu'entraîne la cotation.

En vertu des réglementations en vigueur, il en coûte en effet entre 17 et 18 millions de yen pour une inscription d'actions à la cotation du marché de Tokyo contre 4 à 5 millions seulement en Europe.

Les sociétés étrangères cotées doivent en outre maintenir plus de deux millions d'actions sur le marché, réparties entre plus d'un millier d'actionnaires et avoir des actifs nets supérieurs à 10 milliards de yen.

Les sociétés étrangères cotées doivent aussi présenter des apports financiers rédigés en japonais, ce qui s'avère extrêmement onéreux et ce, dans un délai de trois mois après la demande des autorités du marché au lieu de six mois dans les pays européens.

Avec le départ de la C.F.P., plus aucune société française ne sera cotée à Tokyo. Paribas, qui était la deuxième valeur française inscrite, ne l'est plus depuis sa nationalisation.

Selon des sources de la Bourse de Tokyo, sur dix-sept firmes étrangères qui s'étaient inscrites en 1973, date de l'ouverture de la Bourse aux sociétés non japonaises, il n'en reste plus que douze en comptant la C.F.P. On fait valoir le caractère strict et coûteux de l'inscription par rapport à des transactions relativement modestes. Par exemple, les firmes étrangères sont tenues de présenter leur rapport financier trois mois après la fin de l'année fiscale contre six mois en Europe.

NEW-YORK

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé lundi 30 mai à l'occasion du « Memorial Day ».

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BIC. – Le conseil d'administration a décidé de procéder, avant la fin de 1983, à une distribution d'actions gratuites à raison d'une nouvelle pour une ancienne, ce qui revient à diviser par deux le cours. En réponse aux questions qui lui ont été posées à l'assemblée générale, le baron Bich a indiqué que les difficultés rencontrées dans le domaine de la planche à voile ont été la conséquence de deux événements. Un procédé de fabrication, par moulage, s'est montré défaillant et a dû être abandonné au profit d'une technique appartenant à la société. Par ailleurs, l'existence de brevets en Allemagne, qui ont nécessité l'achat de la société Wingli-der, a conduit Bic à apporter sa caution pour un montant de 7 millions de marks (21 millions de francs). Très discret sur l'avenir de son groupe, notamment sur le dividende de l'année en cours, le baron Bich a fait connaître qu'il détenait, désormais, un peu plus de 50 % de la société Bic, fondée par lui en 1950, au lieu de 47 % auparavant. Il possède également, à titre personnel, 12 % du capital de Bic Corporation, filiale américaine contrôlée à 57 % par Bic.

DUQUESNE PURINA. – Les comptes de l'exercice clos le 28 février dernier se soldent par une perte de 2,75 millions de francs contre un déficit également de 3,01 millions l'année précédente. Pour juger de ce résultat, il faut tenir compte de la récente entrée en exploitation de l'usine de Longue, qui a contraint la société à augmenter ses amortissements. La marge brute est positive : 4,3 millions de francs.

BIS. – Le résultat net du groupe pour 1982 baisse de 26,5 %, à 24,03 millions de francs. Mais, retraité pour être en conformité avec les principes de consolidation retenus en 1982, il s'élève à 5,29 millions de francs. Le dividende net est fixé à 11,60 F contre 14 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	27 mai	30 mai
Valeurs françaises	116	126,8
Valeurs étrangères	126,4	133,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	27 mai	30 mai
Indice général	126,8	126,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 mai .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 mai	31 mai
1 dollar (en yens)	238,45	238,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 31 MAI

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	....
Akzo	185	189
Alcan Alum	329	320
Algemeine Bank	1160	1150
Am. Petrofina	450	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	65	....
Banco Central	106	105 50
Bco Pop Espanol	91	93

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Copatex	330	340
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	69 50	....
Petrofigaz	450	460
Pronuptia	157	162
Rorento N.V.	644	640
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	123	123
Total C.F.N.	69	....
Ufinex	243	250

SICAV (extrait)

30/5	Émission Frais incl.	Rachat net
Soleil Investiss.	419 18	400 17
U.A.P. Investiss.	297 64	284 14
Unifrance	218 85	208 93
Unifoncier	576 76	550 61
Unigestion	551 41	526 41 ◆
Uni-Japon	920 60	878 85 ◆
Unirente	1576 75	1524 90
Univer	12080 47	12080 47
Valorem	358 52	342 26
Valorg	10162 07	10111 51
Valrem	112313 47	112201 27
Worms Investiss.	677 65	646 92

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2001	4,5 % 1973	2085	2080	2080	2061
3236	C.N.E. 3 %	3228	3195	3180	3152
680	Agence Havas	705	755	755	740
646	Europe n° 1	680	701	715	688
690	Facom	699	680	680	680
880	Fichet-Bauche	919	919	920	901
84	Vallourec	80 40	80 10	78 50	80 10
1340	V. Clicquot-P.	1340	1325	1325	1300
640	Viniprix	685	690	690	680
1000	Elf-Gabon	1010	1025	1025	1015
285	Amax Inc.	277	276	275	271
610	Amer. Express	670	680	680	670
600	Amer. Teleph.	631	623	625	616
220	Anglo Amer. C.	210 50	212	212	209
68	Imp. Chemical	73	73 30	73 30	73 30
140	Inco. Limited	148 90	149 80	149 50	147 50
1020	IBM	1085	1080	1080	1061
50	Ito-Yokado	48 90	48 10	48 90	48 50
365	ITT	382 50	380 50	380	380
59	Matsushita	61	60 10	60 30	60 10
800	Merck	821	815	815	802
455	Ford Motors	485 50	483	483	485
475	Free State	473 20	475	475	466
260	Gencor	250	253 50	252 50	248 50
305	Gén. Belgique	319 50	310	310	306
970	Gén. Electr.	975	989	989	989
615	Gen. Motors	639	638	635	638
81	Goldfields	86 60	86 90	86 40	85 20
220	Harmony	221	220 50	218 90	216 10
31	Hitachi	32 35	31 95	31 95	31 85
545	Hoechst Akt.	550	540	540	543
1290	Siemens A.G.	1245	1220	1215	1230
144	Sony	148	149 90	149 90	147 10
195	T.D.K.	208	211	210 90	208 90
650	Unilever	672	668	668	660
660	Unit. Techn.	675	670	670	669
1150	Vaal Reefs	1157	1130	1130	1108
585	West Deep	575	575	579	575
515	West Hold.	524	514	511	504
415	Xerox Corp.	447	452	452	450 10
3 30	Zambia Corp.	3 38	3 34	3 34	3 28

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 549	7 580	7 330	7 730
Allemagne (100 DM)	300	300 050	290	310
Belgique (100 F)	15 016	15 025	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	266 920	267 070	256	276
Danemark (100 krd)	83 720	83 850	80	88
Norvège (100 k)	105 700	105 780	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 152	12 165	11 750	12 550
Grèce (100 drachmes)	8 980	8 980	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 052	5 053	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	361 300	361 500	350	371
Suède (100 krs)	100 210	100 390	96	103
Autriche (100 sch)	42 580	42 610	42	44
Espagne (100 pes.)	5 402	5 401	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 530	7 540	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 146	6 144	5 960	6 260
Japon (100 yens)	3 171	3 171	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/5
Or fin (kilo en barre)	105750	106000
Or fin (en lingot)	106050	106400
Pièce française (20 fr)	686	684
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	680	678
Pièce latine (20 fr)	650	649
Souverain	815	822
Pièce de 20 dollars	3930	3920
Pièce de 10 dollars	1900	1890
Pièce de 5 dollars	1100	.....
Pièce de 50 pesos	4375	4380
Pièce de 10 florins	681	681

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 31 mai 1983 *a été tiré à 532 570 exemplaires*

POUR ACCOMPAGNER LE PLAN DE RIGUEUR

L'encadrement du crédit va être renforcé

Afin de ramener de 10 % à 9 % en 1983 la croissance de la masse monétaire M 2 (billets en circulation, dépôts à vue et à terme), conformément aux dispositions du plan de rigueur et aux engagements pris à Bruxelles le 21 mars dernier, le ministère de l'économie, des finances et du budget va renforcer l'encadrement du crédit et ralentir l'augmentation d'une des contreparties de la dite masse, à savoir les crédits à l'économie.

En conséquence, à partir du 1er juillet prochain, les normes fixées fin 1982 pour 1983 seront plus sévères. Les banques ne pourront accroître leurs crédits ordinaires (hors avances en devises) que de 2,5 % contre 3 % (et 4,5 % en 1981). Pour le crédit à la consommation, le pourcentage d'augmentation passe à 3 % contre 5 % (et 7 % en 1981).

En outre, le jeu d'une série de « *soupapes* » permettant aux établissements d'échapper partiellement à l'encadrement est limité. Ainsi, la possibilité de distribuer des crédis supplémentaires sur emprunts obligataires émis par les banques, théoriquement neutres en matière de création de monnaie, est ramenée à 90 % des émissions en question (50 milliards de francs en 1982).

Certaines enveloppes supplémentaires données aux banques pour des secteurs « *sensibles* » (E.D.F., raffineries de pétrole, sidérurgie) vont être réduites ou même supprimées. Une exception toutefois est consentie en faveur des crédits à l'exportation, dont l'augmentation est portée de 12 % à 15 %. Cette dérogation est justifiée par le brutal gonflement des crédits de préfinancement des grands contrats à l'étranger, passés les années précédentes et dont l'exécution bat son plein : à ce titre, les quotas des banques pour toute l'année 1983 étaient déjà atteints en mai.

De toutes ces mesures, la Rue de Rivoli attend la réduction à 10 % de la croissance des crédits à l'économie (contre 17 % en 1982) sur un encours de 2 089 milliards de francs fin 1982, les concours à caractère monétaire, financier sur dépôts à vue et à terme n'augmentant que de 8,5 % contre 14 %.

Ce freinage brutal serait rendu possible par la diminution des besoins des entreprises et de la création de moyens de paiement par la Banque de France pour compenser la destruction de monnaie due aux sorties de devises (50 milliards de francs) qui ne devrait pas se renouveler en 1983.

Face à ces mesures, les banques vont, vraisemblablement, réduire encore leurs crédits aux particuliers, et, en ce qui concerne les entreprises, ne plus soutenir entièrement celles qui donnent des signes de faiblesse. Le seul espoir est que le ralentissement de l'activité économique entraîne celui de la demande de crédits.

Le 22 avril dernier, M. Jacques Delors avait laissé entendre que l'encadrement du crédit ne serait pas durci. Il lui a fallu se rendre à l'évidence (voir l'article de Paul Fabra du 27 mai), et finalement donner un coup de frein.

Le bilan de la commission des clauses abusives

Mme LALUMIÈRE SOUHAITE LA NÉGOCIATION DE CONTRATS-TYPES

A l'occasion de la présentation du cinquième bilan annuel de la commission nationale des clauses abusives (1), Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, a précisé, mardi 31 mai, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes de ce que sera son action en la matière.

Au-delà des quatre recommandations émises par la commission depuis un an (sur les transports maritimes, les déménagements, les contrats d'installation de cuisines, le développement des films photographiques), Mme Lalumière souhaite *améliorer la diffusion* des travaux de la commission et prépare, pour septembre prochain, la publication d'une brochure rassemblant en langage clair et accessible les recommandations formulées par la commission depuis sa création. Le secrétaire d'État a, par ailleurs, l'intention d'intervenir directement auprès des professions qui ne tiendraient pas un assez grand compte, dans leurs contrats, des recommandations qui les concernent.

Enfin, plutôt que d'adopter la procédure lourde des décrets rendant obligatoires certaines dispositions, Mme Lalumière souhaite inciter associations de consommateurs et organisations professionnelles à négocier des contrats-types, selon la procédure des contrats d'amélioration de *la qualité. La voie réglementaire* du décret ne serait qu'un ultime recours

(1) Créée en 1978 par la loi Scrivener sur la protection et l'information des consommateurs.

En Turquie

PLUSIEURS DIRIGEANTS ASSIGNÉS A RÉSIDENCE

Ankara (*A.F.P., Reuter*). – Le Parti de la Grande Turquie (droite), proche de l'ancien premier ministre, M. Suleyman Demirel, a été interdit, sur ordre du Conseil national de sécurité, a-t-on appris, ce mardi 31 mai, de source officielle.

Un décret, promulgué le même jour, par le Conseil, ordonne en outre que plusieurs personnalités politiques, parmi lesquelles M. Suleyman Demirel, ancien dirigeant du Parti de la justice, et un des fondateurs du Parti de la Grande Turquie, M. Husamettin Cindoruk, soient assignées à résidence à Canakkale.

Plusieurs autres personnalités politiques, notamment du Parti républicain du peuple (social-démocrate, de M. Bulent Ecevit), sont également assignées à résidence.

SIX AIRBUS COMMANDÉS PAR SINGAPORE AIRLINES

La compagnie aérienne Singapore International Airlines (SIA) a passé commande, lundi 30 mai, à Airbus Industrie, de six avions A-310-200 pour l'exploitation de son réseau régional asiatique.

LE DOLLAR MONTE TOUJOURS : 7,56 F

En dépit des déclarations des chefs d'Etat à Williambsurg *sur la* nécessité de faire baisser le taux d'intérêt, ces derniers ont continué de monter, l'eurodollar à six mois pasant de 9 1/2 % à 9 3/4 %.

Très logiquement, le dollar a fait de même, atteignant 2,52 DM à Francfort et battant à nouveau son record à Paris, à 7,56 F contre 7,55 F. La livre sterling le suit dans son ascension, passant en deux jours de 12,08 F à 12,17 F.

Les Internationaux de Roland-Garros

ANDREA JEAGER EN DEMI-FINALE

Finaliste 1982, l'Américaine Andrea Jeager a battu ce mardi 31 mai en quart de finale sa compatriote Gretchen Rush, la championne du monde juniors, qui a toujours le statut amateur, en deux sets (6-2, 6-2).

AFFIRMANT AVOIR VOTÉ POUR M. MITTERRAND

Des universitaires expriment leur inquiétude au sujet du projet sur l'enseignement au président de la République

Dans une lettre adressée au président de la République et au ministre de l'éducation nationale, seize professeurs des universités de Paris-I, Paris-IX, Bordeaux-I et de l'Institut d'études politiques expriment « *leur très profonde inquiétude et leur vive opposition* » à certaines modalités du projet de loi sur l'enseignement supérieur. Ces enseignants en droit, sciences économiques, histoire et science politique dont « *un grand nombre*, affirment-ils, *ont voté pour le président Mitterrand* » se déclarent « *sensibles aux principes généraux qui ont inspiré le projet, et notamment à la volonté exprimée par ses rédacteurs, de préparer plus efficacement les étudiants à un emploi* », mais « *ils craignent que le type d'organisation envisagée pour les universités ne rendent celles-ci incapables de remplir leur mission* ».

« *Ils estiment notamment que le système des trois conseils (...) est beaucoup trop lourd, qu'il comporte des risques de conflit de compétences et de blocage à peu près inévitables, et qu'il entraînera, en toute hypothèse, un énorme gaspillage de temps et d'énergie. (...)*

» *En ce qui concerne les modalités de représentation des diverses catégories de membres des conseils, ils partagent le souhait que l'université soit ouverte à la vie économique et sociale mais pensent que les pourcentages prévus pour les personnalités extérieures sont excessifs (...) et estiment que les enseignants responsables seraient ainsi minorisés dans leurs propres établissements, situation unique en France parmi les entreprises ou les services publics.*

» *Ils jugent trop systématique le recours à la parité de représentation des étudiants et des enseignants* » et « *craignent les effets de la concurrence électorale entre organisations étudiantes. (...)*

» *Ils estiment que les modes de scrutin prévus (...) entraîneront inévitablement une politisation supplémentaire des institutions universitaires créant les conditions d'une instabilité permanente. (...)*

» *Ils regrettent la dévalorisation délibérée de la fonction de professeur d'université* » et « *refusent le collège unique des enseignants. (...) Ils n'acceptent pas l'idée, trop apparente en filigrane dans le projet, que les professeurs d'université sont des privilégiés n'ayant pas assumé dans le passé leurs responsabilité d'enseignement et de recherche.* »

A propos du recrutement des professeurs dans les disciplines juridiques et économiques, ils demandent le maintien de l'actuelle formule du concours d'agrégation. Enfin « *ils estiment qu'il serait temps pour le gouvernement socialiste, d'en finir avec l'hypocrisie qui entoure le mot « sélection » au lieu de continuer à l'entretenir.* »

● *Quelques incidents entre étudiants et policiers* ont eu lieu le lundi 30 mai. A Lyon, un petit groupe de manifestants, étudiants en droit et gestion, a réussi à pénétrer dans le palais de justice tandis que d'autres lançaient des pierres sur les vitres. Ils ont été repoussés sans incident. A Marseille, des étudiants en médecine, dentaire et droit ont poussé dans le Vieux Port un inspecteur de la brigade d'information de la direction départementale des polices urbaines.

● *M. Jean Monnier*, maire d'Angers, exclu du P.S. la semaine dernière (le *Monde* du 27 mai) pour n'avoir pas démenti les déclarations qu'il avait faites en apprenant la mesure de suspension du parti pour un an prise à son encontre, a regretté lundi 30 mai que son exclusion soit intervenue à propos d'une petite phrase. M. Monnier s'est élevé contre la « *mainmise* » de certains leaders nationaux du P.S. qui « *caporalisent* » le parti.

● *Le tribunal administratif de Fort-de-France* a décidé, lundi 30 mai, d'annuler les résultats des élections municipales dans le chef-lieu de la Martinique, après une requête présentée par le chef de file de l'opposition, M. Max Elizé (U.D.F.), dont la liste avait obtenu sept sièges contre quarante-huit, dès le premier tour, à liste du maire sortant, M. André Césaire, député apparenté socialiste. M. Elizé avait notamment, argué du fait qu'il avait été demandé aux électeurs d'élire cinquante-cinq conseillers municipaux alors que, compte tenu de la population de la commune, le nombre des sièges à pourvoir aurait dû être fixé à cinquante-trois.

[La loi, du 20 novembre 1982, qui a modifié le système électoral, prévoit le présence de cinquante-trois conseillers municipaux dans les ville de 80 000 à 99 999 habitants et de cinquante-cinq dans les villes de 100 000 à 149 999 habitants.

La liste de M. Césaire avait obtenu, *au premier tour, 22 463 voix (71,91 %* des suffrages exprimés) et celle de M. Elizé, 8 774 (28,08 %).]

L'affaire de la dioxine

QUINZE MAIRES DU CANTON DE SISSONNE (AISNE) MENACENT DE FAIRE UNE GRÈVE ADMINISTRATIVE

Quinze maires du canton de Sissonne (Aisne) ont entamé, le lundi 30 mai, une grève administrative pour exiger « *l'enlèvement immédiat des fûts* » entreposés au camp militaire et leur « *destruction rapide* ».

Au secrétariat d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, on indique que le groupe Hoffmann-La Roche a transmis, le 28 mai, son rapport sur les possibilités d'incinération des déchets de Seveso. Les dirigeants du groupe suisse sont attendus, mardi 31 mai, à Paris, où ils doivent rencontrer à nouveau Mme Huguette Bouchardeau pour étudier en commun les moyens d'éliminer la dioxine contenue dans les quarante et un fûts, toujours bloqués en France « *sous main de justice* ».

Le ministre de l'environnement du Land de Hesse (Allemagne fédérale), M. Karl Schneider, a annoncé, le 28 mai, que son gouvernement rejetait la demande du groupe Hoffmann-La Roche d'enfouir les quarante et un fûts dans la mine de sel désaffectée de Herfa-Neurode. Seule pour l'instant, la société suisse de produits chimiques CIBA-Geigy serait prête à étudier les possibilités d'incinération de la dioxine dans son four des usines de Klybeck, un quartier de la ville de Bâle, proche des usines du groupe Roche.

● *Inculpation du chauffeur de M. Paringaux.* – M. Jean-Michel Quignon, l'homme qui avait aidé M. Paringaux à transporter les quarante et un fûts de déchets de Seveso de leur entrepôt de Saint-Quentin à Anguilcourt-le-Sart, dans l'Aisne, a été inculpé le 30 mai pour dépôt illégal de déchets et non-déclaration de leur entreposage. Le procureur de la République a d'autre part prononcé de nouvelles inculpations contre M. Paringaux pour infraction aux lois de 1975 et 1976 sur la protection de l'environnement.

LE SMIC HORAIRE PASSE A 21,67 F

Le taux de salaire horaire minimum devrait passer à 21,67 francs à partir du 1er juin, au lieu de 21,82 francs, soit une augmentation de 3,09 %. La hausse résulte de celle des prix, qui a dépassé les 2 %, seuil au-delà duquel le relèvement du SMIC est automatique.

Il n'y a pas, en revanche, de « *coup de pouce* » en pouvoir d'achat, comme certains le suggéraient.

En terme mensuel, le SMIC passe à *partir du 1er juin à 3 662 F*, contre 3 552 F (sur la base de 39 heures hebdomadaires).

TRÈS FORTE PARTICIPATION A LA GRÈVE E.D.F.-G.D.F.

Le mouvement de grève, le 31 mai au matin à E.D.F.-G.D.F. a été très fortement suivi. Selon les premières estimations de la direction, 80 % du personnel sur l'ensemble du territoire ont cessé le travail. Selon la C.G.T., le taux de grévistes a été de l'ordre de 90 %.

De nombreuses coupures de courant ont eu lieu sur l'ensemble du territoire, le 31 mai, à partir de 8 h 15 jusqu'en fin de matinée. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. avaient appelé l'ensemble du personnel à faire grève pour protester contre le projet gouvernemental de supprimer les avantages en nature (1).

Selon la direction d'E.D.F.-G.D.F., 40 % de la clientèle a subi des coupures d'électricité. La production a été réduite d'un tiers. C'était l'objectif que s'était fixé la C.G.T. dans son appel à quatre heures de grève, pour la matinée du 31. La C.F.T.C. a appelé pour sa part à huit heures d'arrêt de travail.

Peu après 12 h, la situation est redevenue normale, a-t-on appris à la direction.

Toujours selon la direction d'E.D.F.-G.D.F., les régions victimes d'inondations n'ont pas subi de délestages.

(1) Cf. nos informations sur l'analyse critique par la Cour des comptes de ces avantages statutaires pour le personnel E.D.F.-G.D.F. et sur la position respective des syndicats, dans nos éditions des 26 et 27 mai.

● *Trois pensionnaires d'une maison de retraite de Saint-Renan (Finistère)* sont décédées le lundi 30 mai dans des conditions suspectes à l'hôpital de Brest où elles avaient été admises à la suite de malaises. Douze autres retraités ont été hospitalisés pour les mêmes raisons. Selon le directeur de l'établissement, un décès serait lié à une « *intoxication intestinale d'origine extérieure* ». Il estime également que cette toxi-infection intestinale serait due à une bactérie salmonelle de groupe B particulièrement dangereuse pour les personnes âgées.

A B C D E F G

